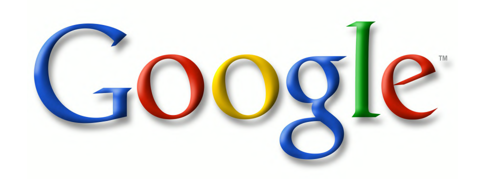
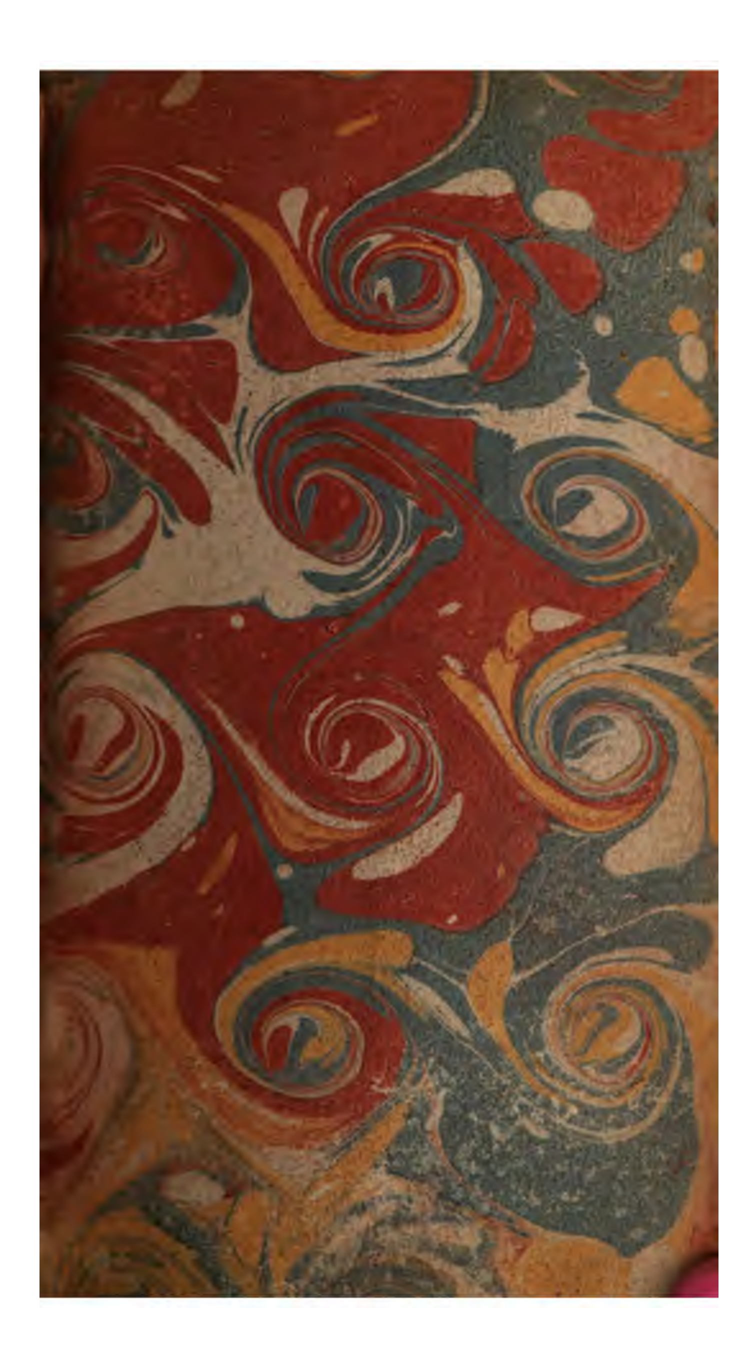
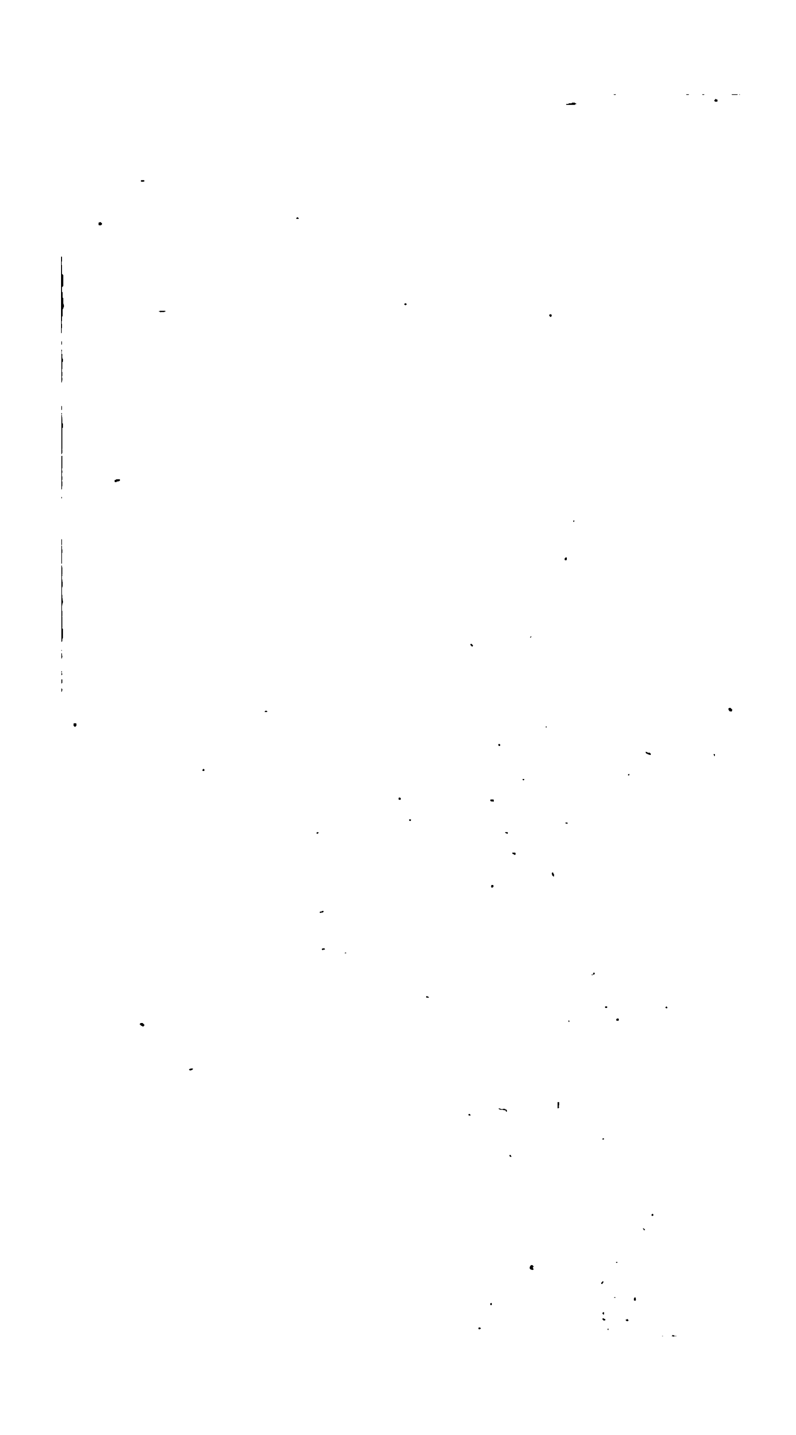





TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA





SENTIMENS
DE
CLEANTE.
SUR
LES ENTRETIENS
D'ARISTE
ET
D'EUGENE.

SENTIMENS DE CLEANTE SUR *LES ENTRETIENS* D'ARISTE ET D'EUGENE.

Par M. BARBIER D'AUCOUR, *de l'Académie Françoise.*

QUATRIEME ÉDITION, Revue & corrigée :

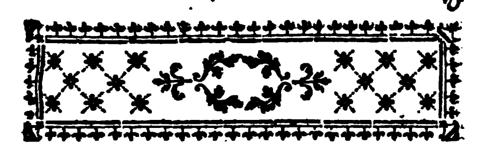
Où l'on a joint les deux Factums du même Auteur, pour Jacques LE BRUN.



A PARIS,
Chez les Libraires associés.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



PRÉFACE.

EN donnant au Public cette nouvelle Edition des *Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene;* je n'ai point dessein de faire l'Apologie de cette Critique. J'avouerai sans peine que le P. Bouhours méritoit un Aristarque plus modéré; & qu'on ne pouvoit en user trop poliment envers un Auteur dont tous les ouvrages sont écrits avec tant d'exactitude & d'élégance. Un Ecrivain moderne a voulu persuader que Monsieur Barbier d'Aucour s'est déterminé à critiquer le P. B. par une basse jalousie, & pour se

venger d'une plaiſanterie de College. Séduit par ce préjugé, il s'eſt attaché à immortaliſer la mauvaiſe fortune de cet Académicien. Comme ces perſonnalités ne tournent ni à la louange du mort ni à l'inſtruction des vivans, j'ai cru devoir les ſupprimer, & parler ſeulement de ſes talens & de ſes ouvrages.

Hiſt. de l'Acad. Franc. T. 2. page 319. & ſuiv. in-12.

Monſieur Jean Barbier d'Aucour étoit de Langres; il en ſortit dès l'âge de 14 ans. Après avoir fait ſa Philoſophie à Dijon, il vint étudier en Droit à Paris, & fut reçu Avocat au Parlement. Il réſolut de ſuivre le Barreau; mais ayant demeuré court dans ſon premier Plaidoyer, il ne s'expoſa plus à plaider, & il ſe contenta d'écrire dans les occaſions d'éclat.

Mercure de 1683. mois de Décembre.

Rien ne fait plus d'honneur à Monſieur d'Aucour, que d'a-

voir été choisi par Monsieur Colbert pour élever Monsieur le Marquis de Blainville son fils. On comprend aisément que ce Ministre n'eût pas confié cette éducation à un sujet médiocre; ce choix & encore plus le mérite personnel de M. d'Aucour lui ouvrit les portes de l'Académie Françoise. Dans le discours qu'il fit à sa réception le 29 Novembre 1683, il donna des preuves éclatantes de sa reconnoissance envers son illustre Bienfaiteur qui étoit mort depuis peu de temps.

Monsieur d'Aucour avoit obtenu trois ans auparavant une Commission de Contrôleur des Bâtimens du Roi; mais ayant employé tout son argent à des entreprises qui échouerent par la mort de ce Ministre, il se vit réduit à une situation fâ-

cheuse : il mourut d'une inflammation de poitrine le 13 Septembre 1694, dans la cinquante-troisieme année de son âge.

Monsieur de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, lui succéda dans sa place d'Académicien. Ce Prélat, qui joignoit à une haute Noblesse des qualités très-singulieres, s'étoit fait un point d'honneur de ne jamais donner des louanges aux personnes d'une naissance commune. Ainsi lorsqu'il prononça son remercîment à l'Académie Françoise, il affecta de ne rien dire de M. d'Aucour. Mais M. l'Abbé de Caumartin aujourd'hui Evêque de Blois, dont l'ingénieux discours se fait encore lire avec tant de plaisir, suppléa dignement à ce silence.

Mémoires d'Amelot de la Houssaye, t. 1, p. 213.

« Le Confrere que nous avons » perdu, dit-il, p. 440, ne de-

Recueil des Harangues de MM. de

voit

» voit rien à la Fortune : riche
» dans toutes les parties qui font
» un véritable homme de Let-
» tres, il n'avoit aucun de ces
» titres éclatans qui relevent son
» successeur : son esprit aisé & pé-
» nétrant lui avoit fait acquérir
» une facilité merveilleuse pour
» la composition de ses propres
» ouvrages, & une critique très-
» exacte pour la correction de
» ceux des autres : rien ne sortoit
» de ses mains qui ne portât ces
» deux caracteres ; & nous nous
» souvenons avec plaisir, ou plu-
» tôt avec douleur, de l'usage
» qu'il en faisoit dans nos exer-
» cices ordinaires.

l'Académie Françoise. t. 2. *Amst.* 1709.

Cependant l'Académie ayant représenté à M. l'Evêque de Noyon, que s'il faisoit imprimer son discours, sans rien dire à la louange de son Prédécesseur, cet exemple pourroit un

Mémoires d'Amelot de la Houssaye, t. 1. *pag.* 213.

jour ſervir contre lui-même ; il ſe détermina à faire par écrit ce qu'il n'avoit pas voulu faire de vive voix : « J'avoue, dit-il, » p. 353, que tous mes talens » me ſeroient néceſſaires pour ex» pliquer tous ceux qui ont ren» du M. d'Aucour ſi recomman» dable à l'Académie ; ſon Elo» quence grave & facile dans les » ouvrages de Proſe & de Vers, » ſon mérite eſtimé par un Mi» niſtre eſtimable, ſa reconnoiſ» ſance dans une Harangue qui » marque autant de cœur que » d'eſprit ; ſa charité victorieuſe » pour la défenſe d'un innocent* » prêt à ſubir le dernier ſupplice » d'un coupable, & ſon attache» ment inviolable à tous les in» térêts de ſon Corps.

Recueil des Harangues.

* Jacques le Brun.

C'eſt par les *Sentimens de Cleante*, que M. d'Aucour s'eſt fait principalement eſtimer.

L'Hiſtoire de cet ouvrage mérite d'être placée dans cette Préface ; & pour ne rien hazarder, je rapporterai ce qui ſe trouve dans le tome I. des Mémoires de Littérature de M. de Sallengre *pag.* 444 *& ſuiv.* Ces détails ſont de M. de la Monnoye, de l'Académie Françoiſe.

« Le P. Bouhours Jéſuite, fort » connu, dit-il, par une grande » quantité d'ouvrages qu'il a mis » au jour, publia en 1671, un » Livre intitulé, *les Entretiens* » *d'Ariſte & d'Eugene*. Le ſtyle » de cet ouvrage, la variété qui » y régnoit, & les jolies choſes » dont il étoit rempli, attirerent » à l'Auteur beaucoup d'éloges, » & au Libraire un débit ſi conſi» dérable, qu'en moins de ſix » mois il s'en fit deux Editions » qui ont été ſuivies de pluſieurs » autres. Sur ces entrefaites pa-

» rurent les *Sentimens de Cleante*
» ſur ces Entretiens, où l'on cri-
» tiquoit impitoyablement le P.
» Bouhours ſans lui faire quar-
» tier ſur la moindre bagatelle ».
J'ajouterai à ces circonſtances, que l'ouvrage de M. d'Aucour fut arrêté pendant quelque temps; & quoique le Privilege pour l'imprimer eût été accordé dès le 29 Avril 1671, il ne parut que le 6 Août de la même année à Paris, chez Pierre le Monnier, *in*-12. On en fit en trois jours toute l'impreſſion; ces faits ſont indiqués dans l'Avis du Libraire qu'on trouvera immédiatement après cette Préface.

« Au reſte ces *Sentimens de*
» *Cleante*, ajoute M. de la Mon-
» noye, p. 445, causerent bien
» du chagrin au P. Bouhours; il
» fit tout ce qu'il put pour les

» supprimer ; mais il n'y eut pas » moyen. On les réimprima en » Hollande l'an 1672. » Il ne fut pas possible au P. B. dit Ménage, de suivre l'avis du Pere Commire, qui lui avoit conseillé de les mépriser.

Menagiana ; t. 3. pag. 4. Edit. 1715.

Ne sit, Bukursi, magnanimo
pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio,
Tuaque ne digneris ira
Pugnæ avidum juvenem superbæ.

« Peu de temps après que la » premiere partie des Sentimens » de Cleante eut paru, un Ano» nyme prit le parti du Pere » Bouhours dans un Livre qu'il » intitula *de la Délicatesse* ». L'on a sçu depuis que cet Anonyme étoit l'Abbé de Villars si connu par *le Comte de Gabalis*. Ménage nous apprend que le Pere Bouhours se trouva non

Préface de la 2. partie des Observations sur la Langue Françoise.

seulement obligé, mais honoré de cette réponse, & qu'il le témoigna lui-même à l'Auteur, par une Lettre de remercîment. « Cet ouvrage renferme cinq » dialogues, dans lesquels l'Ab- » bé de Villars fait de son mieux » pour justifier le Pere Bou- » hours ; mais il ne réussit que » rarement, selon M. de la » Monnoye, p. 455. Cela n'em- » pêche pas que le Livre ne soit » bien écrit ».

Cet ouvrage ne demeura pas sans replique : peu de temps après, Barbier d'Aucour publia la seconde partie des sentimens de Cleante, où en réfutant l'Abbé de Villars, il découvrit des nouvelles taches dans le Livre du P. B. Cette seconde partie fut achevée d'imprimer pour la premiere fois le quinzieme Février 1672 ; le

Privilege eſt du 17 Décembre 1671.

L'ouvrage entier fut imprimé en Hollande, comme on a déjà dit, en 1672. M. de la Monnoye a donné un extrait des Sentimens de Cleante, dans les Mémoires de M. de Sallengre, ſur une ſeconde édition revue & corrigée à Paris en 1700, 2 vol. *in*-12. Ainſi celle qu'on publie aujourd'hui doit être comptée pour la quatrieme. On l'a faite d'après la premiere édition, comme étant la plus authentique. M. d'Aucour, en critiquant les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, s'eſt ſervi de la premiere & ſeconde édition, qui ſont devenues extrêmement rares : on a cru devoir, pour la commodité des Lecteurs, faire quadrer les citations avec la derniere édition qui eſt aujour-



d'hui la plus commune; elle a été publiée en 1721, chez le même Libraire qui débite cette Critique.

Voici maintenant le jugement que des gens de goût & d'esprit ont porté de cet Ouvrage : La Critique des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, « dit Amelot » de la Houssaye, p. 212 de ses » Mémoires, est excellente : elle » a fait encore plus de mal au » Pere Bouhours que celle du » Cid n'en avoit fait au célebre » Pierre Corneille : Selon M. de la Monnoye, « on peut dire des » *Sentimens de Cleante*, que c'est » un des plus jolis Livres & des » mieux écrits que nous ayons. » Ses Critiques sont pour la plu- » part très-judicieuses, mais » quelquefois un peu trop ou- » trées. Le même Académicien » dit dans une *Lettre sur les*

Mémoires de Litt. *p.* 448.

» *principaux Auteurs François ;*
» que c'eſt un ouvrage travaillé Bibliotheque
» avec beaucoup de ſoin ; qu'on Françoiſe Novembre &
» a ſoupçonné le Port-Royal d'y Décembre
» avoir mis la main ; que cette 1726. p. 268.
» Satyre eſt pleine d'une raillerie
» fine, enjouée, & quelquefois
» bien maligne ; que pour le ſtyle,
» il n'y a rien de ſi délicat ni de ſi
» correct.

C'eſt Furetiere qui a donné lieu à ce ſoupçon : « Mais ajou-
» te M. de la Monnoye, p. 445
» des *Mémoires de Sallengre*, il
» n'eſt pas ſûr de s'en fier à la dé-
» ciſion de cet Académicien qui
» étoit piqué au jeu. Ménage Menagian.
» Juge plus déſintéreſſé, dit que t. 3. pag. 5.
» Barbier d'Aucour étoit un des
» meilleurs ſujets de l'Académie.

Le jugement que M. l'Abbé d'Olivet a porté de cet ouvrage, eſt plus exact & plus étendu. « Il
» faut convenir, dit-il, que l'ou-

Histoire de l'Académie Françoise, p. 321.

» vrage de M. d'Aucour eſt ad-
» mirable en ſon genre, qu'on y
» trouve de la délicateſſe, de la
» vivacité, de l'enjouement, un
» ſçavoir bien ménagé, & un
» goût ſûr, qui ſaiſit juſqu'à
» l'ombre du ridicule dans un
» amas d'excellentes choſes,
» comme le creuſet ſépare un
» grain de cuivre dans une on-
» ce d'or.

On ſera peut-être ſurpris de trouver ici deux Factums de cet Académicien ſur la fameuſe affaire de Jacques le Brun; on convient que ces pieces n'ont aucune liaiſon avec la Critique contre le P. B. Le Libraire ne les a imprimées qu'à la ſollicitation de quelques curieux, qui ſouhaitent de les avoir. Voici en peu de mots l'hiſtoire de ce tragique événement.

Factum de Marie-Magd. Tiſſerelle, *in-folio*.

La Dame Mazel fut aſſaſſinée

la nuit du 27 au 28 Novembre 1689. Jacques le Brun son valet de chambre fut arrêté le même jour avec Marie-Magdeleine Tisserelle sa femme, & accusé d'avoir assassiné sa Maîtresse & volé tout l'or qu'elle avoit dans un coffre fort. Ce qui le fit soupçonner, fut une clef qu'on lui trouva, laquelle ouvroit le demi-tour de la principale porte de la chambre de la Dame Mazel.

Le Brun fut condamné par Sentence du Lieutenant Criminel du Châtelet, le 18 Janvier 1690, à être rompu vif; & préalablement appliqué à la question.

L'affaire portée au Parlement, il y eut Arrêt le 22 Février qui condamna le Brun à la question avec la réserve des preuves. Il fut interrogé le lendemain avant que de souffrir la torture, il donna dans ses réponses des preuves

de ſon innocence & de ſon attachement à ſa Maîtreſſe; perſiſtant à faire ſoupçonner de cet aſſaſſinat le nommé Jean Gerlac dit Berry, qui avoit pendant quelque temps été laquais de la Dame Mazel. Le Brun ſoutint la queſtion la plus violente avec un courage intrépide, diſant toujours qu'il étoit innocent. La Cour donna le 27 Février un Arrêt qui infirmoit la Sentence de mort du Châtelet, & ordonnoit qu'il ſeroit plus amplement informé pendant un an contre le Brun & ſa femme; que le Brun cependant tiendroit priſon, & que ſa femme ſeroit miſe en liberté.

« En exécution de cet Arrêt, » dit *l'Auteur du Factum de Magdeleine Tiſſerelle*, p. 8, le Brun » eut permiſſion de voir ſa famille » & ſes amis; mais il n'étoit plus » en état de profiter de cette gra-

» ce, & l'extrêmité où il se trou-
» va réduit par la violence des
» tourmens, ne lui laissoit que
» quelques heures pour se pré-
» parer à recevoir les Sacremens.
» C'est par ce dernier acte de
» Religion qu'il confirme la pro-
» testation de son innocence. Il
» déclare devant la sainte Hostie
» qui lui est présentée par le Prê-
» tre, qu'il croit recevoir pour la
» derniere fois, qu'il n'est ni au-
» teur ni complice de l'assassinat
» de la Dame Mazel, ni du
» vol. L'Eglise a forcé plus d'une
» fois ses ennemis de reconnoître
» leurs fautes, en leur présentant
» par la main de ses Ministres le
» corps de J. C. Le Brun est ex-
» posé à cette épreuve ; après
» avoir soutenu avec tant de cou-
» rage celle des Juges de la terre,
» il ne craint pas d'appeller à té-
» moin de son innocence Dieu
» qui va être son Juge ».

En effet le Brun, quoiqu'âgé ſeulement de 45 ans, & d'une complexion forte & robuſte, mourut le même jour, pour n'avoir pas été ſecouru d'abord après la queſtion. Pendant le cours de la procédure, Gerlac dit Berry fut arrêté par la Maréchauſſée Provinciale de Sens, le 7 Mars 1690. Il avoua l'aſſaſſinat & le vol.

L'Abbé Poulard un des principaux accuſateurs de le Brun, fut arrêté le 19 Juillet & confronté avec Berry, qui fut condamné le 21 du même mois à être rompu vif.

Le Parlement rendit, le 30 Mars 1694, un Arrêt notable qui décharge la mémoire dudit le Brun, & abſout ſa femme de l'accuſation contre eux intentée, & déclare leurs empriſonnemens injurieux, tortionnaires & déraiſonnables.

On reconnoîtra en lisant ces deux Factums publiés en 1690, *in*-4°, la vérité de ce que dit M. l'Abbé d'Olivet dans son Histoire de l'Académie Françoise.

« Quant aux Factums de M. » d'Aucour, dit-il, p. 322, j'ai » entendu dire aux gens du mé- » tier, que c'étoient des mode- » les, & que s'il avoit voulu » plaider, il auroit été l'orne- » ment du Barreau ».



AVIS DU LIBRAIRE
AU LECTEUR,

Dans l'Edition de Paris de 1671, pour la premiere partie des Sentimens de Cleante.

J'ESPÉROIS vous donner bien plutôt les Lettres que je vous présente aujourd'hui, car il y a plus de trois mois qu'elles sont écrites comme on peut voir par la permission de les imprimer obtenue dès le mois d'Avril. Elles contiennent une Critique du Livre intitulé : *Les Entretiens d'Ariste & d'Eugene* : mais il y a présentement deux Editions de ce Livre : il vous faut avertir que les Lettres étant faites avant la seconde, elles ne pouvoient par conséquent examiner que la premiere. De sorte que s'il y a

de la différence entre l'une & l'autre, c'eſt la premiere qu'il faudra choiſir pour juſtifier ſi ce qu'on rapporte du Livre eſt rapporté fidélement.

On demandera peut-être après cela pourquoi des Lettres qui ſont faites avant la ſeconde Edition d'un Livre qu'elles examinent, ne paroiſſent néanmoins qu'aſſez long-temps après ? On répond que c'eſt à cauſe de certains obſtacles dont on n'a pas toute la liberté de parler : mais quels qu'ils ſoient on s'eſt réſolu, pour n'être plus retardé, de faire en trois jours toute l'impreſſion, laquelle par cette raiſon n'a pu être auſſi correcte qu'elle l'eût été avec plus de loiſir; mais vous excuſerez s'il vous plaît les fautes, en conſidération de ce qu'on n'a pas voulu vous faire attendre davantage.

TABLE DES LETTRES

De la premiere Partie.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT
AU LECTEUR;

Qui étoit à la tête de la seconde Partie de cet Ouvrage, premiere Edition de Paris 1672.

COMME il y a présentement plusieurs Editions des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, il n'est pas inutile de vous avertir que c'est la premiere qui est le sujet des *Sentimens de Cleante*, non seulement pour la premiere Partie que vous avez vue, mais encore pour la seconde que voici, & qui étant une confirmation de l'autre, a dû être faite sur la même matiere; c'est-à-dire, sur la premiere Edition des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Mais parce que cette pre-

miere Edition, fort différente des autres, eſt devenue ſi rare, que l'on n'en peut pas avoir, on a eu ſoin de la citer auſſi-bien que la ſeconde, & de marquer leurs différences ſur les endroits qui ſont examinés dans cette ſeconde partie des *Sentimens de Cleante.*

On ajoute ici une petite Table qui contient ſeulement l'ordre des Lettres, le ſujet qu'elles traitent, & la page où chacune commence, afin que l'on puiſſe lire d'abord celle que l'on voudra.

Fin de l'Avertissement.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux les *Sentimens de Cleante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, *& les deux Factums pour Jacques le Brun*. A Paris, ce premier Avril 1718.

GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, &c. A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, &c. SALUT. Notre bien amée la Veuve DELAULNE, Imprimeur & Libraire, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au Public *les Mémoires & les Aventures de M. le Marquis de***, qui s'est retiré depuis quelques années dans une maison des Peres N... Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene :* s'il Nous plaisoit, &c. A ces causes, voulant favorablement traiter ladite Exposante; Nous lui avons permis d'imprimer ou faire imprimer lesdits Ouvrages, &c. pendant le temps de dix années consécutives, &c. défenses à tous Imprimeurs, Libraires, &c. comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, &c. à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende, &c. à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, &c.; à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de les exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, &c.; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons, &c. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue, &c. Commandons, &c. CAR tel est notre plaisir. Donné à

Verſailles le ſeizieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent vingt-huit, & de notre Regne le treizieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

CARPOT.

J'ai cédé aux Sieurs Martin & le Gras, chacun un tiers dans les Mémoires & Aventures du Marquis de *** ſeulement, ſuivant les conventions faites entre nous. A Paris, ce vingt Avril 1728.

Signé, V. DELAULNE.

Regiſtré, enſemble la Ceſſion ſur le Regiſtre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. III, fol. 100, *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris, le* 27 *Avril* 1728.

BRUNET, *Syndic.*

SENTIMENS



SENTIMENS DE CLEANTE SUR *LES ENTRETIENS* D'ARISTE ET D'EUGENE.

PREMIERE LETTRE.

MONSIEUR,

Vous m'écrivez que vous seriez bien-aise de sçavoir ce que c'est que

les Entretiens d'Ariste & d'Eugene.
Il ne ſera pas difficile de vous ſatisfaire, parce que tout le monde en parle ici ; & je puis ſur cela vous apprendre l'avis de beaucoup d'honnêtes gens.

Premierement, je vous aſſure que l'Auteur eſt celui qu'on vous a dit. Il ne s'y nomme pas tout-à-fait, mais il ne s'en faut guere ; car il ſigne B. J. qui ſont les premieres lettres de ſon nom & de ſa profeſſion ; & avec cela, ſes Amis, ſon Libraire, lui-même, ne font nulle difficulté de l'avouer.

C'eſt donc lui aſſurément ; & il eſt vrai, comme on vous l'a dit, que parmi ceux de ſa profeſſion, laquelle eſt conſidérable dans l'Egliſe & dans l'Etat, il a eu des emplois qui ne ſe donnent chez eux qu'aux perſonnes d'eſprit & de conduite.

Pour ce qui eſt d'Ariſte & d'Eugene, ce ne ſont pas des hommes qui aient jamais été ; & l'Auteur par conſéquent ne prétend point exprimer leurs penſées ; mais ſeulement

dire les ſiennes plus agréablement ſous des noms étrangers.

C'eſt pour cela qu'il repréſente ces deux perſonnages comme deux hommes d'eſprit, qui ont beaucoup de politeſſe, qui ſçavent les Langues, qui connoiſſent les Auteurs anciens & nouveaux, & qui les citent dans toute la ſuite de leurs converſations.

Ce ſont d'ailleurs deux amis intimes, *& faits l'un pour l'autre, qui ne ſe laſſent point d'être éternellement enſemble, & dont l'amitié vertueuſe fait en eux ce que l'amour fait dans les autres.* Ainſi, Monſieur, l'honnêteté, l'eſprit, la ſcience & l'amitié jointes enſemble, forment le caractere que l'Auteur leur donne.

Pag. 237. & 238. de la 1. Edit. Pag. 310. de la derniere, où l'on ne trouve plus ces mots, Notre amitié toute vertueuſe qu'elle eſt, fait dans nous ce que l'amour fait dans les autres.

Ces deux Amis, après une longue ſéparation, ſe rencontrent dans une Ville maritime; ils ont une extrême joie de ſe revoir; ils ſe promettent de s'entretenir tous les jours, & pour cela ils choiſiſſent un endroit commode ſur le bord de la mer. Voilà donc le lieu, vous venez de voir les perſonnes, & voici maintenant les choſes.

Elles sont divisées en six Entretiens, dont chacun a son titre : *la Mer, la Langue Françoise, le Secret, le bel Esprit, le je ne sçais quoi, les Devises*. Mais ce ne sont là que les parties les plus générales, lesquelles sont composées en particulier de plusieurs autres ; car il y a dans cet Ouvrage une variété surprenante de toutes sortes de choses. Il y en a de Politiques, d'Historiques, de Physiques, de Morales, de Chrétiennes, & quel-
» ques-unes aussi de Galantes : Com-
» me ce que c'est que la beauté.
» Que la beauté demande une taille
» avantageuse. Que la connoissance
» précede l'amour. Que la froideur
» redouble quelquefois l'amour. Si
» on peut aimer véritablement une
» personne que l'on n'a jamais vue.
» Que l'amour apprend à faire des
» vers. Si la Mer est plus belle quand
» elle est agitée, que quand elle est
» calme. Combien nos chansons sont
» différentes de celles des Italiens &
» des Espagnols. Divers Carrousels
» faits en France & ailleurs ; & plu-
sieurs choses pareilles qui sont mê-

lées de temps en temps avec de plus sérieuses, afin d'égayer un peu la matiere.

Pour ce qui est maintenant de ce qu'on en juge ici, vous pouvez bien penser qu'on en juge différemment: Et en effet, il y a sur cet Ouvrage des opinions contraires jusqu'à l'extrêmité; mais parmi les honnêtes gens qui jugent des choses par les choses mêmes & sans passion; c'est un sentiment assez commun que le Livre est bien écrit, que le style en est pur, clair, poli, doux, & qu'avec cela il y a de la vivacité & du brillant; mais ils n'y trouvent point cette solidité d'esprit qui y devroit être, ni cette agréable utilité qui plaît & qui instruit tout ensemble. C'est un Livre, disent-ils, mais ce n'est que cela; le bon sens ne s'y trouve pas toujours, & l'on voit quelquefois en sa place un certain amour propre qui se flatte, qui se vante, qui s'en fait accroire, qui juge de tout à sa fantaisie, & qui seroit seul capable de gâter un bon Livre. D'ailleurs il y a une dispro-

portion surprenante de ce que l'Auteur dit avec ce qu'il est ; car assurément son Livre ne répond pas autant qu'on l'espéroit, à l'honneur & à la sainteté de sa profession.

Ils ajoutent, qu'on ne sçait point qui parle dans ces Entretiens d'Ariste & d'Eugene ; car ce n'est ni Eugene ni Ariste, mais un troisieme qui ne se nomme point, & qui ne dit point comment il a sçu des conversations qu'il rapporte si exactement. Outre cela les récits y sont trop longs, les descriptions trop pompeuses, les comparaisons trop fréquentes & trop parées ; toutes choses contraires au génie & à la liberté des conversations *familieres, sans étude, & à qui l'occasion seule donne des sujets*, comme l'Auteur l'a dit de celles de son Ariste & de son Eugene.

Pag. 155 de la 1. Edit. Page 212. de la derniere.

Ainsi ; Monsieur, tout ce qu'on reprend dans ce Livre se réduit, comme vous voyez, à de certains manquemens de réflexion, dans lesquels on ne tomberoit jamais pour peu qu'on voulût se donner la peine d'y penser. Je n'ai qu'à vous les marquer

en particulier, & commencer par le premier Entretien, pour continuer de même ſur tous les autres.

Imaginez-vous donc, Monſieur, qu'Ariſte & Eugene ſont déjà arrivés au bord de la Mer, qui eſt le lieu de leurs Entretiens. Je ne ſçais point par quel chemin, car l'Auteur ne le dit pas, mais enfin ils y ſont préſentement *pour jouir l'un de l'autre ;* c'eſt-à-dire, pour jouir de l'Entretien l'un de l'autre. Voyons donc comment cet Entretien commence.

Pag. 2. de la 1. Edit. Ces mots ſont retranchés dans les Edit. ſuiv.

Eugene, dit l'Auteur, *s'attacha d'abord à regarder attentivement la mer, puis tout d'un coup ſe retournant vers ſon cher ami, N'eſt-ce pas-là, lui dit-il, un admirable ſpectacle ?* Mais plutôt, Monſieur, n'eſt-ce pas un admirable début? Et qui n'en ſeroit ſurpris ? On vient de voir dans deux Amis une ardeur ſi grande, qu'on ne croyoit pas que toute l'eau de la mer pût jamais l'éteindre ; & cependant à peine ſont-ils arrivés au bord de la mer, que les voilà plus froids que ce froid élément.

Pag. 2. de la 1. Edit. Pag. 3. de la derniere Edit.

Eugene rêve, & Ariſte qui le

Pag. 3. de la 1. Edit. Pag. 3. de la derniere.

voit rêver, lui dit quelque temps après : *Je trouve cette petite rêverie où vous vous êtes laissé aller d'abord, la plus raisonnable du monde.* Et moi, Monsieur, je ne vois pas une personne d'esprit qui ne la trouve une des moins raisonnables du monde. N'est-il pas bien temps de rêver aux ondes & aux vagues ? Est-ce pour cela que leur ardente amitié a choisi un lieu solitaire ? Et y a-t-il quelque endroit sur la terre où il ne soit pas permis de parler de la Mer ?

Rare & divertissante aventure ! Deux chers amis se rencontrent heureusement dans un pays étranger ; ils se promettent de se voir tous les jours ; ils choisissent pour cela un lieu commode : & cependant à la premiere conversation ils ne sçavent que dire ; ils rêvent déjà, & je pense qu'ils bâilleront bientôt, en se demandant quelle heure est-il ?

Il étoit cependant bien aisé de donner un autre tour à cela ; car l'Auteur, après avoir fait rencontrer ces deux amis, pouvoit les loger dans le même Hôtel, ou au moins

dans un même quartier, afin qu'ils allaſſent enſemble au bord de la mer, puiſque c'étoit-là où il les vouloit mener : mais au lieu de prendre cette voie ſi facile, il les tranſporte inviſiblement, & ſans qu'on ſçache comment cela ſe fait : de ſorte que lorſqu'on les voit tout d'un coup paroître au bord de la mer, on diroit qu'ils ſont ſortis de la terre, ou tombés des nues.

D'ailleurs on s'étonne qu'Ariſte & Eugene commencent ſi bruſquement leur entretien : vous diriez qu'ils ſe jettent dans la mer la tête la premiere : & aſſurément l'Auteur devoit un peu mieux préparer les choſes. Il devoit dire au moins en général, que ces deux Amis s'étant particulierement entretenus de ce qui les touchoit le plus, vinrent inſenſiblement à parler de la mer, ou à l'occaſion de quelque voyage, ou à propos de quelque autre choſe ; & alors il auroit pu commencer ſon Entretien, & y faire entrer s'il eût voulu la mer & les poiſſons : mais de la façon qu'il s'y eſt pris, il a fait l'un des plus mé-

chans commencemens qu'il pouvoit faire ; & ce n'est pas un fort bon présage pour la suite.

Aussi, Monsieur, il y a dans cet Entretien de la mer une multitude de bagatelles, qui sont comme des coquilles ; & parmi cela de certaines pensées fausses qu'on appelle assez plaisamment des Monstres Marins.

Table des matieres de la 1. Edit. & suiv. Vous verrez de tout cela dans la suite ; & premierement la curieuse question, de sçavoir *si la Mer est plus* *Pag. 5. de la 1. Edit. Pag. 7. de la dern.* *belle quand elle est agitée, que quand elle est tranquille*. Ariste tient pour le calme, & Eugene pour la tempête. *Dans le calme*, dit Ariste, *il n'y a rien qui ne plaise, tout y est doux, tout y est beau. C'est une douceur bien fade*, repliqua Eugene, *que ce calme qui vous plaît tant ; & la beauté de la mer en cet état-là ressemble tout au plus à ces personnes, qui n'ont ni vivacité ni esprit. Je ne comprends pas*, dit Ariste, souriant, *qu'un emportement de colere puisse donner de la grace. Je pourrois vous répondre*, repartit Eugene, *qu'il y a des personnes à qui un peu*

d'emportement ne ſied pas mal, &c.

Je voudrois bien ſçavoir, Monſieur, ce que vous diriez d'une queſtion ſi jolie, & d'une comparaiſon ſi galante; car je connois des ſcrupuleux qui n'en ſont guere édifiés, & qui diſent bien ſérieuſement, que cela ne ſied pas à l'Auteur. Cependant il ne laiſſe pas de continuer pendant deux grandes pages, & Eugene ſoutient toujours, *Qu'il n'y a rien qui touche, & qui divertiſſe même davantage, que de voir un navire ſervir de jouet aux vents & aux vagues.* Cruel divertiſſement! me diſoient ces perſonnes dont je viens de vous parler; prendre plaiſir de voir un vaiſſeau dans l'orage, & tant de monde en danger de périr! Mais point du tout, leur dis-je, ce n'eſt pas cela; & l'Auteur entend qu'il n'y ait perſonne dans le vaiſſeau. Vous êtes bien obligeant, m'ont-ils répondu. Mais un vaiſſeau n'eſt point en mer, ſans qu'il y ait quelqu'un dedans; & auſſi l'Auteur ne parle-t-il pas d'un vaiſſeau vuide. C'eſt donc qu'il n'y a pas penſé, dis-je encore; & la choſe n'alla pas plus avant.

Pag. 8. de la 1. Edit. Pag. 8. de la dern.

De la 1. Edit. Mais voici un autre endroit qui est de la page 8, où Ariste parlant des avantages de la Navigation, & louant l'Auteur de cet Art ; Eugene lui répond : *Pour moi je ne trouve pas fort bon que cet homme ait appris aux autres à se briser contre des rochers, & à mourir sans sépulture.*

Page 8. de la 1. Edit. Pag. 11. de la dern.

On ne trouve pas qu'il y ait de la justesse d'esprit dans tout cela ; car premierement on ne peut pas dire que celui qui a montré aux hommes l'art de naviger, leur ait appris à se briser contre des rochers : au contraire il leur a enseigné à éviter les écueils & à se défendre contre les orages ; ce qui est l'une des principales fins de la navigation. C'est donc comme si l'on disoit, que celui qui a montré aux hommes l'art de bâtir, leur a aussi appris à tomber de dessus les toits des maisons, parce que cela arrive quelquefois.

D'ailleurs, l'Auteur des Entretiens a pris tout-à-fait le contre-sens ; car au lieu qu'il dit que sur la mer on meurt sans sépulture, il devoit dire au contraire qu'on y est enseveli

avant que de mourir ; & cette expreſſion qui eſt vraie, & qui marque un étrange & cruel genre de mort, eût bien plus fortement repréſenté les horreurs & les périls de la mer qu'il vouloit décrire.

Après cela Ariſte & Eugene ſe réjouiſſent de ce qu'ils ſont éloignés de ces dangers, & *qu'apparemment leur interêt particulier ne leur fera jamais faire des vœux pour les navires qui viennent des Indes.* De cela, Monſieur, je n'en ſçais rien, & je m'en rapporte à ceux qui le ſçavent mieux que moi.

Pag. 9. de la 1. Edit. Page 12. de la dern.

Enſuite ces deux Amis s'amuſent à ramaſſer des coquilles, non pas comme feroient deux petits enfans ; mais dit l'Auteur, comme ont fait autrefois deux grands hommes, *Scipion* & *Lelius* ; & c'eſt apparemment pour cela qu'on nous les vend ſi cher.

Pag. 9. de la 1. Edit. Pag. 12. de la dern.

Après avoir ramaſſé des coquilles, ils ſe mettent à conter des Fables : *Ne ſçavez-vous pas*, dit Eugene, *ce qu'on dit d'Ariſtote ce Génie de la Nature, que n'ayant pu comprendre le flux*

Pag. 11. de la 1. Edit. Page 14. de la dern.

& reflux de la mer, il se précipita dans l'Euripe? Si cela est, il faut avouer que ce grand Philosophe a choisi un grand tombeau : mais je m'étonne que l'Auteur qui est si instruit dans les Belles-Lettres, ait pris cette Fable pour une vérité, & qu'il ait cru si légerement que *le Génie de la Nature* avoit tout-à-fait perdu l'esprit.

Il ajoute à cela l'Histoire du flux & reflux, traduite, comme je crois, de quelques cahiers de Philosophie où ces choses ne manquent jamais d'être dictées. Il rapporte les diverses opinions des Philosophes, jusqu'à celle qui dit que ce flux & reflux est la respiration de la mer, comme si la mer étoit un grand animal.

Il faut avouer que cette opinion est extrêmement ridicule, & que l'Auteur a raison d'en rire; mais il y a des gens sérieux qui ne trouvent pas bon qu'il en rie si long-temps, & qui prétendent qu'il ne devoit dire qu'un mot en passant d'une chose qui n'a pas besoin d'être réfutée, ne pouvant tromper personne; au lieu

qu'il s'y arrête plus qu'à toutes celles qui ont de la vraiſemblance, & qu'il perd trois pages entieres à conſidérer ce prétendu animal. Il dit que *de toutes les bêtes de charge, c'eſt la plus forte, & que de toutes les bêtes farouches c'eſt la plus affamée & la plus furieuſe.* Il la prend enſuite de tous les côtés, & par la tête, & par la queue, & par les oreilles; & tout cela avec de certaines railleries froides, plus propres à donner du dégoût que du plaiſir.

Page 18. de la 1. Edit. Page 24. de la dern.

Mais ce qui eſt en récompenſe aſſez plaiſant, c'eſt de voir qu'il donne ſans y penſer un rôle pour un autre à ſon premier perſonnage Ariſte. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, que c'eſt principalement Ariſte qui eſt le bel Eſprit; c'eſt lui qui dit la plupart de l'Italien, de l'Eſpagnol, du Latin, & généralement tout le Grec qu'il y a dans le Livre. Il cite les Hiſtoriens, les Orateurs, les Philoſophes, les Saints Peres, toutes ſortes d'Auteurs chacun en ſa langue; & cependant au milieu de tout cela, l'Auteur ne ſe reſſouve-

nant plus des choses qui l'environnent, fait changer de style à ce Personnage, lui ôte son caractere; & de sçavant qu'il étoit dans les Lettres, le rend en un moment un homme sans Lettres, qui est contraint d'avouer qu'il n'a jamais rien sçu, rien lu, rien oui dire des plus communes opinions du flux & reflux, qui sont des choses qui ne sçauroient être ignorées de quiconque a fait seulement son cours de Philosophie.

C'est cela, Monsieur, qui est assez divertissant, de voir un Auteur qui s'embarrasse de lui-même, & qui tombe dans des contrariétés, sans qu'il puisse dire que personne l'y pousse, ni qu'il ne fût pas très-facile de les éviter. Car puisqu'il avoit tant d'envie de rapporter les diverses opinions des Philosophes sur le flux & reflux de la mer; il n'avoit qu'à faire paroître que ces deux Amis ne les ignoroient pas; mais que s'étonnant l'un & l'autre que des hommes estimés sages eussent eu des pensées si contraires sur un même sujet; chacun

cun rapportoit celles dont il se souvenoit pour s'en entretenir. Ainsi l'on eût vu toutes ces opinions, & il n'eût point fallu pour cela changer le caractere d'Ariste, ni le travestir si mal-à-propos. Outre que cette maniere eût été plus civile, & plus propre pour un entretien d'Amis : au lieu que selon celle de l'Auteur, il semble qu'Ariste soit un Ecolier qui écoute, & Eugene un Régent qui parle, & qui lui fait une longue leçon de quatorze ou quinze pages, au bout desquelles il conclud qu'il ne connoît nullement la cause du flux & reflux de la mer.

Il y a, Monsieur, beaucoup d'honnêtes gens, & de gens d'esprit qui concluroient de même sorte, & qui n'en sçavent pas davantage sur ce chapitre. Ce n'est pas aussi ce qu'on y trouve à reprendre ; mais on dit que cet endroit est contraire à un autre. Car Eugene confesse ici qu'il ne connoît point la cause du flux & reflux de la mer ; il appelle cela *un mystere de la nature* ; & il sou-

Page 23. de la 1. Edit. Page 31. de la dern. fient, que *la sagesse ne consiste point à en avoir l'intelligence, mais à sçavoir que les plus intelligens ne sont pas capables de les comprendre.* Ariste qui l'écoute, y consent de bonne foi; & ne fait point alors d'autre compliment. Mais quand ils sont dans l'entretien des Devises, à plus de trois cens pages de là : *Croyez-moi, mon cher Eugene,* dit-il, *après avoir pénétré comme vous avez fait dans les secrets de la Nature, il n'est rien dont vous ne soyez capable.* On prétend que c'est-là une contradiction ; parce qu'Ariste étoit tombé d'accord qu'Eugene n'avoit point pénétré dans les secrets de la Nature; mais tout au plus dans l'Histoire des opinions des Philosophes.

Page 335. de la 1. Edit. Page 425. de la dern.

Delà notre Auteur se jette dans les comparaisons, & il a bien de la peine d'en sortir. *On peut,* dit-il, *admirer Dieu dans la mer comme dans sa parfaite Image.* Mais en un mot, il n'y a point de créature qui soit la parfaite image de Dieu : & quand il ajoute que *la mer représente non seu-*

Page 24. de la 1. Edit. Page 32. de la dern.

lement la grandeur de Dieu & son immensité, *mais encore sa miséricorde*; on ne sçait pas de quelle force il l'entend; car assurément on n'a pas accoutumé de dire que la mer soit miséricordieuse, elle qui ne distingue point l'innocent d'avec le coupable, & qui engloutit tout sans miséricorde. Il change après cela en un moment, & va d'une extrêmité à l'autre, en disant que la mer qui est l'*image de Dieu*, est aussi l'*image du monde*, c'est-à-dire, de tout le bien & de tout le mal. Ce qui étonne d'autant plus, qu'il ne met pas seulement la distance d'une ligne entre ces deux comparaisons; ensorte que la fin de l'une est le commencement de l'autre. Ce n'est pas que la mer n'ait deux faces, comme il dit; mais puisqu'il avoit dessein d'en faire une comparaison avec Dieu, il devoit ne montrer que la face qui est admirable, & cacher l'autre, pour la découvrir s'il vouloit dans un autre temps. Cependant que faire à cela? l'Auteur des Entretiens avoit parmi des

Pag. 24. de la 1. Edit. Page 33. de la dern.

collections ces deux comparaisons, qui sont des lieux communs; & peut-être n'en cherchoit-il qu'une, lorsque les ayant rencontrées toutes deux ensemble, il n'a pas voulu les séparer.

Après cela il tourne du côté de la Morale. *Un Pere Grec a dit, ce me semble* (ce sont ses paroles) *que quelque furieuse que soit la mer, en approchant de ses bords elle y voit écrit un ordre de Dieu, qui lui défend de passer outre; & qu'alors elle se retire par respect, en courbant ses flots comme pour adorer le Seigneur qui lui a marqué ses bornes.* Il faut avouer que cette pensée est fort morale, & qu'il n'y auroit rien à redire dans le Livre s'il étoit par-tout de même.

Page 26. de la 1. Edit. Page 36. de la dern.

Cet ordre écrit de la main de Dieu, poursuit-il, *me fait ressouvenir d'une jolie aventure :* ceci commence déjà à n'être plus du même style; voyons l'aventure. *Une Dame Espagnole se promenant un jour au bord de la mer, écrivit avec son doigt ces mots sur le sable :*

Page 27. de la 1. Edit. Page 37. de la dern.

ANTES MUERTA QUE MUDADA.

Certes on n'a garde de s'y tromper après cela, & l'on voit bien que ces mots Espagnols ne sont pas du Père Grec. Le sens même le marque encore plus clairement que les mots; car cela signifie une femme amoureuse qui écrivoit pour flatter son Amant:

Plutôt mourir que changer.

Cette pensée est sans doute bien éloignée de la précédente, autant que le ciel l'est de la terre; & je suis assez surpris de voir l'Auteur descendre de si haut en un moment: mais je connois des gens que cela étonne encore plus que moi; & j'étois ces jours passés avec un de ces Messieurs de Sorbone, qui me disoit qu'apparemment l'Auteur a peu lu S. Paul, quoiqu'il fasse fort le Théologien: car au lieu que cet Apôtre nous prêche qu'on doit s'élever par les choses visibles & humaines, jusqu'à celles qui sont invisibles & divines; l'Auteur au contraire nous montre à descendre des choses divines & spirituelles, jusqu'à celles, qui, comme vous voyez, ne sont ni spirituelles ni

divines. C'est ce qui fait, ajouta-t-il, qu'encore qu'il y ait quelques moralités dans son Livre, il n'y a pourtant point de morale; parce qu'on n'y trouve point un esprit assez ferme ni assez constant dans les principes de la vertu.

Le reste de l'entretien ne contient que des bagatelles, des contes, des fables, & des noms de toutes les raretés vraies ou fausses, que l'on dit être dans la mer. *Il y a*, dit-il, *des Etoiles marines, qui sont non seulement vivantes, mais si chaudes de leur nature, qu'elles consument tout ce qu'elles touchent.*

Page 30. de la 1. Edit. Page 41. de la dern.

Il y a de plus *des Oiseaux marins de toutes les façons, jusqu'à des Aigles & des Phénix. Il y a même des Syrenes qui apprennent à filer.* A quoi il ajoute les Perles, le Corail, l'Ambre gris, & tous les Trésors de la mer.

C'est par-là qu'il finit son discours. Et en vérité on a quelque sujet de dire que les perles & les raisonnemens y sont à peu près de même nature; l'on n'en devient ni plus riche ni plus raisonnable; & tout cela n'est

qu'un amas de paroles inutiles, qui valent moins que le ſilence. Ce dernier mot, Monſieur, m'avertit qu'il eſt temps de finir, & que c'eſt aſſez & peut-être trop vous écrire de ſi petites choſes. Je ſuis, &c.



SECONDE LETTRE.

MONSIEUR,

Voici le second Entretien, qui est de *la Langue Françoise*. L'Auteur s'y propose principalement de faire voir les avantages de notre langue, & de juger des Ouvrages qui s'y écrivent.

Sur cela j'ai vu beaucoup d'honnêtes gens, qui disent que dans les deux parties de l'Entretien il y a de bonnes choses ; que tout le style en général est pur & correct ; que l'éloge & l'histoire qu'il fait de la Langue Françoise sont justes & véritables ; mais ils ajoutent qu'il devoit au moins nommer les deux Auteurs chez qui il les a pris presque mot à mot ; qu'il devoit dire son sentiment avec plus de précaution & de retenue ; qu'il devoit prendre garde à ne point faire paroître tant d'affectation, tant de comparaisons, tant de contra-

riétés,

riétés, tant de bonne opinion de ſoi-même.

Et en effet, Monſieur, pour commencer par les comparaiſons, il y en a tant dans cet Entretien, que jamais on n'en vit davantage. C'eſt une pépiniere de comparaiſons; & je ne crois pas qu'il y en ait moins de quarante. Elles y ſont entaſſées l'une ſur l'autre; on en trouve quelquefois trois ou quatre dans une ſeule page: & aſſurément ſi le diſcours étoit auſſi plein de raiſons que de comparaiſons, il faudroit avouer qu'il n'y en eût jamais un plus raiſonnable. Les langues y ſont comparées à tous les Arts & à tous les Artiſans, cinq fois aux rivieres, & je penſe plus de dix fois aux femmes & aux filles.

Je ne ſçais, Monſieur, ſi l'Auteur qui fait tant de comparaiſons, n'a point penſé à ce qu'on dit ordinairement, que toutes les comparaiſons ſont odieuſes, ou ſi c'eſt parce qu'il y a penſé, qu'il les prend la plupart de la beauté & des parures des femmes. Quoi qu'il en ſoit,

tant de comparaiſons font peu d'honneur à un diſcours; car ſouvent ce grand nombre d'images étrangeres eſt une preuve qu'on manque de véritables idées des choſes, & que l'eſprit n'ayant pas aſſez de force pour regarder les objets dans eux-mêmes, & dans leurs principes naturels, il eſt obligé de les conſidérer par réflexion dans ces figures indirectes qui font les comparaiſons.

D'ailleurs, ſi les comparaiſons ne ſont rares, elles bleſſent & importunent; car comme elles viennent toujours pour éclaircir des choſes qui ſont déjà prouvées, chacun eſt bien-aiſe que l'on croye de lui qu'il a bien compris les premieres preuves, & qu'il n'a pas beſoin qu'on lui faſſe ſi ſouvent des comparaiſons, qui en effet ſont plus pour les enfans & pour le peuple, que pour les perſonnes d'eſprit. Tant de comparaiſons que l'on voudra, dans les chaires des Prédicateurs & des Régens où l'on parle de haut en bas; mais ondoit en uſer très-peu

dans les converſations familieres, où perſonne ne prend le titre de Maître, & encore moins dans celle d'Ariſte & d'Eugene, qui ſont, comme on voit, auſſi ſçavans l'un que l'autre.

Cependant, ce n'eſt par-tout que comparaiſons, comme je vous ai dit; non pas de celles qui entrent d'elles-mêmes dans le diſcours, & qui y ſont ſans preſque y paroître; mais de ces autres qui ſont toujours précédées par de certains mots qui avertiſſent qu'elles vont venir : & après cela quand elles paroiſſent, vous les voyez parées, & fardées, ayant un grand train de paroles nombreuſes, qui eſt de tous les ſtyles le plus contraire à celui que l'on parle dans la converſation.

Car comme l'eſprit de converſation doit payer comptant (ſi l'on peut s'exprimer de la ſorte) comme il doit penſer & dire les choſes en même temps; on voit bien qu'il n'a pas le loiſir de leur donner cette meſure, ſur laquelle il faut pluſieurs fois conſulter l'oreille.

Tout ce qu'il fait dans ces occasions pressantes, c'est qu'il ne dit rien qui ne soit dans le bons sens, il donne même, à ce qu'il a dit, un tour agréable; il y mêle quelquefois de cette raillerie fine, qui ne dépend que d'une certaine maniere naturelle de concevoir les choses; il y montre beaucoup de ce feu vif & pénétrant qui se fait quand un esprit est échauffé par un autre esprit; mais on n'a jamais vu qu'on ait composé en conversation, de ces froides & longues comparaisons, qui avec un grand nombre de mots font une cadence plus que Poétique.

Aussi, Monsieur, l'Auteur a beau dire que les siennes ont été faites au bord de la mer; le monde n'en croit rien, & dit que si cela est, il faut qu'il ait eu un cabinet bien près de là; ou du moins qu'il y ait porté de l'encre & du papier; car on ne voit point dans ses entretiens ce qu'une heureuse nature peut faire sans art, ni ce qu'un art adroit peut imiter de la Nature; & ce n'est

(dit-on) ni la Nature, ni l'Art, mais un je ne sçais quel artifice qui gâte l'un & l'autre, & qui est le vrai caractere d'un jeune Déclamateur.

Il dit les choses d'un ton de Maître; & qui étonne. Il ne parle pas dans ses conversations; il y harangue, il y prêche: *Pour vous exprimer*, dit-il, *par des comparaisons sensibles ce que je pense. Pour entendre ma pensée, il faut remonter à la source des choses dont nous parlons. Je m'explique, & je vous prie de m'entendre:* Voilà toutes les préparations que feroit un Prédicateur, qui voudroit expliquer les plus grands mysteres de la Religion; & tout cela se termine à dire, que la langue Françoise est naturelle dans sa construction, ou d'autres choses semblables, que l'usage enseigne à tout le monde, & qu'un Ecolier de quinze ans ne peut pas ignorer. C'est néanmoins pour cela, qu'il demande une si grande attention; c'est pour cela qu'il avertit qu'il va s'expliquer, qu'on y prenne garde, qu'on

l'écoute, qu'on le pénetre, qu'on le comprenne, comme s'il alloit prononcer des oracles. En vérité cette grande opinion des plus petites choses ne plaît point aux personnes judicieuses, & toutes ces façons de parler ne sont guere propres dans la conversation.

Cela néanmoins ne nous doit pas empêcher de lui rendre justice avec joie, & de reconnoître qu'il a raison de dire tout ce qu'il dit à l'avantage de la langue Françoise.

Pour moi je ne fais point ici de comparaison entre les langues différentes; mais quand on aura bien parlé & des vivantes & des mortes, je pense qu'après tout il faudra conclure, comme je fais d'abord, que s'il nous est honnête & utile de sçavoir les langues étrangeres, il nous l'est encore bien davantage de sçavoir la nôtre. Et en effet qu'est-ce qu'un homme qui ne sçait pas sa langue naturelle qu'on lui parle à tous momens, & qui en sçait deux ou trois autres qu'on ne parle plus & qui sont mortes? N'a-t-on pas

raiſon de dire qu'il eſt étranger dans ſon pays, & que c'eſt un homme de l'autre monde ?

Qu'on loue donc tant qu'on voudra la langue Latine, & la langue Grecque ; mais auſſi qu'on imite les Grecs & les Latins : & comme ils ont préféré leurs langues à toutes les autres, & que par l'amour & l'eſtime qu'ils ont eu pour elles, ils les ont rendues ſi belles & ſi dignes de louer leurs Héros ; aimons de même & eſtimons notre langue, afin que par ce moyen nous lui conſervions tous ſes avantages en les lui augmentant, & que nous ayions des Homeres & des Virgiles ; puiſque par un bonheur plus grand que celui des Grecs & des Latins, nous avons dans la perſonne du Roi un Achille & un Auguſte.

L'Auteur des Entretiens eſt donc très-louable de faire valoir notre langue autant qu'il peut ; de publier tout ce qui ſert à la rendre illuſtre ; & de dire qu'on parle François dans toutes les Cours de l'Europe. Cela eſt vrai ; on le parle en

Allemagne, en Suede, en Dannemarck, dans tous les pays du Nord; de ſorte qu'il n'eſt pas étrange qu'on le parle auſſi en Flandres, où il eſt ſi en uſage comme il dit, *que les perſonnes de qualité en font une étude particuliere, juſqu'à négliger tout-à-fait leur langue naturelle, & à ſe faire honneur de ne l'avoir jamais appriſe; & que le peuple même, tout peuple qu'il eſt, eſt-en cela du goût des honnêtes gens.* Je m'étonne ſeulement que l'Auteur n'ait appris que depuis peu, une vérité de pluſieurs ſiecles; & qu'il n'en ſçût encore rien, lorſque le nouveau Teſtament traduit en François fut imprimé à Mons il y a deux ou trois ans; car alors notre Auteur ſoutenoit poſitivement qu'on ne parloit point François en Flandres. Mais enfin il eſt déſabuſé, & il écrit aujourd'hui que *le peuple y apprend notre langue preſque auſſi-tôt que la ſienne, comme par un inſtinct qui l'avertit malgré lui qu'il doit un jour obéir au Roi comme à ſon légitime Maître.* Voilà donc qui va le mieux du monde, hors

Page 30. de la 1. Edit. Page 59. de la dern.

Page 30. de la 1. Edit. Page 59. de la dern.

ce malgré lui, que je ne voudrois pas mettre, & qui ne ſert de rien dans cet endroit.

Mais non ſeulement l'Auteur des Entretiens loue notre langue pour ſon étendue, il la loue encore pour ſa durée ; eſpérant qu'elle ne finira qu'avec le monde ; & prenant pour les heureux préſages de ce qu'il dit, l'amour que les peuples étrangers ont pour elle ; la pureté qu'elle conſerve parmi tant de Nations différentes qui abordent dans la Capitale du Royaume ; l'état ſi ferme & ſi floriſſant de la Monarchie ; & toutes ces raiſons ſont aſſez convenables au ſujet : mais quelques perſonnes plus curieuſes que les autres ne trouvent pas fort à propos qu'il y ait mêlé que *l'étoile de notre grand Monarque* promet ce bonheur à la France. Cela, diſent-ils, eſt un peu trop Aſtrologue, & la Religion Chrétienne ne reconnoît point cette puiſſance dans les étoiles, mais ſeulement dans la Providence divine qui les conduit. Il auroit pu dire au contraire, que la ſageſſe

du Roi domine les Aſtres ; & je crois pour moi que toute l'Europe le dit après l'avoir vu vaincre dans les extrêmes chaleurs, & dans les extrêmes froidures, qui ſont ſans doute les plus puiſſantes influences des Aſtres, & les plus grands obſtacles qu'ils puiſſent faire aux hommes.

Mais il eſt temps de vous dire les obſervations particuliéres que l'Auteur a faites ſur notre langue. Elles ſont belles, curieuſes, juſtes, raiſonnables ; & il n'y a rien à dire ſinon qu'il n'a pas nommé les deux Ouvrages où il les a priſes, qui ſont *le ſeptieme Livre des Recherches de Paſquier*, & *les Avantages de la langue Françoiſe ſur la Latine de Monſieur le Laboureur*. J'ai fait des extraits de quelques endroits de ces deux Ouvrages, pour vous montrer combien notre Auteur a de commerce & d'intelligence avec les autres ; car à moins que de le voir, je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de ſe l'imaginer.

Voici le premier endroit de l'Au-

teur des Entretiens : « Le langage, *Page 62. de la 1. Edit. Page 92. & 93. de la dern.*
» dit il, ſuit d'ordinaire la diſpoſi-
» tion des Eſprits, & chaque Na-
» tion a toujours parlé ſelon ſon gé-
» nie. Le langage des Eſpagnols ſe
» ſent fort de leur gravité, & de cet
» air ſuperbe qui eſt commun à toute
» la Nation. Les Allemands ont une
» langue rude & groſſiere. Les Ita-
» liens en ont une molle & efféminée,
» née, ſelon le tempérament & les
» mœurs de leur pays. Il faut donc
» que les François qui ſont naturel-
» lement bruſques, & qui ont beau-
» coup de vivacité & de feu, aient
» un langage court & animé, qui
» n'ait rien de languiſſant.

Voyons maintenant ce que Paſ- *Page 805.*
quier écrit ſur le même ſujet.

» Nos langages, dit-il, ſuivent la
» diſpoſition de notre eſprit. L'Eſ-
» pagnol haut à la main, produit
» un vulgaire ſuperbe & plein de
» piaphe. L'Allemand éloigné du
» luxe, parle un langage fort rude;
» & lorſque les Italiens, dégénérant
» de l'ancienne force du Romain,
» firent plus de profeſſion de la dé-

» licatesse, que de la vertu, aussi
» formerent-ils peu à peu de ce
» langage mâle Romain, un langa-
» ge tout efféminé & mollasse. Ain-
» si nos Gaulois, comme ceux qui
» avoient l'esprit plus brusque, &
» plus prompt que les Romains, ont
» par conséquent le langage plus
» court. »

Conférez ces deux pieces l'une avec l'autre, & voyez s'il y a quelqu'autre différence, que celle que l'inégalité d'âge met nécessairement entre les choses & les personnes qui se ressemblent le mieux.

L'Auteur continue : « Nos An-
» cêtres, dit-il, qui étoient plus
» prompts que les Romains, accour-
» cirent presque tous les mots qu'ils
Page 63. de la 1. Edit. Page 93. de la dern. » prirent de la langue Latine; on
» fit d'*occidere* occir, qui a duré long-
» temps; les autres mots se forment
» à peu près de même. *Temps*, *nom*,
» *fin*, *an*, *mort*, *corps* . . . .
» Et pour les monosyllabes qui ne
» peuvent être abrégés, ou ils n'y
» changerent rien du tout, ou ils
» les changerent en d'autres mono-

» ſyllabes, *Si*, *non*, *plus*, *tu*, *es*,
» *eſt*, &c.

De tout cela Paſquier eſt le meilleur garant que l'Auteur pouvoit avoir ; « Nos Gaulois, dit-il, tranſ- *Page 675.*
» plantant la langue Romaine chez
» eux, ils accourcirent les paroles de
» ces mots *Corpus*, *tempus*, *aſperum*,
» & autres ſemblables, dont ils fi-
» rent, *corps*, *temps*, *âpre*. . , Notre *Page 680.*
» vulgaire eſt un langage raccourci
» du Latin aux paroles de deux, trois
» & quatre ſyllabes : mais aux mo-
» noſyllabes qui ne pouvoient rece-
» voir racourciſſement, nous en
» uſons tout de même façon que les
» Romains, ſans y rien immuer, *Si*,
» *non*, *tu*, *plus*, *es*, *eſt*, &c.

Vous voyez, Monſieur, de quelle maniere ces deux diſcours ſe rapportent l'un à l'autre, & dans le ſens & dans les paroles ; mais voyons ſi rien ne ſe démentira dans la ſuite.

C'eſt l'Auteur qui parle. « Dès que *Page 110. de la 1. Edit. Pag. 156. de la dern.*
» les Romains, dit-il, ſe furent ren-
» dus les maîtres des Gaules, la lan-
» gue Romaine commença à y avoir
» cours, ſoit que cela vînt de la

Opera data est ut imperiosa Civitas, non solùm jugum, verùm etiam linguam suam demissis gentibus imponeret. Aug. de Civit. Dei, l. 19, c. 7.

» complaisance des Vaincus, soit que » ce fût un effet de la nécessité & de » l'intérêt ; les sujets ne pouvant » avoir d'accès auprès de leurs Maî- » tres sans quelque usage de la lan- » gue Latine ; soit enfin que les Or- » donnances Romaines, qui obli- » geoient à faire tous les actes pu- » blics en Latin, fissent peu à peu » cet effet. Les Romains imposoient » le joug de leur langue aux Vain- » cus avec celui de la servitude, » comme parle saint Augustin.

Page 674.

Ecoutez maintenant Pasquier. » Les Romains, dit-il, ayant vain- » cu quelques Provinces, y établis- » soient des Prêteurs, Présidens, ou » Proconsuls, qui administroient la » Justice en Latin ; & S. Augustin » au livre 19. de la Cité de Dieu, » nous rend très-assuré ce discours, » quand il dit au chapitre 7. *Opera* » *data est ut imperiosa Civitas, non* » *solùm jugum, verùm etiam linguam* » *demissis gentibus imponeret*. Cela fut » cause que les Gaulois sujets à cet » Empire s'adonnerent, qui plus, » qui moins, à parler & entendre

» leur langue, tant pour ſe rendre
» obéiſſans, que pour entendre leur
» droit ».

Tout le monde peut juger ſi ce n'eſt pas de part & d'autre la même choſe, témoin le paſſage de S. Auguſtin; mais il faut voir juſqu'où cela ira.

« La Langue ſe purifia beaucoup, *Pag.* 119. *de la* 1. *Edit. Page* 166. *de la dern.*
» dit l'Auteur; vers le milieu du re-
» gne de Philippes de Valois, té-
» moin le Regiſtre de la Chambre
» des Comptes de Paris, où l'on
» voit une conſtruction & une pure-
» té, qui commence à ſe ſentir de
» notre âge, ou du moins de l'âge
» de nos peres.

» Notre Langue, dit Paſquier, *Page* 632.
» commença grandement à ſe polir
» de cette ancienne rudeſſe vers le
» milieu du regne de Philippes de
» Valois, ſi les Regiſtres de notre
» Chambre des Comptes ne ſont
» menteurs, eſquels vous voyez une
» pureté qui commence à s'appro-
» cher de notre âge. »

En vérité, Monſieur, cette conformité de penſées & de paroles eſt admirable; & comme vous voyez,

ils ont tous les deux lu les Registres de la Chambre des Comptes.

Page 119. de la 1. Edit. Pag. 167 de la dern.

« Ces heureux commencemens, » dit l'Auteur, eurent une suite en- » core plus heureuse sous le regne » de Charles VII. Alain Chartier, » son Secretaire, qui étoit un laid » homme & un bel esprit, ajouta de » nouvelles graces à la Langue, ce » qui le fit surnommer à son tour le » Pere de l'Eloquence Françoise, » C'est lui que Marguerite d'Ecosse » baisa un jour en passant par une » salle où il étoit endormi : vous sça- » vez l'histoire & ce que répondit la » Princesse aux Dames de sa suite, » qui trouverent étrange qu'elle eût » baisé un homme si laid. Je n'ai pas » baisé l'homme, dit-elle, j'ai baisé » seulement la bouche d'où il est » sorti tant de belles paroles ».

Elle étoit femme du Dauphin, qui fut depuis Louis XI.

C'est justement ce que dit Pasquier, & presque en mêmes termes.

Pag. 612.

Pag. 595.

« Plus nous allâmes en avant, » plus notre Langue reçut de poli- » tesse, témoins les œuvres de Maî- » tre Alain Chartier, Secretaire du » Roi Charles VII. Un jour étant

endormi

» endormi dans une ſalle, dans la-
» quelle Marguerite femme du Dau-
» phin, qui depuis fut appellé le
» Roi Louis XI, paſſant avec une
» grande ſuite de Dames & grands
» Seigneurs, elle l'alla baiſer à la
» bouche; choſe dont s'étant quel-
» ques-uns émerveillés; car pour
» dire le vrai, la nature avoit en-
» chaſſé en lui un bel eſprit & un laid
» corps & de mauvaiſe grace; cette
» Dame dit qu'elles ne devoient s'é-
» tonner de ce myſtere; d'autant
» qu'elle n'entendoit avoir baiſé
» l'homme, mais la bouche d'où
» étoient iſſus tant de mots dorés ».

La plus grande différence, comme chacun peut remarquer, & en ce que l'un a mis à la marge que la Princeſſe Marguerite étoit femme du Dauphin qui fut depuis Louis XI, & l'autre l'a mis dans la ſuite du diſcours.

Je penſe, Monſieur, qu'après cela, & même ſur cela on peut raiſonnablement juger de tout le reſte. Mais ſi vous avez la curioſité de voir juſqu'au dernier trait la plus rare & la

plus ſurprenante reſſemblance qui puiſſe être, entre un Ouvrage nouveau & ancien, je vous enverrai les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & vous les conférerez à loiſir avec votre Paſquier. Tout ce que je vous en dis ne vous empêchera pas d'être ſurpris, & encore plus quand vous lirez le diſcours des avantages de la Langue Françoiſe ſur la Latine, où l'Auteur a pris tout ce qu'il dit de notre Langue dans l'état où elle eſt préſentement, tout ce qu'il écrit de tant d'avantages qu'elle a, de ſa douceur, de ſa force, de ſa prononciation, de ſa briéveté, de ſa conſtruction ſi naturelle, de la varié té de ſes terminaiſons, de ſa pureté, de ſa clarté, de ſon abondance, de ſon étendue, & de toutes ſes autres qualités.

Mais je vous laiſſe lire cela vous-même, & ne vous rapporte que ce ſeul endroit de la page 63.

« Demandez à Monſieur de Cor- » demoy ce qu'il lui ſemble de la » phraſe Françoiſe & de la Latine; » il vous répond que la pre miere eſt » plus juſte, plus naturelle à l'eſprit,

» & plus convenable au bon sens,
» que n'est l'autre; il dira que la transf-
» position des mots qui se rencontre
» sans cesse dans le Latin, fait dans
» l'esprit un embarras qui ne se trou-
» ve point dans notre Langue. Il
» dira que notre style est bien mieux
» réglé; & que chez nous les mots se
» rangent dans la bouche de celui
» qui parle, & dans l'oreille de ce-
» lui qui écoute, selon que les choses
» pour être bien digérées, se trouvent
» rangées dans l'entendement de l'un
» & l'autre. En effet, on n'en sçau-
» roit dire autant du Latin, où tout
» le contraire se remarque, où ce
» qui doit être au commencement est
» à la fin, & où l'ordre des paroles
» confondroit l'ordre des choses, si
» on n'y prenoit garde, & si un long
» usage n'y accoutumoit notre es-
» prit. Mais on a bien affaire d'avoir
» cette peine, & qu'une Langue qui
» doit servir aux hommes pour ex-
» pliquer leurs pensées, vienne les
» embrouiller & leur donner la tor-
» ture, au lieu de les aider.

Voici comme en parle notre Au-

Pag. 57. de la 1. Edit. pag. 81. de la 2. & 86. de la dern. où l'Auteur s'est ressouvenu de citer avec éloge les avantages de la Langue Françoise.

teur. « La Langue Françoise, dit-il, » est peut-être la seule qui suive exac- » tement l'ordre naturel, & qui ex- » prime les pensées en la maniere » qu'elles naissent dans l'esprit. Je » m'explique & vous prie de m'en- » tendre : les Grecs & les Latins ont » un tour fort irrégulier; pour trou- » ver le nombre & la cadence qu'ils » cherchent avec tant de soin, ils » renversent l'ordre avec lequel nous » imaginons les choses; ils finissent » le plus souvent leurs périodes, par » où la raison veut qu'on les com- » mence. Le nominatif qui doit être » à la tête du discours, selon la re- » gle du bon sens, se trouve pres- » que toujours au milieu & à la fin... » Il faut avouer que cette transposi- » tion fait un grand embarras dans » les autres Langues; l'obscurité de » leurs Auteurs venant de là en par- » tie, on a souvent peine à en démê- » ler le sens, parce que le sens & les » paroles ne s'accordent pas ».

Ce n'est ici, Monsieur, qu'un seul trait de la ressemblance dont je vous parle; & si vous me croyez,

vous ne jugerez point par celui-ci de tous les autres; mais vous verrez tous les autres comme celui-ci; car enfin c'est une chose à voir; & pour vous le dire encore une fois, ces deux discours sont tellement semblables, que s'il se pouvoit qu'il y eût des discours jumeaux, on diroit que ces deux là le sont.

De tout cela, Monsieur, il s'ensuit bien clairement, que l'Auteur a pris l'entretien de la Langue Françoise où vous voyez qu'il l'a trouvé; mais il ne s'ensuit pas de même qu'on le doive accuser d'avoir pillé les Auteurs. C'est une différence assez surprenante que j'entendis faire ces jours passés en bonne compagnie. Car à l'égard de Pasquier, disoit-on, il y a guerre déclarée entre lui & les amis de l'Auteur; & comme il les a attaqués autrefois, l'Auteur le pille aujourd'hui. N'est-ce pas là le droit des armes?

Pour ce qui est de Monsieur le Laboureur qui a fait les Avantages de la Langue Françoise, on ne sçait pas bien comment il le traite. Mais quoi

qu'il en ſoit, il a pu prendre de celui-ci comme de l'autre ; & puiſqu'il aſſure que *tout ce que dit un bel eſprit coule de ſource;* on ne doit pas lui reprocher s'il a fait couler ſon diſcours de deux ſources ſi fort connues, & ſi bien marquées dans la Carte.

Vous voyez donc, Monſieur, que l'Original de notre Auteur n'eſt qu'une Copie de mot à mot. Il eſt vrai qu'il a fait là une bonne priſe, & qu'il n'a pas été ſi heureux en prennant ce vieux conte Eſpagnol que voici :

Page 64. de la 1. Edit. page 96. de la dern.

« Un jour, dit-il, un ſçavant Cavalier de ce pays-là, dit hautement » en bonne compagnie, qu'au Paradis terreſtre le ſerpent parloit Anglois, que la femme parloit Italien, » que l'homme parloit François, mais » que Dieu parloit Eſpagnol. Plût à » Dieu, continue-t-il, que les choſes ſe fuſſent paſſées de la ſorte : » car enfin ſi le ſerpent & Eve euſſent parlé deux langages différens, » peut-être qu'ils ne ſe ſeroient pas » entendus ; mais par malheur pour » nous, ils ne s'entendoient que trop » bien ; & c'eſt ce qui me fait un peu

» douter de la vérité de l'Hiſtoire ».

Aſſurément, Monſieur, on ne dira pas que ce ſoit là le langage d'un hypocrite ; au contraire, on dit que l'Auteur n'eſt guere moins Cavalier, que le Cavalier même dont il fait le conte. Je ne vois pourtant pas que ce conte plaiſe non plus que ce qu'il dit encore en louant l'Hiſtoire Romaine de Coëffeteau, qu'*il n'y a point de ſalut hors l'Hiſtoire Romaine, non plus que hors l'Egliſe Romaine.* On n'aime point ces ſortes de diſcours ; & à vous dire le vrai, ils ne ſont ni aſſez religieux, ni aſſez raiſonnables, pour répondre à l'opinion qu'on avoit de celui qui les a faits, ni pour ſoutenir l'autorité qu'il s'eſt lui-même attribuée de juger de tout. Mais c'eſt aſſez vous entretenir pour une fois, & je vous dirai à la premiere occaſion ce que c'eſt que les jugemens qu'il prononce.

Page 121. *de la* 1. *Edit. page* 170. *de la dern.*



TROISIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Vous verrez dans cette Lettre de quelle maniere notre Auteur juge des autres Auteurs; & je crois que vous avouerez aussi-bien que moi qu'il y a dans les jugemens qu'il prononce une briéveté d'Oracle, avec une netteté sans pareille.

BALSAC, dit-il en un mot, *il faut le lire, & ne pas trop l'imiter.*

VOITURE, *son style n'est pas toujours fort exact, ni fort châtié.*

COSTAR, *sa défense de Voiture est son chef-d'œuvre; ses autres Livres ne sont pas si fins, ni si corrects que celui-là.*

D'ABLANCOURT ET LA CHAMBRE, *tout ce qu'ils ont mis en lumiere mérite fort d'être lu.*

Voilà, Monsieur, qui est court & clair autant qu'il peut l'être : mais je connois de fort honnêtes gens qui disent

diſent que cela devoit être un peu moins clair, & un peu plus long, parce qu'il n'eſt pas toujours néceſſaire de dire ſi promptement, ni ſi ouvertement ce que l'on penſe. Comme quand il dit un peu après en parlant du Secretaire de l'Académie: *Il y a dans tout ce qu'il fait un air d'honnéte homme qui me plaît infiniment.* On n'en doute point, & le Secretaire de l'Académie plaît à bien d'autres. On ne reprochera pas à l'Auteur d'avoir trop d'eſtime pour un homme qui mérite celle de toutes les perſonnes qui le connoiſſent: mais c'eſt qu'enfin les façons de parler, dont cet Auteur ſe ſert, *cela me plaît, cela ne me plaît pas*, ne ſçauroient jamais plaire au public: & il eſt aſſez difficile de s'imaginer qu'un honnête homme qui auroit ainſi parlé à un ami particulier, prît plaiſir enſuite de le redire à toute la terre dans une impreſſion publique. Car enfin entre amis où les paroles doivent être auſſi libres que les penſées, ce n'eſt qu'une liberté honnête & permiſe; mais en public, & quand tout le

monde en eſt témoin, c'eſt une conduite qu'il ſeroit aſſez difficile d'accorder avec la modeſtie.

C'eſt ainſi qu'ils raiſonnoient ; & je leur fis cette objection :

Je penſe, Meſſieurs, que vous ne prenez pas garde que c'eſt ici un Entretien familier, où les choſes doivent être dites familierement, & que ſans cela il ne ſeroit point ce qu'il eſt. Le grand mal, me répondirent-ils en riant, que cet entretien ne fût point ſi familier, & qu'il fût un peu plus raiſonnable. Il faut avouer, pourſuivirent-ils, que vous avez-là une admirable penſée ; comme s'il étoit permis d'être moins diſcret en dialogue qu'en toute autre maniere d'écrire, ſous prétexte que l'on fait dire ſes propres penſées à deux perſonnes imaginaires qui n'ont jamais été. On ſçait bien que ces fictions ſont permiſes, qu'elles ſont même ingénieuſes, & que les plus grands hommes de l'Antiquité s'en ſont ſervi : mais leur uſage ne doit être que pour dire les choſes avec plus de facilité, plus de netteté, plus d'agrément ;

mais non pas pour les dire avec moins de diſcrétion & de retenue.

C'étoit, Monſieur, le ſentiment de ces perſonnes-là; mais vous ſçavez que chacun a le ſien : & ce n'eſt pas-là celui de notre Auteur, qui continue toujours comme il a commencé. *L'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, dit-il, *eſt un des Livres que j'aime le plus. Le Diſcours ſur les Œuvres de Sarazin eſt une très-belle choſe.* Et pourquoi cela? parce que (répond-il) *je l'ai lu pluſieurs fois, & l'ai toujours lu avec plaiſir.* Pour moi, j'aimerois autant dire : *Car tel eſt notre plaiſir*; auſſi-bien, ajoutoit un de ces Meſſieurs, ſon plaiſir lui tient lieu de raiſon; il ne cite que cela, & il ne parle pas même de l'Approbation publique qu'ont eue les livres qui lui plaiſent. Quelle façon de juger, continuoient-ils, toute abſolue & indépendante de toute raiſon! J'avois beau leur repréſenter que dans les matieres qui ne touchent point l'Etat, ni la Religion, on eſt aſſez libre de dire ce que l'on

veut. Il eſt vrai, me répliquoient-ils, que cela n'eſt pas défendu par les loix du Royaume, ſous peine d'être traité comme Hérétique ou Séditieux; mais certainement l'honnêteté & la bienſéance, qui ſont des loix naturelles, le défendent, ſous peine de paſſer pour peu diſcret & peu retenu. Et enfin quoi que l'on prétende, & que l'on objecte; on ſçait bien que les eſprits ſages & judicieux mettent toujours une très-grande différence entre penſer les choſes & les dire.

Les penſées ſont ſecretes (me diſoient ces mêmes perſonnes), elles ſont intérieures, cachées au fond de l'eſprit qui les forme, inconnues à tous les autres. Enfin, on penſe dans ſoi, on penſe pour ſoi; & alors on peut agir avec toute liberté, ſans conſidérer autre choſe que le vrai & le faux: car le ſeul devoir que l'homme eſt obligé de ſe rendre à lui-même quand il penſe, c'eſt de tâcher à ne point tomber dans l'erreur d'un faux jugement; mais lorſqu'après avoir penſé, il s'agit de par-

ler, & de faire entendre aux autres ; ce n'eſt point aſſez que les choſes que l'on veut dire ſoient conformes à la vérité, il faut encore qu'elles ſoient proportionnées aux temps, aux lieux, aux perſonnes, & à toutes les circonſtances qui forment la bienſéance, cette vertu ſi néceſſaire à ceux qui parlent, ou qui écrivent.

Ils m'en dirent encore bien davantage : mais il faut que je me hâte de vous nommer les Auteurs que le nôtre approuve à peu près de la même ſorte que les précédens.

L'Auteur *de la Préface qui a été depuis peu miſe au commencement des Œuvres de Balzac.*

L'Auteur *de la Préface de la nouvelle traduction de l'Enéide.*

L'Auteur *des Réflexions ou Maximes Morales.*

L'Auteur *du Diſcours qui a été mis à la tête de ces Réflexions.*

L'Auteur *des Converſations qui parurent l'an paſſé.*

L'Auteur *des Œuvres que nous avons attendues long-temps, & dont les Plaidoyers ſont la principale partie.*

L'Auteur *de la Préface d'un de ses Amis sur de fort beaux Panégyriques.*

L'Auteur *de l'Hiſtoire Sainte ſur le Nouveau Teſtament.*

L'Auteur *des Obſervations ſur les Poëmes d'Homere & de Virgile.*

A l'entendre ainſi proclamer tant de noms différens, il ſemble (dit-on) que l'on ſoit à la Tragédie de quelque College, & que l'on voye ſur le Théatre cet Auteur Régent qui diſtribue le prix au ſon de la trompette.

Voici encore quelques livres qu'il nomme & qu'il approuve de même. *La morale du Sage. L'Apologétique de Tertullien. Le diſcernement de l'Ame & du Corps. Le Diſcours Phyſique de la Parole. Les Actions publiques d'un celebre Prédicateur. Le Guide des Pécheurs de Grenade, par Girard. Les Paraphraſes ſur les Epîtres de ſaint Paul.*

Hé! comment, me dit un de mes amis, a-t-il pû mettre ce Livre avec les autres? Pourquoi donc, lui dis-je? n'eſt-ce pas un excellent livre,

& qui a une grande réputation ? Ce n'est point pour cela, me repliqua-t-il; mais parce qu'il a eu* le malheur de ne plaire pas à une personne, que l'Auteur cite, & qu'il appelle un des plus judicieux Critiques de notre temps. Cependant ce Critique soutient positivement, que le Livre des Paraphrases sur saint Paul ne mérite pas d'être nommé l'Ouvrage d'un homme, mais d'une petite femme; *mulierculæ*; & par conséquent il faut de nécessité, ou que ce Livre ne soit pas bon, ou que le Critique ne soit pas judicieux; l'un & l'autre est également contre notre Auteur, & c'est à lui de s'en défendre comme il pourra.

Franc. Vavas.

Page 137. de la 1. Edit. page 187. de la dern.

Ant. Godellus Episcop. Grassensis an Elogii Aurel. scriptor. idoneus. Idemq; utinam Poëta. p. 13.

Cependant, on trouve que cette petite contradiction ne lui vient point mal-à-propos dans le même temps que s'érigeant en Juge souverain de tous les Ouvrages, il s'imagine mettre les uns dans le temple de la gloire, & effacer les autres de la mémoire des hommes, selon qu'il les écrit, ou qu'il ne les écrit pas dans son Livre.

Voilà justement comme doit agir un homme qui veut se faire dire ses vérités; car après qu'il a ainsi prononcé son jugement, & qu'il a réglé & arrêté à son gré le nombre de ses bons Auteurs; alors le Public qui vient là-dessus, & qui ne voit pas tous ceux pour qui il a de l'estime, ne manque point de s'en prendre au juge prétendu, & d'en dire librement sa pensée. On demande pourquoi il n'a pas nommé tels & tels Livres? où est, dit-on, celui-ci, où est celui-là? Il n'a pas seulement parlé de ce Catéchisme si estimé, où le grand Cardinal de Richelieu a écrit les plus profonds mysteres de la Religion, avec tant de netteté & d'éloquence.

Il ne dit rien des Œuvres de M. le Garde des Sceaux du Vair, à qui la Langue Françoise est redevable de tant d'ornemens.

Il a supprimé l'Histoire de Henri le Grand, par M. de Perefixe Archevêque de Paris, où la vérité parle avec une éloquence digne de la vérité.

Il n'a pas marqué les Plaidoyers de M. le Maître, ni ces fameux Panégyriques qui ont été admirés de toute la France, & qui dureront autant que le nom du grand Chancelier, pour qui ils ont été faits. Il n'a rien dit non plus, ni des belles Traductions de M. de Giry, ni des sçavans Discours de M. de Sillon, ni de tant de beaux Ouvrages de ces Messieurs de l'Académie, ni même des Sentimens de cet illustre Compagnie sur le Cid; & comme s'il étoit jaloux & ennemi de la gloire de la France, il ne nomme que dix ou douze Auteurs, dans un siecle où elle a produit un si grand nombre d'excellens Hommes, en toute sorte de Sciences. Après cela vous pouvez juger, si l'on parle librement d'un faiseur de Catalogue, & si l'on fait difficulté de l'appeller de tous les noms qu'il mérite.

Pour moi, à vous dire vrai, j'ai toujours regardé cette entreprise de juger ainsi publiquement & absolument, comme un moyen de ne plaire à personne, ni même à ceux qu'on

loue. Et en effet, ce n'est pas, ce me semble, un grand plaisir pour un homme d'esprit, d'entendre un nouvel Auteur qui lui dit, avec je ne sçais quel air : *Ce que vous faites me plaît infiniment. Je serois d'avis qu'on lût la Préface que vous avez écrite. Cet Ouvrage est votre chef-d'œuvre, les autres ne sont pas si fins ni si corrects.* Car voilà comme loue notre Auteur ; & en vérité on se passe bien aisément de telles louanges.

Page 135. de la 1. Edit. page 187. de la dern.

* *Que pensez-vous*, dit-il, *de ces Solitaires qui ont tant écrit depuis vingt ans ?* Tout le monde sçait de qui il entend parler, & il ne sert de rien ici d'en sçavoir davantage, ni d'examiner s'il y a quelque cause particuliere, qui oblige l'Auteur de les critiquer plutôt que d'autres ; je ne m'en mets nullement en peine ; je n'examine que son Livre, & ce que je ne trouve point là, je ne le chercherai point ailleurs.

Page 135. de la 1. Edit. on a retranché dans les Edit. sui-

Voici donc comme il se répond à lui-même : *Je leur fais justice*, dit-il, *car il la faut faire à tout le monde.*

* MM. de Port-Royal.

Ce, *car il la faut faire à tout le monde,* donne une méchante idée. On diroit que l'Auteur ne leur fait juſtice que malgré lui, & que s'il étoit permis de ne la pas faire à tout le monde, il ſeroit fort aiſe de s'en diſpenſer à leur égard. Je n'examine point cela par les maximes de la Morale : mais vous m'avouerez que ſelon les regles de la Critique, l'Auteur a fait une faute de n'avoir pas caché ſa paſſion; parce que jamais une paſſion ne doit paroître dans un jugement.

vantes ces paroles : Car il la faut faire à tout le monde.

Il s'attache enſuite à critiquer la traduction de l'Imitation de J. C. & je ne veux pas dire abſolument qu'il n'a pas dû le faire ; mais puiſqu'il a tant d'autres Livres qui s'offroient à lui ſur toutes ſortes de matiere ; on ne peut pas douter qu'il n'eût mieux fait de ne toucher point à celui-ci, & de le laiſſer tout entier à la piété publique.

Que ſi l'on veut abſolument en venir à la Critique ; on doit au moins y garder une grande modération, & ne traiter qu'avec reſpect des mots qui ſont en quelque façon conſacrés

par la sainteté des choses qu'ils signifient. On ne sçauroit alors trop considérer que les différens sujets demandent des expressions différentes ; & que s'il y a selon l'Auteur des façons de parler qui sont propres à la conversation ; il peut à plus forte raison y avoir aussi des manieres de s'exprimer, particulierement destinées à la dévotion.

Je vous puis assurer, Monsieur, que je ne vous écris rien en tout cela, que je n'aie oui dire aux plus honnêtes gens. Et c'est pourquoi je ne comprends point ce que l'Auteur trouve à redire à ces expressions : *Conserver son ame dans la privation des douceurs. Rendre son ame vuide de l'affection de toutes les créatures*; & quelques autres semblables qui sont les plus simples dont on puisse se servir dans la dévotion & dans la Théologie mystique.

Page 143. 145. de la 1. Edit. page 198. de la dern.

Je demande aussi à des personnes d'esprit, & même de l'Académie, quel mal il y a dans ces autres mots que l'Auteur condamne ? *Resserrement, déchirement, brisement, obscur-*

tissement, attiedissement, enivrement? & ils me répondent que ce sont de fort bons mots, qu'ils sont fort propres, même dans les matieres physiques, & encore plus dans les choses morales, parce qu'ils expriment tout-à-fait bien les différens états du cœur humain, qui est le principal sujet de la Morale.

Que s'il y a quelques autres mots à qui il manque un peu d'usage; ce n'est pas, ce me semble, un si grand sujet de raillerie, & d'exclamation. Quoi! des personnes habiles trouvent des mots nouveaux fort raisonnables & bien pleins de sens, ils les exposent au public & les hazardent pour tâcher d'enrichir la Langue: y a-t-il là quelque chose qui mérite que l'Auteur s'écrie publiquement: *Bon Dieu quel langage! cela m'est insupportable;* & tout ce qu'une Précieuse pourroit dire?

On sçait bien que dans les Langues on doit accommoder la raison à l'usage; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse aussi essayer peu à peu d'y accommoder l'usage à la raison;

puisque sans cela les Langues ne peuvent jamais être parfaites.

Mais l'Auteur des Entretiens s'en moque ; & quelque raison qu'on lui puisse donner, il ne veut pas qu'il soit jamais permis de faire des mots nouveaux ; *comme si*, dit-il en riant, *des particuliers & des solitaires avoient une autorité que les Rois mêmes n'ont pas*. En vérité, Monsieur, je n'avois pas encore oui dire qu'il falloit une autorité plus que Royale pour former de nouveaux mots ; & je croyois même que sans nulle autorité il ne falloit qu'un peu de Grammaire. Je ne sçais point non plus pourquoi les Rois n'en pourroient pas faire, s'il leur plaisoit de s'y appliquer, ni si delà il s'ensuivroit que les particuliers n'en pussent faire non plus que les Rois : comme si l'on ne sçavoit pas que ce n'est point là l'occupation de la Majesté, ni l'exercice de l'art de régner, mais seulement l'ouvrage d'un Grammairien. C'est donc à peu près de même que si l'on disoit, qu'il est étrange qu'un Groseillier porte des Groseil-

Page 139. *de la* 1. *Edit page* 193. *de la dern.*

lès, puiſqu'un Oranger qui eſt un bien plus bel arbre n'en porte point. Voilà où ſe réduit la raillerie de l'Auteur ; & il devoit y avoir pris garde : car quoiqu'il ſoit permis de rire, il ne faut pas néanmoins que le riſible étouffe ainſi le raiſonnable.

Mais enfin, Monſieur, quoique l'Auteur puiſſe dire, il a fait lui-même de ces fautes qu'il trouve ſi épouvantables.

Par exemple, *Ariſte & Eugene ſe rencontrent durant la plus belle ſaiſon de l'année ;* on ne dit point *ſe rencontrer durant une ſaiſon*, ni en François, ni en toute Langue; parce que *durant* ſignifiant la durée, & *rencontrer* ſignifiant une action d'un moment, ou du moins le premier moment d'une action ; on voit bien que ces deux mots ne s'accordent pas enſemble. *Page 1. de la 1. & de la dern. Edit.*

On dit *ſe divertir durant une ſaiſon*, *ſe voir*, *s'entretenir*, mais point du tout *ſe rencontrer*.

Ils choiſirent pour le lieu de leur entrevue un endroit au bord de la mer ; le mot *entrevue* n'eſt bon que pour la *Page 2. de la 1. & de la dern. Edit.*

premiere rencontre ; or ici Ariste & Eugene s'étoient dejà vus & parlé ; c'étoient même en se voyant & en se parlant qu'ils choisirent ce lieu ; & par conséquent on ne doit plus l'appeller le lieu de leur *entrevue*, mais de leur *rendez-vous*, de leur *conversation* ou de leur *promenade*.

Page 443. de 1. Edit. page. 511. de la dern. *La science des Devises est courte.* Il est vrai que c'est une assez courte science ; mais ce n'est pas là le sens de l'Auteur, qui l'estime au contraire la plus belle science, & la plus étendue qui soit parmi les hommes.

Il veut dire *qu'elle instruit dans un moment ;* ainsi le mot *courte* est très-équivoque, & par conséquent contraire à la netteté du style. L'Auteur s'en sert pour exprimer une bonne qualité, & il signifie presque toujours un défaut. On dit, la prudence des hommes est courte, pour dire qu'elle est défectueuse : on dit aussi, un homme a une courte haleine, il a la vue courte ; & toutes ces expressions communes marquent des défauts.

Il y a encore de l'équivoque dans cette

cette autre expression, *la révolution journaliere du premier mobile.* L'Auteur veut que le mot *journaliere* signifie un mouvement réglé de chaque jour ; & il signifie une chose inconstante & déréglée : comme quand on dit communément, que *les armes sont journalieres*, pour marquer l'inconstance de la fortune dans les événemens des armes.

Page 13. de la 1. Edit. page 18. de la dern.

Demêler un mouvement. Si l'Auteur avoit vu ces deux mots dans le Livre qu'il critique, il diroit *qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre* : on dit *causer un mouvement*, *l'arrêter*, *l'interrompre*, *le connoître*; mais nullement *le démêler*. Et je m'étonne que l'Auteur ait pu dire *démêler un mouvement*, lui qui ne peut souffrir que l'on dise *acquérir de l'éclat.*

Page 23. de la 1. Edit. page 31. de la dern.

Il fut contraint de dire adieu à son ami & à la mer, dans un temps où il pensoit jouir de l'un & de l'autre. On ne dit point *jouir de la mer*, non plus que *jouir de la terre*; & la raison de cela, c'est que pour jouir, il faut un bien quel qu'il soit, utile, honnête, agréable. Or quand on dit simple-

Page dern. de la 1. Edit. & suiv.

ment la mer, on ne marque nul bien, nul objet de jouiſſance; & par conſéquent on ne peut point dire jouir de la mer, à moins que d'y ajouter quelqu'autre mot, comme jouir des tréſors de la mer.

Je ne vous fais point ici un long récit de pareilles fautes; & je ne vous en euſſe pas marqué une ſeule, ſi l'Auteur les avoit auſſi peu conſidérées dans les autres, que je les conſidere peu dans lui. Mais il étoit juſte de vous montrer qu'il a fait lui-même de ces fautes qui lui paroiſſent ſi énormes; & que ſa délicateſſe n'a pas laiſſé d'enfanter de ces monſtres qui lui ſont tant de frayeur.

Ce n'eſt pourtant pas là ce qu'il doit craindre, ni ce qui décréditera ſon Livre; & ſi ce Livre n'a pas dans le monde tout le ſuccès qu'il en attendoit, on ne dit point que ce ſoit à cauſe de ces ſortes de fautes qui y ſont, mais à cauſe de la ſolidité, & de la juſteſſe d'eſprit qui n'y ſont pas. On lui pardonneroit aiſément ces petits défauts qu'il a tant exagérés; & l'on ſçait bien que les meil-

leurs eſprits s'y laiſſent aller quelquefois ; car il faudroit être bien eſclave des mots & bien attaché aux paroles , pour n'en laiſſer jamais échapper, principalement quand on eſt appliqué à des choſes grandes, hautes, & qui emportent toute l'attention.

C'eſt pour cela que l'on trouve mauvais, qu'il ait critiqué, comme il a fait, la Traduction du Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt ; & d'autant plus que lui-même n'ayant traduit qu'un ſeul paſſage dans tout ſon Livre, ne l'a pas traduit comme il faut.

C'eſt un paſſage, où S. Jerôme compare le monde à la mer : *Nolite credere, nollite eſſe ſecuri, magnos hic campus montes habet .... intùs incluſum eſt periculum, intùs eſt hoſtis; tranquillitas iſta tempeſtas eſt.* L'Auteur traduit : « *Ne vous y fiez point,* » *ne ſoyez point en aſſurance, il y a* » *des montagnes cachées ſous cette ſur-* » *face ſi égale ; l'ennemi, le péril eſt* » *au dedans ; ce grand calme eſt une* » *tempête* ».

Page 25. *de la* 1. *Edit.* *Page* 34. *de la dern.*

Premierement, *ne soyez pas en assurance*, n'est pas bien : il faut ne vous imaginez point d'être en sûreté. C'est-là le propre sens des paroles Latines, *nolite esse securi* : & c'est aussi le sens de S. Jerôme, qui ne défend point d'être en sûreté, ni de s'y mettre autant qu'on le peut ; mais seulement de s'imaginer dangereusement, que l'on est en sûreté, lorsqu'en effet on n'y est pas.

En second lieu, *l'ennemi, le péril est au dedans*, est une mauvaise construction, & qui ne retient rien du poids, du nombre, & de la force du Latin. Il falloit au moins, *l'ennemi est caché, le péril est au dedans ; ce grand calme est une tempête*. Ces paroles répondent beaucoup mieux à celles de S. Jerôme, *inclusum est periculum, intus est hostis ; tranquillitas ista tempestas est*.

Après cela, Monsieur, nous n'avons qu'à regarder un peu notre Auteur, sur le sujet des longues parentheses, des grandes périodes, des exagérations, & des hyperboles ; car il parle encore de tout cela.

On dit premierement, qu'il a raiſon de condamner les longues parentheſes; mais on dit auſſi qu'il a tort en deux choſes : en ce qu'il en accuſe ces Auteurs, qu'il appelle *Solitaires*, ſans en rapporter ni preuve, ni exemple ; & encore en ce que lui-même s'y embarraſſe fort ſouvent dans tout ſon Livre.

C'eſt je ne ſçais quoi, dit-il, *de divin, qui rend un bel eſprit, (que la Providence de Dieu a deſtiné au gouvernement d'un Empire), qui le rend, dis-je, naturellement droit*. Il ne faut point d'autre preuve de cette longueur de parentheſe, que le mot, *dis-je*, par lequel l'Auteur fait bien voir qu'il a laiſſé le verbe ſi loin de ſon régime, que de peur qu'on ne s'en ſouvienne plus, il eſt obligé de le répéter.

Pag. 221. de *la* 1. *Edit.* *Pag.* 291. de *la derniere.*

Mais en voici une autre dont je ne dirai rien qu'après que vous l'aurez vue.

Que ſi les paroles ne conviennent qu'à la figure (comme d'un Cadran ſous un Soleil couvert d'un nuage :

Page 299. de *la* 1. *Edit.* *Page* 382. de *la dern.*

Mihi tollunt nubila Solem ;

c'est la devise qui fut faite pour Anne d'Autriche, l'an mil six cens quinze, lorsque Louis le Juste faisoit la guerre aux Rebelles), si les paroles, dis-je, ne conviennent, &c. Eh bien, Monsieur, vous la voyez cette parenthese; & assurément ce ne sera pas exagérer de dire qu'elle est assez longue, pour en faire trois ou quatre de bonne mesure.

Elle n'a pourtant pas plus d'étendue que celle de la page 252. *Ce qui nous charme*, dit-il, *dans ces Tableaux excellens, dans ces Statues presque vivantes, (à qui il ne manque rien que la parole, ou plutôt à qui la parole même ne manque pas, si nous en croyons nos yeux:*

Pag. 252 de la 1. Edit. Page 328. de la derniere.

MANCA IL PARLAR, DI VIVO
ALTRO NON CHIEDI,
NE MANCA QUESTO ANCOR,
S'A GLI OCCHI CREDI);

ce qui nous charme, dis-je.

Je n'ai rien à vous dire sur cellelà, & vous n'avez qu'à la voir, & à la mesurer. C'est la derniere que je vous marquerai; car je vous ennuirois de rapporter toutes les autres

qui ſont dans ſon Livre, où l'on rencontre vingt fois le mot *dis-je*, avec lequel il tâche de les oorriger autant qu'il peut.

Pour ce qui eſt des grandes périodes, l'Auteur fait à leur égard la méme choſe, qu'à l'égard des longues parentheſes; & auſſi quand la parentheſe eſt longue, la période ne peut plus être courte; il accuſe ces *Solitaires* de faire de grandes périodes; mais il n'en rapporte point d'exemple, & c'eſt ce qui étonne le monde; car on n'auroit pas cru qu'il lui auroit été impoſſible d'en tirer quelques-uns de tant de volumes qu'ils ont compoſés. Il cite ſeulement la premiere période de la Vie de Dom Barthelemy des Martyrs; & ce n'eſt pas un fort bon ſigne pour lui de ne l'avoir que citée, ſans la rapporter toute entiere.

Mais quoi qu'il en ſoit de ces Auteurs; qu'ils faſſent, ou ne faſſent pas de longues périodes, il eſt certain au moins que le nôtre en fait dans ſes Entretiens: & c'eſt ce qui eſt aſſez rare, que des périodes dans

des Entretiens. Car qu'est-ce qui oblige à cela? rien ne gêne; on est libre; on s'interrompt quand on veut; & pourquoi donc faire de longues périodes? Il en a fait néanmoins, & ce qui est plaisant, il en a fait dans l'endroit même où il se raille de ceux à qui il reproche d'en faire.

Voyez, Monsieur, quelle longueur. *Ils aiment*, dit-il, *les discours vastes; les longues parentheses leur plaisent beaucoup; les grandes périodes, & sur-tout celles qui par leur longueur excessive suffoquent ceux qui les lisent, comme parle un Auteur Grec, sont tout-à-fait à leur goût.*

Page 135. *de la* 1. *Edit.* *Page* 188. *de la dern.*

Certes, s'il y eut jamais un discours suffoquant, c'est celui-ci, où l'on diroit que l'Auteur veut parler Latin en François, car il y met le verbe à la fin.

Quel embarras pour rien! Il n'avoit qu'à dire: *Les grandes périodes sont tout-à fait à leur goût, & sur-tout celles qui par leur longueur excessive suffoquent ceux qui les lisent, comme parle un Auteur Grec.*

J'ai vu bien rire de cette citation; car à quel propos cet Auteur Grec, & pourquoi le faire venir de ſi loin? y a-t-il là quelque choſe qu'un François ne puiſſe dire? *les longues périodes ſuffoquent ceux qui les liſent?* n'eſt-ce pas une façon de parler que tout le monde ſçait? Il me ſemble que j'entends de ces gens, qui pour faire voir qu'ils liſent de grands Livres, ne manquent point, en parlant des choſes les plus communes, d'ajouter toujours: Comme diſoient autrefois Platon & Ariſtote; mais comme diſoient auſſi leurs Valets & leurs Servantes; car tout le monde dit cela.

Nous voici, Monſieur, aux exagérations & aux hyperboles, que l'Auteur traite comme les parentheſes & les périodes; il les condamne, & il en fait. Tout ce qu'il dit des qualités de la Deviſe, n'eſt qu'une longue & hyperbolique exagération; témoin cet endroit où il s'écrie: *Bon Dieu! que de beautés, que de choſes! j'y trouve l'Hiſtoire naturelle, avec l'Hiſtoire héroïque, les beaux* *Pag. 440. de la 1. Edit. Pag. 511. de la dern.*

Arts & les belles Langues, la Poësie, la Politique & la Morale.

Cela veut dire, Monsieur (en le réduisant à sa juste valeur), quelques endroits de toutes ces sciences; ceux qui sont les plus communs, & que tout le monde sçait, sans être ni Historien, ni Philosophe, ni Orateur, ni Politique, ni fort sçavant dans les Langues.

Voilà, Monsieur, le sujet des exagérations & des hyperboles de notre Auteur.

Mais peut-être aussi qu'il les a faites sans y penser: car on diroit qu'il ne les connoît point, & qu'il ne sçait pas qu'une hyperbole est une expression plus grande que le sujet qu'elle exprime. S'il le sçavoit, je doute qu'il eût appellé hyperboles des expressions détachées de toutes sortes de sujets, comme celles de la page 136. & 137. *Une audace qui n'eut jamais de pareille. La plus grande & la plus punissable de toutes les hardiesses. La plus étrange témérité & la plus grossiere ignorance qui fut jamais. La plus sanglante de toutes les invectives,*

Pag. 136. & 137. *de la* 1. *Edit. Pag.* 189. & 190. *de la dern.*

& la plus ſignalée de toutes les fourberies. Un égarement prodigieux. Une extrême foibleſſe d'eſprit. Un effroyable excès de malice & de folie.

Vous êtes, je crois, bien ſurpris de voir que l'Auteur trouve à redire à ces expreſſions; car enfin elles ſont belles, pures, & Françoiſes, s'il y en eût jamais. Que ſi avec cela il prétend qu'elles ſont hyperboliques, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont plus grandes que le ſujet auquel on les a appliquées; c'eſt à lui ſans doute à rapporter ce ſujet; & après cela il ne faudra qu'un moment pour voir ſi elles ſont démeſurées.

Mais de prétendre que l'on jugera de la proportion d'une choſe que l'on connoît avec une autre que l'on ne connoît pas; s'imaginer que des gens raiſonnables croiront qu'il y a de l'hyperbole dans une expreſſion, ſans rien ſçavoir du ſujet qu'elle exprime; c'eſt, dit-on, une plaiſante imagination, & ſur laquelle il y auroit bien des choſes à dire ſans hyperbole.

Je n'examine point après cela le

Dictionnaire que l'Auteur fait de tous les mots qui ont cours depuis trente ou quarante ans. Car en un mot, tous ces mots qui occupent près de trente pages, ne sont, comme on dit, qu'une nouvelle méthode pour faire des Livres en peu de temps & à peu de frais.

Je n'ai donc plus rien à vous dire sur le long Discours de l'Auteur, sinon qu'il le couronne par l'Éloge du Roi; & j'avoue qu'il ne pouvoit mieux finir. Il n'a point de Critique à craindre, en louant comme il fait un si grand Monarque; & toute l'Europe qui l'admire, sçait bien qu'avec toutes les Royales qualités qu'il possede, il a encore celle de parler parfaitement sa Langue; & mieux que personne de son Royaume; ce qui est l'éloge des Scipions & des Césars.

Que l'Auteur dise donc, & sans craindre d'en trop dire, que si *le Roi vouloit écrire son Histoire, les Commentaires de Louis vaudroient bien ceux de César.*

Page 154. de la 1. Edit. Page 211. de la dern.

Qu'il dise, que comme *c'est de lui*

que les Rois doivent apprendre à régner, c'eſt auſſi de lui que les peuples doivent apprendre à parler. Pag. 153. de la 1. Edit. Page 210. de la dern.

Tout applaudit à l'Auteur quand il parle de la ſorte ; & j'y ajoute ſeulement, (car l'Eloge du Roi eſt un Ouvrage où l'on ajoutera toujours), j'y ajoute que les peuples, apprenant de lui à parler, doivent encore apprendre à vivre. Car enfin tant d'héroïques travaux qu'il a ſoutenus, tant de glorieux deſſeins qu'il a fait réuſſir, tant d'autres qu'il conduit chaque jour à la gloire, ce grand poids du gouvernement qu'il porte ſeul & ſans Miniſtre, ces vaſtes fonctions de la Royauté, qu'il remplit avec une application ſi continuelle & ſi heureuſe ; ne ſont-ce pas les exemples du monde les plus illuſtres, par leſquels il enſeigne à ſes Sujets à s'appliquer chacun à ſon devoir, & à l'Auteur même à ne ſe pas diſpenſer du ſien, pour ſe diſſiper dans des bagatelles ſi peu conformes à ſa profeſſion, & ſi peu dignes d'être placées dans un même diſcours avec les louanges d'un grand Roi.

Je m'arrête, Monſieur, à la vue de cette grandeur étonnante ; elle me paroît comme une mer, dont la prodigieuſe étendue que je vois n'eſt rien en comparaiſon de celle que je ne ſçaurois voir. Je regarde de tous côtés, & ne découvrant point de bornes, je me trouve obligé de finir tout d'un coup, de peur de ne finir jamais. Je ſuis, &c.





QUATRIEME LETTRE.

MONSIEUR,

On trouve de fort bonnes choses dans le troisieme Entretien de notre Auteur. Il le nomme *le Secret ;* & c'est comme un petit Recueil historique de tout ce qu'il y a de plus curieux sur cette matiere. On y voit des devises, des mots politiques, des exemples de toutes sortes ; le Sphinx Dieu de l'Enigme gravé sur le cachet d'Auguste : le mot de Louis XI, Roi de France, *qui nescit dissimulare, nescit regnare* : le mot de Metellus, de Pierre Roi d'Arragon, & du Pape Martin IV, *Si ma chemise sçavoit mon dessein, je la brûlerois ;* l'exemple des Juges de l'Aréopage, l'exemple des Sénateurs Romains, l'exemple de Scipion, d'Annibal, de Tibere, de Pompée qui se brûla le doigt pour ne pas découvrir les secrets de la République : l'exemple d'une femme

d'Athenes qui se coupa la langue pour ne point dire ce qu'elle vouloit cacher : l'exemple de la République de Venise dans la Ligue faite contre Charles VIII, Roi de France : l'Histoire du Rétablissement des Rois de Portugal en la personne du Duc de Bragance : l'Histoire du jeune Papyrius, qui trompa adroitement la curiosité de sa mere pour lui cacher la résolution du Sénat.

On voit d'autre côté les exemples & les Histoires contraires : l'Epitaphe d'une femme Espagnole qui parloit toujours, & qui mourut n'ayant plus rien à dire : la plaisanterie d'un Valet dans Terence, qui dit qu'il est percé de toutes parts, & qu'il ne peut rien retenir : Pasquin avec un bâillon sur lequel est écrit : Je creve, *io crepo*. Outre cela il y a des comparaisons & des Pensées de Plutarque, de Valere-Maxime, de Tacite, d'Aristote, de Socrate, & de plusieurs autres différens Auteurs que l'on trouve pourtant quand on veut dans un même Livre.

Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo. Terent. Eunuch.

Ainsi, Monsieur, toutes les par-

ties de cet Ouvrage ſont excellentes, & des meilleurs Maîtres de l'Antiquité : de ſorte qu'on ne ſçait pas comment il ſe peut faire que l'Ouvrage entier ne ſoit pas achevé. Cependant de quelque maniere que cela ſe faſſe, les perſonnes d'eſprit y trouvent bien des défauts, & même dès la huitieme ligne ; car il ſemble que l'Auteur ſoit deſtiné à commencer toujours par quelque faute.

Vous voyez bien, mon cher Ariſte, lui dit Eugene après lui avoir communiqué une affaire fort importante, que je ne m'ouvrirois pas à vous comme je fais, ſi je n'étois pas perſuadé qu'on ne riſque rien en vous confiant un ſecret.

Pag. 155. *de la* 1. *Edit. page* 212. *de la dern.*

Il falloit donc néceſſairement après cela, que l'Auteur des Entretiens fît de ſon Ariſte un homme retenu, ſecret & fidele, juſqu'à pouvoir être *un martyr de la fidélité*, comme il dit en quelque endroit. Cependant il n'eſt rien de tout cela : ce ne ſont point là les qualités que l'Auteur lui donne dans cet Entretien. Au contraire il en fait un homme qui eſt peu

ſcrupuleux en matiere de ſecret, & qui a bien de la peine à comprendre qu'on ſoit obligé de le garder à qui ne nous le garde pas. *Comment*, dit-il, *ſi de votre confident il eſt devenu votre ennemi, lui devez-vous une fidélité ſi exacte?* Et dans un autre endroit où Eugene ſoutient qu'*il ne faut jamais dire à perſonne ce qui a été dit en confidence: Hé quoi!* interrompt-il avec étonnement, *ne peut-on pas dire à un ami intime tout ce qu'on ſçait?*

Vous voyez, Monſieur, combien Ariſte a de méchantes opinions ſur l'obligation de garder le ſecret; de ſorte qu'Eugene eſt contraint de lui dire fortement: *Que nous ne ſommes pas maîtres des ſecrets d'autrui: Que ce ſont des dépôts dont nous ne pouvons diſpoſer: Que ſi les Juriſconſultes condamnent de larcin un homme qui emploie un dépôt d'argent contre la volonté de la perſonne qui le lui a mis entre les mains; on doit condamner d'infidélité celui qui découvre le ſecret d'un autre, ſans ſa permiſſion, quoique les gens à qui il le découvre ſoient fideles.* Ariſte

est donc bien peu discret, puisqu'il a besoin qu'on lui dise tant de choses, pour lui apprendre à le devenir ; & Eugene est bien imprudent de lui avoir communiqué une affaire importante, croyant qu'il ne risquoit rien, lorsqu'il risquoit tout ; car il connoît bien maintenant que son secret est en danger d'aller d'ami en ami, & de faire bien du chemin en peu de temps. On ne peut point dissimuler après cela, que les fautes de ces deux personnages ne fassent bien du tort à l'Auteur ; car il semble qu'il ne connoisse pas ce que c'est qu'être honnête homme; puisqu'ayant formé son Ariste & son Eugene selon toute l'idée qu'il a de l'honnêteté, il n'en a fait que deux étourdis qui se contredisent perpétuellement : & il est certain que cette contradiction est une des grandes fautes qu'on pouvoit faire dans un discours où il n'est parlé que de retenue & de prudence.

Dira-t-on pour le justifier, qu'Ariste est plus sage, quand il lui plaît : & qu'au commencement de cet Entretien il fait paroître les plus beaux

sentimens du monde, touchant l'obligation inviolable de garder le secret?

Page 156. de la 1. Edit. Page 214. de la dern. *Je sçais bien*, dit-il, *que c'est une action infame que de violer le secret d'un ami*; & continuant sur ce principe, il dit tout ce qui peut se dire, jusqu'à condamner comme une *espece de sacrilege* le manquement de foi dans le dépôt d'un secret. Mais enfin ces beaux sentimens d'Ariste sont tellement contraires à ceux qu'il avoit tout à l'heure, qu'on ne peut pas s'imaginer qu'ils viennent d'un même esprit : & il semble que l'Auteur, qui les lui fait dire, ne les a ni conçus, ni produits; mais qu'il les a pris seulement comme il les a trouvés, sans se mettre en peine d'autre chose que du style.

On remarque bien ces grands sentimens, & d'autant plus qu'on les voit avec d'autres qui ne le sont pas. Mais à quoi cela sert-il, dit-on, si ce n'est à montrer davantage la contradiction, & le peu de force de l'Auteur, qui ne peut pas soutenir un même caractere pendant un dis-

cours d'environ quinze feuillets ?

On le trouve bien hardi après cela d'attaquer lui ſeul la moitié du monde, en déclamant, comme il fait contre toutes les femmes.

Il ſemble, dit-il, *qu'elles aient toutes bu des eaux de ce Lac d'Ethiopie, dont Diodore de Sicile fait mention, qui troublent tellement l'eſprit de ceux qui en boivent, qu'ils ne peuvent rien cacher de ce qu'ils ſçavent ; car elles n'ont pas la force de ſe taire, & le ſilence leur eſt un fardeau inſupportable, pour uſer des termes du Poëte Grec. Dès qu'on leur a dit un mot à l'oreille, elles ont une furieuſe démangeaiſon de cauſer ; elles étouffent, elle crevent ſi elles ne parlent. Mais elles n'ont garde d'étouffer, ni de crever ; il n'y en a pas une qui ne ſe ſoulage bientôt : les plus retenues ne celent rien à leurs confidentes, & chaque femme a la ſienne.*

Page 159. *de la* 1. *Edit. Page* 217. *de la dern.*

Certes l'Auteur en dit beaucoup, & encore de la maniere comme il le dit on croiroit qu'il en penſe davantage. Mais enfin, s'il lui ſemble que toutes les femmes ont bu de ces eaux qui font parler ; il ſemble auſſi

à bien des gens qu'Arifte leur a fait raifon, puifqu'il veut, comme l'on vient de voir, *qu'il foit permis de tout dire à un ami.*

Mais on ne doit pas s'arrêter plus long-temps à ces fortes de difcours généraux, qui ne font jamais ni entiérement faux, ni entiérement vrais. Il fuffit pour y répondre, de dire qu'ils font toujours très-injuftes, ne convenant point à la plupart des perfonnes que l'on y comprend, & principalement quand ils font abfolus & fans exception, comme celui de l'Auteur contre les femmes; car il n'en excepte perfonne, *pas les plus retenues, pas une* enfin, & il leur reproche à toutes d'avoir du *babil,*

Croyez-vous, Monfieur, que ce mot foit d'un bel ufage, pour parler le langage de l'Auteur? Cela me fait reffouvenir d'un Auteur grave, qui écrit dans un grand Livre, que les hommes ont bâti la *Tour de Babel*, & les femmes *la Tour de Babil.*

Notre Auteur enfuite rapporte, qu'une femme d'Athenes fe coupa

la langue avec les dents, & la cracha au viſage d'un Tyran qui vouloit ſçavoir d'elle ce qu'elle ne vouloit pas dire; de ſorte qu'elle eut le courage d'ajouter encore cette douleur volontaire aux gênes & aux tortures qu'elle ſouffroit avec une fermeté incroyable.

Il parle auſſi de la ſtatue que les Athéniens lui dreſſerent, pour être un témoignage public & perpétuel de ſa fidélité & de ſa conſtance; & après avoir raconté cette Hiſtoire ſi admirable, voici le plaiſant Commentaire qu'il y fait.

Cette femme, dit-il, *avoit raiſon de craindre que ſa langue ne lui jouât un mauvais tour; & elle fit ſagement de s'en défaire.* Pag. 219. de la dern. Edit.

On voit bien que l'Auteur veut railler; mais, Monſieur, qu'il entend mal la raillerie! La belle réflexion qu'il fait ſur la générosité toute héroïque de cette femme ſi digne des honneurs publics que les plus ſages des hommes lui rendirent! Le beau ſentiment, encore un coup, de dire ſur cela *qu'elle avoit raiſon de craindre*

que sa langue ne lui jouât un mauvais tour!

Sérieusement, Monsieur, les personnes raisonnables disent que ce n'étoit point là un endroit à rire : & qu'on ne sçauroit faire un plus mauvais usage de la raison, que de rire ainsi des choses que l'on doit admirer. Mais on trouve plaisant le conseil qu'il donne aux autres femmes.

Page 161. de la 1. Edit. Pag. 219. de la derniere.

« Toutes les autres, dit il, ne feroient pas mal de se couper la langue, pour être secretes ; encore ne sçais-je si après cela il ne faudroit point s'en défier ; car je ne voudrois pas jurer qu'elles ne parlassent sans langue. Je suis sûr au moins, que si les paroles leur manquoient, elles auroient recours aux signes, pour faire entendre à tout le monde ce qu'elles ne pourroient pas dire ».

Il semble que l'Auteur soit piqué au jeu, & qu'il y ait ici plus que de la raillerie. Car après tout, de la maniere qu'il s'explique, on diroit qu'il voudroit que les femmes ne pussent ni parler, ni faire des gestes : qu'elles n'eussent ni langue, ni mains.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, vous voyez ce que l'on dit de cet endroit ; & vous pouvez juger par-là de pluſieurs autres qui lui reſſemblent.

En voici un qui ne lui reſſemble pas, mais que l'on trouve également défectueux par un vice tout contraire; car dans le précédent l'Auteur raille à outrance ; & dans celui-ci il eſt ſérieux juſqu'à l'excès.

Pour moi, dit-il, *je regarde les perſonnes ſecretes, comme de grandes rivieres dont on ne voit point le fond, & qui ne ſont point de bruit ; ou comme ces grandes forêts dont le ſilence remplit l'ame de je ne ſçais quelle horreur religieuſe. J'ai pour elles la même admiration qu'on a pour les Oracles, qui ne ſe laiſſent jamais découvrir qu'après l'événement des choſes ;* * *ou pour la Providence de Dieu, dont la conduite eſt impénétrable à l'eſprit humain.*

Pag. 162. de la 1. Edit. Pag. 221. de la dern.

* Cette derniere phraſe a eté ſupprimée dans les Editions qui ont ſuivi la premiere & ſeconde Edition.

Ce qu'on voit d'abord dans cette Période, ce ſont quatre comparaiſons, par leſquelles un même homme en même temps reſſemble aux Ri-

vieres, aux Forêts, aux Oracles, & à la Providence. Il y a là trop de figures & trop d'embarras.

La premiere comparaiſon, qui eſt celle des Rivieres, ſeroit aſſez bonne, ſi elle étoit ſeule; mais elle ſe gâte, étant avec les autres.

On dit que la ſeconde, qui eſt cette *religieuſe horreur*, qu'on a pour le *ſilence des bois*, eſt un peu trop poétique; mais qu'elle eût été admirable au temps que les chênes ſervoient de retraite aux Dieux, & qu'ils étoient pour cela les objets de la Religion des hommes.

La troiſieme, qui eſt celle des Oracles, eſt incompatible avec la quatrieme, qui eſt la Providence: car comme les Oracles, dont parle l'Auteur, & qu'il diſtingue de la Providence, étoient des Démons qui parloient dans des ſtatues, & qu'au contraire la Providence divine eſt Dieu même: il s'enſuit delà, que quand l'Auteur dit en même temps, qu'un homme ſecret reſſemble aux Oracles & à la Providence; c'eſt comme s'il diſoit, que cet homme

eſt Dieu & Diable tout enſemble; & cela fait un aſſez plaiſant proverbe.

Cependant l'Auteur eſt ici le plus ſérieux & le plus froid du monde.

J'ai, dit-il, *pour ces perſonnes la même admiration que pour la Providence.* Il ne rit pas, comme vous voyez, il admire; & l'on ne peut pas nier que ſon admiration, telle qu'il la repréſente, ne le rende coupable de l'une de ces deux erreurs; ou d'admirer trop la prudence humaine, ou de ne pas admirer aſſez la Providence divine.

Il étoit néanmoins bien aiſé d'éviter ces extrêmités qui ſont ſi éloignées l'une de l'autre, & qui ont entre elles un ſi grand milieu. Mais c'eſt là le génie de l'Auteur, de ne pouvoir trouver ni de tempérament, ni de proportion. La plupart des choſes qu'il dit ſont démeſurées; & pour peu que vous liſiez ſon Livre, vous y trouverez cent endroits qui ſont encore plus que celui-ci hors de toute meſure & de toute proportion.

En voici un d'une autre nature

Pag. 178. de la 1. Edit. Page 240. de la dern.

que l'on m'a fait encore remarquer. *Il faut*, dit l'Auteur, *qu'un ſecret non ſeulement meure en nous, mais qu'il y pourriſſe, ſelon le mot d'Euripide, qui pour ſe ſauver d'un reproche qu'on lui faiſoit que ſa bouche ſentoit mauvais, dit un jour qu'il ne falloit pas s'en étonner, parce que pluſieurs ſecrets y avoient pourri.*

L'Auteur a voulu dire un bon mot; mais le mot (ce me ſemble) n'eſt ni bon, ni beau, ni honnête, & n'a pas même de ſens. Car, ou par la pourriture du ſecret il entend une mauvaiſe ſenteur, comme dans Euripide; & alors ſa penſée eſt très-vilaine & très-fauſſe : ou il entend quelqu'autre choſe ; & en ce cas on pourroit aſſurer qu'il ne ſçait lui-même ce qu'il entend. Ce n'eſt pas qu'Euripide n'eût raiſon avec ſes ſecrets pourris ; car il s'excuſoit par-là d'un défaut, & on s'excuſe comme on peut. Mais l'Auteur des Entretiens ne devoit pas, dit-on, faire de cette petite pointe, une grande & générale maxime qui ne ſignifie rien, & à qui l'on ne ſçait quel nom donner.

Je me trouve encore arrêté par ces deux mots, *Horace est en cela de l'avis de Salomon*. Je ne sçais, mais il me semble qu'il y a là quelque chose de brusque qui n'y devoit pas être : non pas qu'on ne puisse citer les Auteurs profanes avec les sacrés & canoniques ; on le doit même en quelque rencontre, afin de rendre ce que l'on dit plus capable d'être persuadé à toutes sortes de personnes : mais alors il est de la justice & de la bienséance de marquer quelque différence entre eux, & de ne pas dire brusquement, *Horace est de l'avis de Salomon* ; car il me semble que c'est vouloir égaler l'Hyssope aux plus hauts Cedres du Liban.

Page 189. de la 1. Edit. Pag. 152. de la derniere.

On n'auroit pas cru trouver tant de choses à reprendre dans un discours, dont l'Auteur n'a fait que rassembler les différentes parties, qu'il a empruntées des plus sçavans hommes : de sorte que c'est une chose assez surprenante, qu'il ait si mal fait le peu qu'il avoit à faire. Cependant voici encore un sujet de répréhension.

Pag. 189. de la 1. Edit. Pag. 253. de la dern.

L'usage du vin, dit-il, *étoit pour cela défendu anciennement aux Rois, & aux Magistrats. Si cette loi étoit encore en vigueur, il y a peu d'Allemands qui ne renonçassent de bon cœur à la Royauté & à la Magistrature.* A quel propos cela? pourquoi attaquer si hors de sujet toute une Nation qui ne lui fait rien, & dont il ne s'agit en aucune façon? On dit assez librement que cela ne peut venir que d'un mauvais tour d'esprit, ou d'un grand fond de froide raillerie, ou d'une extrême envie de parler; & tout cela dans un discours du secret, & de la discrétion, ni même dans un autre, ne fait pas un grand ornement; non plus que cette question par laquelle il demande, *si un Allemand peut être bel Esprit?* Je vous assure, Monsieur, que cela a déplu à des personnes bien sages, qui m'ont dit, que si l'Auteur des Entretiens étoit plus judicieux, il traiteroit mieux des gens qui ont une inclination particuliere pour les Lettres, qui les allient avec les armes, qui ont trouvé des choses admirables

dans les Arts & dans les Sciences, l'Artillerie, l'Imprimerie, le Compas de proportion; qui d'ailleurs ſont la plupart nos amis, nos alliés, nos voiſins, & qui peuvent devenir François comme nous.

Il eſt vrai, Monſieur, que l'Auteur devoit au moins avoir prévenu cette derniere conſidération; car elle eſt ſi facile à comprendre, que je n'ai pas beſoin de vous l'expliquer; & cela ne doit point m'empêcher de


finir ici. Je ſuis, &c.



CINQUIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Il s'agit aujourd'hui du *bel Esprit*, qui est le quatrieme Entretien de notre Auteur. La premiere chose que j'y ai vu reprendre, c'est la complaisance que l'Auteur s'y rend à lui-même. On dit qu'il y a plaisir de le voir prendre un soin merveilleux à nommer toutes les qualités du bel Esprit : la vivacité, le bon sens, la force, la délicatesse, la solidité, le brillant ; & après les avoir ainsi toutes nommées, se les appliquer à lui-même, avec ces paroles si flatteuses, que l'un de ses personnages dit à l'autre : *Il ne se peut rien voir de plus beau que l'idée que vous avez de bel Esprit. J'ai pensé dire, qu'il ne se peut rien voir de plus beau que votre portrait ; car on diroit que vous vous êtes peint vous-même dans le Tableau que*

Pag. 204. de la 1. Edit. page 271. de la dern.

que vous venez de faire, tant il vous reſſemble.

Pour moi, Monſieur, je ne pus m'empêcher de dire à la perſonne qui faiſoit ce raiſonnement, qu'il ne me paroiſſoit pas juſte, & que je ne penſois pas que la conſéquence fût bonne, d'accuſer par exemple un Poëte d'avarice ou de lâcheté, parce qu'il fait parler ſur ſon Théatre un avare ou un lâche. Il y a une grande différence, me répondit-il, entre votre exemple, & le ſujet auquel vous l'appliquez. On ſçait bien qu'un Poëte ne parle pas toujours ſelon ſes propres ſentimens, & que ſouvent au contraire il eſt obligé de les quitter, pour entrer autant qu'il peut dans les ſentimens des perſonnes qu'il repréſente. Mais ici l'Auteur ne repréſente perſonne que lui-même; il eſt tout enſemble Ariſte & Eugene; c'eſt pour cela qu'il les dépeint comme deux hommes fort honnêtes & fort raiſonnables; & à qui par conſéquent il ne fait rien dire qu'il n'approuve lui-même, comme étant conforme à la raiſon & à l'honnêteté.

On ſe tromperoit donc à plaiſir, continua-t-il, ſi l'on ne vouloit pas appliquer à la perſonne de l'Auteur ce que ces deux perſonnages diſent l'un de l'autre; car aſſurément c'eſt lui qui flatte dans Eugene, c'eſt lui qui eſt flatté dans Ariſte; & je ne vois rien de plus ſenſible dans ſon Livre.

Voilà, Monſieur, de quelle ſorte on répondit à mon objection; c'eſt à vous maintenant d'en juger: mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en effet Ariſte & Eugene ſont un peu flatteurs; & vous ne devez pas vous étonner après cela s'ils diſent plus de mots que de choſes.

C'eſt un défaut, qui ſe reprend dans tout cet Entretien. Il y a, dit-on, trop de paroles, & trop peu de ſens. On ne ſçait quelquefois en quoi il met la véritable beauté d'eſprit, & il ſemble qu'en pluſieurs endroits il ne la diſtingue point d'un certain agrément, qui eſt tout extérieur, & qui couvre ſouvent de grands défauts, & d'extrêmes foibleſſes.

Il parle long-temps de ce qui fait la différence des Esprits; mais sur cela il est bien plus aisé de dire ce que ce n'est pas, que de dire ce que c'est. Car cette différence des Esprits dépend de l'union de l'ame avec le corps ; & cette union est un mystere pour nous, où nous ne pouvons rien comprendre, sinon qu'il est incompréhensible.

Quand d'un côté nous voyons que notre corps est une matiere, & que d'autre côté nous connoissons que notre ame, qui pense, n'en peut pas être une; alors, comprenant ainsi la distinction de ces deux êtres si différens, nous ne pouvons plus connoître leur union. Mais après tout, cette ignorance est heureuse, puisqu'elle nous découvre deux vérités bien plus grandes que celle qu'elle nous cache. Car elle nous fait connoître que notre ame est immatérielle ; & que c'est Dieu qui l'unit à notre corps ; étant certain que cette inconcevable union entre deux choses si disproportionnées ne peut être faite que par celui qui trouve assez de

proportion entre l'être & le néant, pour avoir tiré l'un de l'autre.

Mais voyons ce qu'en dit notre Auteur, qui rapporte sur cela plusieurs opinions, & entre autres une pensée du Docteur Abaillard, qu'il appelle *le Docteur amoureux*. *Sa chere Heloïse*, dit-il, *lui fit un jour la question*. Cette Héloïse, comme vous sçavez, étoit aimée du Docteur Abaillard, & le secret de leurs amours ayant été découvert par une grossesse qui parut malgré eux, ce fut un scandale public qui dura long-temps. Or il me semble qu'après cela on peut dire, sans faire trop le scrupuleux, que l'Auteur des Entretiens ne marque pas assez un amour illégitime, en ne lui donnant qu'un nom de tendresse, comme quand il dit, *le Docteur Abaillard, & sa chere Heloïse*; cela est un peu trop cavalier pour un homme qui ne le doit pas être. J'aurois mieux aimé ne parler que de lui, sans rien dire d'elle; il n'y auroit point eu de mal de séparer ce que Dieu n'avoit point uni; & aussi-bien ne sert-il de

Page 210. de la 1. Edit. Page 277. de la dern.

rien de nommer ici *Heloïse*, pour sçavoir le sentiment d'*Abaillard*.

Le voici tel que l'Auteur le rapporte : *Il répondit, que tous les hommes avoient un miroir dans la tête ; & sa réponse étoit fondée sur les paroles de saint Paul, qui portent, que nous voyons par un miroir en cette vie. Mais il ajoute, que les esprits grossiers avoient un miroir tout terni ; & que les esprits subtils en avoient un fort éclatant & fort net, qui leur représentoit distinctement les objets. Il vouloit dire*, ajoute-t-il, *que la bile mêlée avec le sang, formoit dans le cerveau une espece de glace polie & luisante, à laquelle la mélancolie servoit comme de fond.* Page 277. de la dern. Edit.

Cette pensée a bien fait rire notre ami le Philosophe. En vérité, me disoit-il, voilà qui est beau ; voilà une belle glace de miroir, & qui représente bien naturellement un homme qui ne sçait ce qu'il dit ! Qu'est-ce que tout cela ? & quel Anatomiste a jamais trouvé dans le cerveau ce miroir dont l'Auteur parle ?

Encore pour celui dont parle le Docteur Abaillard, qui ne dit point ce que c'est; on peut croire qu'il n'a entendu qu'un miroir métaphorique, & qu'il n'a voulu faire qu'une comparaison bonne ou mauvaise. Mais pour l'Auteur, qui en quittant la métaphore, veut expliquer la composition physique de ce merveilleux miroir, & qui dit sérieusement que la bile, le sang & la mélancolie se mêlant ensemble, forment une glace polie & luisante; il faut avouer que c'est un galimatias aussi pompeux que jamais on en ait vu paroître.

Il faut avoir l'imagination bien forte pour se figurer ainsi, qu'il y a dans la tête une glace luisante, où l'ame voit tout ce qu'elle sent. Car qui ne sçait que le sentiment est excité en nous, non point par des images & des peintures, puisque les odeurs, les goûts, les sons que nous sentons, n'ont point de couleur, & ne peuvent être peints; mais par l'ébranlement des nerfs qui servent aux différens organes des sens? Je m'étonne, disoit-il, que l'Auteur

qui ſe flatte tant, & qui ſe chatouille lui-même, n'ait point obſervé que pour peu que le corps ſoit touché, il ſe fait auſſi-tôt un ſentiment dans l'ame; car c'eſt une expérience continuelle, & de laquelle on ne peut pas douter.

Il eſt vrai qu'on ne ſçait comment cela ſe fait; mais l'on ſçait au moins que cela ſe fait; & l'on ſçait même pourquoi on ne peut pas en ſçavoir davantage, puiſque c'eſt à cauſe de la différence qui eſt entre l'ame & le corps: car cette différence eſt ſi grande & ſi extrême, qu'on ne peut concevoir comment cette ame qui penſe peut avoir un ſi juſte rapport avec ce corps qui eſt incapable de penſer. Ainſi cette ignorance même eſt très-raiſonnable & très-convenable à la nature de l'eſprit humain. Mais de dire au contraire qu'il y a dans le cerveau une glace luiſante, compoſée de bile, de ſang & de mélancolie, dans laquelle on voit les choſes inviſibles, c'eſt raiſonner contre toutes ſortes de raiſons & d'expériences.

Voilà, Monſieur, le ſentiment de notre ami ſur cet endroit, où l'Auteur cite l'Ecriture ſainte : *Videmus per ſpeculum in ænigmate :* il a raiſon, me diſoit-il, & le miroir dont il parle eſt étrangement énigmatique.

Il faut néanmoins avouer, & j'ai du plaiſir d'y être obligé, qu'il y a de bons endroits dans ces diſcours, des deſcriptions bien faites, des caracteres particuliers bien touchés, des comparaiſons bien juſtes ; mais tout cela, comme à l'ordinaire, eſt mêlé de ces ſortes de fautes qui auroient beſoin d'un peu de bon ſens.

Par exemple, en parlant de ces gens qui ſont les beaux Eſprits, & qui ne le ſont pas ; il dit que *leurs titres ne ſont pas meilleurs que ceux des faux nobles ;* Que *le nom qu'ils portent eſt un nom en l'air qui n'eſt ſoutenu de rien ;* Qu'*ils ont la réputation de bel Eſprit, ſans en avoir le mérite, ni le caractere.*

Page 192. de la 1. Edit. Pag. 256. de la dern.

Vous voyez, Monſieur, combien il eſtime le caractere de bel Eſprit, en l'oppoſant à la fauſſe réputation

de bel Esprit ; & cependant tout d'un coup, & dès le premier mot de la ligne suivante : *C'est*, dit-il, *un caractere fort ridicule que celui de bel Esprit.*

Ah que j'ai vu de gens rire de bon cœur en cet endroit ! Voilà, disoient-ils, ce qu'on appelle faire des contradictions ; & il faut avouer que les autres Auteurs n'y entendent rien en comparaison de celui-ci. Il y en a qui en font dans leurs écrits ; mais on a de la peine à les trouver, & il faut quelquefois pour cela lire tout d'un bout à l'autre : au lieu qu'ici ce sont deux extrêmités qui se touchent, & que d'une ligne à l'autre, sans aller plus loin, l'Auteur dit pleinement & fermement des choses qui sont toutes contraires. C'est aussi comme il faut faire, ou ne s'en pas mêler ; & il y a plaisir de voir ainsi de belles & claires contradictions qui font rire & qui réjouissent.

En voici une qui est de la même force : c'est en parlant de l'obscurité qui se trouve quelquefois dans les

grands Génies : *Gratian*, dit-il, *est parmi les Espagnols modernes un de ces grands Génies incompréhensibles ; il a beaucoup d'élévation, de subtilité, de force*, & *même de bon sens ; mais on ne sçait le plus souvent ce qu'il veut dire, il ne le sçait peut être pas lui-même.* Comprenez-vous bien cela, Monsieur ? Un homme qui a l'esprit subtil, élevé, fort, de bons sens, & qui le plus souvent ne sçait lui-même ce qu'il dit ! Pour moi il me semble que j'entends soutenir positivement, qu'un homme a du bon sens, & qu'il n'en a point; car enfin, qu'est-ce qu'avoir du bon sens, si ce n'est bien penser, bien juger, bien raisonner, & au moins s'entendre soi-même, si l'on ne peut pas se faire entendre aux autres ?

Mais une chose dans ce discours qui déplaît à tous ceux qui y prennent garde, c'est l'endroit où l'Auteur crie aux voleurs contre ceux qui pillent les Livres, après que lui-même les a pillés, comme vous avez vu. *Sur-tout*, dit-il, *un bel Esprit*, (vous sçavez qu'il prétend l'être) *ne*

s'approprie point les penſées des autres ; & cependant , continue-t-il , *c'eſt ce que font la plupart de nos beaux Eſprits. Le pays des belles Lettres eſt plein de larrons ; & Mercure qui préſide aux Arts & aux Sciences , n'eſt pas ſans raiſon le Dieu des voleurs , comme a remarqué ingénieuſement Bartoli dans ſon* HUOMO DI LITTERE , *en blâmant ceux qui volent les penſées d'autrui : Je n'ai garde ,* dit-il , *de voler celle-là à ſon Auteur.* *Page 206. de la 1. Edit. Page 266. & 267. de la dern.*

En effet , Monſieur , il eſt fort ſcrupuleux ſur cette matiere. Il fait conſcience de prendre à un Auteur Italien une petite penſée qui n'eſt guere plus à cet Italien qu'à tout le monde , à qui elle vient preſque ſans y penſer : & cependant il ne fait nulle difficulté de voler à des Auteurs François , qui ſont de ſon ſiecle , & même de ſon âge , non pas de ſimples penſées ſans ſuite , mais des raiſonnemens , des pages , des Chapitres , des Ouvrages entiers ; & ſans conſidérer combien ces choſes ont coûté de temps , de méditations , de lectures , il enleve tout en un mo-

ment; & il vous pille un Ouvrage sans y laisser que le nom de l'Auteur.

Vous vous souvenez de Pasquier & de l'Auteur des Avantages de la Langue Françoise; vous avez vu de quelle sorte il les a traités; car & les pensées & les mots, tout lui a paru de bonne prise; & je ne crois pas que l'irruption qu'il a faite chez ces deux Auteurs, ait jamais eu d'exemple dans tout le pays des belles Lettres, pour parler son langage.

En vérité un homme qui agit de la sorte devoit mieux penser à ce qu'il dit; & au lieu de condamner si absolument ceux qui volent les Auteurs, il auroit eu meilleure grace de tâcher à les excuser par quelque raison. Il auroit pu dire, ou que les Auteurs étant publics ils appartiennent à quiconque les veut avoir; ou que ceux qui ont écrit avant nous, étant comme nos peres, & nous comme leurs enfans, ils nous est permis de jouir du fruit de leurs études comme de notre propre héritage; ou enfin quelque autre chose qui lui ser-

viroit maintenant pour donner quelque prétexte à ce qu'il a fait. Mais certainement il n'eſt rien de plus inexcuſable, ni qui ſe démente davantage que de traiter avec tant de raillerie ceux qui dérobent les Auteurs, & les dérober en même temps d'une maniere ſi digne de mépris. Car encore s'il n'avoit pris qu'à des Etrangers, il auroit pu ſe cacher plus aiſément; & peut-être que le changement de lieu, d'air, & de langage, eût fait paſſer la choſe pour un commerce légitime. Mais de prendre à des Auteurs François des Ouvrages entiers, où tout le monde reconnoît viſiblement les marques de ceux à qui ils appartiennent; c'eſt ce qu'on appelle voler les Auteurs ſur les grands chemins: & je ne ſçais point comment il s'en voudra juſtifier, ſi ce n'eſt qu'il diſe, que de les copier preſque mot à mot, comme il a fait, ce n'eſt pas les dérober, mais les citer tacitement, & ſans nommer perſonne.

Si jamais il ſe ſert de cette jolie diſtinction, nous le verrons; mais

cependant je crois que vous avouerez qu'en matiere de livres, une des plus déplaisantes choses qu'on puisse voir, c'est un homme qui déclame contre les Ecrivains plagiaires, & qui est lui-même le plus plagiaire de tous les Ecrivains.

Mais c'est encore quelque chose d'assez mal à propos, à ce qu'on dit, que la Satyre d'Eugene contre les femmes. Il la commence en s'écriant : *Je ne pensois pas qu'une femme pût être bel Esprit.* Et d'où vient donc cet honnête homme qui ne connoît point tant d'illustres femmes, qui ont paru dans tous les siecles ? Ariste même lui en nomme plusieurs, & entre autres *la celebre Sapho, la vertueuse Cornelie, mere des Gracques ; la sage & sçavante Arthemise, Mademoiselle de Gournay, Mademoiselle de Scurmans, & tant d'autres qui ont été l'ornement de leur pays & de leur siecle, sans parler de celles qui vivent encore.* Est-il possible qu'Eugene ne sçache rien de tout cela ? Et qu'a-t-il donc fait du caractere & des belles qualités que

Page 135. de la 1. Edit. page 187. de la dern.

Page 234. de la 1. Edit. Pag. 307. de la dern.

l'Auteur lui a donnés ? Comment eſt-il devenu tout d'un coup ſi peu civil, & ſi injurieux ? car il appelle toutes les femmes *foibles*, *légeres*, *indiſcretes*, *timides*, *impatientes*, *babillardes* ; *& en un mot*, dit-il, *il n'eſt rien de plus mince ni de plus borné que l'eſprit d'une femme*. Je ne m'arrête pas à réfuter ce diſcours d'Eugene, puiſqu'Ariſte le réfute aſſez, en nommant tant d'illuſtres femmes, qui ont été l'admiration des hommes.

Page 233. de la 1. Edit. page 306. & 307. de la dern.

On peut dire ſeulement que ces diſcours généraux, tantôt contre des Nations entieres, tantôt contre la moitié du monde, ſont toujours injurieux à un très-grand nombre de perſonnes, à qui ils ne conviennent point. Mais ſur tout ces diſputes publiques d'un ſexe avec l'autre, ne ſçauroient jamais être raiſonnables, parce que chacun s'y fait juge dans une cauſe où il eſt partie.

On ne voit pas auſſi que ces hommes qui ſe vantent le plus des avantages de leur ſexe, ſoient ordinairement ceux qui en font l'honneur, ni

qui le rendent préférable à l'autre. Et en un mot, quelque différence que l'on s'imagine ici, & quelque objection que l'on fasse, il n'y a rien au monde qui ressemble mieux à un homme qu'une femme.

Voyez la Table de la 1. Edition.

C'est dans ce même discours que l'Auteur demande, *si un Allemand peut être bel Esprit?* Je ne pense pas qu'on se fût encore avisé de douter de cette possibilité; & apparemment l'Auteur est le premier qui ait fait cette question. Il y répond, en disant, que c'est *comme un prodige qu'un Allemand fort spirituel*; & il cite sur cela le Cardinal du Perron, qui dit un jour en parlant du Jésuite GRETZER: *Il a bien de l'esprit pour un Allemand.* Il y a en marge, *Perroniana*: & en effet, on y trouve ce que l'Auteur rapporte, & quelque chose encore de plus curieux. Mais de tout cela il ne s'ensuit point qu'il fallût aller jusqu'à mettre en question si un Allemand peut être bel Esprit; & c'est le moyen de se faire dire bien des injures en Allemand.

Pag. 223. de la 1. Edit. Page 294. de la dern.

Perroniana. Voyez la page 163.

J'oubliois un endroit assez remar-

quable, où l'Auteur dit : *Je ne puis croire que des esprits, qui tiennent plus de l'Ange que de l'homme, doivent tout ce qu'ils sont, &c.* Il parle de l'esprit humain, & il est aisé de voir qu'il se brouille ; car il n'est point vrai que l'esprit humain, qui fait presque tout l'homme, tienne plus de l'Ange que de l'homme; mais ce qu'on peut, & ce qu'on doit dire, c'est que l'esprit humain tient plus de la nature Angélique que de la corporelle, dont il ne tient rien; & qu'enfin l'homme, par son esprit, est semblable à l'Ange : c'étoit aussi la pensée & l'intention de l'Auteur; mais il l'a mal expliquée, & n'a sçu se faire entendre. On ne doit pas néanmoins s'en étonner, puisqu'il assure qu'il y a *de grands génies qui ont beaucoup d'élévation, de subtilité, de force, & même de bon sens, & qui avec tout cela ne sçavent le plus souvent ce qu'ils veulent dire.* De tels génies, Monsieur, sont sans doute admirables, & je vous laisse les considérer autant qu'il vous plaira. Je suis, &c.

Pag. 208. *de la* 1. *Edit. pag.* 175. *de la dern.*

SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Vous verrez que le cinquieme Entretien de notre Auteur est d'un dessein tout nouveau. Il l'appelle *le je ne sçais quoi ;* & l'on dit aussi, qu'il y parle je ne sçais comment. Il n'y a presque autres choses que ces mots : *impression secrete, sympathie, ascendant, penchant, instinct, inclination, air, charme, agrément.* Ils y sont en prose, en vers, en François, en Espagnol, en Italien, & reviennent de temps en temps, comme si ce discours étoit une espece de Rondeau en trois langues, prose & vers.

Il semble, dit-on, que l'Auteur ait voulu écrire comme les autres chantent, & qu'il ait eu dessein d'imiter ces pieces de musique, où l'on repete tant de fois les mêmes paroles.

Ce n'est pas qu'il n'ait dit du *je ne*

ſcais quoi, tout ce qui s'en peut dire ; mais on voudroit qu'il ſe fût contenté de l'avoir dit, & qu'il n'eût pas répété ſi ſouvent, ni fait tant d'efforts pour porter un ſujet plus loin qu'il ne peut aller.

Voici comme il commence: *Il faut avouer, mon cher Eugene*, dit-il, *qu'il y a peu d'amis comme nous, qui ſoient éternellement enſemble, ſans ſe laſſer l'un de l'autre.* Ce n'eſt ici pourtant que la cinquieme fois qu'ils ſe voient, & encore après une longue ſéparation, & dans un pays étranger, où les moins amis ſont toujours enſemble : néanmoins il prend cela pour un prodige d'amitié, & il ſe perd dans une éternité de cinq jours.

Page 237. de la 1. Edit. Page 310. de la dern.

Cela eſt tout-à-fait à remarquer, parce que les commencemens de ce diſcours ſont preſque les ſeuls endroits de tout le Livre qui viennent de l'Auteur. C'eſt lui qui les a imaginés, tournés, diſpoſés comme on les voit : au lieu que les autres ne ſont le plus ſouvent que des lectures & des collections. Cependant on a obſervé que juſqu'ici il n'a pas

commencé une ſeule fois raiſonnablement, & que la premiere choſe qu'il fait, c'eſt toujours une choſe qui ne s'accorde pas avec le bon ſens.

Il ne comprend pas qu'une amitié ſans amour puiſſe plaire long-temps : *Les converſations particulieres*, dit-il, *où l'amour n'a point de part, fatiguent preſque toujours.* La propoſition eſt ſans doute un peu trop générale ; & quoi qu'il s'imagine, il y a de véritables amis qui ne ſont point fatigués de ſe voir, & qui au contraire ne s'ennuient que de ne ſe pas voir aſſez. Il n'eſt point vrai non plus, ne lui en déplaiſe, *Que quelque eſtime & quelque affection que l'on ait pour un homme, on ſent diminuer par-là les ſentimens que ſon mérite avoit fait naître* : au contraire, quand l'amitié eſt véritable & vertueuſe, elle ſe fortifie par le temps & par l'habitude.

Page 236. de la 1. Edit. Page 310. de la dern. On a retranché dans la ſeconde Edit. & les ſuiv. ces mots : Où l'amour n'a point de part.

Page 218. de la 1. Edit. Pag. 311. de la dern.

Certes, quand je fais réflexion ſur un tel diſcours, j'entends bien qu'il dit ce qu'il penſe ; mais je doute s'il penſe à ce qu'il dit. Quoi qu'il

en ſoit, ſes paroles ſignifient bien des choſes, & font bien voir qu'il eſt tout-à-fait incapable d'une vraie amitié; puiſqu'ayant paſſé quelques heures de converſation avec un ami pendant quatre jours ſeulement : *Il* Pag. 218. de la 1. Edit.
faut, s'écrie-t-il au cinquieme, *il* Page 311. de la dern.
faut que nous ſoyons faits l'un pour l'autre, & qu'il y ait une étrange ſympathie entre nos eſprits. Etrange aſſurément, puiſqu'elle oblige deux François qui ſe rencontrent dans un pays étranger où ils ne connoiſſent perſonne, à ſe voir pendant quelques jours, & à parler enſemble pour ſe déſennuier, & pour ſe divertir.

Enſuite de cette *étrange ſympathie*, il vient à parler du *Je ne ſçais quoi*; & dès que le premier mot eſt dit, il ne ceſſe point à force de répétitions & de penſées fauſſes, de tâcher à faire quelque choſe qui ſoit auſſi long qu'un diſcours, & qu'on puiſſe appeller en quelque ſorte un diſcours.

Il s'imagine qu'il a fait merveilles avec ſon *Je ne ſçais quoi. Car il eſt*

Page 256. de la 1. Edit. page 333. de la dern.

vrai, dit-il, *que le Je ne sçais quoi est peut-être la seule matiere sur laquelle on n'a point fait de livres, & que les Doctes n'ont point pris la peine d'éclaircir.* Mais que veut-il dire quand il parle de faire des Livres sur le Je ne sçais quoi, & de l'éclaircir? Car s'il entend par le Je ne sçais quoi quelque chose dans la nature qui puisse avoir un autre nom; comme le Vent, l'Aimant, les influences du Ciel, la Lumiere, & d'autres choses qu'il appelle lui-même des *Je ne sçais quoi*; en ce cas sa pensée est fausse, puisque nous avons des Livres sur toutes ces choses.

Page 239. de la 1. Edit. Page 312. de la dern.

Que si au contraire il entend un *Je ne sçais quoi* en général, séparé de tout sujet; alors sa pensée se détruit elle-même: car comment voudroit-il que les Doctes eussent pris la peine d'éclaircir un *Je ne sçais quoi* de cette sorte? puisque lui-même soutient positivement que *ce ne seroit plus un Je ne sçais quoi, si l'on sçavoit ce que c'est*; & que *sa nature est d'être incompréhensible & inexplicable*. C'est donc comme s'il di-

soit, que les Doctes n'ont pas encore pris la peine de rendre la nuit aussi claire que le jour, & le néant aussi réel que l'être.

Mais d'ailleurs écrire & traiter de ce Je ne sçais quoi, c'est ne sçavoir de quoi l'on écrit, ni de quoi l'on traite. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si les Doctes n'out point encore fait des Livres sur cela, & si l'Auteur des Entretiens est le premier qui se soit avisé d'en faire.

C'est aussi ce qui le charme, d'avoir écrit le premier tant de paroles sur si peu de choses, sur le *Je ne sçais quoi*, que les Doctes n'avoient pas encore entrepris d'éclaircir. Je ne veux point troubler la satisfaction qu'il y trouve; mais il est certain que de faire comme il a fait trente ou quarante pages sur un sujet qui n'en peut raisonnablement tenir qu'une demie, c'est dire bien des choses hors de sujet. Et aussi après la premiere page, toutes les autres ne disent plus rien de nouveau; elles ajoutent à la lettre, & n'ajoutent rien au sens. Il a beau tourner le *Je ne*

ſçais quoi-de tous côtés ; on ne le voit pas mieux de l'un que de l'autre, & c'eſt toujours la même choſe. Il ne laiſſe pas de dire qu'il y a des Je ne ſçais quoi de diverſes façons, de beaux, de laids, de bons, de méchans, de ſinguliers, d'univerſels ; & comme un Régent en Je ne ſçais quoi, il le conduit par tous les genres, les nombres & les cas. Mais après tout, ce n'eſt là que mettre des mots les uns auprès des autres. Il eſt vrai que le diſcours ſe remplit par ce moyen, mais l'eſprit demeure toujours vuide ; & ce n'eſt pas là, ce me ſemble, un grand ſujet de s'aimer, ni de s'eſtimer davantage.

Il n'eſt rien au contraire de plus mépriſable que ce débordement de diſcours ; & ſi l'Auteur des Entretiens le prend pour une facilité de parler, il ſe trompe : car ce n'eſt véritablement qu'une impuiſſance de ſe taire, l'un des plus grands défauts de l'eſprit, & qui ne peut être mieux comparé qu'à un homme qui ſeroit tombé dans la riviere. Car il eſt vrai qu'un eſprit qui a ce défaut, ſe trou-

ble,

ble, s'agite, ſe tourmente, ſe jette à tout ce qu'il rencontre, & fait autant d'efforts pour ne point ſe taire, qu'un homme tombé dans l'eau en feroit pour ne ſe pas noyer.

On voit cela dans l'Entretien du Je ne ſçais quoi; car après que l'Auteur y a dit en vingt ou trente façons, que dans chaque choſe le Je ne ſçais quoi eſt ce qu'on ne ſçait point, comme en effet c'eſt tout ce qu'on en peut dire; lui qui en veut dire plus qu'on ne peut, ſe prend à toutes les choſes où il y a du Je ne ſçais quoi: beauté, laideur, ſanté, maladie, Proſe, Vers; tout enfin, ſans choix, ſans diſcernement, ſans égard, & comme un homme qui ſe noie.

Car quel égard, par exemple, a-t-il eu à la retenue, & à la modeſtie que demande ſa profeſſion, quand il dépeint un beau garçon du même air, qu'une Bergere feroit le Portrait de ſon Berger.

Sur tout il avoit une grace,
Un Je ne ſçais quoi qui ſurpaſſe
De l'amour les plus doux appas,
Un ris qui ne ſe peut décrire.

Page 242. de la 1. Edit. Page 315. de la dern. L'on a retranché dans la 2.

Edit. & les suiv. ces mots: Un jeune homme fort aimable.

Un air que les autres n'ont pas ;
Que l'on voit, & qu'on ne peut dire.

Mais écoutez le reste, s'il vous plaît : *L'Esprit humain*, dit-il, *qui connoît ce qu'il y a de plus spirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu, ne connoît pas ce qu'il y a de charmant dans un objet qui lui touche le cœur.*

Page 316. de la dern. Edit.

Je voudrois, Monsieur, que vous eussiez oui comme moi des personnes de piété, dire contre cette comparaison tout ce que le zele de la Religion leur inspiroit ; car je ne sçaurois jamais vous le dire de la même sorte : c'est pourquoi l'Auteur fera, s'il veut, lui-même son examen de conscience, & je ne vous parlerai ici des choses, que selon la raison & le sens commun.

Sérieusement, est-il raisonnable de dire que l'esprit humain connoît ce qu'*il y a de plus divin dans Dieu ?* comme s'il y avoit du plus & du moins, où tout est infini.

Il répondra que c'est une façon de parler, par laquelle il a voulu mar-

quer une connoiſſance intime, une pénétration, une compréhenſion. Et c'eſt en quoi il ſe contredit davantage : car comment l'eſprit humain pourroit-il pénétrer Dieu & le comprendre, puiſque la premiere choſe qu'il en peut connoître, c'eſt que Dieu eſt eſſentiellement impénétrable & incompréhenſible ?

Mais ce ne ſont pas là des choſes qu'il ſoit néceſſaire de dire ; il ne faut qu'avertir l'Auteur de les lire dans ſon propre cœur ; d'y conſulter la lumiere naturelle, & de ſe remettre dans les premiers principes de ſa raiſon. Après cela il verra bien de lui-même qu'il a tort d'avoir écrit & imprimé, ſans y penſer, que l'eſprit humain connoît ce qu'il y a de plus ſpirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu.

Pour ce qui eſt de ce *Je ne ſçais quoi dans un objet charmant qui touche le cœur*, je ne crois pas qu'il ait raiſon d'en faire un ſi grand myſtere ; & cet agrément dont l'idée ſe forme dans l'eſprit par les ſens, n'eſt pas ſi difficile à connoître qu'il ſe l'ima-

gine. Que si l'on l'appelle un *Je ne sçais quoi*, c'est plutôt faute de paroles, que faute de connoissance, comme il nous arrive souvent de ne pouvoir expliquer les choses que nous sçavons le mieux. Car, par exemple, qu'y a-t-il de plus connu, à notre esprit, que la pensée, l'être, le mouvement ? Nous en avons des idées claires & distinctes, qui sont les principes de la certitude humaine : & cependant si on nous demande ce que c'est, nous ne pouvons dire alors ce que nous sentons ; nous avons des pensées, mais les paroles nous manquent. Or c'est à peu près la même chose de cet agrément qui touche le cœur, & qu'on appelle un je ne sçais quoi ; car il est certain que lorsqu'on est touché, on en a une idée vive, distincte, & qu'on ne confond point avec aucune autre. Que si après cela on ne peut encore expliquer cet agrément ; ce n'est pas qu'il soit obscur ; mais c'est au contraire qu'il est si clair & si sensible, que rien ne l'étant davantage, il ne peut plus être éclairci.

Mais enfin, que le Je ne ſçais quoi de cet Auteur ſoit *imperceptible*, qu'*il échappe*, comme il dit, *à l'intelligence la plus pénétrante & la plus ſenſible*, ce n'étoit pas là une raiſon pour dire ce qu'il a dit, pour mêler les choſes les plus ſaintes avec les plus profanes; & pour demander encore dans la page ſuivante, *Si le Je ne ſçais quoi n'eſt pas ſemblable à Dieu même.* Il répond qu'il lui eſt ſemblable, & c'eſt en quoi ſon erreur eſt non ſeulement contraire à la vérité & à la raiſon, mais encore à elle-même. Car comment, ſelon lui, le *Je ne ſçais quoi* ſeroit-il ſemblable à Dieu, puiſqu'il vient de dire, que l'eſprit humain qui connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu, ne connoît point le je ne ſçais quoi? En vérité, après avoir fait une ſi étrange différence, il ne devoit pas faire une ſi étrange comparaiſon.

Pag. 245. de la 1. Edit. page 38. de la 2. où l'on a retranché ces mots : Il eſt ſemblable à Dieu même. Cette Queſtion & la Réponſe ont été ſupprimées après la 2. Edit.

Mais un Eſprit, quand il a paſſé de certains termes, ne peut plus que très-difficilement être arrêté, & il ſe précipite d'erreur en erreur, & d'abyme en abyme.

Page 255. de la 1. Edit. Page 352. de la dern.

Qu'est-ce que la grace ? demande maintenant l'Auteur. *Un je ne sçais quoi*, dit-il, *qui se fait bien sentir, mais qu'on ne peut exprimer.* Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien notre bon Docteur, Monsieur N. R. a été blessé de cette Réponse. Quel Théologien ! me disoit-il ! quelle Théologie ! parler ainsi de la grace ! en faire une bizarre définition qui ne la distingue point des choses du Monde, ni même du péché son mortel ennemi ; car qui ne peut pas dire du péché, ce que cet Auteur dit de la grace ? que c'est un je ne sçais quoi qui se fait bien sentir, & qui ne peut s'exprimer. Il s'ensuivra donc des principes nouveaux de ce Théologien, que la grace & le péché ne seront que la même chose.

Je lui dis sur cela qu'il prenoit les choses trop à la rigueur, & qu'assurément l'Auteur n'avoit pas pensé qu'il y eût tant de mal dans ce qu'il avoit écrit. Je le crois, me repliqua-t-il, & je ne voudrois pas l'accuser d'erreur ni d'hérésie dans tout ce qu'il

a dit ; mais au moins je puis aſſurer qu'il ne devoit pas mêler, comme il a fait, des choſes ſi ſaintes dans un diſcours ſi profane.

En vain voudroit-il répondre, que Dieu & la grace de Dieu étant incompréhenſibles, il a pu les appeller des *Je ne ſçais quoi?* C'eſt cela même qui le condamne dans l'eſprit de tous les hommes, puiſque cette adorable incompréhenſibilité de Dieu, & de ſa grace, ne devoit pas être marquée par un mot, qui eſt même trop bas pour marquer entre les choſes humaines celles à qui l'on doit du reſpect. A-t-on jamais uſé de ce mot pour exprimer ce qu'il y a de grand & d'auguſte parmi les hommes? A-t-on jamais dit dans un diſcours public & ſérieux, que la Majeſté Royale & la Puiſſance Royale ſont des *Je ne ſçais quoi?* Pourroit-on ſouffrir cette expreſſion, & ne la prendroit-on pas pour une injure, ou pour une impertinence?

Il faut donc (conclut notre Théologien), que l'Auteur qui parle en ces termes, & de la grace de Dieu,

& de Dieu même, & qui les appelle des *Je ne ſçais quoi ;* il faut encore un coup qu'il ſoit un . . . un je ne ſçais qui, dit-il tout en colere, & il n'en parle plus. Je crois, Monſieur, qu'il eſt temps auſſi pour moi de ne plus écrire, & de vous rendre à vos affaires. Je ſuis, &c.



SEPTIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nous voici au sixieme & dernier Entretien d'Ariste & d'Eugene, que l'Auteur appelle les Devises. On y remarque d'abord trois ou quatre choses bien considérables ; le temps que dure la conversation, le nombre des Devises, la belle mémoire d'Ariste, & la grande docilité d'Eugene.

Quant à la premiere, qui est la longueur de la conversation, elle dure huit fois plus que la précédente, & toujours en traînant sur la Devise; ce qui fait dire à bien des gens, que ces Messieurs ont une grande envie de deviser.

On trouve en second lieu, que le nombre de six cens Devises tirées de divers Auteurs, n'est pas une chose fort nécessaire ; c'étoit assez de la sixieme partie ; le reste ne sert de

rien dans un Traité, il n'eſt bon qu'à faire un recueil. Il pouvoit donc ſans danger les laiſſer où tout le monde ſçait bien qu'elles étoient, & ne pas les faire réimprimer dans un Livre tout nouveau, peut-être pour la centieme fois. On dit auſſi que c'eſt une choſe aſſez rare que le diſcours d'un Auteur compoſé des penſées & des paroles de cinquante autres; de ſorte que ſi ſur cela on faiſoit juſtice, & qu'on rendît à chacun ce qui lui appartient, il y auroit plaiſir de voir que l'Auteur n'auroit pour ſa part que cinq ou ſix pages de ſon Livre; & c'eſt ce qu'on appelle faire des Livres aux dépens de qui il appartiendra.

Mais en troiſieme lieu, on admire la prodigieuſe mémoire d'Ariſte, lequel dans un Entretien, ſans préparation, *& à qui l'occaſion ſeule a donné le ſujet*, s'eſt reſſouvenu de ſix cens Deviſes en diverſes Langues. Je crois, Monſieur, que cela doit vous ſurprendre auſſi-bien que les autres; car enfin, Eugene même s'en étonne, quoiqu'il n'en eût en-

core oui que la moitié ; & ne pouvant s'empêcher d'interrompre ſon ami : *Je ne ſçais*, lui dit-il, *ce que je dois le plus admirer, ou la fidélité de votre mémoire, ou la beauté des Deviſes que vous avez retenues.* On ne laiſſe pas de dire après cela que cette admiration d'Eugene marque admirablement bien la faute d'Ariſte ; & qu'elle avertit ceux qui n'y prendroient pas garde, qu'il y a là quelque choſe de ſurprenant & de contraire à cette juſte vraiſemblance, qui eſt l'eſprit des fictions ingénieuſes, par leſquelles on veut imiter la vérité.

Page 376. de la 1. Edit. page 456. de la dern.

Ainſi, Monſieur, les ſix cens Deviſes ſi fidellement retenues, pouvoient être ſagement oubliées, au moins les deux tiers ; & peut-être que cet excès de mémoire eſt un défaut de jugement : mais en tout cas il n'y a pas grand mal pour l'Auteur, parce qu'il regagne d'un côté ce qu'il perd de l'autre.

En quatrieme lieu, l'on conſidere fort dans cet Entretien la docilité & l'attention d'Eugene. A peine y parle-

t-il ; & quand il y parle, ce n'eſt que pour propoſer ſes difficultés, & pour demander des exemples. *Ne faut-il pas, dit-il, tirer le mot de quelque Poëte célebre ?*

Page 294. de la 1. Edit. Pag. 376. de la derniere.

Le mot eſt-il borné à deux ou trois paroles ?

Page 293 de la 1. Edit. Page 374. de la derniere.

Vous m'obligeriez de me donner des exemples de toutes les eſpeces de Deviſes.

Page 340. de la 1. Edit. page. 431. de la dern.

Je voudrois bien que vous me donnaſſiez un exemple de ces Vers, qui expliquent les paroles de la Deviſe.

Page 352. de la 1. Edit. page 385. de la dern.

Enfin, Monſieur, ſa retenue eſt ſi grande, qu'on peut aſſurer que dans cette converſation qui eſt de cent quatre-vingt ſept pages, il ne dit pas cent quatre-vingt ſept paroles, ſi on en ôte ſeulement les Articles. Jugez après cela ſi Eugene ne ſçait pas ſe taire, & ſi les gens qui prennent ce Philoſophe pour un Diſciple de Pythagore, n'ont pas quelque raiſon. Mais d'autre côté ceux qui parlent plus ſérieuſement, diſent que ce ſilence eſt de mauvaiſe grace dans une converſation familiere de deux amis, entre leſquels ils vou-

droient qu'on eût partagé le discours plus également, puisqu'on les représente d'abord comme étant à peu près égaux en toutes choses. Cette conduite d'ailleurs est toute contraire au caractere d'Eugene, dont on ne reconnoît plus rien ici. Ce n'est plus ce même Eugene qui parloit il y a trois jours du secret avec tant d'érudition, qui citoit les Loix, les Histoires, & enfin les plus sçavans & les plus galants Ouvrages de l'Antiquité. Ce n'est plus lui qui discouroit de la Langue Françoise, comme s'il eût été non seulement de l'Académie, mais toute l'Académie ; & à peine peut-on s'imaginer combien Eugene d'aujourd'hui est différent d'Eugene d'hier.

On diroit à l'entendre qu'il a tout oublié ; qu'il ne sçait pas même ce que c'est qu'une Devise, & qu'il n'a jamais vu de ces choses que l'on voit par-tout, comme dit Ariste, non seulement dans les livres, mais sur les Obélisques, sur les Pyramides, sur les Arcs de Triomphes, sur les Tombeaux, sur les Portes des

Maiſons : & en vérité, quand un homme ne ſçait point cela, il lui reſte encore bien des choſes à apprendre.

Voilà, Monſieur, les premieres obſervations que l'on fait ſur l'Entretien de la Deviſe ; après quoi l'on remarque encore beaucoup de choſes, où le ſens commun ne paroît pas ſi fort que le génie particulier de l'Auteur. Il exagere trop, dit-on, le mérite & l'excellence de la Deviſe. On ſçait bien qu'une Deviſe bien faite eſt une jolie choſe, que c'eſt un jeu d'eſprit, où le hazard ne fait pas tout ; il y entre de l'imagination, du feu, de la vivacité ; mais on ne penſe pas que ce ſoit un ſujet pour s'écrier : *Bon Dieu, que de beautés, que de choſes ! J'y vois l'Hiſtoire Héroïque, l'Hiſtoire Naturelle, les beaux Arts, les belles Langues, la Poéſie, la Politique, la Morale. C'eſt un Abrégé de tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le Monde.* Certainement cet Abrégé eſt bien court, puiſqu'il n'a jamais plus de quatre ou cinq paroles. Mais

Page 440. de la 1. Edit. Page 511. de la dern.

enfin, c'eſt ainſi que chacun vante ce qu'il aime, & que l'on fait céder la raiſon à la paſſion. Ce n'eſt pas qu'on ne diſe aſſez en général, ce qu'un grand Eſprit de notre temps a écrit, *qu'un honnête homme n'affecte rien, & ne met point d'enſeigne...* C'eſt peut-être le diſcours de notre Auteur, auſſi-bien que de tous les autres ; mais au moins ce n'eſt pas ſa conduite : car enfin il a mis une enſeigne, & l'on voit bien qu'il eſt logé à la Deviſe.

Penſées de M. Paſcal.

On le trouvera là aſſurément, il y revient ſans manquer, & dans quelque matiere qu'il ait été engagé pendant les cinq précédens Entretiens, il a toujours eu quelque Deviſe, pour marquer que c'étoit là où l'on devoit l'attendre.

Mais auſſi, *c'eſt une Science admirable*, à ce qu'il dit ; *c'eſt la Philoſophie des Gentilshommes, bien différente de celle du College. Les Lices où ſe font les courſes de Bagues, & les Carrouſels, ſont les Académies où elle s'apprend ; Les Braves, les Galans Cavaliers, les Princes, Amans*

Page 441. de la 1. Edit page 511. de la dern.

& Conquérans, sont les Maîtres qui l'enseignent.

On entend bien que l'Auteur parle de cette Science galante & amoureuse, comme un homme qui prétend ne la pas ignorer, & qui en fera tantôt des expériences : mais cependant l'on dit qu'il s'est mépris ; car ce n'est pas dans les Lices des Carrousels où l'on fait les Devises, & c'est au contraire où l'on les porte quand elles sont toutes faites. On s'étonne aussi qu'il ait pu dire que la Devise, qui est à ce qu'il prétend une chose si sçavante, se puisse apprendre en courant, & si c'est pour cela qu'il l'appelle la Philosophie des Gentilshommes ; il ne fait pas, dit-on, grand honneur à la Noblesse.

Mais il se justifie assez, quand il dit que la Devise *est d'une étendue presque infinie ; que les objets de toutes les Sciences & de tous les Arts sont de son ressort, & que cependant elle est courte, parce qu'elle ne prend que le fin des choses.* Ce n'est pas qu'il n'y ait là une contradiction en beaux termes ; car il est impossible qu'une Science

Page 442. de la 1. Edit. page 512. de la dern.

Science qui prend le fin de toutes les autres, & qui par conſéquent en doit être inſtruite à fond, ſoit néanmoins plus facile & plus courte que les autres qu'elle comprend, & qui la compoſent; ou bien il faudroit dire, qu'il eſt poſſible, que le tout ſoit moins grand que ſa partie.

L'Auteur voudroit bien raccommoder cela, en diſant que *la Deviſe choiſit ce qu'il y a de plus rare dans la Nature & dans les Arts*; mais cette nouvelle raiſon eſt une nouvelle contradiction; car comme il dit lui-même; *ce n'eſt pas aſſez que la Figure ſoit noble & agréable, il faut qu'elle ſoit commune, & qu'elle ſe faſſe reconnoître dès qu'on la voit. Cette condition exclut les Animaux que nous n'avons pas accoutumés de voir, & les Fleurs étrangeres qui ne ſont point communes.* C'eſt donc là ſe contredire en termes bien formels. La Deviſe ne choiſit que ce qu'il y a de rare; & la Deviſe ne choiſit que ce qu'il y a de commun. Aſſurément il ſeroit difficile de dire à plaiſir des choſes plus clairement contraires.

Pag. 273. de la 1. Edit. page 358. de la dern.

Mais après tout, c'est un moyen d'avoir toujours raison de quelque côté ; car ici par exemple l'Auteur est bien raisonnable en tout ce qu'il dit pendant deux pages, sur ce que les Figures des Devises doivent être des choses fort connues : mais de dire après cela d'un autre côté que la Devise est préférable à toutes les Sciences, & qu'elle les comprend toutes, parce qu'elle dit quelquefois un mot de chacune, & qu'elle jette une simple vue sur les dehors de leurs objets, à peu près comme un homme qui ne sçachant ni la Peinture, ni la Musique, regarde travailler un Peintre, ou écoute chanter un Musicien ; certainement c'est se jetter dans l'hyperbole & dans les contradictions ; c'est faire voir qu'on a la Devise dans la tête ; c'est vouloir passer parmi les honnêtes gens pour l'homme à la Devise.

Cependant, c'est tellement l'esprit de notre Auteur, qu'on ne peut pas espérer qu'il en change jamais. Il est trop attaché à la Devise ; c'est un principe qu'il ne quitte point, &

duquel il fait à peu près ce que les Chymistes font de leur soufre, de leur sel & de leur mercure. Il la trouve par-tout, & il y réduit tout. *Si j'avois*, dit-il, *un jeune Prince à instruire, je le ferois par la Devise; je ferois des Devises sur tous les devoirs des Princes, tant à l'égard de Dieu, qu'à l'égard des sujets, & de soi-même.* Enfin, Monsieur, il mettroit tout en Devises; & ce qui est agréable, c'est que l'Auteur dit cela sous le nom d'Eugene, qui tout à l'heure ne sçavoit pas ce que c'étoit qu'une Devise, & qui disoit à son ami Ariste, *C'est une science qui me passe, & il n'appartient qu'à des Esprits comme vous de s'en mêler.*

Pag. 444. de la 1. Edit. Page 515. de la dern.

Cependant le voilà qui est prêt d'en faire sur toutes sortes de sujets, & il attend seulement pour commencer qu'on lui donne un jeune Prince à instruire.

Mais aussi que ne fait-on point pour instruire un jeune Prince, & pour *lui enseigner par* la Devise, *non seulement la Morale, mais encore l'Histoire héroïque; & l'Histoire na-*



turelle ? Eugene ſe méprend, il ſe trompe dans l'éducation de ſon Prince ; & aſſurément il n'en fera pas un grand politique, s'il ne lui montre de cette ſcience que ce qui s'en peut peindre dans les figures de la Deviſe : car c'eſt, dit-on, ſe moquer du monde de vouloir faire voir aux yeux des ſecrets & des myſteres, qui à peine ſe laiſſent voir à l'eſprit.

On peut à proportion dire la même choſe de la Morale : car quoiqu'elle ait des maximes communes, qui peuvent être en quelque ſorte exprimées par les peintures de la Deviſe, il faut avouer néanmoins que ces Peintures ne ſervent qu'à former quelques idées dans l'eſprit, qui ne deſcendent jamais juſqu'au cœur ; & il y a bien d'autres efforts à faire pour apprendre la Morale, cette Science pratique, qui regle le cœur & la volonté de l'homme ; deux choſes ſi difficiles à régler, & qui réſiſtent encore ſi fortement, lors même que l'eſprit convaincu ne peut plus réſiſter.

Quant à l'Hiſtoire héroïque, tout ce que la Deviſe en peut montrer, c'eſt quelques illuſtres actions, mais ſans ſuite, ſans liaiſon, & détachées de la plupart de leurs circonſtances.

Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire naturelle, la Deviſe fera voir la figure extérieure d'un Lion, d'un Chien, d'un Aigle, d'un Pélican, & de quelques autres animaux plus rares; comme du Phénix, du Pegaze, de l'Hidre; car les fables entrent dans la Deviſe auſſi-bien que les vérités; & l'on peut juger par-là, ſi c'eſt un moyen fort propre pour devenir ſçavant dans la Philoſophie & dans l'Hiſtoire.

D'ailleurs la Deviſe n'étant qu'une métaphore qui repréſente une choſe par une autre, elle n'apprend que ce qu'on ſçait déjà: de même qu'un Portrait ne fait connoître que la perſonne qui eſt déjà connue.

Ainſi le plus grand ſecours que la Deviſe puiſſe apporter dans les Sciences, c'eſt d'aider un peu la mémoire à conſerver ſes idées; & encore n'eſt-ce point là ſa fin, mais

ſeulement de plaire à l'eſprit, & de le divertir.

C'eſt pour cela, comme dit l'Auteur, que les Deviſes ſe font dans *les Courſes, Carrouſels, Tournois, Joutes, Fêtes, Ballets, Maſcarades;* & qu'alors elles y ſont portées par les *Chevaliers de la Beauté, de l'Univers, du Soleil, de la Lune, du Phénix, de la Canicule*, & d'autres de pareille qualité. Tout cela fait aſſez voir que les Deviſes ne ſont que des jeux d'eſprit, & qu'on les doit prendre comme des jeux. Ce ſont des penſées agréables & fleuries, mais qui ne ſont pas une nourriture pour l'eſprit, non plus que les fleurs ne ſont pas une nourriture pour le corps, & ne ſervent qu'à parer les tables & les viandes. Ce ſeroit donc un aſſez bizarre deſſein de ne vouloir inſtruire un jeune Prince que par les Deviſes: & quand l'Auteur les croit propres pour cela, & qu'il en parle avec des exagérations ſi démeſurées, on diroit qu'il eſt plus capable de les admirer que d'en faire, & que ſa théorie eſt ſans prati-

que, comme d'autre côté ſa pratique paroît ſans théorie.

Vous allez juger, Monſieur, de ce dernier point ſur l'exemple de quelques Deviſes de ſa façon, & vous verrez ſi ce qu'il fait répond bien à ce qu'il dit.

Par la premiere qu'il propoſe pour modele, il veut repréſenter que le Roi eſt capable de gouverner lui ſeul tous les peuples de la terre; & pour cela il peint *un Soleil éclairant le Monde*, avec ce mot :

MIHI SUFFICIT UNUS.

Un ſeul ſuffit pour moi.

Page 259. de la 1. Edit. page 337. de la dern. où le mot de la Deviſe eſt mis ainſi : Sufficit Orbi.

On ne ſe plaint pas qu'il y ait trop peu de ſens dans ces paroles : au contraire on dit qu'il y en a trop, & qu'on ne ſçait lequel prendre. Car on doute ſi c'eſt le monde à qui il ſuffit d'un Soleil, ou ſi c'eſt le Soleil à qui il ſuffit d'un Monde : deux ſens tout-à-fait oppoſés, & qui font dans une Deviſe un des plus grands défauts qui puiſſe y être. L'Auteur devoit donc prendre ſoin d'éviter l'équivoque, & d'autant plus que par je ne ſçais quelle pente d'eſprit il y

tombe fort ſouvent. Car dans un autre endroit, quand il veut repréſenter l'humilité d'une perſonne fort élevée en dignité, il peint *une Etoile*, à qui il donne ce mot, qui eſt encore très-équivoque :

Pag. 351. de la 1. Edit.

QUO ALTIOR, EO MINOR.

Je parois moins, plus je m'éleve.

Cette Deviſe n'eſt point dans les Editions ſuiv.

On entend bien que ces paroles d'elles-mêmes ne ſignifient pas plus l'humilité, que l'indignité ; & il n'y a que le mérite particulier de la perſonne qui puiſſe les faire prendre dans un ſens avantageux.

Voici une troiſieme Deviſe que l'Auteur a faite pour la Reine *Anne d'Autriche, lorſque Louis le Juſte la fit Régente en mourant ;* c'eſt *une Lune qui ſe leve, & un Soleil qui ſe couche,* avec ce mot :

Page 391. de la 1. Edit.

PER TE, NON TECUM.

C'eſt par vous, mais ſans vous.

Cette Deviſe & les vers qui l'expliquent, ne ſont point dans les Editions ſuiv.

On ſous-entend, *que je regne.* Beaucoup de gens d'eſprit approuvent ce mot, qui en effet eſt fort juſte, & marque bien la douleur d'une ſage Reine qui s'afflige de régner ſans le Roi ſon mari. L'Auteur

teur a voulu expliquer en quatre Vers, où il fait parler la Reine.

Je vous dois ce que j'ai d'éclat & de puiſſance,
Que mon deſtin eſt glorieux !
Tandis que vous allez régner en d'autres lieux,
Ici je regne en votre abſence.

Ce Quatrain, dit-il, *explique aſſez bien ma penſée.* A quoi on lui répond que ſa penſée eſt donc la plus déraiſonnable du monde. Car que peut-on de plus contraire à la raiſon, à la bienſéance, au reſpect, à toutes ſortes de conſidérations, que de faire dire à une vertueuſe Reine, que ſon Deſtin eſt glorieux dans le moment que le Roi ſon mari expire ; & de faire paroître qu'elle ait une ſi grande envie de régner ſeule ? Cela eſt odieux ; paſſons vîte.

L'Auteur peint dans un autre endroit une *Colomne qui porte un Ordre d'Architecture*, avec ce mot,

ORDINIS EST COLUMEN.
Je ſoutiens l'Ordre entier.

Page 347. de la 1. Edit. Cette Deviſe n'eſt pas dans les Edit. ſuiv.

Il veut repréſenter par cette image, *un fameux Magiſtrat que le pre-*

mier Parlement du Royaume fait gloire d'avoir pour son Chef. Mais il a fait une mauvaise Copie d'un excellent Original.

Car la figure dont il se sert, est une figure bizarre, imaginaire & chimérique. Une Colonne seule qui porte un Ordre d'Architecture! On n'a jamais bâti de la sorte, c'est un dessein en l'air; & quand la figure est ainsi défectueuse, la Devise ne peut plus être bonne, non pas même selon les principes de l'Auteur: car il dit en termes exprès, *que les figures qui entrent dans la composition de la Devise, ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irrégulier. Et la raison,* ajoute-t-il, *est que la Devise étant essentiellement une métaphore & un symbole naturel, elle doit être fondée sur quelque chose de réel & de certain, & non pas sur le hazard ou sur l'imagination.* Il y prendra donc garde une autre fois, & peut-être accordera-t-il mieux sa pratique avec sa théorie.

Pag. 156. de la 1. Edit. Pag. 341. de la dern.

Pag. 343. de la derniere.

Il a fait sur les Manufactures Royales une Devise qui est un

Soleil Levant, avec ce mot,

RIVESGLIO TUTTI AL OPRA.

J'éveille & j'appelle au travail.

Pag. 358. *de la* 1. *Edit.*

Cette Devise & les Vers ne sont point dans les Edit. suiv.

Il y ajoute les quatre Vers qui suivent :

Je veille & travaille sans cesse,
Par-tout où je jette les yeux ;
Je fais la guerre à la paresse,
Et j'anime au travail les moins laborieux.

Vous voyez bien, Monsieur, que ce n'est point par envie, si le monde dit que ces Vers n'ont ni force ni vigueur, & presque ni rime ni raison. Car premierement, *paresse* ne rime point avec *sans cesse*. D'ailleurs *faire la guerre à la paresse*, est une façon de parler bien basse pour un Soleil ; outre qu'on pourroit dire que le Soleil quand il se leve endort plutôt qu'il n'éveille, parce qu'alors il se répand dans l'air une humidité qui est naturellement assoupissante.

Mais pour bien juger de la Devise, il faut dire comme l'Auteur, *qu'une des plus essentielles qualités du mot est de ne rien dire qui ne se puisse vérifier de la figure, & qu'il doit lui*

Page 296. de la 1. Edit. Page 378. de la dern.

convenir proprement & sans métaphore. C'est ce qu'il explique pendant trois ou quatre pages, à la fin desquelles il ajoute, *que ce qu'on dit du mot, se doit entendre des Vers qui accompagnent la Devise ; car ces Vers ne sont proprement qu'une explication du mot.* Mais aprés tout quand il a bien prouvé ce qu'il faut faire, on diroit qu'il prend plaisir à ne le faire pas, comme s'il étoit au dessus des regles qu'il donne, & qu'il ne les écrivît que pour les autres.

Pag. 300. de la 1. Edit. page 384. de la dern.

En voici une preuve dans sa Devise, pour *un grand Seigneur qui faisoit de grandes charités dans sa Province, mais fort secretement.* Il a peint *un grand fleuve roulant ses eaux doucement & sans bruit*, avec ce mot,

FERT TACITUS, QUO FERTUR OPES.

Pag. 319. de la 1. Edit. Pag. 407. de la dern.

Sans bruit il fait du bien.

On dit qu'il est assez difficile de marquer en peinture que *des eaux roulantes* ne font point de bruit ; mais au moins on les voit, si on ne les entend ; & comme une vue pu-

blique eſt autant oppoſée à des charités ſecretes, qu'un bruit public ; il s'enſuit que l'Auteur les repréſente mal par un grand Fleuve qui coule entre le Ciel & la Terre à la vue de tout le monde. D'ailleurs la plus grande abondance que portent les Fleuves, c'eſt dans les Bateaux de Commerce : or il n'eſt rien de moins ſecret, ni de plus viſible que des Bateaux ſur la Riviere ; & cela ſera toujours ainſi juſqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen de les conduire entre deux eaux. Ce n'eſt pas après tout qu'un grand Fleuve ne puiſſe être un juſte ſymbole de la charité, mais non pas d'une charité ſecrete, comme dit l'Auteur; & les Vers qu'il a faits pour le prouver, ſont bien éloignés de ſon intention.

Je ſuis au peuple heureux, pour qui
Dieu m'a produit,
De tous les biens une riche ſource ; Ibid.
Mais réglé toujours dans ma courſe,
Plus je lui fais de bien, & moins je fais
de bruit.

Tout cela eſt bien médiocre, il faut l'avouer. Ce *Mais* tient la place

d'un *Et* dans le troisieme Vers : & pour le quatrieme, il ne convient nullement à un Fleuve. Car on ne peut pas dire, qu'un Fleuve fasse d'autant plus de bien qu'il fait moins de bruit. Au contraire quand il fait moins de bruit, c'est quand les eaux sont fort basses ; & alors n'étant plus propre au Commerce, il fait beaucoup moins de bien.

Voici encore un grand Fleuve dans une autre Devise que l'Auteur a faite sur la mort de feu Monsieur le Duc de Longueville ; ce grand Fleuve est peint à son embouchure.

Pag. 394. de la 1. Edit. Pag. 472. de la dern.

MAYOR EN SU FINAR.

Je suis encore plus grand quand j'acheve mon cours.

Ce mot est expliqué par les Vers qui suivent :

Célebre & grand dès ma naissance,
Je porte en tous lieux l'abondance ;
Rien ne peut m'empêcher de m'avancer toujours.
Je suis de mon pays le rempart & la gloire ;
Mais qui le pourroit croire ?

Je suis plus grand encor quand j'acheve
mon cours.

La Devise eût été bonne & juste, si l'Auteur ne l'eût point gâtée en la voulant expliquer par un Sixain, qui ne peut convenir qu'à la personne, & nullement à la figure qui la représente; car peut-on dire d'un fleuve?

Mais qui le pourroit croire!
Je suis plus grand encor quand j'acheve
mon cours.

Pourquoi cette admiration? Est-il si difficile de croire que les fleuves soient plus grands dans la fin de leurs cours que dans le commencement? Cela n'est-il pas naturel? Et n'est-ce pas le contraire, qui seroit incroyable & contre l'ordre de la nature? On voit donc que ce Vers tout entier qui choque la raison, n'est placé là que pour la rime: c'est ce qu'on appelle vulgairement une cheville, & celle-ci est de quatre bons pieds.

L'Auteur n'est pas plus heureux dans une autre Devise qu'il fait sur le même sujet. C'est *une Cassolette*

d'où il sort une fumée qui monte en haut; elle a pour son mot,

LO SPIRTO AL CIEL L'ODOR IN TERRA.

L'Esprit est dans le Ciel, l'odeur est dans la Terre.

Voici comme il l'explique:

J'expire consumé d'une mortelle ardeur;
Mais mon sort n'a rien de funeste,
Mon Esprit monte au Ciel, & de moi-même il reste
Sur la Terre une douce odeur.

Il y a une grande foiblesse dans ce Quatrain. Je ne sçais si l'on a cru qu'il en représenteroit mieux une personne mourante. Ce n'est pas néanmoins ce qu'on y trouve de plus défectueux; car on dit premierement, que cette odeur qu'un Chrétien laisse après sa mort, est une odeur de piété, & par conséquent une odeur métaphorique, laquelle est ici représentée dans une figure qui est encore une expression métaphorique; ainsi voilà Métaphore sur Métaphore; & l'Auteur avoue que *cela a de l'affectation, & fait de*

l'obſcurité. D'ailleurs l'eſprit du Parfum n'eſt encore qu'un eſprit métaphorique, & un véritable corps que l'on voit ſe diſſiper en l'air, & qui ne monte peut-être pas à cinquante coudées; ce qui ſans doute n'eſt pas fort juſte pour repréſenter une Ame immortelle qui s'envole aux Cieux. Outre cela, c'eſt que dans le parfum l'odeur & l'eſprit que l'Auteur non ſeulement diſtingue, mais ſépare, ne ſont à proprement parler qu'une même choſe, auſſi-bien dans le langage des Philoſophes que des Poëtes, quoi qu'en veuille dire notre Auteur. Quelqu'un lui avoit déjà fait cette objection, comme il le témoigne: *Mais*, dit-il, *je le détrompai bientôt. Car ce que j'entends ici par* L'ESPRIT, *c'eſt la partie la plus ſubtile du parfum, laquelle s'exhale & monte en haut quand le parfum brûle;* L'ODEUR *eſt ce qui demeure après même que le parfum eſt diſſipé*. L'agréable réponſe! comme s'il étoit queſtion de ce qu'il entend, & non pas de ce qui eſt en effet. Certes cette perſonne

étoit bien aisée à détromper, de s'être rendue à une telle raison. Car enfin quelque distinction que l'Auteur fasse, il est certain que dans le Parfum, soit durant, soit après la dissipation, l'odeur n'est autre chose que cette plus subtile partie qu'il appelle Esprit, laquelle se répand dans l'air, entre dans l'organe de l'odorat, & se fait sentir. L'Auteur a beau dire que *l'un est une substance, l'autre une qualité, selon Aristote*. On ne disputera point sur cela ; mais au moins selon Aristote, une qualité ne subsiste point naturellement, étant séparée de sa substance ; ainsi tant qu'il y aura de cette qualité, c'est-à-dire, de l'odeur du Parfum, elle sera jointe à cette substance, c'est-à-dire, à l'esprit du Parfum. De sorte que même, selon la Philosophie de l'Auteur, l'odeur ne subsistera pas un moment sans l'esprit ; & par conséquent deux choses unies de cette maniere, ne sont nullement propres pour représenter la séparation naturelle & effective du corps & de l'ame. Mais après tout, ce ne se-

roit pas aſſez pour une juſte Deviſe, qu'il y eût dans ſon ſujet une vérité connue des ſeuls Philoſophes, il faut encore qu'elle ſoit connue du Peuple ; & il n'eſt rien de plus contraire à la Deviſe que cette obſcurité, qui n'eſt pénétrable qu'aux lumieres d'une Philoſophie ſcholaſtique. C'eſt ce que l'Auteur dit en vingt endroits & en vingt façons.

Cependant on trouve encore à peu près la même faute dans une autre Deviſe, par laquelle pour repréſenter *un Eſprit fort bruſque*, dit-il, *mais en même temps fort régulier*, il peint *un Soleil dans ſa courſe.*

RAPIDO SI, MA RAPIDO CON LEGE.

Je ſuis rapide avec meſure.

Page 407. *de la* 1. *Edit. Pag.* 482. *de la derniere.*

On ne croit pas qu'un Soleil ſoit une juſte figure pour repréſenter un mouvement rapide : car ſans parler de l'opinion de pluſieurs grands Mathématiciens, qui diſent que le Soleil demeure toujours dans une même place, & que c'eſt la Terre qui tourne ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne le voit point s'avancer, &

que dans quelque partie du Ciel qu'il paroiſſe, il ſemble toujours aux yeux qu'il ſoit en repos. Ainſi l'on ne penſe pas qu'on puiſſe bien exprimer un prompt mouvement par une choſe qui ne paroît point ſe mouvoir ; & l'on ſçait aſſez que les Deviſes étant des comparaiſons, elles doivent être tirées des choſes les plus apparentes & les plus ſenſibles. Auſſi quand on voudra, par exemple, repréſenter quelque choſe de vaſte, on prendra bien plutôt la Mer que le Soleil, parce que la Mer paroît aux yeux incomparablement plus étendue que le Soleil, quoiqu'elle le ſoit incomparablement moins. C'eſt par cette raiſon qu'on ne trouve pas la Deviſe dont il s'agit, fort réguliere ; & l'on en dit autant des Vers qui l'accompagnent, & que je ne vous donnerai pas la peine de lire.

Après cela l'Auteur conſidérant un *illuſtre Prélat, qui a paſſé de l'Archevêché d'Embrun à l'Evêché de Metz ;* & admirant une conduite ſi contraire à l'ambition, qui ne cherche qu'à s'élever de dignité en di-

gnité, il a fait pour lui quatre Devises; mais à vous dire vrai, il y a plus d'affection & de bonne volonté, que de jugement. Je ne vous redirai pourtant rien de la Critique que j'en ai vu faire à des personnes fort spirituelles; parce qu'il faudroit y mêler le nom d'un grand Prélat, qui ne doit point répondre du trop de zele d'un Auteur, à qui sans doute il n'a point donné charge de dire ce qu'il dit.

Voyons maintenant les Devises galantes, amoureuses & passionnées; car il y en a une multitude surprenante. La premiere est *une Lune éclipsée* avec ce mot,

LANGUEO NI VIDEAM.
Je languis si je ne vous vois.

Page 367. *de la* 1. *Edit.*

La Devise & les Vers ne sont pas dans les Edit. suiv.

C'est une Devise qu'Ariste a faite pour Eugene, & qu'il a accompagnée de ces Vers:

C'est lui qui m'éclaire & m'enflame,
Je tiens de lui tous mes appas;
Il est mon esprit & mon ame,
Et je languis quand je ne le vois pas.

On demande si c'est un homme

ou une femme qui parle, & de quel sexe est Ariste qui a tant de soin de ses appas ; qui se plaint si passionnément de l'absence d'un homme ; qui l'appelle son esprit & son ame, & qui languit de ne le voir pas ?

D'autre côté voici *un Soleil dans un nuage, d'où il échappe plusieurs rayons* ; & pour le mot,

QUOT LUMINA CELAT !

Que de Lumiero il cache !

L'Auteur a fait cette Devise pour une Abbesse, à ce qu'il dit, & il y a ajouté ce Quatrain,

Page 357. de la 1. Edit. page 445. de la dern. où le mot de la Devise est : Equati ne cèla!

Je cherche en vain l'obscurité,
Cent traits brillans me font connoître ;
Mais malgré toute ma clarté,
J'en cache beaucoup plus que je n'en fais paroître.

Il n'étoit nullement nécessaire que l'Auteur fît ces Vers pour une Religieuse, & encore moins qu'il les imprimât. Cela n'a point édifié une infinité de personnes, qui disent qu'on ne sçauroit avoir trop de retenue pour des Vierges consacrées à Dieu, & qu'on doit éviter avec un soin ex-

trême de leur rien dire qui puisse jetter des pensées du monde dans leur esprit, ni troubler la retraite de leur cœur, sans laquelle l'autre ne leur sert de rien. Il est vrai que l'Auteur déclare qu'il a fait la Devise & les Vers pour louer la modestie : & l'on ne peut pas dire que la vertu ne soit pas louable. Mais cependant, disent-ils, il y a une maniere de louange qui est extrêmement dangereuse aux vertus, & qui les dissipe en flattant les sens, comme le feu dissipe les senteurs. Ils ajoutent à cela, que ce n'est pas louer la modestie, mais la détruire, que de lui attribuer des sentimens tels que ceux qui sont exprimés dans ces Vers ; & ils soutiennent qu'il est impossible qu'une personne modeste puisse ni dire ni penser de soi-même qu'elle *cherche en vain l'obscurité ; que cent traits brillans la font connoître*, & le reste qui est encore plus rempli d'orgueil & de présomption.

D'autre côté, & selon les regles de la Devise, on dit que ces quatre Vers sont foibles, que le troisieme est obscur, & que le premier ne con-

vient point du tout à la figure, n'étant point vrai que le Soleil cherche l'obscurité pour s'y cacher; de sorte qu'après avoir bien délibéré, il faudra conclure à la fin, que cette Devise est plus galante que réguliere.

Mais celle qui la suit mériteroit peut-être de la précéder, & vous l'allez voir. C'est *un Cierge sur un Autel*, avec ces mots,

Pag. 404. de la 1. Edit.

Cette Devise ni les Vers ne sont point dans les Edit. suiv.

ET SACER URIT.

Il brûle avec un feu sacré.

L'Auteur dit que c'est *pour montrer, qu'une personne consacrée à Dieu peut donner de l'amour comme une autre*; & c'est ce qui est expliqué dans ces six Vers:

Mon corps est pur, & plus pure est mon ame,
La piété me nourrit d'une flame
Qui me consume & les jours & les nuits;
Mais que sert-il de feindre?
Je suis encore à craindre,
Et pourrois vous brûler tout sacré que je suis.

Il dit qu'il y a long-temps qu'il

ſçait ces Vers par cœur, & je le crois bien; car quand on les a une fois appris, on ne manque pas d'occaſion pour ne les pas oublier. Je m'étonne ſeulement qu'il puiſſe les trouver fort juſtes, puiſqu'ils ne ſont point dans les regles des Deviſes, & qu'au lieu de convenir *proprement & ſans métaphore* à la perſonne & à la figure, ils ne conviennent ni à l'un ni à l'autre. Car quelle perſonne peut dire de ſoi-même, *mon corps eſt pur, & plus pure eſt mon ame?* Et d'autre côté peut-on dire *l'ame d'un Cierge;* ſi ce n'eſt comme on dit, *l'ame d'un fagot*, par une métaphore qui *effarouche l'eſprit*, comme parle l'Auteur, & qui ſelon toutes les regles qu'il a données, ne peut être reçue dans le mot, ni dans les Vers d'une Deviſe. Je vois donc bien qu'il faudra dire de ceux-ci comme des autres, qu'ils ont plus de galanterie que de régularité.

C'eſt auſſi l'air & le caractere de tout cet Entretien, où l'Auteur a pris plaiſir de mettre en cent endroits des ſymboles, des expreſſions

& des figures de toutes sortes d'amour. « Un Papillon qui se brûle à » la chandelle ; un petit Moineau qui » se jette dans des filets ; un Vers à » soie qui fait lui-même ses chaînes » & sa prison ; un Faucon sur la per» che avec ses longes ; une Tourte» relle qui pleure sa vie & la mort de » sa compagne ; un Aiman qui attire » le fer ; un Heliotrope qui suit par» tout son Soleil ; deux Palmiers s'in» clinant l'un vers l'autre ; une Vigne » liée autour d'un arbre ; deux Mi» roirs opposés ; un Phénix sur un » bûcher ardent ; une Salamandre » dans un brasier, un Flambeau qui » brûle par les deux bouts ; un Bru» lot portant le feu à un grand Vais» seau ; le Mont-Gibel en feu ; un » Diable dans les flammes de l'enfer, » où il crie : *Plus je souffre, moins je* » *me repens* ».

Celui qui porte cette Devise a voulu exprimer, que plus l'amour le faisoit souffrir, moins il pouvoit se repentir d'aimer ; & c'est, dit notre Auteur, *un symbole illustre & ingénieux*. Je vous assure, Monsieur,

que ce ne sont pas là tous les noms qu'on donne à ce symbole, & que plusieurs fois j'ai entendu lui appliquer d'étranges épithetes. Car on trouve une infinité de gens qui jugent des galanteries par la morale, & qui vous disent tout franc qu'on ne doit point dans une sainte profession écrire de ces sortes de choses ; qu'elles ne s'accordent nullement avec ce caractere ineffaçable, qui engage dans un ministere infiniment éloigné de ces bagatelles ; qu'elles seroient plus pardonnables à des jeunes gens qui n'ont pas fait des voeux particuliers d'y renoncer ; que c'étoit assez qu'elles fussent déjà imprimées dans tant de Livres, sans qu'on les réimprimât encore pour allonger un discours qui ne pouvoit être trop court, & qui peche autant en quantité qu'en qualité.

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous écrirai des Entretiens d'Ariste & d'Eugene ; quoique je pusse encore y ajouter beaucoup plus de choses que vous n'en avez vues : mais celles que je supprime ne doivent

point s'écrire ; les unes, parce qu'elles sont trop longues ; & les autres, parce qu'elles sont trop fortes. Il n'y aura pourtant rien de perdu, si vous le voulez ; & tout cela sera fort bon à dire quand vous serez ici. Je vous y souhaite, je vous y attends, & je suis, &c.



HUITIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je croyois avoir fait, quand j'eus achevé l'Examen du dernier Entretien d'Ariste & d'Eugene : mais l'on m'a depuis montré que j'avois oublié le principal, en oubliant la Table du Livre ; & voici en peu de mots ce que c'est.

Elle est divisée en trois parties, ou si vous voulez, il y a trois Tables. La premiere marque les six Entretiens, chacun selon le rang qu'il occupe dans la suite du Livre ; & cela est imprimé d'un caractere Capital, qui avec quinze ou seize mots couvre une page entiere, laquelle auroit pu aisément contenir tout ce qu'il y a de plus remarquable dans l'Ouvrage.

La seconde comprend les Matieres, par ordre alphabétique, & celle-

Cette seconde Table, toute chan-

gée dans la 2. Edition, ne se trouve plus dans les suivantes.

ci est disposée de telle sorte, que l'on y trouve la plupart des choses deux ou trois fois. Car par exemple sous le mot *Beauté*, il demande *en quoi consiste la beauté de l'Esprit ;* & sous le mot *Esprit*, il propose encore la même question ; continuant ainsi de régler plusieurs endroits sur cette méthode, qui est au moins à deux fins ; l'une, pour mieux remarquer les choses en les répétant plus souvent ; & l'autre, pour aider à grossir le Livre.

Il est vrai que cela fait un cercle de paroles, qui est quelquefois ennuyeux ; mais l'Auteur ne le croit pas ainsi, & l'on diroit qu'il prend ce cercle pour une couronne, tant il paroît content de soi-même, & principalement dans sa troisieme Table, qui est comme un chef-d'œuvre d'amour propre.

Cette troisieme Table n'est que dans la premiere Edition.

Celle-là porte magnifiquement les *Noms de Princes & Gens de qualité, sur lesquels il y a des Devises dans le Livre*. De sorte que tout ce qu'on voit de grand & d'auguste parmi les hommes, se trouve à cette Table :

Papes, Empereurs, Rois, Reines, Princes, Princesses; & c'est comme une Cour composée de toutes les Cours de la Terre.

Quel plaisir pour un Auteur de l'humeur du nôtre, de voir tant d'illustres noms qui parent son Ouvrage, & de penser que c'est lui qui les a rangés comme il a voulu dans une Table, de laquelle il a exclu tout ce qui n'est pas au moins Comte, ou Baron ! Car ne vous imaginez pas qu'il y nomme généralement & sans exception toutes les personnes sur qui il y a des Devises dans son Livre. Point du tout; & il faut pour cela, outre la Devise, avoir encore une ancienne Noblesse, ou au moins une très-grande Charge. Ainsi quoique dans son Entretien il y ait plusieurs Devises *pour une malade*, qu'il dit être *fort spirituelle & fort vertueuse*; on ne trouve pas néanmoins son nom dans la Table, parce qu'elle n'est que vertueuse & spirituelle, sans être Comtesse ni Marquise.

Il y a encore des Devises pour *un des plus sages & des plus honnêtes hom-*

mes de notre siecle, selon le témoignage de l'Auteur même; mais ni l'honnêteté, ni la sagesse n'étant point soutenues d'une haute qualité, n'ont pu le faire recevoir à cette Table magnifique.

De même il rapporte un grand nombre de Devises sur plusieurs Académiciens, tant de l'Académie Françoise, que des Académies Italiennes; mais pas un seul de ces Messieurs n'approche de sa Table; parce qu'enfin être Académicien, ce n'est pas être Chancelier ni Premier Président.

On a beau dire que n'étant point ici question de Charge, ni de Noblesse, mais seulement de Devises, il devoit nommer indistinctement dans la Table toutes les personnes sur qui il y a des Devises dans le Livre; il n'a pas cru, lui, qu'il fût à propos de le faire; & il lui a paru bien plus beau, & plus satisfaisant pour un Auteur, de ne voir sa Table remplie que des Rois & des Reines, suivis de toute la Noblesse, & des principaux Officiers de la Couronne.

Mais

Mais enfin quelque motif ſecret qu'il ait eu dans un deſſein qui apparemment ſera long-temps ſans pareil ; au moins eſt-il certain & public, que les trois Tables enſemble occupent quarante pages, & font la ſeptieme partie du Livre ; enſorte que des ſix Entretiens qui font le reſte, il y a en a trois dont chacun eſt moins grand que cette triple Table, ſans laquelle on eût eu bien de la peine de mettre le Livre *in-quarto*, quoique d'ailleurs on eût fait pour cela tout ce qui étoit poſſible.

Or ce n'eſt pas pour un Auteur un ſi petit avantage qu'on s'imagine. Comment ? c'eſt être Auteur de la ſeconde taille : & cela fait plus à l'égard de bien des gens, que ſi l'on étoit du premier ordre, en plus petit volume. On eſt mieux placé dans les Bibliotheques ; & comme elles ont beaucoup plus de ſpectateurs que de lecteurs, il arrive delà qu'on plaît toujours à plus de monde. Outre que cette maniere d'impreſſion, qui groſſit un Ouvrage, lui donne par conſéquent plus de poids ; & quoi-

qu'on en puisse dire, cela contribue aussi en quelque chose à rendre un Auteur plus grave; ce qui est parmi de certaines gens un grand sujet d'ambition.

Mais c'est assez parler de ce qui regarde la quantité & l'étendue de la Table; & je puis maintenant vous dire quelque chose de ce qui concerne sa qualité. A cet égard, Monsieur, on peut assurer que c'est la principale partie de tout l'Ouvrage, puisqu'elle est sans doute la plus sçavante, & qu'elle comprend plusieurs grandes questions, dont on ne trouve point les réponses dans le Livre.

Par exemple, *D'où vient l'antipathie que nous avons pour de certaines personnes?*

Ce qui nous fait sentir que nos ames sont immortelles?

Ce que c'est que la grace divine? Trois grandes questions pour lesquelles on ne trouve qu'un seul mot, qui est le *Je ne sçais quoi?*

D'autre côté, on voit dans cette même Table la question, sçavoir: *Quels Arts sont les plus parfaits?* &

l'on s'imagine d'abord qu'il y aura dans le Livre une Diſſertation ſur les Arts; mais quand on va voir l'endroit que la Table marque, on ne trouve que ces paroles : *Comme la Nature eſt devant l'Art, les corps naturels tiennent le premier rang; & rendent les Deviſes plus parfaites; les artificiels ſont du ſecond ordre, & ils approchent d'autant plus des autres, que les Arts dont ils ſont tirés, imitent plus parfaitement la Nature.*

Pag. 273. de la 1. Edit. Page 352. de la dern.

Voilà, il faut l'avouer, une admirable réponſe; mais voici une autre queſtion : *Quels ſont les Philoſophes les plus raiſonnables?* On répondroit à cela ſans héſiter, que ce ſont ceux qui ont cru l'immortalité de l'ame, & la Providence divine; mais l'Auteur ne s'en eſt point ſouvenu dans l'endroit où la Table renvoie; & ſelon lui, les plus raiſonnables Philoſophes ſont ceux qui raiſonnent le moins ſur l'ame & ſur ſes opérations; c'eſt-à-dire, ce me ſemble, ceux qui ſe mettent le moins en peine de ce qu'ils ſont.

D'ailleurs la Table contient en-

core plusieurs questions physiques, comme *ce que c'est que l'odeur?* Et vous voyez bien, Monsieur, que pour répondre justement à celle-là, il faudroit expliquer tout ce qui se fait, & du côté de l'objet & du côté de l'organe, & encore la proportion qu'il y a entre eux, avec la maniere dont l'une agit sur l'autre. Mais sans tant de façons, notre Auteur décide en un mot, que *l'odeur est ce qui demeure après même que le parfum est dissipé*. Ce Philosophe n'en dit pas davantage, & il laisse à ses Commentateurs le soin d'y ajouter leurs explications.

Page 394. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 472. *de la dern.*

Cependant il propose dans un autre endroit de sa Table, non pas comme une question, mais comme un principe, *que le Soleil échauffe sans avoir de la chaleur*. C'est un problême assez étonnant, que le Soleil qui éclaire & qui brûle comme le feu, ne soit pas chaud comme le feu. On attend au moins qu'il le prouve en Physicien; mais on est bien surpris, lorsqu'au lieu d'une raison, ou d'une expérience, on ne

trouve qu'une Deviſe ; & qu'on voit pour toute réponſe, que *le Marquis des Portes, ſous le nom d'*ORTAMIRE, *avoit un Soleil rayonnant.* C'eſt ainſi, Monſieur, que notre Auteur ſçait répondre aux queſtions qu'il ſe fait lui-même ; & *cette belle ſcience*, comme il dit, *ne s'apprend point au College.* Non ſans doute, il n'eſt point néceſſaire d'y avoir jamais été pour être ſçavant de cette ſorte. Et tout cela prouve bien que la Table où il ne fait que propoſer ces choſes, doit plaire davantage que le Livre où il s'imagine les réſoudre. Il faut le dire encore une fois, c'eſt une Table dreſſée de telle ſorte & ſi proprement, qu'elle met l'eſprit en appétit, pour ainſi dire, & lui donne une envie de dévorer tout le Livre : mais par malheur il ne trouve point de quoi ſatisfaire un goût raiſonnable, quoiqu'il y ait des raretés dont on ne ſçait pas encore le nom. Car comment nommer cette ſurprenante queſtion : *Pour qui doit être le cœur d'une honnête femme ?* Pour qui ? Pour ſon mari, ſans difficulté. Et quand l'Auteur répond

Page 384. *de la* 1. *Edit.* Cette Deviſe n'eſt pas dans les Edit. ſuiv.

Dans la Table de la 1. Edition ſeulement.

Pag. 182. de la 1. Edit. pag. 249. de la dern. Ces mots ont été supprimés dans les Edit. suivantes.

que *le cœur d'une honnête femme doit être pour un ſeul ;* il veut dire aſſurément pour un ſeul qui ſoit le mari : de ſorte qu'on peut mettre en fait, que ſur ce point-là il n'y avoit pas encore eu de queſtion, non plus que de doute.

C'eſt donc quelque choſe de bien curieux que cette Table qui contient de ces nouveautés ; & je ne connois rien de plus propre à faire vendre un Livre : car pour peu qu'on jette les yeux deſſus, on ſent je ne ſçais quelle envie de voir comment un même eſprit répondra à tant de queſtions contraires, dont les unes ſont ſi ſérieuſes, ſi chrétiennes, ſi ſaintes, & les autres ſi jolies, ſi galantes & ſi riſibles.

Vous en avez tant d'exemples dans cette Lettre & dans les précédentes, que je ne vous en citerai point davantage; mais ſeulement puiſque je vous ai parlé de la Table qui eſt à la fin du Livre, je vous dirai auſſi un mot de la Figure qui eſt au commencement, afin qu'au moins vous ayez vu en quelque façon cet Ouvrage depuis le commencement juſqu'à la fin.

Je n'examine point la gravure, qui n'est pas de l'Auteur; mais seulement le dessein & la pensée qu'il a fait executer par le Graveur. Figurez-vous donc, Monsieur, un endroit sur le bord de la Mer où l'on voit une grande Ville avec une Citadelle, & à côté de hautes Dunes qui s'étendent le long de la côte. Il n'y a point là d'autre terre qu'un sable stérile & tout brûlant des ardeurs d'un soleil d'été; qui paroît dans une élévation par laquelle on juge qu'il n'est pas plus de deux heures après-midi. Voilà, Monsieur, ce Bord de la Mer que l'Auteur appelle un lieu commode & agréable pour des conversations de cinq ou six heures. C'est là que sur des sables brûlans, & sous le Soleil qui les brûle, on voit Ariste & Eugene, qui sont sans chapeau, sans souliers, sans chausses, & qui n'ont puur tout habit qu'une façon de camisole, qui à peine va jusqu'aux genoux, & pardessus cela une large mante, avec laquelle ils s'enveloppent comme des Egyptiennes.

Tout de bon, Monsieur, c'est une

chose assez plaisante de voir en cet équipage deux François de la qualité d'Ariste & d'Eugene : car enfin ce sont des gens qui ont de l'esprit, de la politesse, de l'expérience dans le monde, & un établissement considérable. Mais on ne reconnoît rien de tout cela sous l'habit que l'Auteur leur donne, ni dans les circonstances où il les met. Et ce qu'on peut dire, c'est que s'il a voulu faire une Mascarade, il ne pouvoit jamais mieux réussir. Assurément, il a du génie pour ces sortes d'inventions ; & ce n'est pas sans sujet qu'il en parle tant de fois dans son Livre, & qu'il dit que les *Etrangers & les Masques divertissent.*

Mais après tout, on ne laisse pas de demander à quel dessein il a déguisé son Ariste & son Eugene ; car il semble à beaucoup de personnes fort raisonnable, qu'ils eussent été mieux d'être habillés à la mode de France, puisque non seulement ils sont François & qu'ils demeurent d'ordinaire à Paris, mais encore parce qu'ils traitent principalement de

la langue Françoise ; & que d'ailleurs rien ne les obligeoit à se déguiser dans la Flandre où ils étoient alors, & où *les Dames*, comme dit l'Auteur, *sont fort curieuses de nos modes.* Pourquoi donc cacher l'honneur d'être sujets du plus grand Roi du monde, sous un habit si étrange & si hors d'usage ?

Page 38. de la 1. Edit. Page 59. de la dern.

On répond à cela en bien des façons. Les uns s'imaginent que c'est pour paroître plus sçavant & plus Philosophe sous un ancien vêtement, & que c'est à peu près comme s'habilloient autrefois *Diogene & Menippe.*

D'autres disent, que si on eût peint Ariste & Eugene en Cavaliers François, tels qu'ils paroissent dans leurs discours, cet habit n'eût pas été convenable à la personne qu'ils représentent ; & que d'ailleurs s'ils eussent été vêtus comme la personne même, cet autre habit n'eût pas été convenable aux discours qu'ils tiennent. Ainsi pour éviter ces inconvéniens, l'Auteur leur a donné un certain vêtement, lequel n'étant ni séculier ni

régulier, eſt également éloigné de tous ceux qu'on porte en France, dans toutes ſortes de conditions.

Mais cependant cela ne contente pas bien des gens, qui diſent que de quelque façon que l'Auteur habillât ſes deux perſonnages, il devoit au moins leur donner quelque ſorte de coëffure & de chauſſure, & ne pas les faire aller nuds tête au Soleil, & nuds pieds ſur des ſables, des cailloux & des coquilles.

D'ailleurs, diſent-ils, il n'y avoit rien de plus aiſé que de ne point faire de Figure, & nulle raiſon ne l'y obligeoit. Pourquoi donc, puiſqu'il en vouloit faire une pour ſon pur plaiſir, ne prenoit-il pas ſoin qu'elle fût conforme à la vérité, ou du moins à la vraiſemblance? Et pourquoi falloit-il qu'Ariſte & Eugene dans cette Figure fuſſent tout contraires à ce qu'ils ſont dans le Livre? Car enfin dans le Livre, ce ſont deux perſonnes, dont tous les diſcours marquent une bonne éducation & une condition fort honnête; au lieu que dans la Figure ce ſont.... En vérité, Mon-

ſieur, on ne ſçait point ce que c'eſt; car on les prend tantôt pour des Egyptiens, tantôt pour des Pêcheurs, tantôt pour des Pélerins; & il ſemble qu'on ne les ait mis ainſi ſur le bord de la Mer, que pour donner la Comédie à toute la Terre. J'en ai oui faire cent plaiſantes railleries; mais je crois qu'au lieu de tâcher de m'en reſſouvenir, je ferai mieux de ne les point dire, quand même je m'en reſſouviendrois; auſſi-bien y a-t-il trop long-temps que je vous parle des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & que je vous empêche de penſer à de meilleures choſes. Adieu, je ſuis, &c.





SENTIMENS DE CLEANTE SUR *LES ENTRETIENS* D'ARISTE ET D'EUGENE.

SECONDE PARTIE.

PREMIERE LETTRE.

MONSIEUR,

Les choses ont bien changé depuis que vous avez fait imprimer les Lettres que je vous ai écrites sur les

Entretins d'Arifte & d'Eugene. Vous ne vouliez pas me croire quand je vous difois que leur impreffion attireroit une réponfe ; & cependant il y en a une qui vous furprendra fans doute, fi jamais vous la lifez.

Que vous étiez bon, quand j'y penfe, de vous imaginer qu'il ne fe trouveroit perfonne qui n'eût égard à la bonne foi & à la modération de ces Lettres, & que l'on n'y répondroit point, parce qu'elles ne donnoient aucun fujet d'y répondre : comme s'il n'y avoit pas des gens qui répondent fans fujet, & à qui il ne faut pour écrire ni cœur ni efprit.

En euffiez-vous douté fi le Critique des deux Bérénices vous fût venu dans la penfée ; & que n'euffiez-vous pas dit au contraire qu'on devoit attendre quelque chofe d'un homme qui fait profeffion de tout critiquer ? Par quelle raifon aurions-nous échappé au Cenfeur de deux excellens Poëtes *, dont l'un n'a pas daigné lui répondre, & l'autre n'a

* Corneille & Racine.

dit qu'en deux mots pourquoi il ne lui répondoit pas?

Je pourrois avec raison suivre leur conduite à l'égard de cet Auteur; mais j'ai pensé que vous auriez quelque plaisir à voir au moins en général ce qu'il a fait en qualité de Défenseur d'Ariste & d'Eugene, & comment il soutient cette nouvelle qualité qu'il s'est si fort hâté de prendre. On dit qu'il la regarde comme une bonne fortune pour lui; & je sçais bien au moins qu'il en est tellement jaloux, que de peur qu'on ne la lui enlevât, il a eu soin avant que son Livre fût achevé, de dire par-tout que c'étoit lui qui le composoit.

On ne sçait donc que trop qui il est; & si quelqu'un le veut encore mieux connoître, il n'a qu'à lire son Livre; car c'est une nécessité que chaque Auteur se peigne dans son Livre, & que là il découvre ses défauts mieux que son ennemi ne pourroit faire. Il a beau dire dès la premiere ligne, qu'il répondra avec une extrême retenue; qu'il n'écrira rien d'injurieux; qu'il prouvera évidem-

ment toutes ses propositions: il est certain que de tels préambules ne servent à rien, parce que le Lecteur à qui l'on parle de la sorte, répond seulement qu'on verra cela tout-à-l'heure; & en effet, on le voit dès que l'Auteur a commencé de répondre tout de bon. C'est alors qu'il raisonne comme il peut, marquant nécessairement sa force ou sa foiblesse, & ne pouvant pas changer d'esprit comme il pourroit changer de visage. Ainsi, Monsieur, un Livre, tel qu'il puisse être, est toujours un portrait au naturel de l'esprit de son Auteur; & vous allez voir ce qui d'abord paroît le plus dans celui du Défenseur d'Ariste & d'Eugene.

En vérité, Monsieur, si l'on veut l'en croire, vous avez un étrange ami; car selon lui, *je suis un malhonnête homme, une lâche engeance de faiseurs de libelles diffamatoires, que toutes les loix devroient punir exemplairement; un esprit plein de malice; le plus grand brouillon qui fût jamais; le plus imprudent de tous les*

les hommes, qui dit cent insolences? & enfin, Monsieur, les Lettres que je vous ai écrites, ne sont qu'une *Satyre noire, sotte, phantastique, visionnaire, impertinente, extravagante.*

Voilà, Monsieur, ce que l'on peut appeller la teinture de l'esprit de cet Auteur; & cela se répand dans tout son Livre, comme le teint s'étend sur tout le corps. Mais pour sçavoir après cela si j'ai mérité qu'il me dît des injures si atroces & si grossieres, je m'en rapporte au public qui a vu mes Lettres, & qui est son juge, comme le mien. Je suis sûr au moins que dans l'examen que j'ai fait des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, on ne trouvera point de paroles injurieuses, & vous sçavez bien que *Satyre, sottise, extravagance, insolence*, sont des mots dont je ne me suis point servi: ce n'est pas que le Livre que j'examinois ne fût rempli de ces choses qu'on nomme naturellement ainsi; mais je me suis contenté de vous les y faire voir évidemment, sans vous dire expressé-

ment qu'elles y étoient ; & je ne ſçache point de plus honnête moyen d'accorder la retenue avec la vérité.

Cependant, Monſieur, pour cette modération que j'ai eue & que je prouverai en temps & lieu, vous voyez combien il me dit d'injures, juſques-là qu'il en dit où l'on n'entend rien ; car je ne ſçais point ce que ſignifie que *je n'ai de l'eſprit que pour le troiſieme Pilier ;* & par conſéquent je n'ai garde de lui répondre, ni de m'engager avec lui dans ce genre d'écrire, où je vois bien qu'il ſurpaſſe non ſeulement tous les hommes, mais encore toutes les femmes.

Qu'il diſe donc ce qu'il voudra dans ce langage, qu'il m'appelle *petit eſprit*, qu'il me traite *de petites gens ;* je ne lui répondrai rien de ſemblable, parce qu'en effet c'eſt un homme qui ne touche pas à terre, & vous verrez tout-à-l'heure qu'il eſt élevé pour le moins à la ſeconde région de l'air.

C'eſt dans cette élévation qu'il me reproche que je ne *ſçais pas vi-*

vre, que je ne connois que des gens de baſſe étoffe, qui ignorent comme on parle à la Cour : mais pour lui il ſçait vivre, il ne voit que des gens de qualité, il eſt tout-à fait dans le beau monde, il parle le pur langage de la Cour ; & voici comme il le prouve : *Un caractere indélébile : un homme qui par aventure eſt de la lie du peuple : prendre d'entrée de jeu des Lettres de petit eſprit : détourné tellement quellement : répondre comme qu'il en ſoit : quelque innocent qui n'en peut mais, il recommence de plus belle :* & d'autres pareilles phraſes de Cour, qui font bien voir qu'en effet il a grande habitude avec ces originaux de Marquis, dont nous avons vu la copie ſur le théatre ; & voici peut-être un des plaiſans rôles qui aient jamais été joués.

« Ici, dit-il, Cleante ramaſſe toutes ſes forces, ſa redoutable Arithmétique, & ſes infatigables Quolibets. Arithmétique commence le choc, & ayant enfoncé la premiere Table, donne vigoureuſement contre la deuxieme, & la défait en-

Délicateſſe p. 272. juſqu'à 279.

» core. Quolibet vient là-dessus, &
» secondant Arithmétique marche
» alégrement contre la troisieme Ta-
» ble ; mais parce que le P. B. ne s'é-
» branle pas, Arithmétique vient à
» la charge, les magnanimes Quoli-
» bets tournant leur valeur contre la
» qualité de la Table ; & là finit la Ba-
» taille d'Arithmétique & de Quoli-
» bet. Journée mémorable sur le Par-
» nasse, par la rareté des machines
» & singularités des armes dont
» Cleante s'y servit. Car une grande
» huée s'étant élevée sur le haut de
» la montagne, Arithmétique se
» troubla, Quolibet se déconcerta,
» & tous deux ayant abandonné
» Cleante, il demeura seul & essaya
» de dire encore quelque chose con-
» tre le P. B. au sujet de la Planche :
» mais cela ne portant coup que con-
» tre le Peintre ou le Graveur, les
» Muses & leurs Favoris redouble-
» rent leur risée ; & Cleante confus
» se cacha dans la foule des petits
» Auteurs qui furent bien-aises de sa
» disgrace, mais qui ne laisserent pas
» de le louer : j'ai dit ».

En effet, Monsieur, il a dit, & d'une maniere qui est assurément sans replique : car après tout que lui répondre, quand on le voudroit ? puisqu'il dort & qu'il voit sur le Parnasse des choses que jamais personne n'y a vues qu'en dormant : des Quolibets qui marchent & qui combattent, un Cleante qui se cache dans la foule, des Muses qui font des grandes huées. Que de chimeres ! que de fantômes ! que de songes ! Mais tout cela s'évanouira dès qu'il ouvrira les yeux.

Il jugera lui-même qu'il n'est rien de plus méprisable que ces vaines idées, & cette maniere encore plus vaine de les exprimer : il aura peut-être quelque honte de voir ses égaremens qui sont en si grand nombre, que je n'ai garde de vous les rapporter tous ; mais puisqu'il n'est jamais permis de parler ainsi sans preuve, en voici encore deux qui sont prises dans la premiere page, afin de ne pas entrer plus avant dans l'examen de ce Livre.

Le seul titre qu'il porte est une

marque infaillible du peu de jugement de son Auteur. Il est intitulé, *de la Délicatesse;* & ce qui n'est pas concevable, c'est que dans toute la suite de l'ouvrage il n'y a pas une page, pas un raisonnement, pas une ligne qui se rapporte à ce titre. Je sens bien, Monsieur, que cela vous étonnera; car enfin de tels égaremens sont très-rares, & l'esprit humain n'est pas naturellement si déréglé. Mais ne croyez rien de ce que je vous dis que vous ne l'ayez vu, je n'en serai point fâché; & je sçais bien que les choses qui sont ainsi au dessous de la nature, ne sont guere moins difficiles à croire que celles qui sont au dessus. Je vous avoue que moi-même qui vois cela, je ne le comprends point; car est-il possible qu'un Auteur se donne un titre, & se propose un sujet pour n'en pas dire un mot? En vérité cela est étrange, & l'on ne sçauroit trop le redire; mais d'un autre côté cela est fort divertissant.

Mussantibusque cunctis quid rei esset quòd homo

Je m'imagine voir ce Cavalier, dont il est parlé dans la vie de l'Empereur Gallien. Il étoit d'une Fête

publique, où l'on avoit propoſé des prix à tous les Cavaliers qui abattroient un Taureau. Celui-ci étant entré en lice courut ſon Taureau pendant deux heures, & ne put jamais lui donner un ſeul coup; ce qui divertit ſi fort l'Empereur, qu'il lui envoya l'un des prix, diſant hautement que ce Cavalier avoit fait plus que pas un autre, parce que dans un combat de deux heures contre un Taureau, il étoit plus difficile de ne le point toucher, que de l'abattre. On peut dire auſſi la même choſe à proportion en matiere de diſcours, & aſſurément il eſt bien plus difficile de ne toucher jamais ſon ſujet, que de ne s'en éloigner jamais.

ineptiſſimus coronaretur, ille per curionem dici juſſit Taurum toties non ferire difficile eſt. *Trebellii Pollionis Gallieni duo.*

Cet Auteur a donc fait quelque choſe de bien rare; & quand je penſe à ce qu'il dit, que pour plaire *il faut inventer, & que le ſiecle n'aime pas les copies*. Je ne m'étonne plus s'il eſt ſi content de ſoi-même; car non ſeulement il n'a copié perſonne, mais perſonne auſſi ne le copiera; & il peut bien s'aſſurer d'être original toute ſa vie.

De la Délicateſſe, p. 179.

Voilà, Monſieur, les premiers traits de ſon eſprit ; & pour ce qui eſt de ſon cœur, je ne ſonde point cet abyme : mais il ne m'a pas été poſſible de ne point voir ce qu'il en a tiré lui-même pour le répandre dans toutes les pages de ſon Livre.

Je ne paſſerai pourtant pas la premiere, dans laquelle, après qu'il a fait une honteuſe comparaiſon des Auteurs avec les femmes galantes, il conclut qu'*une femme à pluſieurs galanteries ne tient guere lieu de bonne fortune à un homme délicat*. A quel propos cela ? de quoi parle-t-il ? que veut-il dire ? eſt-ce dans le ſens de cette ſorte de *délicateſſe* que l'on doit entendre le Titre de ſon Livre ?

Certainement il faut qu'un Auteur ait le cœur dans un extrême déſordre, pour s'imaginer qu'il plaira à ſes Lecteurs en ſe faiſant connoître à eux ſous de telles idées, & en perdant publiquement la pudeur qui eſt de tous les ſentimens de la vertu celui qu'on perd le dernier.

Je ne vous en dis pas davantage ſur cette matiere, parce que cela ſuf-

fit pour vous faire voir de quel cœur & de quel esprit il a écrit ses dialogues ; & vous jugez bien qu'avec cela il étoit fort éloigné de faire une réponse juste & honnête. On ne doit pas s'étonner s'il ne dit rien de précis, & s'il ne cite rien de mes Lettres ; au lieu que j'ai fait par-tout de fidelles citations des Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Il n'avoit garde de suivre cette méthode, & *c'est*, me dit-il, *une ignorance de citer en dialogues* : mais c'est donc aussi une ignorance de critiquer en dialogues ; car il est sans doute qu'il faut citer quand on critique ; & puisqu'on se rend accusateur d'une personne, on est obligé par toutes sortes de droits d'avoir des preuves constantes, précises, littérales ; & comme il dit lui-même, *dans une critique il ne faut s'appuyer sur rien de problématique & de contesté.*

Délicatesse, page 107.

Délicatesse, page 192.

Mais cette regle qu'il propose & qui est bonne pour tous les autres, ne vaut rien du tout pour lui. Elle oblige trop à être exact, retenu & judicieux. Or on n'écrit pas si vîte

quand on a égard à tant de choſes ; & cependant il faut écrire : on n'a pas toujours le loiſir de délibérer ; & il y a, dit on, certaines raiſons domeſtiques qui l'empêchent de faire attendre le public.

On le laiſſera donc écrire tant qu'il voudra, & on l'aſſure même qu'après ceci on ne perdra plus de temps à lui répondre ; car vous voyez bien que ſes penſées, ſes expreſſions, ſon eſprit, ſon cœur, ſont autant de raiſons qui m'en diſpenſent ; & quand je le conſidere ainſi dans lui-même, je l'abandonne à lui-même.

Mais, Monſieur, on peut le regarder d'un autre côté dans l'Auteur qu'il défend, & avec lequel il a une relation d'autant plus conſidérable, qu'il en eſt approuvé, & de vive voix & par écrit. Car il eſt certain que le premier Auteur a écrit au ſecond une Lettre de compliment ; & tant de perſonnes l'ont vue, qu'il n'eſt plus poſſible de la nier. Il eſt encore certain que ce premier Auteur a fait louer le ſecond dans une déclamation publique par un de

ſes confreres à l'ouverture du College de Clermont, & que là on critiqua en Latin le François de Cleante, qui fut enfin renvoyé à l'Auteur de la Délicateſſe, comme à un fort habile homme.

Mais une autre preuve de l'intelligence de ces deux Auteurs, & une preuve qui n'eſt point ſujette à une inſcription de faux comme une Lettre, c'eſt le ſilence du premier Auteur ſur l'ouvrage du ſecond : car enfin puiſque le premier dans la troiſieme édition de ſon Livre, qui vient de paroître, ne déſapprouve point les dialogues du ſecond, il s'enſuit infailliblement qu'il les approuve ; étant certain que ne point déſavouer poſitivement celui qui écrit pour nous, c'eſt poſitivement l'avouer.

En voici la démonſtration en forme : Le premier Auteur ſçait bien que le ſecond l'ayant défendu par un Livre uniquement fait pour cette fin, on ne manquera pas de dire dans le monde qu'il approuve le Livre de ſon Défenſeur ; car c'eſt où vont d'abord tous les eſprits par un

mouvement naturel. Or ce premier Auteur qui ſçait & qui voit que tout le monde le fait Approbateur d'un Livre, & lui en attribue les ſentimens, ne déſavoue point cette opinion publique; & bien-loin d'y réſiſter autant qu'il peut, ne la combat point du tout : donc il eſt certain que cette opinion commune n'eſt point contraire à ſon ſentiment particulier; & enfin puiſqu'il veut bien que tout le monde croie qu'il approuve ce Livre, il eſt ſans doute qu'il l'approuve effectivement.

Après cela, Monſieur, il doit demeurer pour conſtant que le premier Auteur ſouſcrit au ſecond, & c'eſt ce qui m'oblige ici à ne pas négliger tout-à-fait ce que le ſecond dit, non pas à cauſe qu'il le dit, mais parce que le premier laiſſe dire, & y conſent. C'eſt pourquoi je conſidere ſon Livre comme étant l'ouvrage des deux; & par cette raiſon je me réſous d'en marquer ſeulement en paſſant quelques endroits qui ſe rapporteront à ceux que j'ai examinés dans le premier Auteur, & que j'exami-

nerai encore. Je dois auſſi vous avertir que par-tout où je ne parlerai que du premier Auteur, je le marquerai par ces deux lettres P. B. & je ne crois pas qu'on puiſſe en uſer mieux à ſon égard, puiſque c'eſt ainſi que ſon ſecond le nomme.

Au reſte, Monſieur, je ne ſuis pas fâché d'avoir une occaſion de vous rendre compte encore une fois de mes ſentimens ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene; & peut-être auſſi ne ſerez-vous pas fâché de revoir de plus près des choſes aſſez rares. Les unes dans leſquelles on voudroit mal-à-propos intéreſſer les Jéſuites; les autres qui regardent la Morale, la Religion, la Phyſique, le bon ſens, le ſtyle, l'uſage des Auteurs, la maniere de juger leurs Ouvrages; & ſur tout cela, Monſieur, j'eſpere qu'au premier ordinaire je commencerai à vous montrer que mes deux Adverſaires ont tort de m'accuſer d'emportement. Je ſçais mieux qu'eux combien je me ſuis retenu, & aſſurément j'en donnerai plus de preuves qu'ils n'en voudroient avoir. Je ſuis, &c.

DEUXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nos deux Auteurs ont une grande envie de me faire des ennemis, & il ne tiendra pas à eux que je n'aie bientôt plus de cinquante mille hommes sur les bras. *Je ne ménage point*, disent-ils, *les Jésuites, je les déchire, & je m'en prends de gaieté de cœur à toute une Compagnie si puissante.* C'est ce qu'ils répetent plusieurs fois avec des cris qui font pitié. Et en vérité je suis touché d'entendre que ces deux amis sont fort en peine, quoique pour moi je n'en sois pas plus en danger. Car après tout je n'ai rien à craindre du côté des Jésuites. Je sçais bien que leur *Compagnie est puissante*, mais je crois qu'elle est pour le moins aussi sage, & qu'ils verront bien que je n'ai eu aucun dessein de les attaquer, puisque non seulement j'ai dit pour eux

Délicatesse, page 26. 266. 270.

des choses avantageuses, mais que j'en ai supprimé d'autres qui pouvoient n'être pas à leur avantage.

Tout cela est de fait, Monsieur, & vous le verrez; mais il faut voir auparavant de quelle maniere nos deux Auteurs prouvent ce qu'ils prétendent.

Ils ne disent que deux choses; l'une, que l'Auteur des Entretiens que j'ai examinés, est un Jésuite; l'autre, que j'ai eu des mémoires de ces personnes, que le même Auteur appelle * *les Solitaires*, qui sont, à ce qu'il prétend, ennemis des Jésuites. Voilà uniquement ce qu'on m'objecte, & il faut que j'y réponde.

Premierement, si les Solitaires sont ennemis des Jésuites, je ne le crois point; mais pour vous parler plus précisément, je n'en sçais rien. Quant aux prétendus mémoires que j'ai reçu d'eux, on le conjecture seulement de ce qu'on voit bien qu'ils auroient pu avec raison m'en donner; car puisqu'on les attaquoit dans leur solitude, il est sans doute qu'on

* Messieurs de Port-Royal.

les mettoit en droit de se défendre, ou par eux-mêmes, ou par quelque autre : de sorte que si en effet ils m'avoient donné des mémoires, il n'y auroit en cela que de l'honneur pour moi, sans qu'il y eût aucun mal pour eux. Ainsi, Monsieur, quand je vous jure aujourd'hui que je n'ai reçu de leur part ni mémoires, ni avis, vous voyez bien que ce n'est point pour cacher une chose injuste, mais seulement pour n'en pas laisser croire une fausse.

A quoi aussi m'auroient servi les mémoires de ces sçavans hommes dans une critique, où il ne s'agit point de science, & pour laquelle il ne faut qu'un peu de bon sens & d'éducation ? Nos deux Auteurs voient si bien cela, que toutes les fois qu'ils veulent dire le contraire, ils se troublent jusqu'à ne sçavoir plus ce qu'ils disent. Car selon eux en cent endroits j'ai eu des mémoires ; & selon eux, page 155, je veux *faire croire seulement pour m'excuser que j'en ai eu.* Page 106, j'ai *gâté les bons mémoires que l'on m'a donnés.* Et page 155, ces

mêmes mémoires que l'on m'a donnés *sont si légers, que ce n'étoit pas la peine de critiquer*. Dans vingt endroits les Solitaires sont mes véritables amis ; & dans la page 47, ils ne sont que mes *prétendus amis*. C'est ainsi, Monsieur, que parlent nos deux Auteurs ; & je ne sçaurois mieux faire que de les laisser dire, puisque rien ne prouve mieux que les prétendus mémoires, donnés & reçus, ne sont qu'une pure supposition. Ainsi voilà déjà la moitié de leur objection expédiée.

Il reste l'autre partie, qui est que l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene est un Jésuite ; & afin qu'on n'en doute pas, on répete plusieurs fois que c'est *un Religieux, un Prêtre, un Jésuite.* Cela est vrai, & je le sçavois aussi-bien que tout Paris, quoique le Public ne l'ait pas lu précisément dans mes premieres Lettres. Mais que s'ensuit-il de là ? Quoi ! quand on critique un seul Jésuite, on critique tous les Jésuites ensemble ? Cela seroit étrange, & il en faudroit donc conclure que l'es-

froyable Auteur, dont les deux nôtres parlent page 23, feroit un Jésuite; car ils disent, Qu'*il s'appelle légion comme le Diable des Gérafeniens;* qu'*il est de ces gens qui ne servent Apollon que par escadrons & en corps d'armées:* & qu'enfin *il est très-périlleux de les attaquer, parce qu'ils sont amoureux l'un de l'autre.*

Pour moi, Monsieur, j'eusse toujours bien cru que ce n'étoit pas l'un de ces Peres; mais assurément c'est encore moins un de ces Solitaires à qui l'on voudroit appliquer ce portrait; car il feroit ridicule d'appeller *légion* quelqu'un de ces Ecrivains, puisqu'il ne sont en tout que quatre ou cinq, si ce n'est que l'on prétende que ces quatre ou cinq valent une légion, & ce n'est pas là tout-à-fait ce que nos Auteurs voudroient dire.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, il est certain que c'est mal raisonner de conclure du particulier au général, & d'un seul Jésuite à tous les Jésuites. Cette conséquence qui est toujours injuste, l'est encore plus ici

que par-tout ailleurs ; car si je n'ai pas loué les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, ce n'est point parce que l'Auteur est Jésuite, mais parce que s'oubliant qu'il est Jésuite, il n'agit pas selon la sainteté de sa profession ; & c'est ce que j'ai dit tant de fois que mes adversaires me reprochent de n'avoir dit autre chose.

Il s'ensuit donc clairement de cela, que non seulement je n'ai point blâmé les Jésuites, mais que je les ai loués au contraire en louant leur profession ; & cette conséquence est telle qu'on ne peut la nier sans les offenser, & sans supposer qu'ils s'acquittent mal de leur profession que je loue & que j'appelle sainte.

Ainsi, Monsieur, toute l'objection que l'on m'a faite est entierement détruite ; mais il est bon néanmoins d'en retenir une idée, afin de n'en faire jamais de pareilles, & de ne pas conclure ainsi injustement du particulier au général. Pour moi j'ai toujours tâché d'éviter cette erreur dans le raisonnement ; & je n'avois garde, par exemple, d'attribuer à

tous les Jésuites les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, sous prétexte qu'un Jésuite en est Auteur. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici des raisons particulieres que l'on ne trouve pas toujours ailleurs. Car enfin ce Livre est écrit par un Jésuite, il se vend publiquement chez le Libraire ordinaire des Jésuites, il est loué, estimé, admiré, & porté à la Cour par les Jésuites. On sçait d'ailleurs avec quel soin on prend garde chez eux qu'il n'en sorte rien qui démente l'esprit de la Société; & que c'est pour cela qu'ils ont fait sagement défendre à toutes sortes de Libraires d'imprimer aucun ouvrage de leurs Peres, sans l'Approbation & Permission des Supérieurs, C'est un réglement fait par Henri III, confirmé par Henri IV, & confirmé encore par Louis XIII. De sorte qu'après cela on pourroit bien se tromper de bonne foi, & croire que les Entretiens d'Ariste & d'Eugene étant sortis publiquement de cette Compagnie, ils en ont par conséquent l'esprit & le caractere.

Mais je réponds à cela que la simple lecture du Livre fait voir si clairement le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter.

C'est un Livre qui contient des railleries sur la Religion, des maximes contre les mœurs, des emportemens de galanteries. Et le moyen d'accorder cela avec l'esprit de la Société qui est un esprit pur, chaste, tout brûlant de charité, & qui n'agit que pour la plus grande gloire de Dieu ?

Il faut donc avouer que dans toutes les Sociétés des hommes, aussi-bien que dans chaque homme en particulier, il y a cette loi des membres, dont parle saint Paul, laquelle résiste à la loi de l'esprit. Et en effet si l'on considere que le Livre du P. B. dont il s'agit, ne porte ni l'Approbation, ni la Permission des Supérieurs, on verra bien qu'il est sorti de la Société, en rompant toutes les regles, comme ces coups de Mer, qui rompent toutes les digues.

On ne doit pas aussi omettre que

cette Société eſt celle de toute l'Egliſe, qui s'engage le moins à ſoutenir les ſentimens particuliers des perſonnes qui la compoſent. Car on ſçait bien que par une regle que les autres n'ont pas, elle s'attache ſes ſujets à elle, ſans néanmoins s'attacher à eux; de ſorte qu'elle peut les rejetter toutes les fois qu'elle ne trouve pas en eux les vertus qu'elle y demande. Et ſur cela je me ſouviens d'avoir lu que cette grande Compagnie eſt ſemblable à la Mer, qui ne ſouffre point de corruption, qui rejette les cadavres, & qui eſt la ſource inépuiſable du Sel, que l'on a toujours pris pour le ſymbole de la ſageſſe & de la prudence.

Voilà, Monſieur, une partie des raiſons pour leſquelles je n'impute point à tous les Jéſuites les égaremens d'un ſeul; & tant s'en faut que j'aie la moindre penſée de les attaquer, qu'au contraire je veux les défendre contre leur propre Défenſeur.

Peut-on ſouffrir que cet homme oſe dire publiquement, *qu'il n'y a*

rien dans le Livre du P. B. qu'il ne puiſſe dire ſans ſortir du caractere de ſa vocation? Car enfin n'y a-t-il pas de page en page des galanteries, des Vers amoureux, des Deviſes paſſionnées? Et quand il n'y auroit que ce ſeul endroit où le P. B. dit *qu'il n'y a point de ſalut hors de l'Hiſtoire Romaine non plus que hors l'Egliſe Romaine*, ne ſeroit-ce pas offenſer les Jéſuites, que de ſoutenir qu'ils peuvent faire une auſſi impertinente raillerie contre l'Egliſe, ſans ſortir de leur caractere? Hé, mon Dieu! quel ſeroit donc ce caractere, ſinon un caractere de réprobation & d'anathême? Entretiens d'Ariſte, *Pag.* 21. de *la* 1. *Edit. Page* 170. de *la dern.*

Cependant cet Apologiſte continuant à défendre ces Peres que l'on n'attaque point, ſoutient encore poſitivement, *qu'un Jéſuite mérite autant de louange à bien diſcourir de la Mer, qu'un Capucin à bien parler de la pénitence.* Il devroit donc nous dire pour achever ſon éloge, quelle différence il met après cela entre un matelot & un Jéſuite. Délicateſſe page 34.

Mais voici le comble des excès

que l'on peut dire contre un Ordre Religieux.

Délicatesse, page 34. 35.

Dieu & l'Eglise, dit-il, *ont confié à cette Compagnie l'éducation des jeunes gens, ils sont obligés de leur apprendre à parler de femmes & de galanterie, & à vivre en Cavaliers, en Courtisans, en gens du monde.* En vérité, Monsieur, voici qui est étrange. Quoi ! si Dieu & l'Eglise ont confié à cette Compagnie l'éducation des jeunes gens, c'est pour leur inspirer l'esprit de la Cour & du monde ; & ce n'est pas au contraire pour leur donner des remedes contre la corruption de cet esprit ? c'est pour leur apprendre les passions, & ce n'est pas pour leur enseigner les vertus ? Cela est si injuste, si déréglé, si contraire à la raison naturelle, que même les Payens qui ont eu cette foible morale que la nature donne sans la grace, n'ont jamais parlé de la sorte. Car enfin voici les paroles de Quintilien. *S'il étoit vrai*, dit il, *que les Ecoles publiques fussent tellement avantageuses pour les Etudes, qu'elles fussent*

Nam si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere

fuſſent dangereuſes pour les mœurs, je ne douterois point de préférer la néceſſité de bien vivre à l'avantage de bien parler.

conſtaret: potior mihi ratio vivendi quàm vel optimè dicendi videretur. Quintil. *Inſt. lib.* 1. *cap.* 3.

Qui ſont donc ces gens qui diſent aujourd'hui le contraire? C'eſt un Jéſuite, & ſon apologiſte. Certainement! cela n'eſt pas ſupportable, & ces deux hommes ſont les deux plus grands ennemis que les Jéſuites aient jamais eu: puiſque l'un ſe déclarant leur Défenſeur, & que l'autre étant en effet leur Confrere, ils ne laiſſent pas de dire tous deux des choſes qui feroient croire que les Jéſuites ſont des Docteurs de cupidité & de galanterie.

Pour moi, Monſieur, à vous dire vrai, je crois que ces Peres deſavoueront par-tout ces deux Auteurs, & principalement le dernier, qui s'eſt perſuadé que ſes flateries injurieuſes lui deviendront utiles; & qui me reproche à moi d'avoir *été conſeillé peu utilement*. Je ne ſçais en vérité ce qu'il veut dire, ſi ce n'eſt qu'il s'imagine que je cherche comme lui des Bénéfices, & que je ne ſuis pas

Délicateſſe; pag. 62.



entré dans la voie d'en trouver en écrivant contre un Jésuite ; car c'est le langage que quelques personnes tiennent encore, un langage indigne du Regne où nous vivons, injurieux au plus grand Roi de la terre, insupportable même aux Jésuites, qui souffrent avec peine que l'on dise d'eux des choses qui ne peuvent jamais servir, & qui peuvent quelquefois nuire.

Voilà, Monsieur, où va l'éloquence de cet habile homme, qui ne sçait ce qu'il dit, & qui est dans un égarement qui n'eût jamais de pareil. Vous en venez de voir d'étranges effets qui touchent la Religion : en voici maintenant de plaisans qui ne la touchent pas. Il dit page 54, que tant de gens font valoir des réflexions de Cleante, que le grand nombre l'étonne ; & il dit page 27, qu'il n'y a que ceux qui haïssent les Jésuites, qui témoignent d'estimer ce livre. Joignez maintenant ces deux propositions ; & vous verrez que ce grand Orateur déclare lui-même hors de toute raison, que les

Jésuites qu'il veut louer sont les objets d'une haine publique...

Mais cela n'est rien en comparaison de ceci. Il parle d'un Livre qu'a fait le P. Rapin Jésuite, & qui est intitulé, *Réflexions sur l'usage de l'éloquence du temps.* Il dit le plus fortement qu'il peut, que ce Livre est très-bon ; mais vous ne devineriez jamais les raisons qu'il en donne. *C'est*, dit-il, *parce qu'il fait plaisir à notre malignité naturelle, & qu'il flatte l'injustice que nous avons de ne vouloir jamais donner à ceux qui excellent en quelque talent naturel, toute la gloire qu'ils méritent.* Et il conclut enfin que *ce Livre est bon, parce qu'on est méchant.* Voilà, je vous l'avoue, une plaisante façon de louer un Livre, & je n'aurois voulu dire que la même chose pour le blâmer, si j'avois eu quelque envie d'écrire contre les Jésuites ; mais j'ai été si éloigné d'en chercher des sujets, qu'au contraire j'ai toujours évité ceux qui s'offroient; & peut-être ne le croiroit-on pas, si je ne vous en donnois les preuves que je vous ai promises.

Délicatesse ; *page 18. 19.*

Premierement, j'avois dit que je doutois si le mot *Babil*, dont le P. B. se sert pour injurier toutes les femmes, étoit un mot du *bel usage*, & j'ajoutois que cela me faisoit souvenir d'un Auteur grave qui dit que les hommes ont bâti *la Tour de Babel*, & les femmes *la Tour de Babil*. Nos Auteurs me répondent aujourd'hui que c'est là un *Quolibet*, & ils ont raison; c'en est un, & le seul qui soit dans toutes les Lettres que je vous ai écrites: mais ce n'est pas moi qui suis l'Auteur grave de ce *Quolibet*; c'est le Révérend Pere Caussin Jésuite, dans sa Cour Sainte. Tr. 1. Liv. 2. p. 68. *in-folio*.

Je ne dois pas oublier après cela, que dans la suite des choses, ayant été obligé de parler d'un Livre écrit contre la personne & les ouvrages de Monsieur l'Evêque de Vence, j'avois eu la retenue de ne point dire que l'Auteur de cet ouvrage fût un Jésuite; & j'avois mis seulement en marge: *Franc. Vavassor*, comme il étoit dans les Entretiens du P. B. Admirez donc la conduite de nos

Auteurs qui me reprochent d'avoir dit des injures à cet illuſtre & ſçavant Prélat, parce que j'ai cité un ſeul mot d'un Livre injurieux, écrit contre lui par un Jéſuite; de ſorte qu'ils me forcent aujourd'hui à ne plus taire ce que je n'avois pas voulu dire, que cet indigne ouvrage, dont le ſeul titre eſt une Satyre entiere, a été condamné par Sentence du Prévôt de Paris, à être publiquement déchiré par la main du Bourreau; & ce qu'on doit encore plus conſidérer, c'eſt que la Sentence eſt inſérée dans les Actes du Clergé de France.

Actes, Titres & Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, contenant ce qui a été fait depuis l'Aſſemblée du Clergé, tenue à Paris ès années 1645. & 1646. *p.* 33.

Cela eſt authentique, malgré qu'on en ait, & apparemment nos deux Auteurs, en m'accuſant d'emportement contre les Jéſuites, ne penſoient pas que je duſſe faire voir le contraire par une preuve civile & canonique.

Mais en voici encore une qui eſt toute littérale. C'eſt ſur l'endroit du Cardinal du Perron, qui dit un jour que *le Jéſuite Gretzer avoit bien de l'eſprit pour un Allemand.* J'avois

lu ces paroles dans le *Perroniana*, cité par le P. B. & je ne voulus pas rapporter la suite, quoique ce fût une preuve entiere du peu de jugement de ce P. comme vous l'allez voir par tout le passage.

GRETZERUS, (c'est l'Auteur du *Perroniana* qui parle) *Quand je lui dis*, au Cardinal, *que ce Jésuite avoit écrit un Livre intitulé* LEXIVIUM, *pour laver les Jésuites de ce qu'on leur met sus; il me dit:* A LAVER LA TÊTE D'UN ÂNE ON N'Y PERD QUE LA LESSIVE. *Gretzerus est grandement louable, il a bien de l'esprit pour un Allemand.* Il ne faut point de Commentaire à ce grand Cardinal, qui étant le plus éloquent homme de son siecle, parloit toujours fort nettement; & l'on entend bien qu'il dit ici qu'on perdra aussi inutilement sa peine à justifier les Jésuites, qu'à laver la tête d'un âne.

Ce n'est pas qu'il s'ensuive de cette comparaison, que la chose soit véritable; & je crois bien qu'il ne disoit pas cela si gravement, ni aussi

fortement que lorsqu'il combattoit les hérétiques. Je n'en tire aussi nulle conséquence contre les Jésuites; mais ce qui m'étonne, c'est qu'un Jésuite ait cité avec approbation l'endroit où ces paroles sont écrites. A peine cela est-il concevable ; & à vous dire vrai, je ne vois rien de si rare ; si ce n'est peut-être la retenue que j'ai eu de n'en parler pas d'abord, & de me résoudre même à n'en parler jamais; car enfin c'étoit une chose faite, & si l'on ne m'eût point accusé d'emportement, cette preuve de ma retenue seroit demeurée éternellement dans le silence.

Que si je la produis à cette heure, vous voyez bien que ce n'est point par aucune envie d'écrire contre les Jésuites, mais par la seule nécessité de me défendre, qui est telle présentement, que je passerois peut-être pour un esprit emporté, si j'avois encore cette extrême retenue que j'ai eue jusqu'ici. Mais après tout, cela ne fait rien contre les Jésuites; & l'on ne doit point trouver étrange qu'il y ait quelques person-

nes moins dignes dans cette grande & presque innombrable Compagnie de Jesus ; puisque dans la petite, dans celle que Jesus lui-même avoit choisie, & qui n'étoit composée que de douze personnes, il s'est trouvé le plus méchant de tous les hommes.

Je n'ajouterai donc rien à cette raison, par laquelle j'ai achevé ce me semble de rendre aux Jésuites toute la justice que je leur dois ; & je n'ai plus qu'à m'acquitter envers les Evêques que nos deux Auteurs m'accusent encore *d'avoir déchirés*. A cela, Monsieur, je puis vous dire que le public a répondu pour moi, & qu'il a rejetté ce reproche comme la chose du monde la plus déraisonnable. J'avois dit seulement que par respect pour un illustre Prélat je ne voulois pas critiquer des Devises où son nom se trouvoit mêlé ; & delà ils concluent que j'ai *déchiré* les Evêques en ne critiquant pas les méchantes Devises que le P. B. a faites pour ce Prélat, parce que, disent-ils, j'en ai bien critiqué d'aussi

Délicatesse, page 270.

d'aussi méchantes que le même P. B. a faites pour le Roi.

Je vous avoue que cet argument est dans une forme aussi plaisante qu'il y en eût jamais. J'entends bien pourtant qu'ils veulent me dire, pourquoi le même respect qui m'a empêché d'examiner les Devises qui regardent ce Prélat, ne m'a pas aussi empêché d'examiner celles qui regardent le Roi. Et je leur réponds qu'ils devroient bien sçavoir ce qu'ils me demandent, eux qui sont *Gens de Cour & du beau monde*. Qu'ils apprennent donc ces grands hommes d'Etat, que Dieu a élevé les Rois si au dessus du reste des hommes, que si quelqu'un les loue mal, on est assuré que tout ce qu'il y a de mauvais dans l'éloge, retombe sur celui qui l'a fait ; de sorte qu'on peut alors critiquer, sans craindre qu'aucun soupçon s'éleve jusqu'à cette souveraine hauteur où est la Majesté Royale, & l'on peut dire ici que cette Majesté est comme le Soleil, contre lequel on sçait bien qu'un homme

qui n'eſt point inſenſé ne tirera jamais de fleches. Mais on ne peut pas dire ſi poſitivement la même choſe à l'égard d'une perſonne privée, quelque élevée qu'elle ſoit en dignité ; & c'eſt pour cela que je ne voulus point examiner pluſieurs Deviſes compoſées pour un Prélat, mais en effet ſi peu judicieuſes, que l'Auteur a été obligé de les ſupprimer dans la ſeconde Edition ; & c'eſt pour moi la plus forte preuve que j'aurois pu ſouhaiter.

Il me ſemble auſſi qu'après cela je n'ai plus rien à faire ; car aſſurément les Evêques ſont contens, & les Jéſuites le doivent être. Il n'y a plus que nos deux Auteurs à ſatisfaire, & pour ceux-là je m'en mets fort peu en peine. Qu'ils faſſent du pis qu'ils pourront, qu'ils s'emportent, qu'ils menacent, qu'ils tachent de m'épouvanter, en criant bien fort, *Que l'on ne devroit pas attendre au jour du jugement pour me faire rendre compte.* Je leur déclare en un mot que je ne crains rien, par-

Délicateſſe, pag. 79.

ce qu'il n'y a rien à craindre pour l'innocence ſous un Regne où l'injuſtice eſt trop aſſurée d'être punie. Je ſuis, &c.



TROISIEME LETTRE.

MONSIEUR,

A présent que l'intérêt de nos deux Auteurs est séparé de tous les autres, & que je vois à qui j'ai à faire, il me semble que j'aurai bientôt fait. Je commence par la Morale à examiner le Livre du P. B. car la Morale est proprement la science de l'homme, puisque c'est elle qui lui apprend à être juste, prudent, honnête, & en un mot à faire que sa conduite soit conforme à son devoir.

S'il se trouvoit donc qu'un homme engagé dans une profession religieuse, écrivît publiquement des choses contraires à sa profession; il est sans doute que cet homme pécheroit contre la Morale, & non seulement contre la Morale chrétienne, mais contre la Morale purement hu-

maine; car en effet ses vœux l'obligent aussi-bien à l'égard des hommes qu'à l'égard de Dieu, & même toutes les marques extérieures de sa profession ne sont que pour les hommes qui ne voient que cela, & non pas pour Dieu qui voit le fond du cœur.

Si le P. B. eut voulu faire un peu de réflexion sur cette maxime si commune, il eût bien vu que dans mes premieres Lettres je l'ai épargné autant qu'il étoit possible; & je n'en veux point d'autre preuve que son Apologie même, qui l'épargne bien moins que je n'ai fait, & qui déclare par-tout qu'il ne parle point *en Jésuite, ni en Moine, mais en homme du grand monde, en Cavalier, en Courtisan,* qui sont des paroles plus dures sans comparaison que tout ce que j'ai dit.

Mais c'est un plaisir de voir de quelle maniere on essaie d'adoucir cela, en disant que le P. B. ne s'est pas nommé dans son Livre, comme s'il en étoit moins l'Auteur en ne se nommant pas, qu'en se nommant:

& l'on conclud de là que je ne devois pas dire qu'il avoit eu peu d'égard à sa profession.

Mais en un mot, je n'ai rien dit qui ne fût public, & c'est le P. B. lui-même qui a trahi son secret en se déclarant par-tout l'Auteur d'un Livre qu'il eût été bien fâché qu'on eût attribué à un autre.

La seule Epître Dédicatoire fait assez connoître à tout le monde que c'est lui. Et de bonne foi s'il avoit eu quelque envie de se cacher, auroit-il choisi un Protecteur dans une maison si illustre ? auroit-il paru publiquement, son Livre à la main, dans cette maison si connue, & de laquelle on parlera avec honneur tant qu'il y aura dans le monde des Arts & des Sciences ?

A-t-on aussi jamais douté qu'il fût l'Auteur du Livre dont il s'agit ? ne l'a-t-il pas dit lui-même en cent lieux, & après lui son Libraire, ses amis, & sur-tout ses confreres qui portoient dans les maisons de qualité cet ouvrage si admirable à leurs yeux, & qui devoit éblouir comme

un soleil ceux qui voudroient y trouver des taches?

Mais s'il en faut des preuves écrites, n'y a-t-il pas le Privilege obtenu au nom du P. B. & enregistré au même nom sur le Livre public de la Communauté des Libraires? N'y a-t-il pas aussi des Devises qu'il avoit faites autrefois & qu'il attribue aujourd'hui à son Ariste & à son Eugene, pour montrer que ces deux noms ne signifient qu'une seule personne, & que cette personne est lui-même?

Mais qu'importe? dit l'Apologiste; *c'est une ingratitude de juger d'un ouvrage par la profession de l'Auteur*. Je ne pense pas, Monsieur, que le Public soit de cet avis; car quand la profession d'un Auteur est aussi connue que son ouvrage, alors non seulement on peut, mais on doit juger de l'un par l'autre, puisque c'est principalement la contrarieté visible de ces deux choses qui rend un discours impertinent, ridicule, odieux; & si le P. B. en doute, on n'a qu'à le renvoyer au P. Rapin dans son

Délicatesse, page 30.

Livre de l'Eloquence de Demosthene & de Ciceron.

Mais au moins (continue l'Apologie) *c'est une ignorance à l'égard des Dialogues, où l'Auteur, quand même il mettroit son nom, se doit dépouiller de sa profession & de lui-même, pour parler ainsi, se défaire de son caractere, & ne se souvenir de soi-même, que pour s'éviter soi-même comme un écueil.*

Délicatesse, page 31.

Certes, si l'on vouloit prendre ce principe dans toute l'étendue que l'Apologie lui donne, on en tireroit de belles conséquences; car il s'ensuivroit que le P. B. s'étant défait de ses sentimens & de soi-même, ce ne seroit pas lui qui loueroit *un grand Ministre d'Etat*, ni qui penseroit que *le Roi est le plus grand Prince du monde.*

Mais je ne veux pas prendre les choses si littéralement; j'avoue qu'il y a, comme ils disent, une sorte de dialogues, où l'Auteur parle selon les pensées des autres; & c'est quand il introduit sur un sujet de l'histoire ou de la fable, des personnages céle-

bres dans l'une ou dans l'autre, & dont tout le monde connoît le caractere. Mais il y a aussi une autre sorte de dialogues, où l'Auteur ne dit que ce qu'il pense, comme dans les Entretiens dont il s'agit, où n'étant question ni d'histoire, ni de fable, le P. B. a introduit deux Personnages faits à plaisir, qui n'ont aucun caractere particulier, & à qui il n'en donne point d'autre que celui qu'il croit avoir lui-même, qui est *l'honnêteté, l'amitié, le bel esprit*, leur donnant avec cela ses connoissances, ses emplois, ses devises, & enfin tout ce qu'il croit avoir de meilleur. Or il est certain que dans de tels dialogues l'Auteur est responsable de tout ce qu'il fait dire à ses Personnages ; & quoique je n'eusse marqué cela qu'en peu de mots dans ma cinquieme Lettre, il y en avoit pourtant assez pour les personnes raisonnables. D'ailleurs on sçait bien qu'il n'est jamais permis à un Religieux de faire de ces sortes d'entretiens, où les personnes doivent parler d'une maniere indigne de la vocation Religieuse. Com-

me si sous prétexte de la regle du dialogue, il oublioit celle dont il a fait profession, & qu'il introduisît des courtisannes qui diroient librement ce qu'elles ont accoutumé de dire, ou qu'il achevât les dialogues de Petronne, & continuât ceux de l'Aretin.

Mais ce n'est pas là proprement la faute que le P. B. a faite dans ses Entretiens, car il n'y représente personne que lui-même; & c'est ce moquer du monde de dire que son Ariste & son Eugene sont deux Cavaliers, comme l'Apologiste le dit de page en page. Plaisans Cavaliers, qui n'ont ni épée ni bâton, ni aucune autre marque de Cavaliers dans le portrait que le P. B. en a fait graver. Et aussi, Monsieur, des Cavaliers s'aviseroient-ils de parler de la Grace, de critiquer la traduction de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & de faire des Devises à l'honneur de saint Ignace?

Entret. d'Ariste, *p.* 359. *de la* 1. *Edit.* La Devise de S. Ignace n'est pas dans les Edit. suiv.

C'est donc, comme vous voyez, le P. B. lui-même qui parle sous ces deux noms, & qui va dire tout ce que vous allez entendre.

D'abord il compare la Mer tranquille à ces beautés, *qui n'ont ni vivacité ni esprit ;* & la Mer agitée à ces autres beautés, *à qui un peu d'emportement ne sied pas mal.* Après quoi il conclud *qu'il n'y a rien qui divertisse davantage que de voir un Vaisseau servir de jouet aux vents & aux vagues.*

Sur cela, Monsieur, je vous avois dit que c'étoit un cruel divertissement de se plaire ainsi à voir tant de personnes dans une extrême danger de périr : & à la vérité je pensois que c'étoit une chose écrite sans refléxion ; mais j'apprends au contraire que c'est une pensée méditée, & l'Apologiste prétend qu'elle est prise du Poëte Lucrece, dont il rapporte les paroles. Vous serez donc bien étonné de voir que ce Poëte, tout Epicurien qu'il est, sçait mieux régler ses plaisirs que le P. B. car voici comme il en parle.

Quand on est sur le Port à l'abri de l'orage,
On sent à voir l'horreur du plus triste naufrage.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis ; E terra magnum alterius

ſpectare laborem.
Non quia vexari quemquam eſt jucunda voluptas :
Sed quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuave eſt.
De la Délicateſſe, p. 59.

Je ne ſçais quoi de doux :
Non que le mal d'autrui ſoit un objet qu'on aime ;
Mais nous prenons plaiſir à voir que ce mal même
Eſt éloigné de nous.

Remarquez, s'il vous plaît, combien ce Poëte eſt exact à diſtinguer les choſes, tant il a peur qu'on ne l'accuſe de ſe faire un plaiſir du malheur des autres; mais le P. B. au contraire n'a point cette peur, il ne diſtingue rien, & dût-il en couter cent vies, ſon plus grand divertiſſement c'eſt de voir un Vaiſſeau qui eſt prêt à fait naufrage. N'eſt-il pas vrai que cette penſée priſe ainſi en elle-même, eſt une penſée barbare, cruelle, homicide ? Et que bien-loin qu'il y ait de la morale, & il n'y a pas ſeulement de l'humanité.

Mais le P. B. ne paroît pas plus humain dans cet autre endroit où il raille cruellement une femme d'Athenes, en même temps qu'il la repréſente dans des tortures qu'elle ſouffre avec une fermeté incroyable, juſqu'à ſe couper la langue avec les

dents, & la cracher au visage du *Tyran* qui la veut forcer de découvrir son secret : ce sont les mots du P. B. qui dit enfin que cette femme mérita par sa constance que les Athéniens lui élevassent une statue publique. C'étoit donc bien épargner ce P. de dire seulement qu'il n'y avoit pas lieu de railler une femme si admirable ; & assurément on n'en pouvoit pas moins dire d'une raillerie aussi froide que la sienne, dans laquelle on voit je ne sçais quelle férocité, & avec cela un mépris de la vertu que la vertu ne peut souffrir.

Il est vrai que le P. B. dit maintenant dans son Apologie, que cette femme n'étoit point vertueuse, & que c'étoit *une débauchée, qui ayant ajouté à l'impureté la trahison & la conspiration contre sa Patrie, eut l'obstination de se couper la langue, de peur de parler pour le salut de son pays.* Délicatesse. p. 172.

Les choses sont donc bien changées en peu de temps? Quoi ! cette Athénienne à qui les Athéniens dresserent une statue publique pour

honorer sa fidélité & sa constance, étoit une ennemie du salut public ! Quoi ! ce *Tyran* qui la fit mettre à la gêne, étoit dans la vérité un bon & sage Prince, qui n'agissoit que pour le bien de son peuple ! Et d'où vient donc que le P. B. n'a pas dit cela d'abord ? Je ne vois rien pour moi de plus étonnant ; car on sçait bien, comme dit son Apologie, qu'*il n'est pas de ces gens qui prennent amitié pour des femmes suspectes* ; & l'on ne conçoit pas comment il dit tant de bien de celle-ci, jusqu'à nommer Tyran le Prince qui la fit punir.

Délicatesse, p. 173.

Mais enfin, que le P. B. se soit trompé dans le récit de son histoire, ou à la premiere fois, ou à la seconde, ou même à toutes les deux, je n'y prends aucune part. C'est assez pour moi que le public voye que ce P. se moque d'une femme dans le même temps qu'il dit qu'elle a fait des choses dignes de l'admiration de tous les hommes ; & je crois qu'à juger de ses pensées par ses paroles, on en concluera que c'est là pécher contre la morale, se moquer de la

vertu, & n'avoir point de sentiment pour le bien.

Mais ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est que l'extrême dureté du P. B. s'accorde je ne sçais comment avec une extrême tendresse ; car enfin, Monsieur, il est tendre jusqu'à un tel point qu'il ne peut rien supporter qui ne le soit. *Les conversations particulieres*, dit-il, *où l'amour n'a point de part, fatiguent presque toujours. Et quelque affection*, ajoute-t-il, *qu'on ait pour un honnête homme, on sent diminuer par-là les sentimens que son mérite avoit fait naître.* C'est pourquoi il faut que l'amitié pour lui plaire, soit fort tendre, & en quelque façon amoureuse ; car il faut qu'elle fasse *ce que l'amour fait dans les autres.* De sorte que deux amis étant ensemble, *ils soient fort aises d'avoir occasion de jouir un peu l'un de l'autre ;* mais qu'étant séparés ils se plaignent mutuellement, & que chacun laissant *aller son esprit où son cœur le conduira, il dise* en Latin, *Langueo ni videam ;* & en François, *C'est lui qui m'éclaire & m'enflamme,*

Page 237. de la 1. Edit. Pag. 310. de la dern. Depuis la 1. Edit. on a ôté ces mots : *où l'amour n'a point de part,*

Page 238. de la 1. Edit. page 311. de la dern. Depuis la 1. Edit. on a retranché ces mots : *L'amitié fait en nous ce que l'amour fait dans les autres.*

Page 367. de la 1. Edit. La Devise ni les Vers ne

font point dans les Editions suiv.

Je tiens de lui tous mes appas ;
Il est mon esprit & mon ame,
Et je languis quand je ne le vois pas.

Que cette amitié est tendre, qu'elle est douce ! ne diroit-on pas que ce sont deux chastes tourterelles, dont l'une gémit dans l'absence de l'autre ?

Page 242. de la 1. Edit. Page 315. de la dern. où ces Vers ne sont point cités comme le *Portrait d'un jeune homme fort aimable*.

Mais voici qui est encore d'une extrême tendresse. C'est le Portrait *d'un jeune homme fort aimable.*

Sur tout il avoit une grace,
Un je ne sçais quoi qui surpasse
De l'Amour les plus doux appas,
Un ris qui ne se peut décrire,
Un air que les autres n'ont pas ;
Que l'on voit & qu'on ne peut dire.

Je ne sçais pas, Monsieur, si le Portrait ressemble fort à la personne pour qui il a été fait ; mais au moins on voit bien que le Peintre y a mis tout son esprit.

Délicatesse, p. 219.

Je vous avois dit que c'étoit le P. B, il fait pourtant quelque difficulté de l'avouer, & même dans son Apologie il me querelle fort sur cela.

Qui

Qui souffriroit sans indignation, dit-il, *la hardiesse de cet homme ? Il suppose que nous n'aurons pas lu ces Vers dans Voiture, & que nous croirons que le P. B. les a faits.* Non, Monsieur, je ne suppose rien, je prouve tout ; & voici mes raisons. Je soutiens, comme j'ai déjà dit, que le P. B. a parlé trop librement de la beauté d'un jeune homme ; il est vrai que c'est avec les paroles d'un autre; mais pour cela en a-t-il moins dit les choses ? Et un homme est-il moins assassin, parce que l'épée avec laquelle il a tué, n'est pas à lui.

Qui ne sçait aussi que dans la Morale c'est une même chose, ou de faire un discours pour expliquer les dispositions de son esprit & de son cœur, ou de se servir d'un discours tout fait, dans lequel on les trouve expliquées ? puisqu'en effet dans l'une & dans l'autre maniere c'est toujours le même cœur & le même esprit. Mais il y a encore ici une circonstance fort singuliere, c'est que dans les Vers amoureux dont il s'agit, Voiture qui les a faits parle seu-

lement d'une fille; & le P. B. au contraire s'en sert pour dépeindre un garçon: d'où il s'ensuit, ce me semble, que ce P. quoiqu'il n'ait pas fait les Vers, a pourtant fait le portrait; & c'est tout ce que j'en avois dit, n'ayant jamais eu la pensée de dire qu'il eût composé des Vers si naturels & si aisés. Je n'avois garde de l'accuser d'une chose dont il m'eût été impossible de le convaincre; car il y a preuve par écrit du contraire, & l'on n'a qu'à lire quelques Vers de sa façon, pour voir que ceux-là n'en peuvent pas être.

Page 348. de la 1. Edit. Ces Vers ne sont point dans les Edit. suiv.

Voyez, s'il vous plaît, ces deux-ci, & remarquez si la rime est riche & l'expression noble, car c'est le soleil qui parle.

Je veille & travaille sans cesse.
Je fais la guerre à la paresse.

Page 401. de la 1. Edit. Cela n'est point dans les Edit. suiv.

Voyez encore ce troisieme.

Mais ma vigilance & ma foi, pour dire *ma fidélité*; car il fait parler un chien qui garde un troupeau. Lisez ces deux autres Vers, qui sont équivoques jusqu'à un tel point

qu'on ne sçait en quel sens les prendre.

Tout ce qui vient à moi par un ordre suprême,
Fait que je crois à tout moment.

Pag. 349. de la 1. Edit. Cela n'est point dans les Edit. suiv.

Vous penseriez qu'il veut dire *me fait croire*, & cependant il veut dire *me fait croître*. Ces deux Vers sont les premiers d'un Quatrain, dont voici le dernier.

Et croissant sans m'enfler, je suis toujours le même.

Celui-là n'est-il pas bien coulant, & celui-ci bien mesuré?

Mais je garde toujours une inviolable loi.

Page 407. de la 1. Edit. page 482. de la dern. où l'on a mis *constante loi.*

Vous voyez, Monsieur, quels Vers ce sont là; & cependant le P. B. avoue que *ces sortes de Vers demandent beaucoup d'application & de travail, qu'il y faut rêver long-temps, & les tourner quelquefois en mille façons.* Cela étant donc, comme il le dit, j'étois bien assuré qu'il auroit tourné toute sa vie, avant que d'en faire comme Voiture. Mais enfin puisqu'il faut ici s'expliquer, je déclare qu'il est très-véritable que le P. B. n'a rien

Page 301. de la 1. Edit. page 384. de la dern.

dans les Vers de Voiture, du côté de l'expression, de la rime & du tour, mais seulement du côté de l'imagination du sentiment, & encore plus de l'application qu'il en a faite. De sorte que n'ayant rien dans ce qu'il y a de bon, il a tout dans ce qu'il y a de mauvais, & c'est pour cela que son Apologie ajoute ces paroles si étranges.

De la Délicatesse, p. 221.

Quand le P. B. dit-elle, *auroit fait ces Vers ou d'autres semblables, ne pourroit-ce pas être une traduction pure & simple de ce que David disoit?* JONATHA *decore nimis & amabilis super amorem mulierum.* Pour celui-là, Monsieur, on ne peut pas le souffrir. C'est une de ces pensées qui viennent du mépris de la Religion; elle en a tout le caractere, une impiété qui la rend horrible, & une impertinence qui la rend ridicule. Je m'emporterois, je le sens bien, si je voulois vous dire tout ce qu'il y a d'impie dans ces profanes applications qu'on fait de l'Ecriture sainte, & que saint Paul appelle des violemens & des adulteres de la parole de Dieu.

Mais pour ne vous parler ici que de ce qu'il y a de ridicule, rien le fût-il jamais autant que de prétendre justifier le P. B. en disant que les Vers amoureux qu'il a écrits sur le Je ne sçais quoi d'un beau garçon, ne sont qu'*une traduction* pure & simple des paroles d'un Prophete; de sorte que ce P. citoit l'Ecriture sainte, lors même qu'il n'y pensoit pas, tant elle est imprimée dans son esprit & dans son cœur. Car enfin quoiqu'il ne songeât qu'à se divertir & à rire, il s'est trouvé avoir eu la même pensée que David qui pleure la mort de Jonathas. Y eut-il jamais rien de plus digne d'être joué & moqué par la raison, qu'une imagination déraisonnable, & si éloignée de tout sens? Car après tout où cela va-t-il? Est-ce que la pensée du P. B. en devient plus ou moins mauvaise? Parle-t-on pour lui ou contre lui, quand on compare ses paroles avec celles de David? Veut-on dire que David n'a pas toujours fait toutes choses selon le cœur de Dieu, & qu'il étoit homme aussi-bien

que Prophete ? ce qui ne justifieroit guere le P. B. Certainement de quelque côté que l'on tourne ici l'Apologie, elle tombera dans d'étranges conséquences, puisqu'il s'ensuivra toujours, ou que la pensée de David est aussi profane que celle du P. B. ce qu'on ne peut dire sans un excès de témérité ; ou que la pensée du P. B. est aussi sainte que celle de David, ce qui est un autre excès d'impertinence.

Il faut donc conclure de tout cela que le Défenseur du P. B. eût mieux fait de laisser voir à tout le monde les fautes de ce P. que de vouloir les cacher sous de plus grandes. Et en effet, quand on compare ces deux hommes l'un avec l'autre, encore vaut-il mieux que le P. B. nous récite ces Vers amoureux, & qu'il dise,

Entr. d'Arist. *Page* 404. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 480, *de la dern.*

Je chante quand l'amour m'inspire,
Et je chante même assez bien ;
Mais dès que mon cœur ne sent rien,
Je ne sçais plus rien dire.

Il a dans ces quatre Vers autant

de part que dans ceux de Voiture, c'eſt-à-dire une grande complaiſance à les réciter, & quelque déplaiſir de ne les avoir pas faits. Il y ajoute un petit commentaire qui montre bien qu'il a étudié la nature. *Vous ſçavez*, dit-il, *que les Roſſignols ne chantent que quand ils ſont amoureux, ils ne chantent plus quand ils ont des petits.* *Ibidem.*

Mais pour voir de ces jolies gloſes, il faut lire ſes Deviſes amoureuſes ; car il ne manque point de dire toujours quelque choſe ſur chacune, prenant plaiſir à expliquer juſqu'à celles qui ſont les plus claires. Vous ſçavez qu'il y en a de toutes les manieres imaginables, & que l'amour y paroît en toutes ſortes de formes, en papillon, en vers à ſoie, en pigeon, en moineau, en faucon, en phénix, en ſalamandre, en diable ; & de toutes ces métamorphoſes cette derniere eſt celle qu'il aime davantage, parce qu'elle eſt la plus paſſionnée. Un amant pour exprimer l'excès de ſa paſſion, a peint un diable dans les flammes avec ce mot,

Entr. d'Arist. Page 261. de la 1. Edit. Page 338. de la dern.

MAS PENADO Y MENOS ARREPENTIDO.

Et plus je souffre & moins je me repens.

Vous ne sçauriez croire combien ce P. est charmé de cette idée; car c'est toujours de pis en pis; & au lieu que dans la premiere Edition de son Livre, il dit seulement que c'est *un Symbole illustre & ingénieux*, il ajoute dans la seconde, qu'il est *excellent & admirable*. Mais enfin quand il voudroit encore louer davantage cette passion consommée, & qui est comme l'enfer dont on ne revient jamais, je ne l'en empêcherai pas; tout ce que je puis faire, c'est de lui dire que si c'est là un miracle en galanterie, c'est assurément un monstre en morale: & qu'enfin un Religieux ne donne pas un grand témoignage de sa probité, quand il estime si fort ces sortes d'ouvrages qui ne sont que des mouvemens d'un cœur déreglé.

Page 362. de la dern. Edit. Ces mots, *excellent & admirable* ne sont pas dans la dern. Edit.

Ce n'est pas non plus une chose de fort bon exemple, que de faire des Devises galantes pour des Religieuses,

ſes, de les cajoler ſur leur voile, & de leur dire qu'elles ſont des ſoleils dans des nuages, en s'écriant,

QUOT LUMIMA CELAT.

Que de lumieres il cache.

Entr. d'Ariſt. *Page* 357. *de la* 1. *Edit.* *Page* 445. *de la dern.*

Ou comme il y a dans la ſeconde Edition

E QUANTI NE CELA?

Par quelle regle de Morale peut-on dire auſſi à des Vierges conſacrées à Dieu, qu'un feu ſacré brûle comme un autre, & repréſenter cela par *un Cierge allumé ſur l'Autel*, où l'on écrit ces mots,

ET SACER URIT?

Cette Deviſe a été retranchée après la ſeconde Edit.

Il eſt vrai que ce n'eſt point le P. qui eſt l'Auteur de cette Deviſe, c'eſt ſon confrere le R. le Moine pour qui il a tant d'eſtime; mais puiſque ce P. eſt mort quelque temps avant nos diſputes, je ne veux point troubler ſes cendres, & je ſouhaite une éternelle paix à un Religieux de ſi galante mémoire.

Je ne parle donc qu'au P. B. qui rapporte cette Deviſe, qui la loüe, qui dit *la ſçavoir par cœur il y a long-temps*, & qui l'explique en di-

Ibidem. Ces mots ont été ôtés après la seconde Edit.

ſant qu'elle eſt faite *pour montrer qu'une perſonne conſacrée à Dieu peut donner de l'amour comme une autre.* A vous dire vrai, Monſieur, il y a là moins de Morale que de Phyſique, & je m'étonne plus que jamais de voir cela dans le Livre public d'un Religieux. Quoi, Monſieur, aller chercher des ſujets de galanterie juſque hors du monde dans la retraite des Vierges qui l'ont quitté! Ne point conſidérer que ce ſont les épouſes de Jeſus-Chriſt! ne point craindre de ſe faire, pour ainſi dire, le rival d'un Dieu jaloux qui connoît juſqu'aux penſées, & qui ſe vengera! En vérité ce n'eſt point là l'eſprit de la Morale chrétienne; & ſi l'on ſe fie ſi fort ſur ce que Dieu a plus de bonté que l'on n'a de malice, au moins devroit-on avoir quelque égard pour les hommes qui ne pardonnent pas ſi facilement, & qui s'imaginent même plus de mal que peut-être il n'y en a.

Mais, Monſieur, on n'a point eu de conſidération pour eux dans un Livre qu'on a fait pour eux; on n'é-

pargne ni leur eſprit ni leur pudeur; & on les force, malgré qu'ils en aient, à former je ne ſçais qu'elles idées ſur *un je ne ſçais quoi* répandu dans un diſcours de vingt pages, où l'on voit des *je ne ſçais quoi* de tout genre, de toute eſpece, de tout ſexe, & parmi cela un eſprit échauffé qui s'efforce de les bien repréſenter, & qui s'emporte juſqu'à dire des choſes qui ſont impies, comme vous le verrez dans la Lettre où je parlerai de ce qui regarde la Religion.

Mais puiſque nous ſommes ſur la Morale, voyez cette comparaiſon. *Il en eſt*, dit-il, *du je ne ſçais quoi comme de ces beautés couvertes d'un voile, qui ſont d'autant plus eſtimées, qu'elles ſont moins expoſées à la vue, & auxquelles l'imagination ajoute toujours quelque choſe; de ſorte que ſi l'on venoit à s'en appercevoir, on ne ſeroit peut-être pas ſi touché ni ſi enchanté qu'on eſt.*

Entr. d'Ariſt. *Pag.* 247. de *la* 1. *Edit. page* 322. *de la dern.*

Ne ſont-ce pas là de belles idées? une beauté qui eſt couverte d'un voile, & une imagination curieuſe

qui tâche à la découvrir. Mais enfin c'est l'esprit du P. B. & il veut bien que l'on voye qu'en ces sortes de choses il sçait le plus & le moins. C'est pourquoi il assure que les *mines & les façons des fausses précieuses déplaisent aux gens de bon goût*. Et cela s'accorde assez avec ce que dit son Défenseur, qu'*une femme à plusieurs galanteries ne tient guere lieu de bonne fortune à un homme délicat*.

Entr. d'Arist. Pag. 54. de la 1. Edit. Pag. 181. de la dern.

Délicatesse, p. 2.

Certainement un esprit de ce caractere ne pouvoit pas manquer de faire des questions bien galantes, comme celle-ci dont je vous ai déja dit un mot, *Pour qui doit être le cœur d'une honnête femme ?* Voilà un étrange paradoxe pour les maris qui pensoient que c'étoit une chose jugée en leur faveur; & néanmoins le P. B. ne répond pas tout-à-fait selon leurs desirs; il dit bien que *le cœur d'une honnête femme doit être pour un seul*. Mais il a eu la petite malice de ne pas dire précisément que ce seul est le mari, comme s'il vouloit faire des maris jaloux.

Cette question est dans la Table de la 1. Edit. Elle n'est point dans celle des Edit. suiv.

Entr. d'Arist. Page 182. de la 1. Edit. page 249. de la deuxieme. Ces mots, *le cœur*, &c. sont supprimés dans les Edit. suiv.

Il propose aussi la question, *si l'on*

peut aimer sans connoître; & il la traite exactement en répondant aux objections. *On connoît toujours*, dit Ariste, *la personne qu'on aime, on connoît qu'elle est aimable; mais on ne connoît pas toujours ce qui la fait aimer. Mais de grace*, interrompit Eugene, *est-ce assez connoître que de connoître la personne, & que de connoître qu'elle est aimable? Peut-on l'aimer & ignorer en même temps ce qui la rend digne d'être aimée? Oui*, repartit Ariste, *& c'est en cela que consiste le mystere du Je ne sçais quoi.*

Entr. d'Arist. *Page* 143. de *la* 1. *Edit.* page 316. de *la dern.*

Il ajoute à cela une autre décision qui n'est pas moins galante.

On ne peut, dit-il, *faire aimer une personne en faisant voir son portrait, non plus qu'en faisant son éloge, quoi qu'en disent les Fables & les Romans. La description la plus avantageuse, & le portrait le plus flatté peuvent donner de l'estime pour la personne, & une grande envie de la voir; mais ni l'un ni l'autre ne cause jamais une vraie inclination, parce que le pinceau & la langue ne peuvent exprimer le Je ne sçais quoi qui fait tout.*

Entr. d'Arist. Pag. 248. de la 1. Edit. page 323. de la dern.

Pour moi, Monſieur, je ne conçois point pourquoi il eſt impoſſible d'aimer une perſonne en voyant ſon portrait ; car il arrive ſouvent que le portrait eſt plus beau que la perſonne, & qu'il y auroit de l'avantage pour elle de lui reſſembler ; outre que les hiſtoires nous parlent de ces fameux Amans qui ont ſoupiré pour des ſtatues, & pour des peintures ; mais enfin en cela, comme en toutes les autres choſes, il faut en croire les maîtres de l'art, & principalement lorſqu'ils en écrivent pour le Public.

S'il s'agiſſoit ici de dévotion, au lieu qu'il n'eſt queſtion que d'amour, on pourroit alors douter de l'autorité du P. B. comme quand il dit que l'eſprit de la modeſtie & de l'humilité chrétienne peut ſe complaire à ſoi-même, s'eſtimer, & ſe louer juſqu'à dire :

Entr. d'Ariſt. *Pag.* 357. *de la* 1. *Edit. Page* 445. *de la dern.*

Je cherche en vain l'obſcurité,
Cent traits brillans me font connoître ;
Mais malgré toute ma clarté,
J'en cache beaucoup plus que je n'en fais paroître.

On diroit quand le P. parle ainsi, qu'il a pris l'une des extrêmités pour l'autre, & l'orgueil pour l'humilité. Car, en effet, un esprit vraiment humble ne peut jamais concevoir de telles pensées, & il se cache encore plus à soi-même, qu'à tout le reste du monde, selon le précepte de l'Evangile qui ne veut pas qu'une de nos mains sçache ce que l'autre a fait, & qui veut bien néanmoins que notre lumiere éclate au dehors, afin que les hommes voient nos bonnes œuvres. D'où il s'ensuit que l'humilité consiste non pas seulement à cacher aux autres le bien que nous faisons, mais principalement à nous le cacher à nous-mêmes, de telle sorte qu'il n'en paroisse jamais rien à nos yeux; & alors si les autres le voient sans nous, c'est un exemple que nous leur donnons, & qui nous profite; mais si nous le voyons sans eux, ils n'en profitent point, & nous perdons tout.

Il est vrai, Monsieur, que cet Evangile n'est pas selon le P. B. qui connoît peu l'humilité, & encore

moins la mortification. Car pour représenter un Chrétien dans la mortification, il peint *une perle dans sa conque.* Ce qui représente bien mieux, ce me semble, une personne dans son lit; ou si l'on veut y donner un sens moral, un Religieux dans sa cellule. Car comme la Perle dans sa conque qui est enfermée au milieu de la mer, ne souffre rien des agitations de la mer; ainsi un Religieux dans sa cellule, que le monde environne de toutes parts, ne ressent rien des tumultes & des tempêtes du monde.

Entr. d'Arist. Pag. 375. de la 1. Edit. Page 455. de la dern.

Cela étoit bien aisé à dire; mais ce n'est pas le génie du P. B. de parler des choses de dévotion, & je ne comprends point pourquoi il en parle, car il ne sçait quelquefois ce qu'il dit, comme dans cette Devise sur la sainte Vierge,

Un épi de bled qui s'incline,

QUIA PLENA.

Entr. d'Arist. Page 260. de la 1. Edit. Cette Devise est ôtée des Edit. suiv.

Je crois qu'il veut parler de l'Incarnation; mais en vérité la Devise est aussi mystérieuse que le mystere même, & il devoit bien expliquer

celle-là, puiſqu'il en a expliqué tant d'autres qui ſont ſi claires.

Voilà ce que c'eſt, Monſieur, on ne réuſſit jamais quand on ſe force; mais voici bientôt un endroit où ce P. ne s'eſt point forcé. Il parle d'abord avec aſſez de chagrin de *l'Ordre du précieux Sang de notre Sauveur* JESUS-CHRIST, *ſur le collier duquel eſt écrit* DOMINE PROBASTI, *outre*, NIHIL HOC TRISTE RECEPTO, *qui eſt autour de l'ovale, laquelle pend au bout du collier, & où ſont deux Anges tenant un Calice, ſur lequel paroiſſent trois gouttes de ſang.* Après ces mots le P. B. ne ſe contraignant plus: *Tout cela*, dit-il, *eſt bien myſtérieux & bien dévot, mais je n'y trouve pas beaucoup d'eſprit.* Pour cet endroit, Monſieur, on entend bien qu'il eſt naturel, tant de dévotion ne lui plaît pas; il faut l'en croire, puiſqu'il le dit, & il n'eſt que trop ſincere en cela. Il s'en faut beaucoup qu'il le ſoit autant, quand il dit en conſidérant la mer: *Quel moyen de voir qu'un peu de ſable dompte toute la fureur de la mer, ſans nous faire des*

Entr. d'Ariſt. Page 427. de la 1. Edit. page 498. de la dern.

Ibid. On a ôté des Edit. ſuiv. ces mots: *mais je n'y trouve pas beaucoup d'eſprit.*

Entr. d'Ariſt. Page 16. de la 1. Edit.

Pag. 35. de la dern. *reproches à nous-mêmes du déréglement de nos passions que rien ne peut vaincre.* Il parle ensuite de l'obéissance de la Mer aux ordres que Dieu a écrits sur ses bords. Il cite même un passage de saint Basile, que je vous rapporterai tout entier la premiere fois ; & après qu'il a été ainsi quelque temps hors de son caractere, il y rentre tout d'un coup en disant : *Cet* *Pag. 47. de la 1. Edit. Il y a dans les Edit. suiv. & dans la dern. p. 37. la Mer & son sable me font souvenir.* *ordre écrit de la main de Dieu me fait souvenir* d'une jolie aventure : *Une Dame Espagnole se promenant un jour au bord de la mer, écrivit avec son doigt sur le sable :*

ANTES MUERTA QUE MUDADA.

Ibidem. *Plutôt mourir que changer.*

Il a bien reconnu dans son Apologie, que la Morale du Pere Grec étoit trop éloignée de l'aventure Espagnole, & que ces deux pensées ne s'accordoient pas. C'est pourquoi il s'est avisé de dire que la premiere n'est qu'une *pensée toute poétique & toute métaphorique*, afin sans doute Délicatesse, pag. 74. de la rendre moins contraire à l'autre, qui est toute passionnée & toute amoureuse. Mais n'est-ce pas être

bien hardi d'aſſurer ainſi poſitivement que cet ordre de Dieu écrit ſur les bords de la mer, n'eſt qu'une fiction & une métaphore? Car encore que les hommes ne puiſſent pas lire ce caractere de la puiſſance divine, il ne s'enſuit pas qu'il ne ſoit très-véritable & très-réel. Nous le voyons dans l'Ecriture ſainte; où Dieu parlant à la mer, lui dit, *Tu iras juſques-là, & tu ne paſſeras pas plus avant.* Le P. B. a même cité ce paſſage dans la ſeconde Edition; & en vérité après cela il ne devoit plus dire dans ſon Apologie que c'étoit un ſens *tout poëtique.* Car c'eſt une étrange maniere de commenter l'Ecriture ſainte, que d'y ajouter au ſens littéral, myſtique & moral, un nouveau *ſens poëtique*, inconnu à tous les Peres de l'Egliſe; & inventé par le P. B. & ſon Apologiſte.

Mais cette nouvelle invention n'empêche point qu'on ne voie clairement qu'il n'eſt rien de plus contraire à la morale, que de joindre ainſi le profane avec le ſaint; & cela même eſt de conſéquence dans le

monde, car on y dit librement que celui qui écrit ainsi des pensées saintes ne les a pas dans le cœur, où elles ne pourroient pas être avec des pensées profanes ; mais seulement dans l'imagination dont la nature est de rassembler toutes sortes d'idées.

Aussi, Monsieur, quand on entend le P. B. qui prêche en quelques endroits de son Livre, que *les petits péchés ont de grandes suites, & font de terribles effets, & qu'un regard trop libre est quelquefois cause de la damnation* : tout de bon, on diroit qu'il se moque, parce qu'il mêle ces vérités de la Morale chrétienne avec une multitude de comparaisons galantes, qu'il prend la plupart de la beauté des femmes, & encore avec des Devises si amoureuses, & des expressions sur *le Je ne sçais quoi*, si libres que je ne crois pas devoir vous en parler davantage.

Entretiens d'Ariste. *Page* 393. de *la* 1. *Edit.* Cela n'est point dans les Edit. suiv.

Je vous dirai seulement que le mêlange de toutes ces choses est tel, que si on n'en sçavoit point l'Auteur, & qu'il fallût le deviner, on douteroit non seulement de sa pro-

feſſion, mais de ſon ſexe. Car comme vous avez déjà vu, il y a des expreſſions & des paſſions de femme, une morale de Cavalier, quelques penſées de Religieux ; enfin, Monſieur, c'eſt une confuſion inconcevable ; & tout ce qu'on pourroit y voir plus diſtinctement, ce ſeroit une eſpece de Moine traveſti, à peu près comme ceux qui ſont peints dans la proceſſion de la Ligue, & qui portent en même temps le froc & l'épée. Encore cette figure eſt-elle moins bizarre que le Livre, & vous n'en trouveriez jamais l'Auteur en ne ſuivant que la raiſon. Mais par bonheur il n'y a rien à deviner, & tout le monde ſçait qui il eſt, comme vous ſçavez que je ſuis, &c.



QUATRIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je vous entretins la derniere fois de ce qu'il y a touchant la Morale dans le Livre du P. B. & c'eſt une raiſon d'ordre pour vous parler aujourd'hui de ce qu'on y trouve touchant la Religion ; car ces deux choſes ont tant de rapport entre elles, que l'on peut conclure de l'une à l'autre, & il y a bien de l'apparence que l'eſprit croit quand le cœur agit.

Je ne veux pas inférer delà qu'il y ait dans le P. B. des erreurs, ou des héréſies ſur les myſteres de la Foi ; mais ſeulement de certaines façons d'en parler, qui ſont d'autant plus condamnables, que rien n'obligeoit à parler de la Religion dans le livre dont il s'agit ; & que tous les ſujets qu'on s'y eſt propoſés

pouvoient être fort bien traités, ſans qu'elle y fût mêlée. Car on ſçait bien que *la Mer*, *le Secret*, *le bel Eſprit*, *le Je ne ſçais quoi*, *les Deviſes*, *& la Langue Françoiſe*, ne ſont pas des matieres de Théologie. S'il ſe trouve donc que dans ce Livre où l'on n'avoit aucun ſujet de parler de la Religion, on s'en ſoit fait à plaiſir pour en parler indignement; cela ne ſera-t-il pas plus étonnant qu'on ne le peut dire?

Voyez cependant la page 121, où l'Auteur s'imaginant louer fort galamment l'Hiſtoire Romaine de Coeffeteau, ne fait nulle difficulté de dire, *qu'il n'y a point de ſalut hors l'Hiſtoire Romaine, non plus que hors l'Egliſe Romaine.* Que n'auroit point répondu le P. B. s'il avoit eu à réfuter un pareil diſcours? Il me ſemble que je l'entends qui s'écrie que ce n'eſt point là le langage d'un Catholique Romain, & qui me reproche d'avoir montré trop peu de zele dans mes premieres Lettres, où j'ai dit ſeulement que *ces diſcours n'étoient ni aſſez religieux, ni aſſez raiſon-*

nables pour répondre à l'opinion qu'on avoit de celui qui les a faits. C'est sans doute avoir eu trop de considération pour un Livre qui n'en a point eu pour l'Eglise. Et je devois en effet dès la premiere fois demander quelle étoit la conséquence de cette proposition. Car enfin si elle est faite sérieusement, elle va jusqu'à l'hérésie ; mais comme il est presque impossible qu'on ait dit d'un esprit sérieux une chose aussi ridicule, je crois qu'on a voulu seulement railler en la disant. Ainsi le moindre mal qu'il y ait dans cet endroit, c'est une raillerie publique sur une vérité de la foi ; & par conséquent la moindre peine que l'Auteur mérite, c'est d'être lui même exposé à la raillerie publique.

La belle chose qu'un Religieux qui cherche à rire de l'Eglise Romaine à laquelle il est attaché par tant de vœux! Que ce P. est galant de tourner en ridicule cette importante vérité, que *hors de l'Eglise Romaine il n'y a point de salut!* A-t-il fait cela pour plaire à ces Messieurs

de

de la Religion Prétendue Réformée, deſquels il témoigne dans ſon Livre être ſi particulierement ami ? Je ne doute point que cet endroit ne les divertiſſe fort ; mais je ne crois pas néanmoins qu'ils eſtiment davantage cet Auteur, pour avoir fait une choſe qu'eux-mêmes ne voudroient pas faire ; parce qu'enfin, ſans parler ici ni d'impiété ni de blaſphême, il eſt certain que rien n'eſt ſi contraire au caractere d'un vrai honnête homme, de quelque Religion qu'il ſoit, que de railler de la Religion.

Mais on auroit bien de la peine d'en perſuader l'Auteur du Livre dont il s'agit ; car comme il s'eſt mis dans la tête de faire le *Cavalier*, *le Courtiſan*, *l'homme du beau monde*, & qu'il n'entend rien de tout cela ; il s'imagine que pour bien jouer ces perſonnages, il faut ſe donner une liberté de tout dire, rompre les regles de la Morale, & ne s'embarraſſer point du joug de la Religion.

En voici une ſeconde preuve qui eſt de la page 64 de la premiere Edition. *Un jour*, dit-il, *un ſçavant* *Page 90. de la 1. Edit. page 96. de la dern.*

Cavalier soutient en bonne compagnie qu'au Paradis terrestre le serpent parloit Anglois, que la femme parloit Italien, que l'homme parloit François, mais que Dieu parloit Espagnol. Ce vieux conte, tout ridicule qu'il est, lui a paru si galant, qu'il y a fait une réponse de même. Ibidem. *Plût à Dieu*, dit-il, *que les choses se fussent passées de la sorte: car enfin si le Serpent & Eve eussent parlé deux langages différens, peut-être qu'ils ne se seroient pas entendus; mais par malheur pour nous ils ne s'entendoient que trop bien, & c'est ce qui me fait un peu douter de la vérité de l'histoire.*

Voilà, Monsieur, de quel air on traite la Religion dans ce Livre; & quand je vous en parlai la premiere fois, je me retins jusqu'à ne dire autre chose, sinon que *ce n'étoit pas là le langage d'un hypocrite.* Non, sans doute, il n'y a point là de vertu feinte: mais il est encore plus certain qu'il n'y en a point de véritable, & je souhaite sincerement que l'Auteur n'ait pas dans l'ame tout le mal

que son Livre signifie. Que d'étranges conséquences l'on voit sortir de cette liberté de parler ainsi du péché d'Adam, de ce péché originel qui est un des principaux points de la Foi, & des principaux fondemens de la Religion !

Je ne prétends pas néanmoins accuser ici qui que ce soit de ne pas croire cette vérité ; mais je dis seulement que c'est faire un chose presque inconcevable de la croire, & de s'en railler en même temps.

Car enfin, quand on en croit ce que la Foi nous en enseigne, on est persuadé que cette faute du premier homme est le plus déplorable de tous les malheurs ; que c'est elle qui a changé toute la terre en un lieu d'exil & de bannissement ; que c'est elle qui a rendu l'homme esclave de tout ce qui l'environne, & qui en a fait le plus pitoyable objet de la nature ; que c'est elle qui est la source de nos larmes, de nos soupirs, de nos douleurs, de tous les maux qui précedent ou qui suivent la mort, & enfin de la mort même. Comment

donc s'imaginer qu'un homme, ne doutant point de ces vérités si étonnantes & si terribles, puisse en faire des railleries, & même des railleries publiques?

Car encore si ce n'étoit qu'en particulier, sur le champ, dans la chaleur de la conversation, on pourroit croire que cela s'est dit sans y penser; mais ce n'est point là le cas où nous sommes; il s'agit ici d'un Livre travaillé pendant plusieurs années, imprimé ensuite avec tout le soin possible, & enfin donné au Public comme un chef-d'œuvre & un modele.

C'est dans ce Livre où l'on fait des railleries de la Religion, & où l'on traite comme une fable inutile une vérité dont la conséquence est infinie: de sorte que tout ce que l'Auteur a fait en cela, il l'a fait sans doute avec toute l'application dont il est capable; il y a mis tout son esprit; & vous jugez bien par-là quel esprit ce peut être.

Délicatesse p. 221. J'avoue néanmoins, comme dit son Apologie, que *c'est un homme de*

grand mérite. Mais quelque mérite qu'il ait dans le fond, il n'a pas pris aſſez de ſoin pour ſauver les apparences; & enfin les apparences du mal ont toujours quelque choſe de véritable. On peut feindre des vertus entierement fauſſes, mais non pas des vices entierement faux. Un homme, par exemple, peut parler de la Religion comme un Martyr, & n'avoir point de Religion: mais peut-il en avoir autant qu'il doit, & s'en railler publiquement, puiſque c'eſt même une partie de la Religion de n'en parler jamais qu'avec beaucoup de vénération & de retenue?

Je ne vois donc pas qu'il y ait lieu de répondre quand on dira qu'au moins dans ce Livre on s'eſt diverti à ſcandaliſer les perſonnes de piété, à donner de mauvais exemples aux libertins, & à tenter la foi de tous les Chrétiens, en leur propoſant le péché originel comme un ſujet de raillerie.

En vérité cela n'eſt point pardonnable à un Chrétien quel qu'il ſoit; mais encore moins ſi c'eſt un Reli-

gieux; puisque toute profession religieuse n'est autre chose qu'une vie particulierement destinée à réparer les désordres que le péché originel a fait dans l'homme; ces désordres si prodigieux, si déplorables, mais si visibles à ceux-mêmes qui ne sçavent rien de ce péché.

Car qui est l'homme raisonnable, qui pensant à soi sérieusement ne sente pas avec douleur la privation de tant de choses qui lui manquent, & qu'il devroit avoir? Ne conçoit-il pas avec le peu de lumiere qui lui reste, que cette vérité & cette félicité qu'il cherche par-tout, & qu'il ne trouve nulle part, sont des choses plus nécessaires pour la perfection de son être, qu'aucune partie de son corps? De sorte qu'il n'y a point d'homme si peu sage qui ne consentît de bon cœur à perdre les yeux, à condition que son esprit seroit éclairé, & qu'il connoîtroit évidemment ce qu'il est, comment il est, pourquoi il est, & quelle est la voie sûre pour arriver à ce bonheur qu'il cherche continuellement par

tant de fausses voies ? N'est-il pas vrai aussi que nous souhaitons naturellement d'avoir cette vue de l'esprit, comme nous souhaiterions de recouvrer la vue du corps si nous l'avions perdue ? parce qu'en effet l'une & l'autre est également de notre nature : & c'est pourquoi tous les hommes, se sentant frappés d'un aveuglement d'esprit, connoissent bien qu'ils ne sont pas dans l'état où naturellement ils devroient être : mais les seuls Chrétiens sçavent que le péché originel en est la cause, & que par ce péché la nature humaine, étant déchue de sa perfection, est tombée dans un abyme de ténebres impénétrables, où l'homme de quelque côté qu'il tourne, trouve par-tout des inquiétudes mortelles, dont il ne sçait pas même si la mort sera la fin.

Voilà, Monsieur, de quoi l'on fait un sujet de raillerie dans le Livre dont il s'agit ; & non seulement on s'y raille de la cause de tant de maux que la nature souffre & que la raison ne peut guérir ; mais on s'y

joue encore de la Grace qui en est l'unique remede. C'est ce que vous allez voir tout à l'heure ; & vous remarquerez, s'il vous plaît, que c'est ici la troisieme fois que ce livre peche publiquement contre la Religion.

Je vous ai déjà parlé dans mes prémieres Lettres de l'indignité avec laquelle il traite la Grace ; c'est même ce que j'ai le plus fortement repris, mais bien moins, sans doute, que je ne devois ; car en vérité on ne peut faire trop de reproche à quiconque ose mêler la grace de Jesus-Christ parmi les idées du Je ne sçais quoi ; & il me semble que c'est une troupe de femmes débauchées qui traînent une Vierge par les cheveux.

On parle dans ce Livre de toutes sortes de Je ne sçais quoi, d'un Je ne sçais quoi d'inclination, d'un Je ne sçais quoi qu'on a pour les gens, d'un Je ne sçais quoi qui raccommode tout ; d'un Je ne sçais quoi qui enchante ; & parmi tout cela on mêle la Grace divine. *Le Je ne sçais quoi*, dit ce Livre, *est de la Grace, aussi-bien que de*

Entr. d'Arist. Page 255. de la 1. Edit. page. 331. de la dern.

de la nature, oui la Grace elle-même, cette divine Grace qui a fait tant de bruit dans les Ecoles, & qui fait des effets si admirables dans les ames, l'un se rapporte fort à l'autre. *Cette Grace si forte & si douce tout ensemble, qui triomphe de la dureté du cœur, sans blesser la liberté du franc arbitre, qui s'assujettit à la nature en s'y accommodant, qui se rend maîtresse de la volonté en la laissant maîtresse d'elle-même.* Qu'est-ce enfin, que cette Grace qui fait tant de merveilles? *C'est un Je ne sçais quoi*, dit le Livre, & pas davantage; car il ne fait ni différence, ni distinction; & même il prétend que les Peres de l'Eglise, qui ont tant prêché la Grace, n'en ont jamais donné une autre idée.

Ils ont tâché de la définir, dit-il, *& ils l'ont appellée une vocation profonde & secrete, une impression de l'Esprit de Dieu, une onction divine, une douceur toute-puissante, une convoitise du vrai bien; c'est-à-dire*, ajoute l'Auteur, *un Je ne sçais quoi qui se fait bien sentir, & dont on feroit bien de se taire.*

Voilà un beau Commentaire sur les Peres de l'Eglise, en peu de mots. O l'habile Théologien que l'Auteur de ce Livre ! qu'il est digne d'être traité comme il traite la Grace, & d'être appellé *un je ne sçais quoi*, comme il l'appelle *un je ne sçais quoi*. Cependant, Monsieur, ce mot le blesse, & il le prend pour une injure. Mais cela seul ne devroit-il pas le convaincre de celle qu'il a faite à la Grace, & qui en vérité est inexcusable ? Car il ne sert à rien de dire que le mot *Je ne sçais quoi* signifie seulement une chose qu'on ne sçait point, & qu'en effet la Grace est incompréhensible ; j'en dirai autant du mot *je ne sçais qui*, & il signifie seulement un homme que l'on ne connoît pas ; de sorte que les choses étant pareilles de part & d'autre, au moins en cela, je suis sûr que le P. B. pensera lui-même ce que je vais dire.

C'est, Monsieur, qu'il ne s'agit point ici du fond des choses, mais seulement de la maniere de les dire, de ce tour & de cet air d'expression

qui marque ſenſiblement la diſpoſi-
tion & l'état de l'eſprit & du cœur de la perſonne qui parle. Or il eſt certain que d'exprimer l'incompréhenſibilité de la Grace, en diſant qu'elle *n'eſt autre choſe qu'un je ne ſçais quoi, dont on feroit bien de ſe taire* : c'eſt une maniere d'expreſſion ſi baſſe, ſi indigne, ſi choquante, & qui marque une ſi mauvaiſe diſpoſition dans l'eſprit de la perſonne qui s'en ſert, qu'il eſt impoſſible de la ſouffrir. J'en prends le P. B. à témoin, je le fais juge lui-même de l'indignité de cette expreſſion, & je ſuis très-aſſuré qu'il a trop de prudence pour s'en ſervir quand il ne parleroit que des grandeurs & des dignités purement humaines. On ne doit pas craindre qu'il diſe jamais dans un Livre, que la Majeſté Royale & la Puiſſance Royale ne ſont autre choſe que des Je ne ſçais quoi ; puiſque même l'Apologiſte qui oſe tout, n'a pas oſé s'exprimer de cette maniere ; ayant dit ſeulement que l'on pourroit dire au Roi : *Votre Majeſté, Sire, a je ne ſçais quoi de di-*

Délicatesse, page 231. *vin, qui attire le respect & l'amour.* Cela est fort bien dit, je l'avoue ; mais ce n'est pas là l'expression dont il s'agit, & je vois bien que sur cela nous sommes d'accord lui & moi, malgré qu'il en ait ; puisque je n'ai condamné que la même expression qu'il a supprimée, & non pas celle qu'il a mise à la place, & qui est aussi raisonnable que l'autre est impertinente.

Mais prétend-il par-là nous tromper, en nous faisant prendre une expression pour être encore la même quand elle est augmentée de cinq ou six mots? comme si l'on ne sçavoit pas qu'un seul mot de plus ou de moins est capable de la changer entierement, & que très-souvent sans ajouter ni soustraire, mais seulement en la changeant de place, elle peut devenir toute autre & prendre un sens absolument contraire. Car qui ne sçait que la raillerie est presque toujours composée des mêmes paroles que le discours sérieux? & quand, par exemple, un homme a traité la Grace indignement, & qu'a-

près cela on dit de cet homme qu'il eſt un grand Docteur de la Grace, n'eſt-il pas vrai qu'on ſe moque de lui avec les mêmes paroles qui font l'éloge de ſaint Auguſtin?

Il s'enſuit donc très-clairement de tout cela que la maniere de parler de la Grace, en diſant *qu'elle n'eſt autre choſe qu'un je ne ſçais quoi*, eſt une maniere très-injurieuſe, quand même on pourroit dire qu'elle eſt véritable dans le fond. Encore un exemple pour en convaincre l'Apologiſte. Je le tire d'un de ſes raiſonnemens où il lui plaît de m'appeller *animal*, & je lui demande s'il ne s'offenſeroit pas avec raiſon, ſi l'on diſoit que l'Auteur de *la Délicateſſe* eſt un animal qui boit & mange. Certes il auroit beau faire le Philoſophe en ſoutenant que cette expreſſion eſt naturelle, phyſique, véritable & innocente dans le fond; je ſuis ſûr qu'il ne la trouveroit pas pour cela moins outrageante dans la maniere, parce qu'en effet elle marque ſenſiblement que l'on mépriſe tout-à-fait un homme, & qu'on ne

Délicateſſe, page 229.

veut pas même le distinguer d'avec les bêtes.

Mais combien la conséquence est-elle plus grande à l'égard de la Grace divine, quand on dit qu'elle n'est qu'*un je ne sçais quoi*, & que par-là on confond la chose du monde la plus sainte & la plus précieuse, puisqu'elle est le prix de notre salut, avec les plus profanes, les plus inutiles, & même avec le péché ? Car enfin ce Livre ne distingue rien ; si ce n'est qu'en parlant de la beauté, & de l'amour, il dit seulement que ce sont *des je ne sçais quoi qu'on ne peut expliquer* ; & qu'en parlant de la Grace, de laquelle il dit aussi que *c'est un je ne sçais quoi qu'on ne peut expliquer* ; il ajoute, *& dont on feroit bien de se taire.*

Ainsi, Monsieur, selon la doctrine de ce nouveau Livre, il est permis de parler de l'amour & de la beauté, mais non pas de la Grace de Jesus-Christ ; & cette divine Grace qui doit être l'objet de tous nos vœux, comme elle est la source de tous nos biens, n'aura plus de Prédi-

cateurs, si l'on en croit ce Livre, & demeurera ensevelie dans le silence. En vérité ce ne seroit pas l'aimer, ni la souhaiter, de ne pas dire ici que cette maniere de parler d'elle est injurieuse, téméraire, scandaleuse, impie & tout ce que la Sorbone en diroit.

Après cela, Monsieur, je n'empêche point l'Auteur de s'excuser sur son intention, ni de dire qu'il ne croyoit point faire de mal, & que s'il eût vu alors ce qu'il voit présentement, il se fût bien empêché de parler de la sorte; mais qu'à la vérité il ne songeoit qu'à trouver la fin d'un discours sur le Je ne sçais quoi, dans lequel il s'étoit je ne sçais comment engagé assez mal-à-propos. Je suis tout prêt à croire cela de lui, quand il le voudra dire; car je ne parle point contre son cœur, mais seulement contre son Livre, & sans conséquence de l'un à l'autre.

Je pense donc à un nouvel endroit de ce Livre, où la Religion est encore très-injurieusement traitée pour la quatrieme fois. Ce n'est plus de la

Grace divine qu'il parle indignement, c'est de Dieu même, contre lequel cet ouvrage s'est enfin élevé par les degrés que vous avez vus.

L'esprit humain, dit-il, *qui connoît ce qu'il y a de plus spirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu, ne connoît point ce qu'il y a de charmant dans un objet sensible qui touche le cœur*, comme *dans un jeune homme fort aimable*; car c'est l'exemple qu'il donne, après lequel il fait cette proposition si étrange, & puisqu'il faut le dire, si impie. Mais je ne veux point vous la présenter de ce côté-là, qui fait trop d'horreur; regardez-la seulement du côté de la raison, & admirez un homme qui assure que l'esprit humain (apparemment il parle du sien) connoît Dieu & ses Anges d'une connoissance parfaite, en les pénétrant, en les comprenant; car c'est ce que signifie naturellement & dans le sens de tous les hommes, cette expression: *connoître ce qu'il y a de plus spirituel dans l'Ange, & de plus divin dans Dieu*. Comme s'il disoit, connoître ce qu'il y a de plus

Entr. d'Arist. *Pag.* 242. *de la* 1. *Edit.* *Page* 316. *de la dern.* Dans la 2. Ed. & les suiv. on a retranché ces mots *un jeune homme fort aimable.*

substantiel dans une substance, ce qui sans doute signifieroit comprendre parfaitement cette substance. Or tous les hommes sçavent bien que non seulement il est faux, mais absolument impossible que l'esprit humain soit dans cette proportion à l'égard de Dieu qui est essentiellement incompréhensible; & par conséquent il s'ensuit que ce Livre, en disant que *l'esprit humain connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu*, dit une fausseté toute évidente avec les termes les plus énergiques & les plus essentiels qu'on pourroit choisir.

Mais il ajoute à cela une autre proposition qui n'est pas moins étonnante, & il ose dire que le *Je ne sçais quoi est semblable à Dieu même.* Certainement si l'Auteur qui parle de la sorte n'a point perdu l'esprit, il a du moins perdu la mémoire, puisqu'il ne se ressouvient pas qu'il vient de dire tout à l'heure que le Je ne sçais quoi & Dieu sont différens, de telle sorte, que *l'esprit humain qui connoît ce qu'il y a de plus divin dans Dieu, ne connoît point le*

Entr. d'Arist. *Page* 245. *de la* 1. *Edit.* Dans les Ed. suiv. on a supprimé ces mots : *Il est semblable à Dieu même.*

Je ne sçais quoi. Quelle comparaison! quelle différence ! que d'absurdités, que d'impiétés enveloppées les unes dans les autres ! N'est-ce pas là ce
Psal. 41. 1. que dit le Prophete, *qu'un abyme appelle un abyme ;* & ce que dit encore
Isai. 14. 28. un autre Prophete, *que le basilic est sorti du sang de la couleuvre ?* Tout cela m'effraie ; il faut que je finisse : adieu ; je suis, &c.



CINQUIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je vous parlerai aujourd'hui de ce qu'il y a de Physique dans le Livre du P. B. c'est un sujet qui sera peut-être assez divertissant ; car comme la plupart des choses n'y sont de nulle conséquence pour la Religion, on peut dire que les erreurs y ressemblent à des chûtes sans douleur & sans danger, qui font rire tous ceux qui les voient.

Vous sçavez de quelle sorte il raisonne sur le flux & reflux de la Mer ; mais on doit l'excuser, il parle *sans préparation*, comme il dit, & seulement en se promenant *sur le bord de la Mer*. Je ne m'étonne point aussi de ce qu'il ne résout rien ; mais de ce qu'en ne résolvant rien, il croit être un vrai disciple d'Aristote vivant & mourant ; car à ce qu'il dit,

Entr. d'Arist. Pag. 11. de la 1. Edit. Pag. 14. de la dern.

ce génie de la nature n'ayant pu comprendre le flux & le reflux de la Mer, se précipita dans l'Euripe. C'est une vieille fable que ce P. prend le plus sérieusement du monde; de sorte que malgré son Apologie il en a tiré toute sa conclusion, en disant que cette mort d'Aristote nous enseigne que le flux & reflux *est l'écueil de la Philosophie;* & il a si bien retenu la derniere leçon de ce Philosophe, qu'il a évité comme un écueil de rien déterminer sur ce point-là.

Je crois qu'il a eu raison d'en user ainsi; mais ce qu'il a fait sans raison, c'est d'avoir assuré positivement que les hommes *ne sçauront jamais la cause du flux & reflux de la Mer, & qu'il ne leur pardonne pas de vouloir connoître ce que Dieu veut qu'ils ignorent, & qu'enfin la sagesse ne consiste pas à en avoir l'intelligence, mais à sçavoir que les plus intelligens ne sont pas capables de les comprendre.* Comment prouvera-t-il tout ce qu'il dit là avec tant d'assurance? Pourquoi les hommes ne sçauront-ils jamais la cause du flux & reflux,

Entr. d'Arist. Page 25. de la 1. Edit. Page 31. de la derniere.

où est la Prophétie? Pourquoi Dieu veut-il qu'ils ignorent cet effet naturel, où est la révélation? Pourquoi enfin les plus intelligens ne sont-ils pas capables de le comprendre? Est-ce à cause que le P. B. ne le comprend point? A vous dire vrai, la conséquence est un peu douteuse, & il faut une raison d'incompréhensibilité qui soit plus évidente pour faire perdre aux hommes l'espérance de trouver les causes naturelles d'un effet naturel.

Aussi, Monsieur, nonobstant la Prophétie du P. B. qui répond de l'avenir, on pourroit bien lui dire qu'il n'est pas trop assuré du présent. Car quoiqu'il soutienne qu'on ne rend nulle raison pourquoi *il n'y a point de flux & reflux dans toute la côte d'Italie, ni presque dans toute la Mer méditerranée, excepté à Venise;* il est certain au contraire qu'il y a des Philosophes qui expliquent toutes ces choses par des raisons fort naturelles, & que tout le monde peut voir dans un nouveau Traité de Physique, dont la réputation aura

Page 26. de la dern. Entr. d'Arist. *Page 19. de la 1. Edit.*

ſans doute obligé le P. B. à le lire, puiſqu'il avoit à traiter des mêmes choſes. Que ſi ce P. n'eſt pas content des raiſons de ces Philoſophes, il lui eſt permis de ne le pas être; mais il devoit dire au moins en quoi ces raiſons manquent, & ne pas mettre en fait que le flux & reflux de la Mer eſt une choſe que les hommes ne ſçavent point, & qu'ils ne ſçauront jamais. Cette maniere abſolue d'excuſer ſon ignorance, ſent un peu trop ſon Docteur, & n'eſt nullement approuvée de bien du monde.

Cela néanmoins ne doit pas nous empêcher de lui rendre juſtice. Il a rapporté avec ſoin toutes les opinions anciennes & nouvelles, touchant le flux & reflux; il a remarqué fort curieuſement toutes les inégalités de ce grand mouvement, il a cité pour cela pluſieurs relations, & enfin l'on ne peut pas nier que ce P. ne ſoit pas un bon hiſtorien en Phyſique.

Voyons maintenant ce qu'il dit de l'ame, qui eſt le plus important ſur

jet de toute cette science. Il propose dans la Table de son Livre la question : sçavoir, *ce qui nous fait sentir que nos ames sont immortelles :* & il répond page 254, que *c'est un Je ne sçais quoi qui est en nous*. Concevez-vous bien, Monsieur, cette preuve de l'immortalité de l'ame ? Je ne vous en avois point parlé dans mes premieres Lettres : mais je vous dirai aujourd'hui que c'est une démonstration toute nouvelle, au moins quant à la forme ; car je ne pense pas que personne l'ait jamais proposée de la sorte.

Page 342. *de la* 2. *Edit.* *Pag.* 330. *de la dern.*

Cette Table a été changée dans les Edit. suiv.

Quand on a jusqu'ici voulu prouver physiquement l'immortalité de l'ame, c'a été par ses desirs qui vont tous naturellement à l'éternel & à l'infini : c'a été par ses pensées qui font voir qu'elle est immatérielle & par conséquent incorruptible ; c'a été par sa distinction d'avec le corps, qui est de toutes les distinctions la plus évidente ; mais ce n'a point été que je sçache, par *le je ne sçais quoi ;* & cette invention est entierement due au P. B.

Il faut avouer que ce P. eſt ingé-nieux ; & ce qu'il a encore inventé touchant la différence & l'inégalité des eſprits, eſt fort ſingulier. Il dit (comme vous avez vu) *que la bile mêlée avec le ſang, forme dans le cerveau une eſpece de glace polie & luiſante, à laquelle la mélancolie ſert comme de fond ;* de ſorte que les eſprits ſont plus ou moins intelligens, ſelon que cette glace leur repréſente les images des choſes avec plus ou moins de netteté.

Entr. d'Ariſt. Pag. 210. de la 1. Edit. Page 277. de la dern.

Je riois avec vous de cette imagination, en vous demandant de quelle couleur étoient les odeurs, les ſaveurs, les ſons, & comment on pouvoit les voir dans un miroir. On nous a répondu par l'Apologie, que ce diſcours du P. B. n'eſt *qu'une métaphore ;* & c'eſt en effet tout ce qu'on peut dire pour l'excuſer. Mais ſi vous prenez la peine de relire l'endroit, vous verrez que ce P. ne penſoit point faire une métaphore ; car on ne ſe met point en peine de prouver des métaphores, de les perſuader, d'en former des principes, ni

d'en

d'en tirer des conséquences; de sorque le P. B. ayant fait tout cela, il est aisé de voir qu'il croyoit de bonne foi parler bien physiquement.

Mais on ne peut pas en douter quand on l'entend qui dit au même lieu, *que la bile s'allume dans le cerveau*, que *c'est ce feu qui brille dans les yeux des personnes spirituelles*, que *cette flamme éclaire la raison, & rend visible à l'ame les especes des choses*. C'est donc tout de bon, comme vous voyez, que le P. B. s'imagine qu'il y a dans le cerveau une lumiere matérielle comme dans les yeux, ou dans les diamans, & que cette lumiere étant répandue sur un fond de mélancolie qui la soutient, elle forme comme une glace de miroir où l'ame voit les images des choses.

Il a pour cette opinion un si grand penchant d'esprit, qu'il y retombe toujours de lui-même; & quoique dans son Apologie il s'efforce de dire que ce miroir est une métaphore, il s'en dédit aussi-tôt, & s'en repent; car comment, dit-il en m'appellant

Délicatesse page 31.

visionnaire, comment veut-il que l'ame pense sans que l'imagination lui présente les images des choses ?

Il n'en doute donc pas, comme vous voyez ; & il ne refusera point après cela de nous dire de quelle couleur & de quelle figure est une pensée, comment est faite une affirmation & une négation ; car il n'est rien que l'ame pense plus souvent ni plus clairement : & puisque selon lui l'ame ne pense rien dont l'imagination ne lui présente l'image, il sera fort aisé à ce P. de nous dire ce qu'il voit, & de faire la peinture d'une pensée.

Mais il feroit assurément quelque grotesque, dont il se repentiroit après ; il faut l'avertir de bonne foi, de prendre garde qu'il y a beaucoup de choses que nous concevons, & que nous ne sçaurions imaginer, n'y ayant que les corps qui soient imaginables, & encore jusqu'à une certaine mesure de grandeur & de petitesse ; de sorte qu'il seroit aussi absurde de vouloir imaginer ce qui n'est pas corporel, que de vouloir

ouïr des couleurs & voir des sons.

Si le P. B. veut un peu s'appliquer à cela, il connoîtra bientôt que quand l'ame pense, il ne se fait autre chose dans le cerveau qu'un certain mouvement, qui ne ressemble jamais assez ni à l'idée qui est en nous, ni à l'objet qui est hors de nous, pour dire qu'il soit l'image de l'un & de l'autre.

Il est vrai que les objets de la vue forment dans le fond de l'œil une figure qui marque tous leurs traits, & l'on prend plaisir à voir cela dans un œil artificiel que l'on a inventé pour mieux expliquer la vision : mais après tout, cette image dans le fond de l'œil a des défauts essentiels ; car au lieu que l'objet est grand, droit & relevé, elle est au contraire très-petite, toute plate, & toujours renversée. Ainsi l'on ne peut pas dire que l'ame regle l'idée véritable qu'elle a de l'objet visible, sur une idée qui est si fausse ; & l'on peut encore moins le dire à l'égard des autre sens, dont les objets n'impriment dans le cerveau rien qui

leur ressemble ; & enfin on ne peut nullement le dire à l'égard d'un grand nombre de choses qui ne sont en nulle façon les objets des sens.

De tout cela, Monsieur, il sort deux conséquences très-claires & très-importantes ; l'une, qu'il y a des choses intelligibles qui ne sont point imaginables ; l'autre, que les sens & les objets des sens ne servent qu'à exciter dans le cerveau divers mouvemens, qui ne sont point les images ni les modeles des pensées de l'ame ; mais seulement comme des occasions qui la portent à produire ses pensées, selon l'ordre que Dieu a mis entre l'ame & le corps, & que lui seul connoît.

C'est une Physique, dit l'Apologiste, *qu'il gageroit bien que je n'entends point ;* mais je ne juge pas le même de lui, je crois au contraire qu'il l'entend fort bien, & qu'il sera convaincu par-là que les images du P. B. sa bile enluminée, & son prétendu miroir, ne sont que de pures imaginations, par lesquelles on ne peut connoître ni la différen-

ce des esprits dont il s'agit, ni quoi que ce soit de réel dans toute la nature.

Je vous ai dit, Monsieur, dans mes premieres Lettres, que cette différence & cette diversité dépend de l'union de l'ame avec le corps ; non pas qu'elle ne puisse aussi dépendre d'une autre cause, mais pour montrer que quand elle ne dépendroit que de celle-là, nous n'y entendrions rien, parce que l'union de l'ame avec le corps, c'est à dire, l'action continuelle de ce qui ne pense point, sur ce qui pense, est pour nous un mystere clairement incompréhensible.

L'Apologiste qui a pris cela aussi mal qu'on le pouvoit prendre, s'écrie avec effort que je me fais *fondateur de secte ;* & poussant son zele sans sçavoir jusqu'où il ira, *si la différence des esprits*, dit-il, *dépendoit de l'union de l'ame au corps, tous les esprits seroient naturellement égaux, & ce ne seroit que quelque différence dans l'union de l'ame au corps qui les rendroit plus grands ou plus petits les* Délicatesse, page 172.

uns que les autres. Ainsi l'esprit de Jesus-Christ & l'esprit de Judas, où va-t-il? *seroient essentiellement égaux; & ne seroient pas plus nobles & plus élevés l'un que l'autre dans sa substance. Le hardi Cleante, par la démangeaison de faire une méchante Critique, rompt en visiere à la Sorbone qui a décidé:* SI QUIS DIXERIT ANIMAM CHRISTI ET ANIMAM JUDÆ NON ESSE SUBSTANTIALITER INÆQUALES, ERROR. Et au bout de tout cela il se trouve que cette erreur condamnée par la Sorbone est celle du P. B. qui dit positivement page 210, *Je sçais bien que toutes les ames sont d'une même espece*, c'est-à-dire indubitablement d'une même substance & d'une même essence. Pour moi, Monsieur, j'étois bien éloigné de dire cela que je n'ai jamais sçu, ni même de dire le contraire de cela, que je ne sçavois pas encore; & je reconnois seulement qu'il appartient à ces Messieurs de Sorbone de parler de bien des choses, sur lesquelles nous devons nous taire, le P. B., son Dé-

Page 277. de la dern. Edit.

Censeur & moi, parce que nous ne sommes point Docteurs. Cependant voilà ce P. dans un nouvel embarras; mais c'est à celui qui l'y a mis de l'en retirer, & de le défendre comme il pourra contre son Apologie. Je ne l'en empêche pas, & je passe à un autre point de Physique.

Il dit au même lieu que l'esprit humain *tient plus de l'Ange que de l'homme*, ce qui est visiblement faux; puisque l'esprit humain c'est l'homme même, ou du moins sa partie principale. *La belle remarque*, dit l'Apologie, *& pourquoi ne dirai-je pas en parlant d'un homme de grand esprit : Cet homme-là tient plus de l'Ange que de l'homme ?* J'avoue qu'on peut le dire en cent endroits, mais non pas en Physique, lorsqu'on parle en général de tous les esprits des hommes, & que l'on cherche les causes naturelles de la différence qui est entre eux. Alors le P. B. devoit parler physiquement, & l'Apologie ne peut pas l'excuser à son ordinaire, sur ce que c'est *un compliment & une civilité*, à moins qu'elle ne dise

Entr. d'Arist. *Page* 280. *de la* 1. *Edit. Page* 275. *de la dern.*

Délicatesse, page 172.

franchement que ce P. a voulu complimenter tout le genre humain.

Je viens maintenant à ce qu'il dit, que *le Soleil échauffe sans avoir de la chaleur* ; ce sont les termes de la Table où la question est proposée ; & il répond page 384, par une Devise qui est *un Soleil rayonnant* avec ce mot,

Cette Devise n'est pas dans les Editions suiv.

URO, NON UROR.

Je brûle, & je ne suis point brûlé.

Je ne vois pas bien clairement le sens du P. B. dans une réponse qui est si courte ; mais je crois qu'il a raison, s'il veut dire seulement que le Soleil est un tourbillon de feu le plus actif qu'il y ait au monde, comme on le voit par les effets que font ses rayons, lorsqu'on en rassemble plusieurs dans un miroir ardent ; à quoi il faut que le P. ajoute que ce feu du Soleil, comme tous les autres feux, n'a point en lui les sentimens de chaleur qu'il excite en nous : de même que l'épingle qui nous pique n'a point en elle la piquure que nous sentons, mais quelque chose qui est cause que nous la sentons. C'est premierement

mierement par cette diſtinction de nos ſentimens d'avec leurs cauſes, que toute maniere de ſentir eſt expliquée par un illuſtre Philoſophe de notre ſiecle, & qui eſt ſans doute de tous les Commentateurs d'Ariſtote le plus pénétrant, & celui qui détermine mieux les propoſitions générales de cet ancien Philoſophe. De ſorte que ſi Ariſtote, *ce génie de la nature*, comme le P. B. le nomme, eût eu d'abord ce ſçavant interprete, je ne crois pas qu'il eût *fallu une longue ſuite de ſiecles*, comme dit le P. Rapin, *pour rectifier par bien des épreuves l'uſage de ſa Philoſophie, & pour la faire ſervir indirectement à notre foi.* Mais quoi qu'il en ſoit, ſi le P. B. eſt du ſentiment que je viens de dire, il aura pour lui bien des raiſons & des expériences. Que ſi au contraire il n'en eſt pas, & qu'il veuille qu'on le ſçache, il faudra qu'il explique par quelques lignes le mot de ſa Deviſe; & cependant nous pourrons voir un autre endroit.

Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote. *pag.* 254.

Il demande dans la Table, *ce que*

c'est que l'odeur ; & il répond dans le Livre, page 394, que *l'odeur est ce qui demeure même après que le parfum est dissipé.* La définition n'est-elle pas claire ? n'explique-t-elle pas bien la nature de la chose, & faut-il s'étonner si le Philosophe qui l'a inventée a déja fait un Sectateur qui est tout prêt de jurer sur la doctrine de son Maître ?

Page 471. de la dern. Edit.

Mais cet endroit est fort bon à mettre avec un autre où il parle de la Sympathie : *Quel est*, dit-il dans sa Table, *le fondement de sa Sympathie ? C'est un Je ne sçais quoi*, répond-il pag. 249, & pas davantage. On en dira ce qu'on voudra ; mais pour moi je ne trouve rien de plus divertissant : & toutes les réponses de ce P. sont encore plus surprenantes que ses questions ne sont curieuses.

Pag. 325. de la dern. Edit. La Table a été changée après la 1. Edition.

Voulez-vous bien que j'ajoute à cela deux ou trois petites opinions qui lui sont particulieres, & dont je ne vous ai point parlé dans mes premieres Lettres. Il soutient que *le mouvement est de tous les objets celui*

qui se rend le plus sensible à la vue. Mais on lui soutiendra au contraire, que le mouvement n'est pas un objet qui soit visible par lui-même, & que souvent il peut rendre invisibles des corps, qui seroient très-visibles s'ils étoient en repos. C'est de quoi le P. tombe d'accord dans un autre endroit, où il ne pensoit pas à celui-ci : *Car*, dit-il, *si vous y avez pris garde, tout ce qui va avec une extrême vîtesse ne se voit point ; ainsi les fleches, les balles, les boulets de canon, les carreaux de foudre passent devant nos yeux, sans que nous les appercevions ; ces choses sont visibles à elles-mêmes, mais le mouvement qui les emporte, les dérobe à notre vue.* Vous voyez clairement la contradiction ; mais peut-être est-elle avantageuse au P. B. : car puisqu'il n'a pu être contraire à la raison, sans être aussi contraire à soi-même, n'est-ce pas une preuve qu'il est bien raisonnable ?

Entr. d'Arist. Pag. 277. de la 1. Edit. pag. 357. de la dern.

Entr. d'Arist. Pag. 244. de la 1. Edit. Page 317. de la dern.

Je crains seulement qu'il ne soit un peu trop indulgent ; car il dit qu'*on a tort de condamner son inclina-*

Entr. d'Arift. Page 250. de la 1. Edit. Pag. 325. de la derniere.

tion, quelque extravagante que cette inclination puiſſe être ; que c'eſt à la nature à qui il s'en faut prendre, & non pas à nous qui ne faiſons que la ſuivre, & qui ne pouvons lui réſiſter en ces rencontres. Vous voyez, Monſieur, qu'il ſeroit fort aiſé de tirer de là de mauvaiſes conſéquences, & que ſi l'on cherchoit des ſujets ou des prétextes de déclamer contre le P. B. il ſe trouveroit expoſé à un grand orage. Mais pour ne parler ici que tout doucement, il me ſemble que ce paſſage du P. a une certaine obſcurité propre à cacher de mauvais ſens, & qu'il ne feroit point mal de l'éclaircir un peu, & de dire ce qu'il entend préciſément par des paroles qui donnent à entendre bien des choſes. Car ſi par le mot *d'inclination extravagante*, il n'entend qu'un mouvement indélibéré de la cupidité ; en ce cas-là il eſt vrai qu'on ne doit pas *condamner* ce mouvement, ou pour mieux dire, on ne doit pas le punir, quoiqu'on puiſſe toujours le blâmer, comme un mouvement déréglé auquel on doit ré-

ſiſter. Mais d'un autre côté; le mot d'*inclination* ſignifie davantage qu'un premier mouvement; & ſi l'on conſulte ſur cela l'uſage qui eſt le maître de ces mots, on trouvera que celui-ci marque, non pas un premier mouvement, mais une habitude formée de pluſieurs mouvemens par le conſentement de la volonté. Or ſelon ce dernier ſens qui eſt le plus naturel, il eſt ſans doute qu'une mauvaiſe inclination eſt ſi condamnable & ſi puniſſable, que l'on ne peut pas dire le contraire ſans donner un très-mauvais exemple.

C'eſt pourquoi il importe beaucoup au P. B. de s'expliquer ſur cela, & encore plus ſur ce qu'il dit enſuite, que *dans ces rencontres*, c'eſt-à-dire dans les inclinations, *nous ne pouvons réſiſter à la nature, à qui il faut s'en prendre*. Je ne vois pas bien quelle eſt ici l'intention de ce P.; mais dans quelque ſens qu'il prenne le mot d'inclination, ſoit pour une habitude formée, ſoit pour un premier mouvement, il eſt certain que nous pouvons abſolument

y résister, & que c'est un principe de Physique & de Morale : car pour la Morale il faut bien qu'elle suppose que nous pouvons résister aux mouvemens de la cupidité, puisqu'elle condamne les consentemens que nous y donnons, & à plus forte raison les inclinations qui sont formées par des consentemens redoublés. C'est pour cela que l'impudique Amante du chaste Hippolyte a été condamnée même de tous les Philosophes payens, parce qu'elle s'étoit livrée à une inclination qu'elle devoit combattre, & qu'elle pouvoit vaincre. C'est-là le principe de toute la Morale ; & ce principe est fondé sur une vérité & une expérience physique, par laquelle nous sentons notre liberté aussi vivement que notre existence. Rien ne nous est plus connu que cette faculté que nous avons de faire ou de ne pas faire plusieurs choses qui dépendent uniquement de notre volonté ; comme de résister à nos inclinations, & même à l'inclination de la vie qui est si forte. Car qui ne sent pas dans

soi-même, qu'il peut souhaiter la mort s'il veut, & même se la donner pas mille causes dont l'application lui est libre ? Qui ne voit aussi qu'un homme qui va chercher le complice de sa débauche, peut effectivement n'y aller pas, & que rien ne l'empéche que sa volonté ?

Que si l'on ne sçait point répondre à toutes les objections que l'on fait contre la liberté, ou si l'on ne connoît pas bien le rapport qu'elle a avec les causes supérieures, on ne doit pas pour cela nier cette liberté dont on est d'ailleurs si convaincu, ni quitter sans raison le certain pour l'incertain ; comme assurément un homme ne doutera pas qu'il ne soit, quoiqu'il ne sçache point comment il est. Ainsi dans cette rencontre il faut en doutant de ce qui est douteux, ne douter point de ce qui ne l'est pas, & demeurer ferme dans cette vérité, que l'homme est tellement libre, que s'il s'abandonne à de méchantes inclinations, il devient certainement coupable ; de sorte que le contraire de cette ma-

xime ne sçauroit être qu'un principe d'erreur, de débauche & d'impunité. Mais c'est assez, je crois, pour obliger le P. B. à faire quelque réflexion sur ce qu'il a dit, & pour le convaincre qu'il devoit se contenter de mes premieres observations. Je suis, &c.



SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je continue donc à examiner le Livre du P. B., & il s'agit aujourd'hui de ce qui regarde le bon ſens, ou pour mieux dire de ce qui ne le regarde point, & qui en eſt au contraire ſi éloigné que peut-être en ſerez-vous ſurpris. Vous avez déjà vu qu'il n'eſt rien de plus oppoſé à la raiſon & à la prudence humaine, que les fautes qu'il a faites quand il a parlé de Phyſique, de Morale & de Religion; mais je nè parle point ici de celles-là qu'il ne prend pas pour des fautes, & dont il s'excuſe ſi peu, qu'on diroit au contraire qu'il s'en vante; car dans toute ſon Apologie il dit fierement qu'il n'eſt ni Philoſophe, ni Théologien, mais *Cavalier & homme de Cour.*

Il me reproche de n'avoir pas en-

tendu qu'il ne parloit point en *Jésuite*, ni en *Moine*, mais en *homme du beau monde*, en homme qui *donne aux honnêtes gens des modeles d'entretiens ; & c'est sur ce pied-là* qu'il veut qu'on le considere.

Je le considere donc sur ce pied-là puisqu'il le veut, & je ne marquerai ici que les fautes qu'il a faites contre le bon sens, dont il se pique si fort en qualité de *Cavalier* & *d'homme de Cour*.

La seule peine que j'aurai, c'est de mettre quelque ordre parmi les fausses pensées de ce Cavalier prétendu ; car en vérité je ne sçais point bien par où je dois commencer ; & quand je vois de toutes parts une si grande multitude d'absurdités & de contradictions, il me semble que je suis dans quelqu'une de ces forêts fort épaisses, où l'on est obligé à chaque pas que l'on fait, de couper de nouvelles branches.

Commençons pourtant par une chose qui regarde l'ouvrage en général. Il est composé de six Entretiens ou Dialogues entre Ariste & Eu-

gene; cependant ce n'eſt ni Ariſte ni Eugene qui parlent, mais une troiſieme perſonne qui eſt ſans nom, ſans qualité, ſans caractere, & qui ne dit point comment elle a ſçu les converſations des deux autres qu'elle rapporte mot à mot.

Il faut être bien novice (dit l'Apologie) pour exiger que l'Auteur diſe *où il a pris les converſations que ces deux hommes font enſemble. Dans quels dialogues a-t-on jamais pratiqué cela? Platon & Lucien le font-ils?* Délicateſſe, page 54.

Il eſt vrai qu'ils ne le font point, parce que ce ne ſont point eux qui parlent dans leurs Dialogues, mais ſeulement les perſonnes qu'ils introduiſent; & par ce moyen le Lecteur s'imagine aiſément & avec plaiſir, qu'il entend les perſonnes-mêmes: comme quand on eſt à la Comédie, l'eſprit va d'abord où eſt la ſcene; & s'imaginant que ce ſont les Céſars & les Alexandres qui parlent, il ne s'aviſe point de demander qui leur a appris ce qu'ils diſent. Mais quand on fait comme notre Cavalier, des

dialogues où une troisieme personne rapporte ce que deux autres se sont dit dans une conversation particuliere, il faut alors faire connoître qui est cette personne, & comment elle a sçu tout ce qu'elle raconte ; autrement la chose ne passera que pour une fiction ridicule, sans esprit, sans jugement, & contre toute vraisemblance.

Il y a aussi très-peu de personnes capables de manquer à cette regle du bon sens ; & c'est quelque chose de très-rare d'entendre l'Apologie demander hardiment *dans quels dialogues a-t-on jamais pratiqué cela ?* comme s'il étoit impossible de répondre que c'est dans tous les dialogues. de cette sorte. Outre qu'une raison si évidente & si naturelle n'a besoin ni d'autorité ni d'exemple.

De la Délicatesse, p. 55.

Voilà donc, Monsieur, la premiere faute qui commence avec le premier mot, & qui continue dans toute la suite de l'ouvrage. Ce n'est pourtant rien en comparaison des contradictions qui se trouvent dans le caractere d'Ariste & d'Eugene.

On veut que nous les prenions pour deux perſonnes qui ont *de l'amitié, de l'honnêteté, de la ſcience, du bel eſprit ;* & l'Apologie y ajoute à ſon ordinaire *de la Cour & du beau monde.*

Ce ſont deux amis intimes, qui ſont ravis de ſe revoir après *une longue ſéparation*, & qui ont cent choſes à ſe dire & à ſe demander, touchant leur perſonne, leur état, la fortune qui les avoit ſéparés, & le bonheur qui les a rejoints. Cependant ils ne s'en diſent pas un mot, & commencent leur Entretien auſſi indifféremment que s'ils ne s'étoient jamais vu.

On n'a pas même eu le ſoin d'avertir en général que ces deux chers amis s'étoient rendus compte l'un à l'autre de tout ce qui leur étoit arrivé dans le temps de leur ſéparation : & cette faute contre le bon ſens eſt d'autant plus groſſiere & moins pardonnable, qu'il ne falloit que deux mots pour l'éviter.

Ces deux amis font une ferme réſolution d'être tous les jours enſemble ; & dès le premier Entretien ils

Entr. d'Ariſt. Page 2. de la 1. Edit. Pag. 3. de la dern.

s'ennuient, *ils rêvent* & ne sçavent que dire. Ils choisissent un lieu au bord de la mer pour être seuls en liberté, c'est la page 2; & ils se plaignent le lendemain d'être solitaires, c'est la page 32. Mais ils sont bien pis trois jours après, car ils s'étonnent par quel effort d'amitié ils ont pu passer ensemble quelques heures de conversation pendant quatre jours seulement, & ils s'écrient que pour cela il faut avoir *une étrange Sympathie*, *& être faits l'un pour l'autre.*

Entr. d'Arist. Page 237. de la 1. Edit. Page 311. de la dern.

Ne sont-ce pas-là des gens qui se connoissent fort en amitié? A peu près autant qu'en honnêteté & en discrétion : car voici la conduite de ces deux honnêtes & discretes personnes.

Ils font un Entretien particulier sur le Secret, où d'abord Ariste compare le secret à *un dépôt*, page 159, ajoutant que c'est *une action infame que de le violer*. Mais bientôt après il s'oublie, & veut, page 177, *qu'il soit permis de dire à un ami tout ce qu'on sçait*. De sorte qu'Eugene est

Page 214. de la dern. Edit.

obligé de condamner cette opinion, & de le faire ressouvenir de la comparaison du dépôt. Mais d'autre part Eugene qui lui prêche la discrétion, en manque beaucoup : car ayant fait page 157, une *importante confidence* à un ami peu secret, il s'ensuit évidemment delà que lui-même ne l'est guere de s'y être fié.

Page 212. de la dern. Edit.

Mais n'est-ce pas encore une grande marque d'honnêteté & de discrétion, que toutes les injures qu'il dit aux femmes ? car ce galant Cavalier soutient publiquement, Qu'*il n'est rien de plus mince ni de plus borné que l'esprit d'une femme* ; qu'*il semble qu'elles aient toutes bu des eaux de ce fleuve d'Ethiopie qui troublent l'esprit* ; qu'*elles sont foibles, légeres, indiscretes, impatientes, babillardes* ; qu'*elles feroient bien de se couper la langue* ; & enfin qu'il *en connoît peu à qui l'on ne puisse appliquer cette Epitaphe*,

Entr. d'Arist. Pag. 234. 159. 138. 101. 160. de la 1. Edit. Pag. 307. 217. 306. 219. 217. de la dern.

Dans le fond de ce monument
Une femme est ensevelie,
Qui tant qu'elle eut un jour de vie

A qui yabe sepultada una muy noble señora. Qu'en su vida punto ni hora

Ne ſe tut jamais un moment :
Elle parloit à toute outrance,
Sa langue alloit comme un tor-
rent;
Et ſon babil étoit plus grand,
Que n'eſt à préſent ſon ſi-
lence.

Tuvò la boca ſerrada.
Y tanto fue loque hablo,
Que aunque noaya maſque hablar.
Nunc allegaſa el callar.
A donde ſu hablar llegò.

La Traduction en vers n'eſt pas du P. B.

Après cela, Monſieur, les Dames que ce Cavalier connoît n'ont plus qu'à mourir, & leur Epitaphe eſt faite. C'eſt ainſi qu'il les honore, les eſtime, les loue; & comme vous voyez il y a grand avantage pour elles d'avoir l'honneur de ſa connoiſſance.

Il nous dira peut-être, que cela eſt excuſable dans un Entretien *libre & familier*, comme le ſien, dans lequel deux amis ſe diſent tout ſans façon & ſans conſéquence. Mais on lui répond que dans ces Entretiens où l'on dit tout, la diſcrétion ne veut pas que l'on écrive rien, & qu'ainſi lui-même, ayant publié ſes Converſations, il a peché contre cette honnêteté qu'il attribue à ces deux perſonnages.

Mais cela ne ſera-t-il point récompenſé

compensé par le bel esprit, qui est encore un trait de leur caractere? Il est vrai, Monsieur, que le P. B. fait ici tout ce qu'il peut pour sauver les apparences, & pour montrer que son Ariste & son Eugene ont du véritable bel esprit; mais enfin dire comme il fait, que *le bel esprit ne s'approprie point les pensées des autres*, c'est avouer qu'ils n'en ont point; car il est visible qu'ils se sont attribués les Pensées de Pasquier & de M. le Laboureur, & qu'ils les ont prises *mot pour mot*, comme l'Apologie l'avoue. Adieu donc le bel esprit d'Ariste & d'Eugene; & voyons ce qu'il arrivera de leur science, qui est la derniere qualité qu'on leur impute. A cet égard, Monsieur, on voit bien que le P. B. cite autant qu'il peut d'Espagnol, d'Italien, de Latin, de Grec, pour tâcher à faire de tout cela quelque forme ou figure de sçavant; mais par malheur Ariste avoue qu'il ne sçait rien des plus communes opinions touchant le flux & reflux de la Mer, c'est-à-dire, qu'il n'a pas seulement

Entr. d'Arist. *Page* 200. de *la* 1. *Edit.* *Page* 266. de *la dern.*

Entr. d'Arist *Page* 23. de *la* 1. *Edit.* *Pag.* 25. de *la dern.*

Entr. d'Arist. Page 335. de la 1. Edit. page 336. de la dern.

fait son cours de Philosophie. Et d'autre côté Eugene confesse qu'il ne sçait point ce que c'est qu'une Devise; qu'il auroit grande envie de le sçavoir, que *c'est une science qui le passe*; & sur cela il fait partout des demandes qu'un petit écolier ne feroit pas. Cependant Ariste lui répond que la Devise est *la science de la Cour*, & en Italien, *filosofia del Cavaliere*; d'où il s'ensuit bien clairement qu'Eugene qui n'y entend rien, est un Cavalier fort ignorant, même au sentiment d'Ariste.

Page 441. de la 1. Edit. page 511. de la dern.

Voilà, Monsieur, comment ils soutiennent ce caractere où le P. B. avoit pris soin de rassember *l'amitié, l'honnêteté, le bel esprit, & la science de la Cour*, comme dit son Apologie. Ils n'attendent pas qu'on leur prouve qu'ils ne connoissent rien à tout cela, ils l'avouent assez d'eux-mêmes; & en vérité ils ont raison, puisqu'aussi-bien on le voit clairement par toutes les choses qu'ils se disent, jusqu'à ce que la fortune les sépare, & toujours sur

le bord de la mer ; car ils ne manquent point de s'y rendre chaque jour au même endroit par instinct, ce semble, plutôt que par raison, & à peu près comme ces animaux qui vont toujours la même route. Entr. d'Arist. Page 9. de la 1. Edit. page 10. de la dern.

C'est donc en ce lieu-là où le P. B. non pas le Religieux, mais le Cavalier a tant dit d'absurdités, de contrariétés & de contradictions.

Une des premieres, c'est qu'il *ne trouve pas fort bon que cet homme qui monta le premier sur mer, ait appris aux autres à se briser contre des rochers* ; & c'est comme s'il disoit qu'il ne trouve pas bon que celui qui a montré aux hommes à bâtir, leur ait aussi montré à être écrasés sous les maisons, parce que cela arrive quelquefois. Entr. d'Arist. Page 9. de la 1. Edit. Pag. 11. de la dern.

Il dit dans le même endroit que la Mer est horrible, parce qu'on y meurt *sans sépulture* : mais elle est au contraire bien plus horrible, parce qu'on y est toujours enseveli avant que de mourir.

Il pense encore avoir bien de l'esprit, quand il dit *qu'il faut qu'un*

Entr. d'Arist. Pag. 178. de la 1. Edit. Page 240. de la dern. *secret non seulement meure en nous ; mais qu'il y pourrisse, selon le mot d'Euripide dont la bouche sentoit mauvais ;* comme s'il falloit avoir une mauvaise haleine quand on garde un secret ; car à moins de cela, il est certain que le mot *pourrir* n'ajoute nul sens à *mourir*, & qu'ainsi notre Cavalier ne dira rien avec sa grande maxime.

Mais où il a cru beaucoup dire, c'est dans ses comparaisons ; car son Apologie soutient que les comparaisons sont de *grandes marques de l'étendue & de la justesse de l'esprit ; qu'il n'appartient qu'à une intelligence nette & dégagée de voir dès qu'on lui parle d'une chose, tout ce qu'il peut y avoir dans les autres sujets de conforme à celui dont on parle.* Cependant, Monsieur, pour me servir de leurs mots, *l'intelligence nette & dégagée*, c'est de connoître ce qui distingue les choses, & non pas ce qui les confond ; c'est de pénétrer les différences qui sont cachées dans le fond de la nature, & non pas de voir les convenances des comparaisons qui sont

Délicatesse, pag. 83.

toujours extérieures, & que tout le monde voit.

Mais d'ailleurs je n'ai point blâmé les comparaisons en elles-mêmes, parce qu'en effet elles peuvent donner beaucoup d'agrément au discours; mais j'ai seulement blâmé la trop grande multitude de comparaisons, qui est sans doute une affectation & une foiblesse : comme quand le P. B. en a fait plus de trente en parlant de la Langue Françoise, qu'il compare aux rivieres, aux statues, aux tableaux, à tout ce qu'il s'imagine; & en vérité quand il trouve que cette confusion d'idées est quelque chose de galant & de cavalier, il me fait souvenir de ce plaisant Marquis dont Sarasin a fait la peinture. Il avoit un si grand amour pour les comparaisons, que parlant un jour à sa maîtresse, il lui dit :

Enfin vous êtes feu, enfin vous êtes onde, Poëme de M. Sarasin, p. 94.
Rocher où l'on se perd, très-agréable Port,
Et pour conclusion, arbitre de mon sort,



Mes Vers vous nommeront par tous les coins du monde,
Le Rocher & le Port, l'onde avec le brasier,
La Lune & le Soleil, la rose & le rosier.

Voici quelque chose de semblable dans le P. B. qui compare en même temps un homme secret aux *Rivieres*, aux *Forêts*, aux *Oracles*, & à la *Providence ;* il trouve que cette foule de comparaisons est si belle & si pleine d'esprit, que dans son Apologie il ne peut souffrir qu'on y reprenne rien. *Que veut dire Cleante ?* s'écrie-t-il ; *cela seul ne donne-t-il pas une estime extraordinaire pour le P. B. & de la colere contre ce Cleante, que ne revere pas un homme qui pense si bien ?* Mais par malheur, ce n'est pas le Révérend P. B. qui a pensé cela : car la premiere comparaison est de Salomon ; la seconde est de Pline, tous deux cités en marge par le P. B. ; la troisieme & la quatrieme sont presque de tout le monde ; de sorte qu'il n'y a rien fait que de les avoir mêlées assez mal-à-pro-

Entr. d'Arist. *Page* 161. *de la* 1. *Edit. Pag.* 221. *de la derniere.*

pos. Mais apparemment il a cru que la haute éloquence étoit de tout mêler, ayant oui dire que de grands Orateurs, dans l'impétuosité de leurs harangues, tonnoient, foudroyoient, & mêloient le Ciel & la Terre.

C'est peut-être pour cela qu'il confond la folie avec la sagesse, & qu'il assure qu'un homme qui *ne sçait lui-même ce qu'il veut dire, a beaucoup d'élévation d'esprit, de subtilité & de bon sens*. On aura bien de la peine à croire celui-là sans y aller voir, c'est à la page 203.

Mais que pense-t-il quand il dit, *je ne pensois pas qu'une femme pût être bel esprit?* Il paroît bien par-là que ce Courtisan va peu à la Cour. Mais ne nomme-t-il pas ensuite lui-même plusieurs *femmes qui ont été l'ornement de leur siecle & de leur pays, sans parler de celles qui vivent encore?* ce sont les propres termes de la pag. 235. Ne dit-il pas aussi pag. 59? *qu'il n'est rien de plus juste, de plus propre, de plus naturel, que le langage de la plupart des femmes?* Et encore dans le même endroit, *que si*

Entr. d'Arist. *Page* 233. de *la* 1. *Edit.* *Page* 306. de *la dern.*

la nature vouloit parler, elle emprunteroit leur langage. Et enfin, pag. 152, que pour bien parler, *il faut avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de jugement, beaucoup de politesse.* Il s'ensuit donc, selon lui, que les femmes ont toutes ces qualités de bel esprit, puisque selon lui elles parlent si bien, que la nature même ne parleroit pas mieux. Et pourquoi donc s'écrier après cela, *je ne pensois pas qu'une femme pût être bel esprit?* En vérité cet étonnement n'est ni cavalier ni raisonnable.

Mais c'est ainsi qu'il s'étonne des choses les plus communes & les plus naturelles; comme dans la page 394, où il est étrangement surpris de ce qu'un fleuve se grossit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. *Qui pourroit le croire*, dit-il, *il est plus grand à la fin de son cours?* Ne faut-il pas qu'un Cavalier qui parle ainsi, ait fait bien des campagnes, & qu'il ait passé bien des rivieres? Sérieusement je ne vois rien de si risible que cette pensée, si ce n'est peut-être celle-ci de la page 320, où il dit *que moins*

Entr. d'Arist. *Page 295. de la 1. Edit. Page 472. de la dern.*

Entr. d'Arist. *Page 407. de la dern. Edit.*

moins une riviere fait de bruit, plus elle fait de bien; ne considérant pas que quand une riviere fait le moins de bruit, c'est quand les eaux sont fort basses, & qu'elles ne peuvent plus servir au commerce, qui est le plus grand bien que les rivieres puissent faire.

Le P. B. est donc, comme vous voyez, un excellent Cavalier, & un fin Courtisan. Jamais personne n'a sçu la Cour comme lui, mais sur-tout cet art de louer adroitement, qui est si utile aux gens de Cour; & il a pour cela des manieres, des tours, & des comparaisons qui n'appartiennent qu'à lui.

Faut-il louer *un Seigneur fort charitable*, sur ce qu'il prend un extrême soin de cacher les charités qu'il fait? Notre Courtisan le compare à un grand fleuve qui roule continuellement ses eaux à la vue de toute la nature.

Entr. d'Arist. *Pag.* 16. *de la* 1. *Edit.* *Page* 407. *de la dern.*

Est-il question de complimenter le Chef du premier Parlement du Royaume? Notre Cavalier lui dit qu'il est comme une colonne qui

Entr. d'Arist. *Page* 347. *de la* 1. *Edit.* Cela n'est pas dans les Edit. suiv.

porte elle seule un ordre d'Architecture ; ce qui est en matiere de bâtiment une chimere qu'on n'a point encore vue.

A-t-il dessein de louer la Reine d'Autriche, cette grande Reine, dont la vie & la mort ont été si pleines de courage & de piété ? Il en dit ce que vous en avez vu dans mes premieres Lettres, & que je ne dois pas redire une seconde fois. Mais quand il veut loüer le Roi même, le plus grand objet que l'éloquence ait jamais eu, il dit des choses qu'il est obligé d'effacer à la seconde édition.

Entret. d'Ariste, p. 291. de la 1. Edit. Cela n'est pas dans les Edit. suiv.

Entr. d'Arist. Pag. 259. de la 1. Edit.

Je passe sous silence, non point par une figure de Rhétorique, dont on se sert quand on n'a plus rien à dire, mais véritablement; & en effet, je supprime ce qu'il écrit en plusieurs endroits pour des personnes très-illustres, Princes, Evêques, Ministres d'Etat, dont il déshonore les noms par des louanges indignes & ridicules.

Entr. d'Arist. Pag. 38. de la 1. Edit. page 59. de la dern.

De quoi aussi n'est point capable un prétendu *Courtisan*, qui dit que

le peuple de Flandres apprend notre langue, comme par un instinct qui l'avertit malgré lui qu'il doit un jour obéir au Roi de France, comme à son légitime Maître? Ce *malgré lui* n'est-il pas bien à propos? Autant sans doute que ce qu'il écrit quelques lignes plus haut, *que ceux qui haïssent le plus notre nation, aiment notre langue.* Et pourquoi dire que notre nation est haïe, & encore le dire publiquement, sans raison, sans nécessité, & hors de tout sujet?

Voilà, Monsieur, cet *homme de Cour* qui donne *des modeles d'entretiens aux honnêtes gens*; c'est-à-dire, qu'il leur apprend des absurdités & des contradictions, s'ils ont envie d'en sçavoir. Car pour continuer comme nous avons commencé, il dit page 137, FRANÇ. VAVASSOR *est un des plus judicieux Critiques de notre temps.* Et il se contredit page 134, où il loue les *Paraphrases sur les Epîtres de saint Paul*, que ce Critique si judicieux méprise. Nulle contradiction en cela, dit l'Apologie, puisqu'*il se peut que le*

Pag. 190. de la dern. Edit.

Délicatesse, *pag. 121.*

Critique soit très-judicieux en tout, hors en ce seul point. Mais cela seroit bon à dire, s'il n'étoit question que d'un seul point de critique; parce qu'alors deux personnes d'esprit pourroient être de contraire sentiment. Mais il s'agit entre eux de tout un Livre; l'un dit qu'il est bon & digne du rang qu'il lui donne parmi le très-petit nombre des excellens Livres qui lui plaisent: & l'autre au contraire soutient que c'est un Livre plein d'impertinences, d'ignorances, d'incongruités, & digne ouvrage d'une *femmelette.* Il faut donc que dans cette contrarié-té si grande & si étendue, l'un ou l'autre manque tout-à-fait de bon sens; de sorte que si le P. B. prétend en avoir, *Franç. Vavassor* n'en a point, & par conséquent ce P. se contredit de l'appeller *l'un des plus judicieux Critiques de notre temps.*

Mais notre Cavalier en fait bien d'autres, car il dit page 38, qu'en Flandres toutes les personnes de qualité, & le peuple même parle

François, ce qui est très-vrai. Et cependant je ne sçais par quelle passion il écrivoit publiquement le contraire il n'y a que deux ans. Tout Paris le sçait, & l'Apologie l'avoue.

Il estime fort page 192 le caractere de bel esprit; & dès le commencement de la ligne suivante il appelle *ridicule* ce même caractere de bel esprit, sans faire ni différence ni distinction. Cela n'est pas concevable, mais cependant cela est lisible. *Pag. 256. de la dern. Edit.*

Il s'étonne page 256, de ce que *les Doctes n'ont point pris la peine d'éclaircir le Je ne sçais quoi;* & pages 242, 245, 247, 248, il assure qu'on *ne peut ni l'expliquer ni le concevoir, & que c'est en cela que sa nature consiste.* Comment veut-il donc qu'on l'éclaircisse, & qu'on fasse sur cela des livres? *Page 333. de la dern. Edit. Page 322. & 312. de la dern. Edit.*

Il prend un plaisir merveilleux à dire page 442, que la *Devise choisit ce qu'il y a de plus rare dans la nature & de plus curieux dans l'art.* Et il assure au contraire page 278, *Page 512. de la dern. Edit.*

qu'il n'entre rien d'extraordinaire dans la Devise ; point de ces animaux curieux *qu'on n'a pas accoutumé de voir ;* point de *ces fleurs étrangeres qui ne sont pas communes : mais seulement de ces choses qui se font connoître dès qu'on les voit.* Il est donc bien clair après cela, que tout ce qu'il dit dans son Apologie pour excuser cet endroit, ne sçauroit être qu'une absurdité ajoutée à une contradiction.

Page 358. de la dern. Edit.

Il prononce comme une maxime page 442, que la science de la Devise *est courte ;* & il déclare deux lignes plus haut, qu'elle a une *étendue presque infinie*, & qu'elle comprend toutes les autres sciences.

Page 513. de la dern. Edit.

Il déclame page 442, que les autres sciences ont une *carriere raboteuse*, qu'elles *sont pleines d'épines ;* que *les racines en sont ameres ;* qu'on *ne les apprend qu'avec peine ;* qu'il *y a beaucoup de difficultés à dévorer ; mais que la science de la Devise n'a rien du tout de cela :* C'est-à-dire, qu'elle est facile, agréable, douce, fleurie. Et cependant page 334, il

Page 512. de la dern. Edit.

s'écrie avec étonnement qu'il y a tant de difficultés à vaincre pour parvenir à la perfection de la Devise, que *tout ce qu'on peut faire c'est d'en concevoir une belle idée* : Qu'il *y a divers degrés de perfection dans cette science ; mais qu'il est fort rare d'en atteindre quelques-uns* : Qu'il *n'appartient qu'aux plus excellens esprits de s'y appliquer* : Que *Paul Giover, un des plus grands genies de son temps, le premier maître de la Devise, avoue de bonne foi qu'il n'en a jamais pu faire une dont il ait été satisfait.* Je vous demande après cela, si jamais contradiction a paru mieux accompagnée de toutes ses circonstances ? Pag. 424. de la dern. Edit.

Il fait voir page 335, son Eugene qui avoue que la Devise est une *science qui se passe.* Et il produit page 444, le même Eugene qui dit franchement que s'il avoit un jeune Prince à instruire, *il feroit des Devises sur tous les devoirs d'un Prince.* Il en sçait donc faire maintenant, lui qui n'en sçavoit pas faire tout à l'heure ? Qu'en pensez-vous, Mon- Page 425. de la dern. Edit. Page 519. de la dern. Edit.

sieur ? & n'y a-t-il pas là nécessairement ou du miracle, ou de la contradiction ?

Il établit comme une loi, page 265, que la Devise doit être fondée, *non pas sur l'imagination*, mais *sur quelque chose de réel*. Et il se met au dessus de la loi page 347, en faisant une Devise purement imaginaire. Une colonne seule qui porte un ordre d'Architecture ! bâtiment chimérique dont il a effacé l'idée à la seconde édition.

Page 343. de la dern. Edit.

Il pose encore comme un principe pag. 297, 300, 309, que dans la Devise, le mot & les vers doivent convenir à la figure, non pas d'une convenance *métaphorique*, mais véritable, *& d'une vérité constante, nécessaire & éternelle, comme parlent les Philosophes*, ce sont ses termes. Cependant il a fait & approuvé des mots & des vers qui ne conviennent point naturellement aux figures auxquelles il les applique, comme quand il donne un *esprit* à de *l'encens*, & *une ame* à un *cierge*, pag. 393, & 404.

Page 380. de la dern. Edit.

Page 472. de la dern. Edit.

L'ame du cierge n'est pas dans les Edit. suiv.

Il me ſemble que je vous entends dire après cela : Eſt-ce que nous ne verrons jamais que des abſurdités & des contradictions ? Mais encore un peu de patience, s'il vous plaît, pour dix ou douze ſeulement, dont je ne vous ai rien dit dans mes premieres Lettres.

J'en vois une à la page 187, où notre Courtiſan aſſure *qu'il y a des perſonnes fort diſcretes qui font paroître ſur leur viſage tout ce qu'elles ont dans le cœur*. Ce ſont-là en effet de fort diſcretes perſonnes qui diſent des yeux, ce qu'elles ne diſent pas de la bouche.

Page 251. de la dern. Edit.

Mais que prétend-il, page 337, en diſant que *l'héroïque ne traîne à ſa ſuite que des chevaux aîlés, des chariots dorés, des armes précieuſes & enchantées ?* Voilà ſans doute un moyen d'être héros ſans peril & en toute ſûreté. Des armes enchantées pour tuer les autres, en demeurant ſoi-même invulnérable ; & avec cela des chevaux aîlés pour faire toutes choſes plus promptement ſoit dans le combat, ſoit dans la re-

Page 428. de la dern. Edit.

traite : je trouve qu'il a raison de dire *que cela est bien imaginé*, & sans doute *ce Cavalier* s'entend en faits héroïques.

Page 329. de la 1. Edit. page 341. de la derniere.

Il connoît aussi fort bien les intérêts des Princes. Par exemple, quand il dit que Ferdinand devoit prendre » pour Devises les Colonnes d'Her» cules, parce que ce Prince a le pre» mier poussé ses conquêtes au-delà » de ces Colonnes fameuses, comme » pour vérifier ce qu'un Poëte Latin » avoit dit » :

Herculeis aufertur gloria metis.

Ce *comme* renferme une raison d'Etat très-importante & fort secrete. Car qui sçavoit jusqu'ici que Ferdinand eût passé les mers avec une grande flotte pour vérifier un vers latin, & qu'un Prince se fût avisé d'être conquérant, afin qu'un Poëte ne fût pas menteur ?

Page 257. de la dern. Edit.

Sans mentir, voilà de plaisantes idées, & bien assortissantes à celles que vous allez encore voir. Notre Courtisan assure page 277, que de tous les objets visibles, le mouvement est celui qui se rend le plus

ſenſible à la vue; au contraire page 243, il avoue que le mouvement n'eſt pas un objet viſible de ſoi-même, & que ſouvent *il dérobe à la vue des choſes qui d'elles-mêmes ſont viſibles.* Page 318 de la dern. Edit.

Il a une extrême joie à dire page 444, *que les tableaux ſont les livres des ignorans, mais que les tableaux de la Deviſe ſont les livres des ſçavans, & des ſçavans délicats que le College n'a point gâtés, & que le monde a polis.* Pourquoi donc, ſans avoir égard à cela, dit-il deux lignes plus bas, qu'il ſe ſerviroit de la Deviſe s'il avoit à inſtruire un jeune Prince, c'eſt-à-dire, un Prince enfant, & qui eſt encore dans cette ignorance naturelle avec laquelle tous les hommes naiſſent? Pourquoi mettroit-il entre les mains d'un enfant qui ne ſçait rien, *les livres des Sçavans délicats?* Eſt-ce que jamais cet eſprit ne ſera d'accord avec ſoi-même? Page 515. de la dern. Edit.

Pour moi je ne comprends point comment il peut dire d'un côté page 207, qu'*il voit bien pourquoi* Page 274. de la dern. Edit.

les véritables beaux esprits sont si rares. Et nonobstant cela, dire d'un autre côté page 231, que tout le monde a de l'esprit, & qu'il ne sçait *rien de plus commun dans le Royaume que ce bon sens délicat*, qui fait selon lui tout le bel esprit.

Page 303. de la dern. Edit.

Mais voici une source de contradictions que j'avois presque passée sans vous la faire remarquer. C'est dans les pages 51, 53, 56, où notre Courtisan assure que la langue Françoise n'aime point les hyperboles, les métaphores, & les phrases; cependant il est certain qu'il a fait lui-même des phrases, des métaphores & des hyperboles, de tout cela jusqu'à l'excès, & dans plusieurs endroits que vous ne verrez pourtant que dans la Lettre suivante, parce que celle-ci est déjà trop longue. Mais enfin, de toutes ces contradictions, il s'en forme encore une qui est surprenante : c'est qu'Ariste & Eugene, les gens de notre Cavalier, sont faits de telle façon, qu'ils ont de la mémoire, & n'en ont point; ils en ont si peu, que ne se ressou-

Page 77, 78. & 84. de la dern. Edit.

venant pas d'un moment à l'autre, ils se contredisent perpétuellement; & avec cela ils en ont tant qu'ils ne cessent presque point de citer, jusques-là qu'Ariste s'est ressouvenu de plus de six cens Devises en se promenant avec Eugene sur le bord de la mer. De bonne foi, Monsieur, je suis de l'avis de l'Apologiste, qui dit page 107, que *cet effort de mémoire hors d'apparence est une faute grossiere contre le vraisemblable.* Ce n'est pas qu'il ne dise aussi le contraire dans un autre endroit page 234; mais c'est dans celui-ci qu'il dit la vérité; car assurément le P. B. nous ôte tout prétexte de nous imaginer que ses Entretiens ne sont que des promenades sur le bord de la mer; & l'on voit trop qu'il fait ici bien pis que ceux

Qui dans leur cabinet assis au pied des hêtres,
Font redire aux échos des sottises champêtres. Satyre 9. de M. D.

Mais il est temps de finir cette longue liste d'absurdités & de contradictions. Je supprime donc toutes

celles que j'y pourrois ajouter, & je demande seulement, si de celles que vous voyez ici, on peut en conclure autre chose, sinon que le Livre où elles se trouvent, est un Livre composé sans jugement, sans méthode, sans principe, & seulement à force de collections.

Certes il est impossible qu'un ouvrage qui seroit conçu avec ordre & par un seul esprit, se démentît ainsi de page en page; il faut pour cela que l'Auteur l'ait composé sans le concevoir, en y mettant non pas ce qu'il pensoit lui même, mais ce qu'il trouvoit tout pensé dans les autres.

Que s'il y a quelques endroits qui brillent comme je vous le dis la premiere fois, c'est à-peu-près de même que dans ces anciennes Cités, lesquelles n'ayant été bâties que peu à peu par une multitude infinie de différens esprits, ne laissent pas d'avoir en particulier quelques édifices assez beaux, & cependant ne sont en général qu'un amas confus de maisons hautes & basses,

& ſi mal rangées, qu'on diroit que cela s'eſt fait plutôt par caprice que par raiſon.

Enfin, Monſieur, quoique le P. B. en puiſſe dire & malgré toute ſa galanterie, il eſt certain que ſon Livre prouve qu'il eſt encore moins *Courtiſan* que *Religieux*, encore moins *Cavalier* que *Jéſuite*. Et en effet s'il eût eu la moindre qualité d'un homme de Cour, il n'eût jamais écrit des choſes ſi contraires à toutes ſortes de raiſons ; ou s'il eût été capable de les écrire dans une premiere paſſion, il n'eût jamais penſé à les défendre par une Apologie. Il ſe fût contenté de voir ſes fautes que je lui avois doucement marquées ; il eût entendu tout-à-fait ce que je ne lui diſois qu'à demi, il eût profité en ſecret de ma retenue, il eût gardé un ſilence politique : & demeurant toujours dans la réſolution de ne répondre point, il eût fait douter au moins, s'il pouvoit répondre ; au lieu qu'ayant voulu parler, il a fait voir par toutes les choſes qu'il a dites, qu'il n'avoit

rien du tout à dire. Mais enfin, Monsieur, puisqu'il a cru à propos de me donner cet avantage, que je ne lui demandois pas, je me persuade que vous en serez bien aise pour l'amour de moi. Je suis, &c.



SEPTIEME

SEPTIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Après vous avoir dit de quel sens le Livre du P. B. est pensé, je puis vous dire présentement de quel style il est écrit. Cet ordre est le plus naturel : & c'est proprement descendre de la source au ruisseau. Car comme dit Ciceron, Horace, Quintilien, ou plutôt comme dit tout le monde, le bon sens est la source du beau style.

On sçait assez que le style n'est pas seulement un mélange de sons & de voix qui n'aient que du nombre & de la cadence comme les nôtes dans la musique ; il faut ici que les sons soient pleins d'esprit ; il faut qu'ils forment un sens juste, une idée véritable, claire, distincte ; & sans cela l'on peut dire que le style le plus doux & le plus nombreux,

n'est qu'une maniere de chanson.

On ne disconvient point aussi que la pensée ne soit ce qu'il y a de plus considérable dans le style; ensorte que les mots ne sont que pour les pensées, & comme l'on dit souvent, ne sont que les habits des pensées. Cette petite métaphore est aussi raisonnable qu'elle est commune; parce qu'elle fait bien concevoir qu'il est aisé qu'une pensée juste soit mal écrite, comme il est aisé qu'une personne bien faite soit mal vêtue: mais qu'il est au contraire presque impossible de bien écrire une pensée visiblement fausse, comme de bien mettre une personne laide & contrefaite. Car il est vrai qu'alors tout ce que le style a de douceur, de tendresse, de pompe, d'éclat, de charmes, tout cela est inutile; & quand on se peine à chercher de beaux mots, pour une sotte pensée, on fait une chose qui n'est guere moins ridicule, que si à force de parer un singe, on s'imaginoit en faire une jolie demoiselle.

Il s'ensuit donc clairement de ce

principe, que le Livre dont il s'agit, étant, comme vous avez vu, tout plein de fautes contre le bon sens, il est fort difficile qu'un tel Livre soit aussi bien écrit que son Auteur se l'imagine, & qu'il le dit lui-même p. 37, où il assure que parlant François aussi bien qu'il fait, il a raison de souhaiter qu'on parle François par toute la terre; & encore page 130, où il reconnoît de bonne foi que pour bien parler & pour bien écrire, il faut faire ce qu'il a fait. *Page 58. & 180. de la dern. Edit.*

Mais afin d'examiner cela plus en particulier & avec ordre, je considere que le discours est un assemblage d'expressions ou de phrases, & que l'expression est un assemblage de mots; de sorte que pour ne rien confondre ici, il ne faut que mettre d'un côté ce qui concerne les mots, en mettant de l'autre ce qui regarde les expressions ou les phrases; & que par ce moyen l'on verra tout ce qui dépend du style.

Je ne vous en ai presque rien dit dans mes premieres Lettres; parce que je ne voulois point que le P. B. ve-

nant à les voir, pût me reprocher de le quereller pour les mots ; mais il faut enfin reconnoître que ce P. étoit bien éloigné de me faire un tel reproche, lui à qui les mots sont infiniment plus considérables que les choses, lui qui en fait sa principale étude, & qui paroît plus exact & plus religieux sur le style, que sur la Religion même. Car, comme vous avez vu, il n'a pas de grands scrupules quand il s'agit de la foi ; mais quand il est question du style, il se sent alors tout rempli de crainte ; *il avoue franchement qu'il est de ces esprits timides & scrupuleux qu'une metaphore effarouche.* Et il s'écrie quelquefois pour le moindre mot : *Ah mon Dieu quel langage !*

Entr. d'Arist. Pag. 223. de la 1. Edit. page 397. de la dern.

Entr. d'Arist. Page 311. de la 1. Edit. page 424. de la dern.

Je vois donc bien que ce seroit lui faire un extrême dépit que de ne pas examiner son style, & de lui dire seulement que le style n'est pas assez considérable pour être le sujet d'une dispute publique entre des personnes qui écrivent ; il prendroit cette raison générale pour une calomnie que je n'aurois pas osé expliquer en

particulier ; c'est pourquoi j'aime bien mieux lui faire le plaisir de l'examiner sur le style, puisqu'il le veut, & qu'il se considere en cela comme le Juge souverain des Auteurs, & comme *le modele des honnêtes gens.*

Délicatesse, *page* 35.

Je commence donc par les mots; dont les défauts sont principalement d'être *bas, affectés & impropres.* Vous en verrez dans le P. B. de toutes ces sortes. Et premierement il est peu de mots plus bas que *faiseur* & *connoisseur*, dont il se sert très-souvent & fort sérieusement, pour marquer les personnes les plus habiles & les plus intelligentes ; au lieu que selon le génie de notre langue, ces mots ne peuvent servir que pour se moquer des ignorans qui font les habiles. Mais on n'a jamais dit sérieusement un faiseur de tableaux, pour dire un excellent Peintre, ni un faiseur de discours, pour dire un grand Orateur, & je ne crois pas que le P. B. lui-même, tel qu'il est, trouvât bon qu'on l'appellât un faiseur de dialogues. Il faut ajouter

à cela le mot de *gaillard*, qui est un terme du langage des halles pour dire *guai* ou *enjoué*; & en vérité je ne sçais pas comment la haute éloquence du P. B. peut s'accommoder d'un mot si bas.

Mais ce n'est rien que les mots bas, en comparaison des mots affectés, dont tout son Livre est composé; car c'est une curiosité que l'Auteur a eue d'y mettre à quelque prix que ce fût tous les mots nouveaux, se plaisant ainsi à parler un langage plus curieux que François, comme ces gens dont Quintilien a dit, *quos curiosè potiùs loqui dixeris, quàm Latinè.* Il seroit inutile de compter ici tous ces mots nouveaux, puisque lui-même en a fait un Dictionnaire qui tient plus de vingt pages; mais il ne dit pas qu'il les répete à chaque moment dans la suite de son Livre, & que par exemple, *fin*, *finement*, & *finesse*, y sont peut-être plus de cent fois.

Quintil. Inst. Orat. *lib.* 8. *cap.* 1.

On y trouve aussi *vogue* par-tout; des mots en vogue, des diminutifs en vogue, une langue en vogue, un

art en vogue, je ne sçais quoi en vogue. Enfin, Monsieur, toutes les fois qu'il faut dire qu'une chose est en usage, qu'elle est dans le commerce du monde, qu'elle a cours, qu'elle est commune, ordinaire, publique, approuvée, établie, il ne se sert plus de tous ces mots ni des autres de même sens qui varient le discours, il n'emploie que *vogue*, & il le répete si souvent que cela rend son style affecté, sec & aride.

Mais c'est encore pis de la particule *fort*, qui tient par-tout la place de *très* & de *bien*. Il l'a mise tant de fois dans sa premiere édition, qu'il a été obligé de l'ôter en plus de deux cens endroits dans la seconde. On ne trouvoit presque ni verbes, ni adverbes, ni adjectifs, qui ne fussent accompagnés de *fort*; & avec cela le P. B. s'imaginoit être fort élégant.

C'est l'être aussi beaucoup à son gré, que de s'écrier pour rien comme une précieuse : *Mon Dieu, que vous me faites de plaisir! Hé mon Dieu, que dites-vous là! Bon Dieu*

que de grandes choses dans cette bagatelle ! Bon Dieu, quel langage ! Mais ne faut-il pas s'écrier plus justement que lui : Bon Dieu, que ce Cavalier est affété ! Que ce Courtisan est précieux ! Que cet homme est femme ! En vérité il y a sujet de rire après cela, quand on lui entend dire page 54, que la langue Françoise ne *hait rien tant que l'affectation ;* & encore page 55, *qu'il n'est rien de plus ridicule, ni qui dégoûte davantage que le jargon de certaines femmes, qui dans une conversation disent cent fois un mot qui ne fait que de naître.* Cela est divertissant, de voir ainsi un Auteur qui se peint lui-même sans y penser, & qui fait son portrait si ressemblant, qu'il ne peut pas l'être davantage : car comme il ne croit peindre qu'une personne étrangere, il n'y mêle point d'amour-propre, il ne se flatte point, c'est lui-même avec son style si affecté, & si digne de tous les noms qu'il lui donne.

Page 82. de la dern. Edit.

On voit en effet, qu'il est un de ces Ecrivains, *qui*, comme dit M. Pascal, *masquent toute la nature, il n'y*

n'y a point de Roi parmi eux, mais un auguſte Monarque : point de Paris, mais une Capitale du Royaume. Tout cela eſt vrai du P. B. & encore bien davantage; car il n'y a pour lui, ni Peintres, ni Sculpteurs, ni Architectes, ni Médecins, mais des *Maîtres de l'art.* En voici un exemple choiſi parmi cinquante autres. Il dit page 225, *qu'il y a un je ne ſçais quoi dans les maladies, où les Maîtres de l'art reconnoiſſent, &c.* Examinons un peu ces mots, *les Maîtres de l'art.* De quel art? eſt-ce de l'art *des maladies?* Car le mot d'art, ne peut ici ſe rapporter qu'à *maladies.* On n'a pourtant pas encore oui dire qu'il y eût parmi les hommes un art qu'on nommât *l'art des maladies.* Il y a bien une connoiſſance qui ſert à chaſſer les maladies, & qu'on appelle *la Médecine;* mais ſi la médecine eſt un art ou une ſcience, & ſi les Médecins ſeront contens qu'on les appelle *Maîtres de l'art,* c'eſt une queſtion que je renvoie à la Faculté. Voyez cependant combien d'embarras, combien d'équivoques pour n'a-

Penſées de M. Paſcal.

Page 327. de la dern. Edit.

voir pas voulu parler naturellement, & dire sans façon, *les Médecins.* Mais quoi qu'il en puisse arriver, on ne réduira pas le P. B. au style des autres hommes, il ne dira pas comme eux *des lions*, mais *des animaux que la fievre ne quitte point.* Que faire à cela? c'est un instinct qui est plus fort en lui, que la raison. Il sçait bien qu'il devroit parler plus simplement dans des entretiens familiers; il sçait bien qu'il devroit y appeller les choses par leur nom, puisqu'il dit lui-même pag. 53 & 54, *que ceux qui ne les y appellent pas, sont aussi éloignés du caractere de notre langue, que les masques qui courent les rues pendant le carnaval avec des habillemens bizarres, sont éloignés de nos modes.* On ne peut rien ajouter à cette comparaison; & puisque avec cela le P. B. ne laisse pas d'être affecté, je crois que l'affectation lui est naturelle.

Page 81. de la dern. Edit.

Il est vrai aussi qu'elle s'accorde tout-à-fait bien avec le jugement qu'il fait paroître dans le choix des mots. Car le plus souvent il en choisit qui sont, comme vous allez voir,

les plus propres & les plus juſtes du monde.

Il dit par exemple, *la foi d'un chien*, pour dire *la fidélité d'un chien*; cela eſt-il pardonnable à un homme qui ne pardonne rien en cas de ſtyle? Entr. d'Ariſt. page 401. Cela n'eſt point dans les Edit. ſuiv.

Il dit que *Henriette de France, Reine d'Angleterre, menoit une vie aſſez obſcure*, pour dire une *vie privée & retirée*; car ſon intention n'eſt pas de blâmer, mais de louer cette ſage Reine. Entr. d'Ariſt. *Page* 395. *de la* 1. *Edit. Page* 473. *de la dern.*

Il dit que *les pierreries ſont des abrégés de tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le monde*; & c'eſt peut-être la premiere fois que le nom d'*Auguſte* a été donné à des pierreries, ayant juſqu'ici été réſervé pour la grandeur de la majeſté, de l'autorité, du mérite & de la vertu. Entr. d'Ariſt. *Pag.* 442. *de la* 1. *Edit. Pag.* 513. *de la dern.*

Il veut louer un Prince, & il dit que ce Prince *entend tout finement*. Mais cela étant pris à la lettre, marque un défaut d'eſprit plutôt qu'une bonne qualité; car c'eſt en effet un moyen de ſe tromper ſouvent que d'entendre finement toutes choſes, *Pag.* 212. *de la* 1. *Edit. page* 305. *de la dern.*

puisqu'il y a des choses qui n'étant point dites finement, ne doivent point être entendues finement. Et le P. B. lui-même avoue page 214, que

Page 283. de la dern. Edit.

c'est quelquefois un foible d'avoir trop de pénétration & de lumiere; c'est-à-dire, de penser tout finement. Mais enfin le mot *finement* est un mot nouveau qu'il faut employer, en quelque sens que ce soit.

Ibidem.

Il ajoute que ce Prince qu'il croit louer beaucoup, *badine fort spirituellement & de bonne grace*. Comment *badine*, est-ce là louer un Prince? Et que veut dire cet Auteur, quand il écrit cela à toute la postérité? Il veut dire que le Prince est agréable en conversation. Hé! qu'il le dise donc précisément & comme on l'a toujours dit, sans rechercher une expression nouvelle, inouie, obscure, & toute équivoque. Car enfin *badiner* s'entend encore plus des actions que des paroles; & cela jette dans l'imagination, je ne sçais quelle idée qui fait bien voir que le P. B. se trompe dans le sens des mots.

Je ne vous en donnerai plus que deux ou trois exemples; car de vous les rapporter tous, ce seroit trop fatiguer le public à qui vous montrez mes Lettres, & je deviendrois coupable d'une faute plus grande que celles que je reprends dans ce P.

Il dit donc que le *beau langage ressemble à une eau pure qui coule de source, & non pas à ces eaux artificielles qu'on fait venir dans les jardins des Grands;* comme si les eaux des jardins n'étoient pas aussi naturelles que les autres. Il est vrai qu'on les y fait venir par artifice, mais elles ne sont pas pour cela artificielles, non plus que les fruits qu'on sert avec tant d'art sur les tables des Grands, ne sont pas pour cela des fruits artificiels; & il paroît bien que le P. B. n'a pas connu le sens de ce mot, ou du moins qu'il n'y a pas fait de réflexion.

Entretiens d'Ariste. Page 55. de la 1. Edit. page 83. de la dern.

Il dit que deux chers amis furent bien-aises de se revoir *pour jouir un peu l'un de l'autre*, au lieu de dire pour jouir *de l'entretien l'un de l'autre*,

Pag. 2. de la 1. Edit.

comme il a été averti de le mettre à la seconde édition, afin de resserrer & déterminer le sens du mot *jouir*, qui alloit un peu trop loin, sans qu'il y eût pris garde.

Il condamne ces mots *glorieux rabaissement*, quand on parle d'une ame qui est soumise à la Religion. Il dit que *rabaissement* ne vaut rien-là, mais qu'on diroit bien le *rabaissement des monnoies*; ce qui a fait rire tant de gens, que par ce moyen le P. B. a sçu qu'il falloit mettre à la seconde édition, non pas *rabaissement*, mais *rabais des monnoies*.

Enfin, Monsieur, je ne finirois point, si je vous disois sur cela tout ce qu'il y a à dire: mais je vous tiens parole; je ne parle plus des mots, & je viens aux expressions, où je vois bien qu'il faudra faire encore de grands retranchemens, pour ne pas accabler le monde.

Les expressions peuvent être défectueuses en plusieurs manieres, qu'on peut réduire à trois principales: la premiere, quand elles ne

sont pas naturelles ; la seconde, quand elles sont mal construites en elles-mêmes ; la troisieme, quand elles sont mal disposées les unes avec les autres.

Le P. B. qui est d'accord de toutes choses, les explique en particulier dans son Entretien de la Langue Françoise, où il dit que cette Langue n'aime point les hyperboles, les exagérations, les métaphores, les affectations, en un mot tout ce qui n'est pas naturel.

Mais à vous parler franchement, il le dit comme il l'entend dire ; car pour lui je ne pense pas qu'il y soit fort fin. Au moins ne le montre-t-il pas, lorsque voulant critiquer des Ecrivains célebres, il appelle exagérations & hyperboles quelques-unes de leurs expressions, en les détachant de toutes sortes de sujets ; comme si l'on pouvoit juger d'une hyperbole sans sçavoir sur quel sujet elle est faite.

Il met seulement en marge, *Réfutation de la Lettre à un Seigneur de la Cour*, ce qui m'a obligé de voir

Entr. d'Arist. *Page* 136. *de la* 1. *Edit. page* 190. *de la dern.*

la lettre qui eſt de lui avec la réfutation : & il ne faudroit que les rapporter l'une & l'autre, pour montrer qu'il ſe trompe. Mais ces deux pieces ayant été faites dans le trouble de l'Egliſe, on ne doit pas les produire préſentement qu'elle eſt dans une heureuſe paix *, & qu'elle jouit de ce don du Ciel, qu'elle a reçu principalement par les mains du Roi. Ce ſeroit une eſpece de ſacrilege d'imiter le P. B. qui ſemble n'avoir écrit ſon Livre que pour troubler cette paix ſi ſainte; & d'ailleurs il n'eſt nullement néceſſaire de faire de ces efforts injuſtes pour montrer à tout le monde que ce P. a fait des exagérations & des hyperboles, comme un homme qui ne les connoît pas, & qui croit de bonne foi n'en point faire.

Entr. d'Ariſt. *Page* 47. *de la* 1. *Edit. page* 72. *de la dern.* *Dans nos bagatelles*, dit-il, *dans nos folies ingénieuſes, dans tout ce qu'on appelle jolies choſes; Que de nobleſſe! que d'élévation! que de bon ſens!*

* La célebre Paix de Clement IX. conſacrée par une Médaille qu'on voit dans la premiere Edition de l'Hiſtoire Métallique de Louis XIV.

Je ſçais bien qu'il ne prend pas cela pour une exagération, parce qu'il eſt accoutumé de ſe récrier ainſi ſur la moindre choſe: mais c'en eſt une pourtant, & bien ſenſible aux eſprits juſtes & raiſonnables, qui diroient tout au plus qu'il y a de l'élévation, de la nobleſſe & du bon ſens juſques dans nos bagatelles, mais qui ne ſe récrieroient pas comme s'ils ſe trouvoient tout d'un coup élevés au deſſus de la nature.

Y eût-il auſſi jamais une hyperbole plus forte que celle où il dit, que *les pierreries ſont des abrégés de ce qu'il y a de plus auguſte dans la nature?* N'eſt-ce pas là pouſſer l'exagération au-delà de toute raiſon & de tout ſens? *Page 442. de la 1. Edit. page 513. de la dern.*

Mais ce qu'il dit en tant d'endroits des qualités de la Deviſe, Qu'*elle eſt de toutes les productions de l'eſprit la plus ſpirituelle*; Que *c'eſt un genre d'ouvrage extraordinaire qui a les perfections de tous les autres*; Que *c'eſt une ſcience admirable, qui comprend toutes les ſciences*; Qu'*elle renferme ce qu'il y a de plus rare dans la nature, de plus curieux dans l'art, de plus exquis dans* *Page 334. 323. 377. 378. 442. de la 1. Edit. page 412. 424. 425. 457. 513. de la dern.*

les Auteurs; Qu'*elle contient des corps qui tout naturels qu'ils sont, semblent avoir des qualités au dessus de la nature.* Tout cela n'est-ce pas hyperbole sur hyperbole ? puisqu'enfin la Devise, & même celle qu'on appelle héroïque, n'est véritablement qu'une petite comparaison, dans laquelle un homme illustre sera comparé à un lion, à un serpent, à un ours, & presque toujours à quelque bête?

Il est donc vrai, qu'à dire les choses comme elles sont, la Devise n'est pas un si grand ouvrage ; ce n'est pas même un ouvrage fort sérieux ; & l'on en sera peu satisfait, si on la regarde autrement, que comme un jeu d'esprit, & comme une petite figure de Rhétorique, laquelle parmi plusieurs défauts, n'a jamais qu'un seul trait par où elle peut plaire à l'esprit, & le divertir pour un moment, mais non pas lui offrir une beauté, de laquelle on puisse dire sans hyperbole tout ce que le P. B. en a dit.

Cependant, Monsieur, il croit encore n'en point dire assez, tant il est

touché, charmé, & comme il dit lui-même enchanté de la Devise. Il faut pourtant, s'il est possible, rompre cet enchantement, & faire sentir à ce P. les hyperboles & les exagérations dans lesquelles il s'emporte. En voici, ce me semble, un moyen qui réussira. C'est une Devise qui me vient dans l'esprit, pour représenter une personne dont la conduite peu réguliere est contraire aux plus communes regles. J'exprime cela par *une écrevisse*, avec ce mot : TOUT A REBOURS. On sçait assez que l'écrevisse recule en marchant, & qu'en cela elle est contraire à tous les animaux. Mais ce qu'il y a de remarquable dans cette Devise, c'est que le nom de la personne qui en est le sujet se trouve renfermé dans le mot ; & c'est une circonstance, qui selon le P. B. donne à la Devise *une justesse admirable* : C'est ce qu'il appelle *le merveilleux*, c'est une de ces beautés qui le charment. Je voudrois donc lui demander, si après cela il dira encore que la Devise est la plus

Entr. d'Arist. Pag. 327. de la 1. Edit. page 411. de la dern.

belle, la plus grande, la plus noble de toutes les ſciences. En vérité, Monſieur, je penſe que ce ne ſera plus là ſon ſentiment, & que ſortant par-là de ſon erreur, il verra bien que tout ce qu'il a dit n'eſt qu'un excès d'hyperboles & d'exagérations. Je paſſe donc aux métaphores & à toutes ces expreſſions forcées & affectées que le P. B. appelle des phraſes.

A peine a-t-il prononcé que notre langue n'aime pas ces manieres de phraſes, qu'auſſi-tôt il en fait lui-même, & accuſe injuſtement les autres d'en faire.

Entr. d'Ariſt. Page 143. de la 1. Edit. page 198. de la dern.

Il condamne cette expreſſion de l'Imitation de Jeſus-Chriſt : *Il faut que vous conſerviez votre ame dans la privation de toutes les douceurs.*

Voilà, dit-il, *ce qui s'appelle des phraſes, ou je ne m'y connois pas, ou cela eſt un peu nerveze.* C'eſt donc qu'il ne s'y connoît pas; car il n'eſt point d'expreſſion plus ſimple, plus claire, plus naturelle que celle-là, pour marquer l'état d'une ame qui

demeure privée de toutes les douceurs ; & on le défie de mieux dire la même chose. Mais après tout, faut-il s'étonner si *un Cavalier*, si *un homme de Cour*, n'entend pas bien le langage de dévotion ? Ce qui est étrange, c'est qu'il n'entend pas mieux l'autre langage, & qu'il fait lui-même de ces phrases qu'il condamne absolument. Car dans le même endroit où il ne veut que *des expressions simples & communes*, il ajoute, *qu'il faut que les mots aient de la proportion entre eux, qu'ils soient faits l'un pour l'autre, & que leur alliance soit autorisée par l'usage.* C'est cela qu'on peut véritablement appeller des phrases. *L'alliance des mots* pour dire la liaison, quelle afféterie ! Parler de deux mots comme d'un mari & d'une femme, dire sérieusement & répéter plusieurs fois, que des mots *ont de la proportion entre eux, qu'ils sont faits l'un pour l'autre, que leur alliance est autorisée*, ne semble-t-il pas que le P. B. fasse leur généalogie, & ensuite leur mariage ?

Entr. d'Arist. Page 56. de la 1. Edit. page 84. de la dern.

Mais quelle idée a-t-il quand il dit

dans un autre endroit, qu'un *mot ne fera pas fortune*, & qu'un autre *mot a une étoile heureuse ?* Qu'est-ce que cela? dire d'un mot qu'il a une étoile, ce qu'on ne peut pas même dire raisonnablement d'un homme ? Car quoiqu'on prétende que le mot *étoile* ne signifie que le destin, le sort, le génie, cela n'empêche pas que ce mot ne porte l'esprit à penser que ce génie, ce sort, ce destin sont attachés à une étoile, selon la fausse & la ridicule pensée de quelques esprits superstitieux. Et il ne sert à rien de citer un prétendu nouvel usage ; car s'il ne s'agissoit que d'un mot nouveau qui n'eût point encore de sens en notre langue, il est certain que ce nouvel usage pourroit lui faire signifier indifféremment une chose ou une autre ; mais il est question d'un mot, qui est un des premiers de la langue, & qui a toujours eu un sens établi & déterminé par un usage perpétuel, aussi-bien dans le langage commun que dans le sacré. Il n'est donc pas juste que cet usage de tant de siecles cede à une mode de quel-

Page 140. de la 1. Edit. page 194. de la dern.

ques jours ; & quand il arrive ainsi que l'usage combat l'usage, il faut être pour celui pour qui sont la raison & la Religion; en ne considérant plus l'autre usage que comme une corruption & un abus.

Mais revenons aux phrases du P. B. *l'alliance des mots ! l'étoile des mots !* Cela est aussi divertissant que ce qu'il dit ailleurs, qu'il y a *des mots à double face, qui regardent de deux côtés*, pour dire à double sens ; & qu'il y a aussi *des mots qui ont des queues*, pour dire qui ont un régime. Ce sont donc d'étranges choses que des mots ; selon le P. B. ils ont des queues, ils ont des faces doubles ; ce sont des monstres : & c'est parmi ces monstres que le P. B. fait l'Hercule, & qu'il s'imagine avoir comme lui cette éloquence victorieuse qui enchaîne les peuples.

Entr. d'Arist. *Page* 139. de *la* 1. *Edit. page* 190. de *la dern.*

Je m'en rapporte à toutes les belles phrases que vous avez vues, & à celles que vous allez encore voir ; par exemple, *il n'entre dans rien ;* pour dire, il ne consent à rien, il n'approuve rien, il ne se rend point, il

Entr. d'Arist. *Page* 39. de *la* 1. *Edit. page* 133. de *la dern.*

résiste à tout, & cent autres expressions qui étant très-belles & très-naturelles, rendent cette métaphore d'autant plus ridicule, qu'elle est plus inutile.

Entr. d'Arist. Page 261. de la 1. Edit. page 339. de la dern.

L'Aigle du Gratiani ne roule que sur l'opposition. Un aigle qui roule sur une opposition ; la belle phrase ! le beau galimatias !

Page 213. de la 1. Edit. page 171. de la dern.

On a tort de nous reprocher notre inconstance sur le chapitre du Langage. A quoi sert là ce chapitre, si ce n'est à brouiller une expression & à la rendre très-basse ? *Etre inconstant sur un chapitre !* Y a-t-il là du sens ? Point du tout ; mais c'est assez pour le P. B. qu'il y ait de la nouveauté.

Page 215. de la 1. Edit. page 284. de la dern.

Ils le tournent si bien qu'il donne où ils veulent, sans croire même y donner. Ce *donner* est doublement métaphorique, & il est mis là pour *aller*. Mais de bonne foi, n'y auroit-il pas plus de raison & plus de François de dire, *ils le tournent si bien qu'il va où ils veulent, sans qu'il sçache lui-même où il va ?* Peut-on nier que *tourner*, qui marque du mouvement local, ne s'accorde beaucoup mieux avec *aller* qui en

marque

marque aussi, qu'avec *donner* qui n'en marque point, au moins proprement ni clairement, & qui est un mot très-équivoque dans ce sens métaphorique & étranger qu'on lui attribue ?

Mais c'est ainsi qu'il plaît au P. B. d'étendre les métaphores, avec une affectation qu'il condamne lui-même en cent endroits, & pour laquelle on ne peut citer aucun usage qui ne soit un véritable abus.

Car après tout, l'usage qui est le maître absolu des mots, ne l'est pas tant de l'union des mots. Il les forme comme il veut, & les attache sans raisonner, à des sens & à des idées ; mais après cela, c'est la raison qui les unit les uns avec les autres selon qu'il est nécessaire, pour en faire des images & des expressions de ses conceptions & de ses raisonnemens. C'est pour cela qu'avec le même usage & les mêmes mots on voit tant de styles différens, c'est-à-dire, tant de manieres différentes d'unir & de disposer les mots, parce qu'en effet cela dépend de la raison, qui agit différemment dans chaque homme en particulier.

Ainsi quand il se trouve quelque ridicule phrase, quelque impertinente union de mots qui ne forme aucun sens raisonnable; on peut dire que c'est un déreglement d'esprit qui ne sera point rectifié par l'usage. Car on n'appelle point usage l'affectation de quelques précieuses & précieux qui se laissent éblouir à la premiere nouveauté, & qui avec tout leur bel esprit regardent une phrase nouvelle à peu prés comme des paysans regardent une comete qu'ils appellent la grande étoile, s'imaginant que c'est véritablement une étoile plus grande même & plus lumineuse que pas une autre. Mais les personnes un peu intelligentes sçavent que cette lumiere qui les étonne, n'est qu'une matiere embrasée qui ne durera pas; & en effet, aprés quelque temps la comete se dissipe & on n'en parle plus. Voilà ce que deviennent ces phrases métaphoriques & sans raison, qui naissent de temps en temps dans la langue. D'abord une troupe de femmes avec quelques hommes, dont elles sont tout ensemble les maîtres & les maî-

tresses, se rendent les admirateurs de cette nouvelle façon de parler ; il n'est rien à leur gré de plus beau ni de plus brillant ; ils s'en servent dans leurs conversations, dans leurs billets, dans leurs livres ; mais cependant les esprits judicieux s'en abstiennent avec raison, parce qu'ils sçavent ce que c'est, & que le bon sens ne souffrira pas long-temps ce prétendu nouvel usage.

Ce n'est pas, Monsieur, que les phrases du P. B. ne manquent même de cet usage prétendu ; car il a donné à toutes celles que vous avez vues un mauvais tour que l'on ne voit point dans aucun autre Auteur. Je pense qu'il n'y a que lui qui dise *que le bel esprit est de la nature des pierres précieuses*, pour dire qu'il ressemble en quelque sorte aux pierres précieuses. Il est encore unique dans cette façon de parler : *Il fut contraint de parler brusquement, & de dire adieu à son ami & à la mer, dans un temps où il pensoit jouir de l'un & de l'autre.* Ce sont les dernieres paroles de son Livre, qui sont, comme vous voyez, une

Entr. d'Ariste *Page* 193. *de la* 1. *Edit. Page* 258. *de la dern.*

belle comparaiſon d'un ami avec la mer, & la jouiſſance de l'un avec la jouiſſance de l'autre. Qu'eſt-ce que tout cela ſignifie ? A-t-on jamais dit en François *jouir de la mer ?* Et le P. B. nous citera-t-il le Doge de Veniſe qui épouſe la mer ſolemnellement ? D'où il s'enſuit que ſi l'on peut épouſer la mer, on peut auſſi jouir de la mer. La citation ſeroit ſans doute fort plaiſante ; mais cependant la phraſe n'eſt point françoiſe.

Je pourrois ajouter cent autres métaphores de ce P. à celles que vous voyez, outre que tout ſon diſcours de la langue Françoiſe n'eſt qu'une longue métaphore, où il parle perpétuellement de cette langue comme d'une perſonne, ſans jamais changer ce méchant tour.

Mais quand je regarde que ma lettre eſt déjà trop longue, je penſe que vous ne ſerez pas fâché que je la finiſſe, & que je ne vous donne qu'au premier ordinaire, ce que je vous ai promis touchant les phraſes qui ſont mal conſtruites en elles-mêmes, & les unes avec les autres. Je ſuis, &c.

HUITIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Nous en ſommes demeurés la derniere fois ſur la mauvaiſe conſtruction de la phraſe. On ſçait bien que c'eſt d'où viennent l'obſcurité, l'équivoque ou l'embarras, qui ſont des défauts d'autant moins pardonnables au P. B. qu'il en accuſe injuſtement les autres.

Il condamne cette expreſſion de l'Imitation de J. C. *Je ne trouve du repos en aucune créature, mais en vous ſeul, ô mon Dieu!* Il veut qu'on diſe, *mais j'en trouve en vous ſeul*, en répétant le verbe. En vérité, Monſieur, cette critique fait bien voir que le P. B. qui veut donner au public des regles de notre langue, ne ſçait que les termes de ces regles, & n'en conçoit point l'eſprit.

Page 146. de la 2. Edit. Pag. 201. de la dern.

Il a oui dire par malheur pour lui, que l'on peut répéter quelquefois,

& il en a conclu qu'il faut répéter toujours, lors même que la phrase n'en seroit pas plus nette, comme dans cette circonstance. Car je demande si cette expression, *je ne trouve du repos en aucune créature, mais en vous seul, ô mon Dieu!* n'est pas aussi pure que si l'on répétoit, *mais j'en trouve.*

Entr. d'Arist. *Pag.* 64. de *la* 1. *Edit.* *Page* 95. de *la dern.*

Il est vrai que le P. B. a intérêt de critiquer de la sorte; car si c'étoit véritablement un défaut que de ne pas toujours répéter, on ne pourroit pas nier que ce P. ne possédât souverainement la perfection opposée à ce defaut; puisque jamais homme n'a répété si souvent, ni si inutilement que lui.

Par exemple, dans cette période, *Charles-Quint disoit que s'il vouloit parler aux Dames, il parleroit Italien; que s'il vouloit parler aux hommes, il parleroit François; que s'il vouloit parler à son cheval, il parleroit Allemand; que s'il vouloit parler à Dieu, il parleroit Espagnol.* Voilà bien des *s'il vouloit parler, parleroit;* & à moins que d'être délicat, comme le P. B. on n'aimera point cette

Page 343. de *la* 1. *Edit.* *Page* 316. de *la derniere.*

harmonie, non plus que celle-ci : *De grace, est-ce assez connoître que de connoître la personne, & que de connoître qu'elle est aimable ?* Il y a là trois *connoître*, dont un seul suffiroit, s'il étoit bien ménagé.

Cependant le P. B. nous veut persuader qu'il ne peut souffrir un mot, s'il n'est absolument nécessaire, & que c'est pour cela qu'il condamne cet endroit de l'Imitation de J. C. *Vous vous aimez trop par un amour déreglé.* *Page 146. de la 1. Edit. Page 202. de la dern.*

Dès qu'on s'aime trop, dit ce P. *on s'aime avec déreglement ; ainsi* PAR UN AMOUR DÉREGLÉ, *est inutile après* TROP. Mais pourquoi donc le P. B. a-t-il fait lui-même la phrase que voici ? *La flamme ne descend jamais en bas.* Car dès qu'on descend, il est sans doute qu'on descend en bas ; ainsi *en bas* est inutile après *descend*. C'est la même raison de ce P. & sans mentir, dans la circonstance où vous la voyez, je ne pense pas qu'il y ait d'homme au monde assez sérieux pour n'en pas rire. *Page 298. de la 1. Edit. Page 381. de la dern.*

Mais d'ailleurs par quelle regle

d'éloquence n'est-il point permis dans un discours, de dire deux choses qui n'aient qu'un même sens, & dont la derniere ne serve qu'à marquer plus fortement ce même sens, comme dans l'endroit que le P. B. a condamné? Certes si c'est-là une faute, elle a fait d'illustres coupables, puisque les Démosthenes & les Cicerons ne s'en cachent point; & je voudrois pour l'honneur du P. B. que son Livre n'eût point d'autres défauts. Mais voyez ceux-ci qui rendent les phrases ridiculement équivoques.

Page 60. de la 1. Edit.
On a représenté, dit-il, *une femme fort laide, qui vouloit être aimée par un épouventail.* Ce tour de phrase est plaisant, car il semble que cette femme vouloit être aimée par un épouventail, & c'est au contraire qu'elle a été représentée par un épouventail. Vous trouverez par-tout dans le P. B. de ces sortes de fautes; & on n'a pas de peine à se l'imaginer, puisque celle-ci seule fait assez voir que ce P. ne sçait point le tour de notre langue, & qu'il manque dans ce premier principe. Or quand on manque dans un principe

principe, ce n'est pas pour une seule conséquence ; comme quand une source est gâtée, ce n'est pas pour une seule goutte.

Je vous en donnerois aussi vingt exemples, s'il étoit nécessaire ; mais en voici quatre ou cinq seulement, afin de ne vous pas ennuyer.

Il dit, en parlant de la mer, *il s'en faut peu que je ne la compare à ces animaux que la fievre ne quitte point, & dont elle imite si bien les rugissemens.* Est-ce la fievre ou la mer qui imite ces rugissemens? La phrase du P. B. ne détermine point l'esprit à l'un plutôt qu'à l'autre ; & il faut aller chercher son sens ailleurs que dans ses paroles. Ce n'est pas qu'on ne devine aisément qu'il veut dire, que la mer imite les rugissemens des lions ; mais qui lui diroit au contraire que ce sont les lions qui imitent les bruits de la mer? Pour moi, Monsieur, je crois qu'ils ne s'imitent ni de part ni d'autre, & qu'il faut choisir un mot plus propre pour marquer ce qu'ils ont de semblable.

Entr. d'Arist. *Page* 17. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 23. *de la derniere.*

Il dit que les Académiciens qui se

Entr. d'Arist. Page 430. de la 1. Edit. Page 502. de la dern.

nomment ACCORDATI, *ont pour devise un livre de musique ouvert avec des instrumens*. Ne diroit-on pas que ce livre est ouvert à force de marteau & de crochets, au lieu qu'il veut dire seulement que la devise de ces Académiciens est un livre de musique, & des instrumens de musique?

Page 184. de la 1. Edit. Pag. 247. de la dern.

Il dit que le Prince *doit quelquefois cacher à son Conseil même les résolutions qu'il a prises, à l'exemple de Tibere*. Pour dire que le Prince, à l'exemple de Tibere, doit quelquefois cacher à son Conseil même les résolutions qu'il a prises.

Page 360. de la 1. Edit. Cela est corrigé dans les suiv.

Il dit que, *quand Charles-Quint leva le siege de devant Metz, on railla fort sur sa retraite dans le monde*; au lieu de dire qu'on railla fort dans le monde sur sa retraite.

Page 430. de la 1. Edit. supprimé dans les suiv.

Il dit que les Académiciens INFOCATI *de Sienne, ont une lame de fer sur une enclume toute rouge*, n'ayant pas sçu dire une lame de fer toute rouge sur une enclume.

Enfin, Monsieur, ce n'est qu'embarras, équivoques, renversement, ambiguité, brouillerie dans les phra-

ses du P. B. Mais quel chaos verriez-vous, si je vous rapportois ici toutes celles qui sont entierement obscures avec toutes les autres, qui n'ont pour ainsi dire, que des faux jours, & dans lesquelles il semble d'abord qu'un nom se rapporte à un verbe, quoiqu'il se rapporte à un autre; de sorte que l'on confondroit tout, si l'on ne prenoit bien garde à la virgule qui fait elle seule toutes les distinctions que la bonne construction devroit faire.

Je ne vous marquerai pourtant point de ces sortes de fautes, parce qu'elles sont bien moins grossieres que les autres; mais en vous avertissant seulement qu'il n'y en a pas moins que de pages, je passerai au dernier article, qui est des phrases mal disposées les unes à l'égard des autres.

Cette mauvaise disposition est encore un mauvais principe qui produit les périodes trop longues, les mauvaises parentheses, les liaisons obscures, & enfin tous les défauts dont le P. B. nous fournira des exemples.

Entr. d'Arist. *Page 370. de la 1. Edit. page 453. de la dern.* La 3. Devise est seulement dans la 1. Edit.

» J'ai, dit-il, exprimé autrefois » qu'il faut que le Prince suive les » regles de la religion & de la pru- » dence pour bien gouverner, par » une boussole tournée vers l'étoile » polaire.

Non rego ni regar.

» Que les principes de sa conduite » doivent être cachés, quoique ses » actions soient publiques, par une » montre d'horloge,

Motibus arcanis.

» Qu'avant que d'entreprendre » une guerre, il doit bien considé- » rer ce qu'il fait, par une licorne,

Non impetu cœco.

Voilà, Monsieur, un vrai original de périodes mal tournées; car comme vous voyez, un seul verbe qui est le premier mot, regle, ou plutôt confond toute cette longue suite de paroles. De sorte que par exemple ces mots, *par une licorne*, sont éloignés de quinze lignes du verbe qui les regit; & comme on ne peut plus les y rapporter, on est forcé de les joindre avec une autre qui fait une équivoque ridicule. Car quand on en-

tend *qu'un Prince avant que d'entreprendre une guerre, doit bien conſidérer ce qu'il fait, par une licorne;* on diroit qu'il doit regarder à travers d'une licorne, comme à travers d'un cryſtal.

Il falloit donc au commencement de chaque membre de la période répéter le même verbe, ou un autre de même ſens; car c'eſt dans ces rencontres où la répétition eſt abſolument néceſſaire, & non pas dans celle de tantôt, où elle eût été abſolument inutile.

Il falloit encore donner un autre tour à chaque membre de la période, afin d'ôter toute l'équivoque, & cela étoit plus facile à faire qu'il n'eſt à dire; puiſqu'il n'y avoit qu'à mettre ſimplement & ſans autre artifice, *pour faire voir, pour exprimer; pour repréſenter qu'un Prince, &c. J'ai pris, j'ai peint, j'ai propoſé un, &c.*

Mais je vous l'ai déjà dit, le P. B. n'a point le génie de notre langue, il n'en ſçait point le tour, & apparemment il fera encore long-temps de ces périodes embrouillées, qui ne

sont excusables qu'en ce qu'il ne les fait qu'à force de temps & de travail.

Car tout de bon, s'il les écrivoit facilement & sans peine, on auroit raison de ne lui point pardonner une si grande facilité de mal écrire : mais il avoue lui-même page 129, que *cela coûte infiniment*, & qu'il y emploie une *grande étude*, & un *grand travail*.

Entr. d'Arist. *Page* 129. *de la* 1. *Edit.* *Page* 179. *de la dern.*

Vous en voyez le fruit, Monsieur, dans cette multitude de phrases embrouillées, que je viens de rapporter, & auxquelles j'en ajouterois dix fois autant, si cela se pouvoit faire en peu de mots : mais puisqu'il en coûteroit pour le moins vingt pages, il vaut mieux ne vous en donner plus que cet exemple.

Entr. d'Arist. *Pag.* 365. *de la* 1. *Edit.* Cela n'est point dans les suiv.

» Deux miroirs opposés,
» *Lun n'ell' altro, piu ch' in se stesso,*
» sont l'image de deux intimes amis:
» un Brûlot portant le feu dans un
» grand vaisseau,
» *Urar dum uram*,
» l'est d'un homme qui ne veut aimer
» qu'à condition qu'il sera aimé : un
» héliotrope tourné vers un Soleil
» qui se couche,

Benche altro-ve si volga,
» d'un Seigneur qui aime constam-
» ment une personne, quoi qu'elle
» l'ait quitté pour aimer ailleurs ».

Quelle construction est-ce là ? *Un Brûlot portant le feu dans un grand vaisseau, l'est d'un homme. Un Heliotrope tourné vers un Soleil qui se couche, d'un Seigneur.* Voilà d'étranges énigmes ! Et je vois bien qu'il y a là un nouveau Sphinx qui ne trouvera point d'Œdipe. Ne nous y arrêtons donc pas plus long-temps, & passons aux grandes périodes & aux longues parentheses.

Je ne fais qu'un article de ces deux choses ; car comme je vous disois la premiere fois, quand la parenthese est trop longue, la période l'est aussi ; & par cette raison nous verrons ces deux sortes de défauts en même temps.

Le P. B. les reproche tous deux à ces Auteurs célebres qu'il appelle *Solitaires* ; mais il ne rapporte nulle preuve de l'un ni de l'autre. Il dit seulement que *la belle vie de l'Archevêque de Brague commence par une*

Entr. d'Arist. Pag. 176. de la 1. Edit. Page 188. de la dern.

période démesurée ; Qu'il faut avoir de bons poumons pour la lire d'une haleine, & une grande attention pour la comprendre la premiere fois qu'on la lit.

Si cela est, Monsieur, on le verra, car voici la période même, que le P. B. a citée, & qu'il n'a pas cru à propos de rapporter.

La vie de Dom Barthelemy des Martyrs, p. 1.

» La parole de JESUS-CHRIST, » par laquelle il a promis qu'il demeu- » reroit toujours dans l'Eglise, & que » toutes les puissances de l'Enfer ne la » pourront jamais vaincre, ne se véri- » fie pas seulement par l'assistance se- » crete qu'il lui donne à tout mo- » ment, mais aussi parce qu'il suscite » en elle de temps en temps des Pré- » lats Eminens en suffisance & en pié- » té, pour les opposer aux erreurs qui » en attaquent la foi, & aux relâche- » mens qui en corrompent la doctri- » ne.

Voilà, Monsieur, la période dont il s'agit ; mais où est cette longueur demesurée que le P. B. y trouve ? Où est cette obscurité si difficile à pénétrer ? Il n'y a rien en tout cela qui ne s'entende aisément, rien qui

ne se lise sans peine ; & je crois que le P. B. est le seul qui s'en plaigne. Peut-être a-t-il quelque difficulté de respirer & d'entendre. Il est à plaindre si cela est ; car le moindre de ces deux maux est encore bien grand.

Mais sérieusement, si ce P. vouloit accuser ces Messieurs de faire de trop longues périodes, il devoit nous renvoyer à une autre qu'à celle-ci. Car elle est juste dans le sens & dans les mots ; elle est étendue autant qu'il faut pour être grave & nombreuse ; elle est digne enfin de commencer un ouvrage aussi beau qu'est la vie de Dom Barthelemy des Martyrs. Je ne pense pas aussi qu'elle déplaise jamais à d'autres esprits qu'à ceux qui jugent de toutes choses par leur foiblesse, & qui se faisant un mérite de leur impuissance, méprisent fiérement tout ce qui est au dessus de leur force. Ils ne sçavent pas faire de grandes périodes pour soutenir la majesté d'un sujet qui est grand & saint ; donc les grandes périodes ne valent rien. Et s'établissant ainsi eux-mêmes pour de justes

regles, ils prétendent qu'on ne doit aller que jusqu'où leur foiblesse les contraint de s'arrêter.

Je vous dis cela, Monsieur, pour conclure avec vous (car c'est votre sentiment) que l'on ne doit jamais critiquer des Auteurs par un caprice particulier; mais seulement sur de bonnes raisons, & qui paroissent telles à tout le monde. Cependant le P. B. qui reproche publiquement à des personnes de faire des périodes démesurées, & des parentheses excessives, ne cite pour les périodes qu'un seul endroit, où l'on trouve sa condamnation; & il ne cite point du tout pour les parentheses. On ne peut pas dissimuler que cette conduite est odieuse, & qu'elle expose aux yeux du public une méchante envie, qui n'a ni prétexte, ni couleur, ni ombre, ni quoi que ce soit qui la couvre ou la déguise.

Je m'imagine que le P. B. voudroit bien que je tinsse la même conduite à son égard, & que je lui donnasse un aussi juste sujet de déclamer contre moi; mais qu'il ne s'y atten-

de pas. Je ne dis rien sans preuve ; & voici encore un grand nombre de parenthèses, sans compter celles que je vous ai marquées la première fois, dont quelques-unes sont composées de deux grands vers avec trois lignes de prose.

Je ne vous parlerai que de celles qu'il a cru lui-même être mauvaises, & auxquelles il a tâché inutilement de remédier avec le mot *dis-je.* Il n'y a qu'à compter.

» Sans cet homme audacieux, qui » s'abandonna le premier à la merci » des flots (& qui ne craignit ni les » tempêtes ni les écueils, ni les mons- » tres de la mer) sans cet homme, » dis-je. Et une.

Entr. d'Arist. *Page 9. de la 1. Edit. Pag. 9. de la dern.*

» Il a exprimé (que la même per- » sonne vit innocemment dans le » monde, & que les sentimens qu'on » a pour elle ne donnent aucune at- » teinte à sa vertu) il a exprimé dis- » je. Et deux.

Pag. 355. de la 1. Edit. pag. 443. de la dern.

» C'est de ce Cardinal grand Maî- » tre, & du Vicomte de Montreuil » son frere (qui se trouva au siege de » Rhodes, & qui fit de ce côté tout » ce qu'un vaillant homme peut fai-

Page 438. de la 1. Edit. Page 500. de la dern.

» re). C'eſt de l'un & de l'autre, dis-
» je. Et trois.

Pag. 352. *de la* 1. *Edit.* *Page* 442. *de la dern.*

» Celui qui l'a faite n'a pas conſi-
» déré le dragon par l'endroit affreux
» (par lequel il n'a nulle convenance
» avec un Pape) celui, dis-je. Et quatre.

Page 330. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 419. *de la derniere.*

» Aresi, pour exprimer que ſaint
» Pierre de pêcheur étoit devenu
» martyr de Jeſus-Chriſt (& la pierre
» ſolide ſur laquelle a été bâtie l'E-
» gliſe) ; Aresi, dis-je. Et cinq.

Page 292. *de la* 1. *Edit.* *Pag.* 373. *de la dern.*

» La briéveté du mot doit être pro-
» portionnée, & deux ou trois paro-
» les (comme *moriendo coruſcat*, ſous
» un bout de flambeau, *cœleſtes ſequi-*
» *tur motus*, ſous un tourneſol ; *per vul-*
» *nera creſcit*, ſous une tête de ſaule),
» deux ou trois paroles, dis je. Et ſix.

Page 371. *de la* 1. *Edit.* *Page* 453. *de la dern.*

» Savedra propoſe dans ſes ſymbo-
» les politiques (qui ſont la plupart
» fort irréguliers, & dont quelques-
» uns apparemment ne ſont des de-
» viſes juſtes que par hazard), il pro-
» poſe dis-je une bride à cheval. Et
» ſept.

Enfin, Monſieur, je vous en compterois juſqu'à demain ; car il n'eſt rien de plus ordinaire, que de voir tomber le bel eſprit du P. B. dans

des parentheſes, faute de ſçavoir prendre le tour de la phraſe.

Quant aux périodes, on voit bien par la même raiſon, qu'une parentheſe de deux ou trois lignes ſe trouvant dans quelque partie d'une période, elle charge cette partie d'un amas de matiere inutile, & qu'ainſi toute la période paroît ſans proportion, & ſans meſure : comme un viſage qui devient monſtrueux par l'enflure d'un œil ou d'une joue.

Le P. B. a voulu remédier à cela en répétant à chaque parentheſe quelques mots dont on ne ſe reſſouvenoit plus; & il eſt vrai que cette répétition ôte l'obſcurité du ſens, mais non pas le mauvais tour, & encore moins la longueur, qui au contraire en eſt augmentée.

Je n'ajoute plus rien, Monſieur, à tout ce que vous avez vu, & je crois qu'après cela il eſt bien permis de conclure que le P. B. ſi poli, ſi exact, ſi tendre, ſi délicat ſur le ſtyle, n'a pas laiſſé de faire de toutes les ſortes de fautes que l'on peut imaginer. Je vous dirai ſeulement qu'il y en a en-

core d'une certaine eſpece, qui ne ſont pas moindres que les autres, & qui néanmoins ne peuvent pas être rapportées, parce qu'elle conſiſtent en cela ſeulement que les diſcours ſont mal placés, & ne conviennent ni au temps, ni au lieu, ni au ſujet. De ſorte que ſi l'on tiroit ces diſcours hors de la place qu'ils ont dans le Livre, ils pourroient ne paroître pas mauvais; car ce ſont les meilleurs endroits de cet Auteur. Ce ſont ſes amplifications ſi travaillées, ſes périodes ſi polies, ſes comparaiſons ſi étudiées & ſi fréquentes. Toutes ces choſes n'auroient peut-être pas mauvaiſe grace dans quelque déclamation, d'où il ſemble qu'on les ait tirées; mais elles ſont très-déplaiſantes, & très-ennuyeuſes dans un entretien familier, où l'on voit bien qu'on les a fait venir de fort loin, & où elles paroiſſent tout étrangeres.

Alors ce ſont véritablement des fautes, & quoi qu'elles trouvent quelquefois des admirateurs, elles ſont toujours condamnées par les perſonnes judicieuſes. Car comme

dit M. Paſcal, *on croyoit trouver un homme, & l'on eſt tout étonné de trouver un Auteur*, PLUS POETICE QUAM HUMANE LOCUTUS EST. On ne voit en effet dans tout le Livre du P. B. qu'un ſtyle affecté, flatté, peint, de nul uſage, en un mot, un pur artifice; & l'on diroit que ce P. à force d'étudier ſa langue naturelle, ſe l'eſt rendue étrangere. Car enfin les moins intelligens reconnoiſſent qu'il a composé en François, de même qu'un Ecolier composeroit en Latin, rien que par phraſes recherchées & empruntées; comme ſi le François, qui eſt ſa langue maternelle, & une langue vivante, étoit déjà mort pour lui. Penſées de M. Paſcal.

Il ſe flatte néanmoins tout de nouveau dans ſon Apologie, parce qu'il a lu en quelque endroit de mes premieres Lettres, que *c'eſt un ſentiment aſſez commun, que ſon Livre eſt bien écrit.* Mais il montre bien parlà qu'il ſe connoît peu en ſtyle, puiſqu'il n'a pas vu qu'on lui faiſoit une pure grace, de laquelle il devoit profiter ſecretement, au lieu de me

forcer par une apologie publique à découvrir tant de fautes qu'on lui avoit pardonnées, & dont j'avois dit expressément dans ma troisieme Lettre, *que je ne voulois pas faire un long récit.* Il a cru que cette expression n'étoit qu'une figure ; mais il verra que c'est une vérité. Je souhaite qu'il en profite, & qu'elle vous divertisse. Je suis, &c.



NEUVIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Il y a si long-temps que je vous parle du P. B. que je ne suis pas fâché de n'avoir plus qu'à vous entretenir de la maniere dont il juge des Auteurs, & de l'usage qu'il fait de leurs ouvrages. Quant au premier point, c'est une grande affaire de vouloir être juge dans le pays des belles-Lettres; dans cette région des Esprits, où nulle autorité n'est reconnue, & où pour un seul jugement que l'on fera, on s'expose à être jugé mille fois. Car il n'y a point de liberté égale à celle qui regne dans la République des Lettres, & l'on sçait bien que là on ne connoît ni dignité, ni emploi, ni charge, ni aucune autre qualité que celle de bien ou de mal écrire; & qu'enfin les Princes mêmes, & les Cesars qui ont écrit, y

ſont conſidérés ſeulement comme des Auteurs.

Cependant, Monſieur, nous avons un Auteur qui veut y être conſidéré comme un Prince; le P. B. y juge ſouverainement, & il ne faut pas demander ce qu'il s'imagine pour agir de la ſorte; car en peut-on douter? Il s'imagine être le plus éloquent homme de ſon ſiecle; & ſa bonne foi eſt ſi grande en cela, qu'il n'a ni ſoupçon ni ſcrupule.

Vous ſçavez pourtant ce qu'on doit croire de ſon éloquence; & après ce que vous avez vu, je ne dirai plus qu'une ſeule choſe, mais qui eſt tellement néceſſaire quand on veut juger publiquement des ouvrages d'eſprit, que ſans elle toutes les autres qualités de l'éloquence ne formeroient pas un jugement raiſonnable. C'eſt en un mot de juger modeſtement. Car qui ne ſçait, que pour faire recevoir ſon opinion, il faut la propoſer avec modeſtie, afin de gagner ainſi l'eſprit par le cœur, dont les mouvemens ſont toujours de grandes raiſons? Et ſi cela eſt néceſ-

faire en toutes choses, il l'est encore plus quand il s'agit de juger de l'éloquence, parce que dans cette matiere toujours assez douteuse, & où il n'y a pas de démonstration qui puisse forcer l'esprit malgré lui, il faut l'obliger adroitement à se rendre de lui même.

La beauté de l'éloquence n'est pas une chose que l'on connoisse aussi infailliblement qu'une vérité de métaphysique ou de géométrie. Il y a du plus & du moins, dont il est assez difficile de juger; & c'est pour cela que le P. Rapin confrere du P. B. n'a rien voulu déterminer dans les deux Livres qu'il a faits sur l'éloquence. Dans l'un il emploie un chapitre tout entier à dire que les Sçavans n'ont osé décider dans la comparaison de l'éloquence de Démosthene & de Ciceron; & dans l'autre il a tant de peine à se résoudre, qu'il est quelquefois réduit à dire que l'éloquence dépend autant de ceux qui écoutent que de celui qui parle, jusques-là qu'il ne pense pas que dans un Etat Monarchique il puisse y avoir une véritable éloquence.

Comparaison sur l'éloquence des Démosthene & de Ciceron. ch. 2. p. 8. Réflexions sur l'usage de l'éloquence du temps, p. 5.

Cette penſée eſt ſans doute un peu particuliere ; mais elle a au moins cela de commun & de véritable, qu'elle fait voir que l'éloquence ne paroît pas toujours la même à tout le monde ; & cette premiere conſidération devoit obliger le P. B. à ne pas juger ſi fierement.

Mais, Monſieur, il n'a point eu d'égard à cela ; & comme il étoit tout plein de la bonne opinion de ſoi-même, il a fallu qu'il en ait rempli tout ſon Livre. De ſorte que depuis la premiere page juſqu'à la derniere ce Livre ne reſpire qu'un eſprit de fierté & de préſomption. Le P. B. n'y fait nulle difficulté de dire qu'il eſt bel eſprit ; Qu'il a pénétré tous les ſecrets de la nature ; qu'il eſt le premier qui a traité du *Je ne ſçais quoi*, que les Sçavans n'avoient encore oſé éclaircir. Enfin, Monſieur, il admire par-tout ſon ouvrage, & ſe regarde avec une complaiſance extrême dans cette image de ſon eſprit & de ſon cœur.

Entr. d'Ariſt. *Pag.* 204, 335. 256. *de la* 1. *Edit.* *p.* [illegible]52, 424, 334. *de la dern.*

C'eſt pour s'y voir plus à l'aiſe qu'il a fait cette Table incompara-

ble dont je vous parlois la premiere fois, dans laquelle il a écrit *les noms des Princes & gens de qualité, sur lesquels il y a des Devises dans le Livre*, n'ayant eu garde d'y mettre les noms des autres personnes qu'il trouve n'avoir pas assez de qualité & de fortune, quoique d'ailleurs elles aient, comme il dit, beaucoup de science, de sagesse, de vertu, d'esprit, & la plupart même, une grande liaison avec lui. Mais il ne considere rien de tout cela, & il ne veut voir sa précieuse table chargée que de Sceptres, de Couronnes, de Pourpre, d'Hermine, de tout ce qui peut lui charmer l'esprit en lui éblouissant les yeux, & entretenir ainsi les fausses idées d'une vanité qui a paru si grande & si risible, qu'il a été obligé à la seconde édition d'ôter cette Table de la vue du public.

Que vous dirai-je enfin? l'amour propre n'a point d'artifices ni de stratagêmes que le P. B. n'ait employés dans son Livre, pour s'y louer; & il semble quelquefois que pour mieux réussir, il joue avec ses deux person-

Entr. d'Arist. Pag. 376. de la 1. Edit. Pag. 455. de la dern. nages une comédie à machines. D'abord le Théatre s'ouvre, & le P. paroît sur un tribunal. C'est-là qu'il prononce que tout ce qu'il fait est excellent, & qu'il faudroit être de bien mauvais goût pour ne pas trouver ses devises bonnes; avouant franchement qu'il en est charmé. C'est-là qu'il déclare à tous ceux qu'il appartiendra, que pour bien parler *Page 130. de la 1. Edit. Page 180. de la derniere.* François il faut faire ce qu'il a fait; & après s'être ainsi applaudi, & proclamé lui-même, il juge souverainement des autres, ou en les condamnant, ou en les renvoyant absous, comme il le trouve à propos.

Entr. d'Arist. Page 129. de la 1. Edit. Page 180. de la dern. » Je pardonne, dit-il, aux Italiens » & aux Espagnols de ne pas étudier » notre langue: mais je ne pardonne » pas aux François.

» Je pardonnerois à de petits Ecri» vains, mais je ne puis pardonner à » des grands Auteurs.

Page 142. de la 1. Edit. Page 503. de la dern. » Je sçais bon gré à l'Académie » Françoise de n'avoir point pris de » nom bizarre, mais il me fâche » qu'elle n'ait pour devise qu'une cou» ronne de laurier.

» Je ne puis souffrir que les derniers » Ordres de France manquent de de- » vise. Je pardonne aux Chevaliers de » la Couronne Royale, & même à » ceux du double Croissant, mais je » ne puis pardonner aux Chevaliers » de saint Michel, & du Saint-Esprit. *Page 426. de la 1. Edit. Page 497. de la dern.*

» Je ne prétends pas interdire la » lecture à un bel esprit. Je veux » qu'il imite les grands modeles de » l'antiquité, en les surpassant, mais » je ne puis souffrir qu'il fasse comme » ces petits peintres qui se bornent à » copier. *Pag. 200. de la 1. Edit. page 267. de la dern.*

» Je trouve bon qu'une Académie » de Naples ait pris une devise avec » un mot grec : mais je ne puis souffrir » que Catherine de Médicis ait un » mot grec dans sa devise. *Page 314. de la 1. Edit. page 401. de la dern.*

Vous voyez, Monsieur, l'étendue & le pouvoir de la jurisdiction du P. B. Il juge absolument les Académies, les Ordres de Chevalerie, les Rois, les Reines, les nations entieres, en un mot les Dieux & les hommes. Car enfin p. 23, *je ne pardonne pas*, dit-il, *aux hommes ;* & p. 269, *je ne pardonne pas même aux Dieux*.

En vérité, Monsieur, voilà un ad-

mirable langage, & qui marque bien naïvement la disposition du cœur de celui qui parle; car qui ne voit que c'est le cœur même, aussi-bien que dans ces autres expressions que vous n'avez pas oubliées ?

Entr. d'Arist. Pag. 182. de la 1. Edit. page 183. de la dern.

» *L'Histoire de l'Académie* est un » des Livres François que j'estime le » plus.

» *Le Discours sur les œuvres de Sa-* » *rasin* est une très-belle chose; je l'ai » lu plusieurs fois, & l'ai toujours lu » avec plaisir.

» Il y a dans tout ce que fait le Se- » cretaire de l'Académie, un air » d'honnête homme qui me plaît in- » finiment.

Page 189. de la dern. Edit. Cela n'est pas dans la premiere.

» *La vie de Socrate* me tomba l'au- » tre jour entre les mains, & j'en suis » bien content.

Enfin, Monsieur, le P. B. n'a point d'autre raison que son goût particulier, dont il veut bien entretenir familierement le public.

Ne faut-il pas avouer qu'il y a en cela un certain caractere qui distingue ce P. de tous les autres hommes, & même de son Apologiste, qui est bien

bien moins fier que lui dans cette rencontre. Car il dit seulement *qu'il est des manieres du monde & de la Cour ; de dire quand on parle d'un livre : Je ne suis pas connoisseur, mais ce livre me plaît infiniment. Il ne m'appartient pas de décider, mais je lis toujours ce livre avec plaisir.* Il est vrai que cela n'est plus mal, & il n'y a rien de mieux dans son Livre ; mais par malheur pour lui, dès qu'il commence à être d'accord avec la raison, il ne l'est pas avec le P. B. car ce P. ne dit pas comme son défenseur, *qu'il n'est point connoisseur, & qu'il ne lui appartient pas de décider* ; il n'a garde de faire de telles excuses, ni même de dire que les ouvrages qui lui plaisent ont eu l'approbation publique, & qu'il a souvent oui les louanges qu'on leur donnoit dans les sçavantes assemblées. Parler de la sorte, ce ne seroit qu'être témoin, & il veut être juge, & encore juge absolu, qui ne consulte que lui-même, & qui prononce fierement, *voici selon moi, le premier principe.*

Délicatesse page 256.

Entr. d'Arist. *Page* 177. *de la* 1. *Edit. Pag.* 238. *de la dern.*

Certes un Auteur qui parle ainsi

ſelon lui, ne pouvoit pas manquer de traiter les autres comme il a fait ; & l'on ne doit pas s'étonner s'il ne cite *Henry Eſtienne* qu'en l'appellant *le bon homme*. C'étoit pourtant un Imprimeur célebre, ſçavant, & d'autant plus conſidérable dans la République des Lettres, qu'il avoit joint à la ſcience, cet art qui eſt comme la ſource de la ſcience même; de ſorte que ce bon homme-là valoit bien ce bon P. ci.

Je dis cela ſans comparaiſon, car il n'y a point d'homme au monde que l'on puiſſe comparer au P. B. à cet Auteur qui penſe tenir dans ſes mains le deſtin de tous les autres, & qui aprés en avoir approuvé avec fierté dix ou douze, ſupprime abſolument tout le reſte, & le condamne à un éternel ſilence.

Mais ce qui rend la piece encore plus comique, c'eſt de voir à la tête de tous ces Livres mépriſés, *les Sentimens de l'Académie ſur le Cid*. Ce Livre qui eſt le ſeul à qui cette illuſtre & ſçavante Compagnie a donné ſon nom; ce Livre qui a l'eſprit de

tant d'excellens esprits ; cet ouvrage des maîtres de notre langue n'est pas assez bien écrit pour être dans le rang des Livres qui plaisent au P. B. Je ne parle point de tant d'autres ouvrages composés par des particuliers; mais pour celui-là qui porte le nom de l'Académie, on ne sçauroit trop se divertir à voir que le P. B. ne l'a mis dans son catalogue qu'à la seconde édition. Il a beau dire présentement qu'*à son avis ce livre est achevé en son genre, & que le nom qu'il porte & les mains par lesquelles il a passé, le doivent faire estimer de tout le monde.* On se moque de cela, on n'y revient plus; la faute est faite, & tout ce qu'il peut dire ne fera que la marquer davantage.

Entr. d'Arist. *Pag.* 182. de *la* 1. *Edit.* *page* 183. de *la dern.*

J'admire pour moi cette rare conduite, & je ne pense pas que personne jamais en ait eu une semblable. J'en vois seulement quelque chose dans cet Appion que l'Empereur Tibere appelloit *le Tambour de toute la terre*, à cause du grand bruit que ce Grammairien faisoit en s'applaudissant en tout & par-tout. Il osoit se

Appion quidam grammaticus, hic quem Tiberius Cesar cimbalu.u

mundi vocabat, immortalitate eos donari scripsit ad quos aliqua componebat. *Plin. Præf. Hist. nat.*

vanter (dit Pline) que les noms qu'il écrivoit dans ses ouvrages seroient immortels ; & cependant cet Auteur qui promettoit l'immortalité, a été tellement effacé par le temps, que son nom n'est plus écrit que dans les ouvrages de ceux qui se moquent de sa vanité.

Certes si c'est-là le sort des esprits vains, il ne manquera pas au P. B. car il est d'autant plus vain qu'après avoir loué fierement d'illustres Auteurs, il s'en dédit encore plus fierement. De sorte que dans sa premiere édition : *La Guide des Pécheurs de Grenade, traduite par Girard; Les actions publiques d'un Prédicateur celebre ; Les Paraphrases sur les Epîtres de saint Paul, sont de bons Livres ;* & dans la seconde édition, ce ne sont plus que *d'assez bons Livres.*

Pag. 134. *de la* 1. *Edit. Page* 187. *de la dern.*

Mais il a bien fait pis. Car *un grand Ministre d'Etat* qui, à la premiere édition, étoit *fidele & desinteressé*, n'est plus que *celebre* à la seconde. Vous me direz que cela ne se peut pas concevoir. Je n'y sçaurois

que faire ; il me ſuffit que cela ſe puiſſe lire. Liſez.

N'avez-vous pas fait vous-même des Deviſes pour ce Miniſtre SI FIDELE ET SI DÉSINTÉRESSÉ, *interrompit Eugene ? J'en ai fait quelques-unes pour lui ſur d'autres ſujets, répondit Ariſte ; & puiſque je ſuis en humeur de vous dire tout ce que je ſçais, je vous les dirai ſans façon*, pag. 348 de la premiere édition. Voici maintenant la ſeconde.

N'avez-vous pas fait vous-même des Deviſes pour ce Miniſtre CÉLEBRE, *dit Eugene ? J'en ai fait pour lui ſur d'autres ſujets, répondit Ariſte ; & puiſque je ſuis en humeur de vous dire tout ce que je ſçais, je vous les dirai ſans façon*, page 459 de la ſeconde édition. *Page 418 de la dern. Edit.*

Voilà une étrange révolution en peu de temps ! Ne ſçauriez-vous point comment le Miniſtre d'Etat eſt tombé dans la diſgrace de l'Auteur ? Pour moi qui n'en ſçais rien du tout, je conclus ſeulement, comme dit le P. B. dans un autre endroit, *que les dernieres éditions ne ſont pas* *Page 110. de la 1. Edit. page 207. de la dern.*

toujours correctes, quoiqu'elles soient revues & corrigées.

Vous dirai-je après cela que d'une édition à l'autre, ce P. a ôté publiquement son amitié à un *honnête homme*; & qu'ayant écrit dans la premiere, *vous sçavez ce qu'un honnête homme de nos amis a dit.* Il a effacé dans la seconde *de nos amis*, & a seulement laissé *honnête homme*; afin d'apprendre à tout le monde que quand il lui plaît il ôte ainsi son amitié aux honnêtes gens à qui il l'a donnée.

Page 105. de la 1. Edit. Pag. 150. de la dern.

Mais cela touche peu après qu'on a vu comme il traite les Ministres d'Etat; & c'étoit-là le vrai moyen d'empêcher qu'on ne fût plus étonné de sa fierté à l'égard des Auteurs, & principalement à l'égard de ceux qu'il appelle *Solitaires*. Je crois qu'il a conçu contre ceux-là cette étrange *haine d'érudition*, dont il parle dans son Apologie, & dont je n'avois jamais oui parler. Car pourquoi s'aviser présentement de critiquer la traduction de l'Imitation de J. C. que l'un d'eux a faite, & qui est impri-

Délicatesse, pag. 22.

mée il y a dix ans ? Il prend bien de la peine d'aller chercher si loin des sujets de se faire moquer de lui ; car vous avez déja vu dans les Lettres précédentes de quelle maniere il fait cette critique ; & en voici encore quatre ou cinq exemples. En 1662.

Il reprend dans l'Epître dédicatoire cet endroit : *Tant s'en faut que ce glorieux rabaissement soit indigne du courage des personnes de votre naissance.* *Pag.* 138. *de la* 1. *Edit. page* 191. *de la dern.* Voyez la suite.

Je vous avoue, dit-il, *que ce glorieux rabaissement ne me plaît guere, pour dire humilité généreuse.* Mais où a-t-il vu dans l'endroit qu'il examine, que rabaissement glorieux signifie *humilité généreuse*, puisqu'il signifie uniquement & visiblement l'effet d'une humilité généreuse, ou plutôt d'une humilité chrétienne ; de sorte que ce P. qui fait le railleur & le fin ne laisse pas de prendre, comme vous voyez, l'effet pour la cause.

Ils travaillent plus à s'acquérir de l'état qu'à se fonder en humilité.

Se fonder en humilité, dit le P. B.

me semble bon; & à la seconde édition, *ne me semble pas trop bon*. Que répondroit-on donc à un homme qui ne sçait, ni ce qu'il dit, ni ce qu'il veut dire ?

On n'a jamais dit, poursuit-il, ACQUERIR DE L'ÉCLAT *en quelque sens que ce soit*. Mais par quelle raison le verbe *acquérir*, qui a une signification si générale, ne peut-il pas être joint à *éclat* ? & puisque l'éclat se peut perdre, pourquoi ne peut-il pas s'acquérir ?

Qu'il est triste au contraire & pénible de voir des personnes sans ordre, & sans regle.

Le P. B. repete, *il est triste de voir, il est pénible de voir, cela m'est insupportable*. Et pourquoi ? puisqu'il supporte bien, il est *étrange de voir, il est fâcheux de voir, il est difficile de voir*, qui sont des expressions si communes. Outre qu'il y a dans son Apologie, *il est injuste & ingrat quand on à lu un livre excellent en son genre de remonter jusqu'à la profession de celui qui l'a composé*. C'est donc à lui de répondre à son objec-

Délicatesse, pag. 30.

tion : & peut-être qu'en répondant pour lui-même, il répondra pour les autres.

Il y en a peu qui ſortent entierement de leurs inclinations & de leurs humeurs.

Selon le P. B. ce n'eſt pas bien parler François. *On dit* (continue-t-il) *rentrer en ſoi-même, rentrer en ſon bon ſens, ſortir de ſon péché, ſortir de ſon caractere : mais on ne dit point, ſortir de ſes inclinations.* Qu'il nous diſe donc la raiſon de cette fine différence : mais c'eſt inutilement qu'on la lui demande. Il ne raiſonne pas, il décide, l'un n'eſt pas l'autre, & il ne faut pas s'y tromper.

Si vous aviez ſoin de rendre votre ame vuide de l'affection de toutes les créatures.

Le P. B. décide encore ici qu'on ne dit point, *rendre vuide*, comme ſi l'on ne diſoit pas tous les jours, *vous me rendrez la maiſon vuide dans un tel temps.* Mais auſſi rendre vuide ne ſignifie pas ſimplement *vuider ;* & il y a bien de la différence de l'un à l'autre. Car *vuider* marque ſeulement

une action commencée & imparfaite ; au lieu que *rendre vuide*, marque une action entière & achevée ; de forte que ce dernier est incomparablement plus propre que l'autre, pour représenter l'état dans lequel une chose doit demeurer, comme l'état d'une ame qui demeure vuide de l'affection des créatures ; car c'est ce que le Traducteur de l'Imitation de J. C. exprime si bien, & que le P. B. reprend si mal.

Mais enfin, Monsieur, plus ce P. agit mal, plus on aura de plaisir à considérer la différence qu'il y a entre la bonne foi & la passion, entre les fautes prétendues qu'il reproche aux autres, & les fautes si véritables & si sensibles qu'il fait lui-même.

Ce sera un divertissement digne des personnes les plus sages & les plus honnêtes, de voir la juste honte d'un Critique injuste, qui a prétendu que la fierté suppléeroit à la raison, & qui a osé entreprendre de décider publiquement de tout, avec un esprit d'écolier & un ton de maître.

Venons maintenant à l'uſage qu'il fait des Auteurs. On peut ſans doute & avec juſtice ſe ſervir des ouvrages de ceux qui ont écrit avant nous, puiſque c'eſt pour nous qu'ils ont écrit, & que la poſtérité eſt pour ainſi dire, l'héritiere légitime de l'antiquité. Les biens de nos ancêtres nous appartiennent inconteſtablement ; mais il y a au moins une loi de bienſéance à obſerver dans la jouiſſance de ces biens. Ce qu'il faut faire pour cela eſt agréablement écrit dans un endroit de Ciceron, où il dit : Il y a pluſieurs choſes de Nævius dans vos ouvrages ; ſi vous l'avouez, c'eſt un bien que vous avez acquis ; ſi vous ne l'avouez pas, c'eſt un larcin que vous avez fait, « *à Nævio vel* » *ſumpſiſti multa, ſi fateris ; vel ſi negas, ſurripuiſti.* M. Tull. Ciceronis Brutus.

» Le P. B. étant de l'avis de Ciceron, aſſure qu'un bel eſprit ne s'approprie point les penſées des autres, » qu'il ne dérobe point les ouvrages » qu'il donne au public. Cependant, » continue-t-il, c'eſt ce que font la » plupart de nos beaux eſprits ; le

Entr. d'Ariſt. *Page* 229. *de la* 1. *Edit. page* 266. *de la derniere.*

» pays des belles Lettres est plein de
» larrons; & Mercure qui préside aux
» sciences n'est pas sans raison le Dieu
» des voleurs, comme a remarqué in-
» génieusement Bartoli dans son
» *Huomo di Lettere*. Car, ajoute-t-il,
» je n'ai garde de voler cette pensée
» à son Auteur.

Mais voyez, Monsieur, la finesse du P. B: qui cite expressément Bartoli, afin que toutes les fois qu'il ne cite personne, on s'imagine qu'il ne prend rien, & pour parler son langage, qu'*il est riche de son fonds, qu'il trouve dans ses propres lumieres, ce que les autres ne trouvent que dans les Livres; qu'il s'étudie soi-même, & s'instruit soi-même.*

Ibidem.

Cependant, Monsieur, tout son Livre n'est qu'un pillage de pensées & de phrases dérobées; & il n'a peut-être pas de bon droit vingt pages dans son Livre, qui en a plus de quatre cens quarante. Tout l'Entretien des Devises est volé, tout l'Entretien de la Langue Françoise est pillé; & les preuves de ces larcins sont si convaincantes & si visibles,

que l'Apologiste même n'a pu dire qu'il ne les voyoit pas, & voici sa reconnoissance publique :

Tous ceux, dit-il, *qui ont lu Paquier & le Laboureur, & qui ne les a pu lu? sçavent fort bien que le P. B. en avoit pris ce que Cleante se donne si grossierement la peine de transcrire.* Délicatesse; p. 100.

Il avoue donc que ce P. a pris *mot pour mot* ces deux Auteurs; il avoue qu'il *ne les a pas cités*, & après cela il prétend qu'il ne les a point volés, mais par des raisons que vous ne devineriez pas. Pag. 104. 105.

La premiere, c'est, dit-il, que *le plus sot des hommes auroit fait cette objection aussi-bien que Cleante.* Je lui avoue qu'à la vérité les endroits de Paquier & de M. le Laboureur ne font pas une grande preuve d'esprit pour moi, non plus que pour le P. B. il en résulte seulement que nous sçavons tous deux lire; car il a lu ces Auteurs, pour les mettre dans son Livre; & moi je les ai lu aussi, pour dire qu'il les y a mis. Voilà sans doute la seule conséquence, & je ne prétends point en tirer d'autres.

Délicatesse, p. 101. La seconde raison de l'Apologie, c'est que *les choses que le P. B. a prises sont sans doute les moindres de tout l'Entretien.* Mais ce P. sçait mieux choisir que ne dit son Apologiste. Ce qu'il a pris est certainement ce qu'il y a de plus beau dans son Livre, & il le témoigne assez lui-même, quand il ajoute à la fin; *je vous donne mes conjectures*, n'ayant pas garde de dire que ce sont les conjectures de Paquier.

Délicatesse, p. 109. Mais une troisieme raison de l'Apologiste, laquelle vaut les deux précédentes: *C'est*, dit-il, *que la sincérité & le dessein de ne point s'attribuer les pensées d'autrui, a fait que le P. B. a voulu les dire en mêmes termes; & l'art du Dialogue l'a empêché de citer l'Auteur d'où cela étoit pris.*

Je n'ai garde de rien ajouter à cette décision; & je me contenterai seulement de la répéter. Le P. B. a copié mot à mot des Auteurs, parce qu'il est sincere; & il n'a point dit leurs noms, parce qu'il entend l'art du dialogue.

La suite de cela est admirable. *J'appellerois le P. B. plagiaire*, dit-il, *si je voyois qu'il eût pris soin de déguiser tellement son larcin, qu'on eût quelque peine à le reconnoître : mais il a transcrit mot pour mot, autant que la pureté de la langue l'a pu permettre.* Délicatesse ; p. 102. 103.

C'est-à-dire, que le P. B. ne ressemble pas à ce Pirate, qui n'ayant qu'un petit brigantin, fut rencontré sur mer par Alexandre le Grand, & traité de lui comme un voleur ; mais il ressemble à Alexandre même, qui ayant une grande flotte portoit partout le nom glorieux de Conquérant.

Je m'étois bien douté dans mes premieres Lettres, que le P. B. répondroit quelque chose de semblable, & qu'il prétendroit que tout ce qu'il a pris aux Auteurs lui appartient, ou comme les dépouilles de ses ennemis, ou comme les tributs de ses sujets, ne pouvant pas manquer d'être ou leur Prince ou leur vainqueur.

Tout cela cependant n'empêche pas que le P. ne soit convaincu d'être plagiaire, & d'autant plus qu'il n'avoit que trois ou quatre mots à dire

pour ne l'être pas. Mais enfin il n'a pu réduire son orgueil à nommer trois ou quatre Auteurs; de sorte que si l'on met cette faute avec celles qu'il a faites contre le style, le bon sens, la Physique, la Morale & la Religion, on aura droit de conclure, qu'il n'y eut jamais dans un Livre tant de fierté avec tant de foiblesse; & l'on peut lui appliquer justement ce mot de saint Jérôme, *Totus tumet, totus jacet.* Je suis, &c.

Fin de la II. Partie.

I. FACTUM

POUR JACQUES LE BRUN, Prisonnier dans les Prisons du Châtelet, Accusé.

CONTRE Monsieur de Savonniere, Conseiller au Parlement, Accusateur.

L'Assassinat commis en la personne de Madame Mazel, est un des plus horribles qui aient jamais été faits; mais plus il est horrible, moins le soupçon en peut tomber sur Jacques le Brun qui en est accusé.

Il y a vingt-neuf ans qu'il est domestique dans cette maison : il y est entré fort jeune; il y a mérité par la fidélité de ses services la confiance de sa Maîtresse; toujours attaché à son devoir, n'étant sujet à aucune débauche, vivant dans une parfaite union avec sa femme, aimant ses enfans avec tendresse, prenant un grand soin de leur donner une bon-

ne éducation, jusqu'à renoncer à un intérêt considérable, pour y mieux réussir; car il lui étoit fort aisé, étant logé chez la Dame Mazel, d'y loger avec lui sa femme & ses enfans que cette Dame aimoit beaucoup. Il pouvoit épargner par-là les loyers d'un logement; mais il n'a point voulu se servir de cet avantage, ne croyant pas qu'une maison ouverte aux joueurs à toutes les heures du jour & de la nuit, fût un lieu bien propre pour élever de jeunes filles dans la modestie & dans la piété.

La présomption n'est donc pas qu'un homme de ce caractere, qui a de la probité, de l'honneur, & de la religion, ait assassiné barbarement sa Maîtresse & sa bienfaitrice, dans la mort de laquelle il perd plus que personne, sans qu'on puisse dire qu'il y ait été porté par aucun motif, soit de déplaisir, soit d'intérêt.

Or non seulement la présomption n'est point contre lui, mais la vérité est entierement pour lui, comme on le va voir par plusieurs circonstances qui rendent sa justification indubitable.

La Dame Mazel a été assassinée la nuit du premier Dimanche de l'Avent au Lundi. Le Dimanche même l'Accusé alla souper chez un de ses amis, où il passa la soirée avec une gaieté infiniment éloignée de la pensée d'un crime si horrible. Il revint au logis à dix heures & demie. Il monta dans la chambre de sa Maîtresse, & après avoir reçu d'elle quelques ordres pour le lendemain, il en sortit avec les deux filles qui la servoient.

Le Lundi matin il alla aux provisions comme il avoit accoutumé, portant par-tout avec lui cette tranquillité, qui est la preuve la plus naturelle de l'innocence; étant naturellement impossible qu'un homme qui viendroit de commettre un meurtre si atroce, ne parût pas dans quelque trouble. Et cependant toutes les personnes à qui l'Accusé a parlé dans ce temps-là disent qu'il étoit aussi calme que le peut être un homme innocent.

Il revint du marché à la maison; & après que l'heure où la Dame avoit accoutumé d'appeller ses do-

mestiques fut passée, on commença d'avoir quelque inquiétude qui augmenta de plus en plus, & tant qu'enfin on alla en avertir au Palais Monsieur de Savonniere, Conseiller de la Cour, & fils ainé de cette Dame.

La chambre fut ouverte par un Serrurier, & la Dame ayant été trouvée dans son lit morte & assassinée, tous les domestiques furent arrêtés & interrogés; mais le Brun est le seul qui soit demeuré accusé, quoiqu'il n'y ait rien contre lui, ni dans les dépositions, ni dans les indices; au contraire tous les domestiques, hors l'Abbé-Poulard dont il sera parlé dans la suite, ont déposé pour lui. Et d'autres, par toutes les circonstances & les particularités du crime, font voir qu'il est entierement innocent.

La premiere chose à remarquer est que cette Dame avoit cinquante & tant de coups de couteau, desquels, suivant le rapport des Chirurgiens, il n'y en avoit pas un seul qui fût mortel, n'étant morte que par la

perte de ſang. Pluſieurs de ces coups étoient au viſage, & elle avoit tous les doigts coupés, ce qui prouve qu'elle s'eſt défendue juſqu'à l'extrêmité contre ſon meurtrier, & qu'elle s'étoit attachée à lui en le ſerrant par un dernier effort de la nature, comme font ceux qui en ſe défendant d'une mort violente, ne lâchent jamais ce qu'ils tiennent.

Il ſeroit donc impoſſible que l'aſſaſſin ne portât pas ſur lui quelque marque d'une ſi forte réſiſtance, & il ſeroit reſté quelque tache de ſang ſur cette main meurtriere qui a frappé tant de coups : car le ſang s'attache de telle maniere dans les chairs qui bordent les ongles, qu'il faut beaucoup de peine & pluſieurs jours pour l'ôter entierement.

On a vu & viſité les mains de l'Accuſé quelques heures ſeulement après un meurtre ſi ſanglant, on les lui a lavées pour voir ſi l'eau qui en ſortiroit ne ſeroit point teinte de ſang : mais il n'a paru ni tache de ſang, ni teinture de ſang ſur ſes mains, quoique ce jour-là il ne les

eût pas encore lavées. Il a été aussi visité par tout le corps, où il ne s'est pas trouvé la moindre égratignure, au lieu que le meurtrier aura eu des marques de l'extrême résistance de cette Dame, qui s'étoit attachée à lui avec tant de force, qu'il n'a pu s'en déprendre qu'en lui coupant les doigts.

Une seconde chose à remarquer est un couteau de poche plein de sang trouvé dans les cendres sous la cheminée de la chambre. Ce couteau de poche, qui apparemment étoit celui dont le meurtrier se servoit d'ordinaire, a été représenté à la personne avec qui l'Accusé avoit soupé le soir avant l'assassinat; & cette personne a déclaré n'avoir jamais vu ce couteau à l'Accusé, & que le couteau qu'il portoit étoit tout différent.

Une troisieme chose à remarquer, est la moitié d'une cravatte déchirée & pleine de sang, trouvée sur le lit de la Dame. On a fait la comparaison de cette cravatte avec tout le linge de l'Accusé, où il ne s'est rien trouvé qui s'y rapportât en aucune

maniere. Il y avoit même plusieurs années que l'Accusé ne portoit plus de cravattes de dentelles, mais seulement de mousseline. Les deux filles qui servoient la Dame Mazel disent aussi pour la décharge de leur conscience, avoir déclaré à la Justice, que cette cravatte n'étoit point à l'Accusé; mais qu'elles croyoient l'avoir vue & blanchie à un Laquais de leur Maîtresse nommé Berry, qu'elle avoit mis dehors, & qui étoit revenu voler dans la maison au mois de Mars dernier, trois ou quatre mois après en avoir été chassé. Il sera encore parlé de ce vol dans la suite.

Une quatrieme chose à remarquer, est une serviette en bonnet & pleine de sang, trouvée aussi sur le lit de la Dame. Ce bonnet de serviette a été essayé à l'Accusé, & n'a pu lui entrer dans la tête; ce qui est une preuve de son innocence la plus positive qu'on puisse souhaiter. Ce n'est pas que ce bonnet, si par malheur il se fût trouvé propre à sa tête, eût fait une preuve contre

lui, parce qu'il n'eſt rien de ſi ordinaire que de rencontrer des têtes de pareille groſſeur ; mais s'étant trouvé ſi étroit, qu'on n'a pu l'en coëffer, il faut le dire encore une fois, c'eſt une preuve de ſon innocence la plus poſitive qu'on puiſſe ſouhaiter. Et cela eſt d'autant plus heureux pour lui, qu'un accuſé n'eſt point obligé de prouver poſitivement ſon innocence, & qu'il lui ſuffit pour être abſous, que le crime dont on l'accuſe ne ſoit pas poſitivement prouvé.

Une cinquieme choſe à remarquer, eſt une chemiſe ſanglante trouvée dans un grenier ſous de la paille. Cette chemiſe a été confrontée avec celles de l'Accuſé qui ne s'y rapportent en aucune maniere ; celles-ci étant d'une autre toile, d'une autre couture, d'une autre marque, & d'une taille beaucoup plus courte & plus étroite ; ce qui fait encore pour lui une preuve poſitive & indubitable.

Il faut que l'eſprit ſe rende à de telles preuves, malgré qu'il en ait ;

& les ennemis même de l'Accusé n'y pouvant résister, sont contraints d'avouer qu'il n'est pas l'auteur du meurtre, & ils se réduisent à dire qu'il en est le complice.

A quoi on répond qu'il n'est rien de plus calomnieux qu'une accusation si téméraire; parce qu'il y a encore moins de raison à dire que l'Accusé est le complice d'un tel crime, qu'à s'imaginer qu'il en est l'auteur.

Car pourquoi n'ayant point eu de sujet de former lui-même le dessein de tuer sa Maîtresse & sa bienfaitrice, auroit-il voulu entrer dans ce détestable dessein formé par un autre? Qui ne voit que dans ces sortes de crimes, il est bien plus naturel & plus ordinaire de se laisser emporter à sa propre passion, que de suivre une passion étrangere? Il y auroit dans cette complicité quelque chose encore de plus horrible & de plus dénaturé, que dans l'action même. Car au moins dans l'action on peut imaginer de la colere, de la vengeance, du dépit, quelque emportement imprévu qui en diminue l'atrocité;

mais on ne peut rien imaginer de ſemblable dans une complicité telle que ſeroit celle dont il s'agit. Ce ſeroit un crime de ſang froid, un crime de réflexion, un crime d'habitude. Et cela étant plus éloigné du caractere de l'Accuſé, dont les mœurs ſont irreprochables, & en général plus contraire à la nature, il s'enſuit auſſi qu'on le peut moins préſumer en ne ſuivant que la raiſon.

Mais d'ailleurs ſur quoi eſt fondée cette complicité prétendue? Sur ce que l'on veut, ſans aucune preuve, s'imaginer que l'Accuſé étant domeſtique, il a introduit le meurtrier dans la maiſon; comme ſi tous les autres domeſtiques depuis le plus grand juſqu'au plus petit, depuis l'Abbé Poulard juſqu'au dernier laquais, n'avoient pas pu l'introduire auſſibien que l'Accuſé, ſoit le jour, ſoit la nuit. Il y a même plus de probabilité que l'aſſaſſin y eſt entré pendant le jour; qu'il y a été caché longtemps, qu'il y a couché, & peut-être plus d'une nuit, puiſqu'il y a laiſſé une ſerviette en bonnet qui a été

trouvée pleine de ſang ſur le lit de la Dame aſſaſſinée.

Que ſi le meurtrier eſt entré la nuit dans la maiſon, on n'en peut rien induirè contre l'Accuſé ; il n'étoit pas plus reſponſable que les autres domeſtiques de ce qui pouvoit arriver dans cette maiſon pendant la nuit ; il l'étoit moins au contraire, n'étant pas obligé d'y coucher, & allant coucher chez ſa femme quand il vouloit.

A quoi il faut ajouter que la clef de la porte demeuroit pendue à un clou dans la cuiſine, où tous les domeſtiques pouvoient la prendre.

Mais une autre réponſe à ce vain ſoupçon qui n'en mérite point, c'eſt que le meurtrier a pu aiſément entrer de lui-même dans une maiſon qui étoit ouverte jour & nuit à tout le monde. Et c'eſt ce qu'il faut bien obſerver, en remarquant en même temps la diſpoſition des logemens de cette maiſon.

Tout Paris ſçait que la Dame Mazel donnoit à jouer deux fois la ſemaine; le Lundi juſqu'au Mardi

ſept heures du ſoir, & le Vendredi de même. Tous joueurs hommes & femmes y étoient reçus, ils y trouvoient à manger, & ils y paſſoient ordinairement la nuit du Lundi au Mardi, & du Vendredi au Samedi. La Dame avoit accoutumé de ſe retirer à onze heures, & donnoit *le* bon ſoir à la compagnie, en offrant de l'argent à ceux qui n'en avoient plus; ce qui eſt encore à obſerver, comme un ſujet de tentation qui auroit pu être la cauſe de ſa mort.

Voici de quelle maniere *elle* avoit diſtribué ſes appartemens & ſes logemens :

La maiſon eſt à quatre étages. Le premier étoit tout entier pour les joueurs, il y avoit ſeulement un retranchement dans une ſalle du côté de la rue où couchoit le Brun accuſé, quand il n'alloit pas coucher chez ſa femme. Le ſecond étoit l'appartement de la Dame; elle y couchoit dans une chambre ſur la cour; & au deſſus de ſa garde-robe étoit la chambre de l'Abbé Poulard au troiſieme étage, qui étoit entierement

vuide, à la réserve de cette chambre, laquelle avoit communication à l'appartement de la Dame par un petit escalier.

Dans le quatrieme étage étoit la chambre où couchoient les filles, & celle où couchoient les laquais. Il y a au dessus des grands greniers qui ne fermoient point.

Or il n'y a personne qui ne voie combien il étoit aisé à un meurtrier d'entrer à toute heure, & de se cacher dans une maison ainsi disposée ; dans une maison où il y avoit toujours plusieurs des chambres vuides, & des greniers qui ne fermoient point ; dans une maison ouverte jour & nuit, pleine de bruit, de confusion, de joueurs, de joueuses, & de laquais de toutes les couleurs.

Il n'y a donc pas de raison de présumer que l'assassin ait été introduit par un domestique plutôt que par lui-même. Et en cela la qualité de domestique ne peut préjudicier : car cette qualité d'elle-même n'attire point la présomption du crime, elle l'éloigne au contraire ; & toutes



les fois qu'un crime peut être également commis, ou par un domestique, ou par un étranger, la présomption est toujours contre l'étranger plutôt que contre le domestique; parce que le procédé naturel de la raison qui juge & qui présume, c'est d'aller de degré en degré, & de commencer par le moindre.

Que si quelquefois la qualité de domestique rend une personne suspecte, c'est seulement lorsqu'il est certain que le crime n'a pu être commis que par un domestique: mais ici où le meurtre dont il s'agit a été fait dans une maison ouverte à tout le monde, dans une maison toujours pleine de joueurs & de laquais étrangers, la qualité de domestique ne peut nuire à personne, & encore moins à l'Accusé qu'à aucun autre; car outre qu'il n'est pas plus domestique que tous les autres, son innocence a encore cet avantage singulier, que les choses qui ont été laissées sur le lieu par le meurtrier, comme le bonnet & la chemise, ne lui conviennent point; ce qu'on ne

sçauroit dire des autres domestiques, à qui on ne les a pas essayés.

Il n'est donc rien de plus cruel que la haine des ennemis de l'Accusé, lesquels à cause de sa qualité de domestique, se vantent de faire exercer sur lui cette extrême rigueur que les Loix détestent lors même quelles sont forcées d'en user par le grand nombre & la violence des indices.

Mais les Juges ne suivent pas la passion des parties, ils ne s'exposent pas ainsi à tourmenter l'innocent, dont ils doivent être les protecteurs; & rien ne feroit plus d'horreur au ciel, que le spectacle d'un innocent qui seroit affligé par les Juges mêmes. Ils ont d'autres voies pour découvrir le crime, qui sont d'examiner avec une entiere application les haines, les inimitiés, les intérêts, & les autres choses qui peuvent en être les causes & les motifs. C'est ainsi que dans l'affaire dont il s'agit, il y a quelques faits très-importans à observer. On les rapportera tels qu'ils sont, sans en tirer de conséquence, ce qu'on laissera faire à la

prudence & à la justice des Juges.

Ce qu'il faut remarquer en premier lieu, c'est un vol de quinze cens livres en argent qui fut fait au mois de Mars dernier à la Dame Mazel par un laquais nommé Berry, qu'elle avoit mis dehors trois ou quatre mois auparavant, & qui revenoit de temps en temps pour tâcher de rentrer à son service. Les preuves du vol étoient convaincantes, la fuite du laquais qui ne parut plus, l'argent qu'on lui avoit vu, les dépenses qu'il avoit faites chez les Marchands & dans les cabarets, un cheval de quinze pistoles qu'il avoit acheté. Toutes ces preuves furent cherchées par le Brun qui est aujourd'hui accusé, & par lui rapportées à Monsieur de Savonniere qui n'en douta point; mais qui répondit que sa mere ne vouloit pas perdre de l'argent dans un procès qui ne lui rendroit pas ce qu'elle avoit perdu. Cependant il se trouve aujourd'hui que les filles qui la servoient, disent pour la décharge de leur conscience, que leur ayant été représenté une cravatte

déchirée & pleine de ſang, trouvée ſur le lit de cette Dame aſſaſſinée; elles ont déclaré que cette cravatte n'étoit point à le Brun accuſé, mais qu'elles croyoient l'avoir vue & l'avoir blanchie à ce laquais nommé Berry, qui a fait le vol dont on vient de parler.

Ce qu'il faut remarquer en ſecond lieu, c'eſt que la Dame Mazel avoit une mortelle ennemie, qui eſt la Dame de Savonniere ſa belle-fille, qu'elle tenoit enfermée depuis douze à treize ans dans un Couvent par ordre obtenu du Roi. Elle l'y fit mener en plein jour avec un ſcandale public par un grand nombre d'Archers, malgré toutes ſes réſiſtances & tous les cris qu'elle jettoit, en appellant ſon mari qu'elle ſçavoit bien n'être point la cauſe de cet enlevement, & qui en effet ne le permettoit que malgré lui, parce qu'il l'a toujours aimée & l'aime encore. Cette Dame s'eſt échappée pluſieurs fois du Couvent, & toujours ſa belle-mere l'y a fait remettre. Il n'y a guere plus de trois mois qu'ayant

encore rompu sa prison, elle étoit à Paris cachée dans une maison au Fauxbourg Saint Germain, rue du Colombier, où elle dit alors à une personne qui en rendra témoignage à la vérité, que dans trois mois elle seroit libre, & rentreroit avec son mari ; & que sur l'assurance qu'on lui en donnoit, elle s'en retournoit au Couvent. Cependant le meurtre de Madame Mazel sa bellemere est arrivé trois mois après; & on n'en dit pas davantage. C'est aux Juges d'approfondir ces faits par l'autorité qu'ils en ont.

Ce qu'il faut remarquer en troisième lieu, c'est ce qui regarde l'Abbé Poulard qui fait le plus de bruit dans l'affaire; car c'est lui qui va crier partout, & au Palais & au Grand-Conseil, & dans les Maisons Religieuses, & dans les Bureaux des Messagers, que l'Accusé est coupable, afin de le faire condamner, s'il pouvoit par la voix publique.

Cet homme qu'on appelle l'Abbé Poulard, a été Jacobin plus de vingt ans; il en est sorti par des Bulles

ſubreptices qui l'obligent d'entrer dans l'Ordre de Cluny, où il n'a jamais demeuré, ayant paſſé immédiatement de l'Ordre de S. Dominique dans la maiſon de la Dame Mazel.

Il y a toujours eu une chambre qui étoit, comme on l'a dit, au deſſus de la garde-robe de la Dame, & qui communiquoit dans ſon appartement par un eſcalier particulier; il avoit auſſi une clef de la porte de devant; & malgré ſa vanité & ſa prétendue qualité d'Abbé, il n'étoit que domeſtique, quoiqu'il affectât chaque jour étant à table de paroître plus que domeſtique, trouvant publiquement à redire à tout; de ſorte que ce qui étoit bon au goût d'une femme de qualité, n'étoit pas aſſez délicat pour un Religieux qui auroit dû vivre dans la pénitence, ſuivant la profeſſion qu'il en avoit faite. C'eſt ainſi qu'il étoit dans cette maiſon depuis plus de douze ans, y buvant, y mangeant, y couchant auſſi réglément qu'aucun autre domeſtique; comme ſi ce Religieux n'avoit renoncé aux Regles de ſon Or-

dre que pour faire un vœu de ſtabilité dans la maiſon d'une femme veuve.

Il avoit pourtant une chambre dehors, tout devant le logis. Et il a été remarqué par tous les domeſtiques, que le ſoir avant l'aſſaſſinat il dit pluſieurs fois qu'il y alloit coucher, ce qu'il n'avoit jamais dit avant ce jour-là.

Voilà quel eſt le caractere de l'Abbé Poulard, qui a fait inutilement tout ce qu'il a pu pour charger l'Accuſé. Et cet homme, dont la vie eſt un ſcandale continuel & public, n'a pas laiſſé de ſe vanter que l'Accuſé ne l'avoit point reproché à la confrontation : mais c'eſt en quoi l'Accuſé a fait voir qu'il eſt entierement innocent du crime dont on l'accuſe. Car s'il n'a pas dit à l'Abbé Poulard une partie de ſes vérités, lui qui les ſçavoit mieux que perſonne, lui qui l'avoit vu quitter, chez la Dame Mazel, l'habit & les ſentimens de Religieux ; s'il a gardé ſur cela le ſilence, c'eſt ſeulement par reſpect pour cette Dame; & ce reſpect eſt

encore une preuve infaillible de ſon innocence ; étant impoſſible qu'il ait aſſaſſiné cruellement une perſonne dont il ne veut pas ſeulement bleſſer la mémoire.

Mais d'ailleurs il n'eſt point néceſſaire de reprocher un tel témoin. Toute ſa conduite n'eſt qu'un reproche perpétuel, public, & toujours recevable; mais principalement celle qu'il a tenue dans cette affaire, où il a agi, non comme un témoin, qui dit ſimplement & ſans paſſion les choſes qu'il a vues, ou qu'il a ouies, mais comme un ennemi déclaré qui ne ſuit que les emportemens de ſa haine.

Car il eſt allé dans le Palais, & aux boutiques de pluſieurs Marchands, dire & aſſurer que l'Accuſé étoit coupable, que ce n'étoit point d'autre que lui qui avoit fait le coup. Il eſt allé dire la même choſe dans le Grand-Conſeil, & dans les Bureaux de différentes Meſſageries. Il alla même dans la maiſon de l'Accuſé, le jour de S. André, ſuivi de pluſieurs Archers & d'un Commiſſaire.

Il y alla désoler de pauvres enfans, de jeunes filles, qui penserent tomber dans le désespoir, en lui entendant dire : Oui, c'est votre pere qui est le meurtrier ; oui, c'est lui, ou c'est moi. Ce qui est un étrange raisonnement, & qui mérite bien que les Juges en examinent toutes les propositions.

Il vouloit à toute force qu'on mît le scellé dans le logis, pour ajouter affliction sur affliction ; mais le Commissaire voyant qu'il n'y avoit pas lieu de le faire, lui laissa évaporer sa fureur en cris & en injures.

Il a porté la même rage dans l'Abbaye de S. Germain, où il est allé insulter un Religieux, lui soutenant que l'Accusé étoit criminel. Et comme ce Religieux lui répondit, que cela ne pouvoit pas être, & qu'on voyoit bien qu'un meurtre si cruel & si sanglant, étoit l'effet d'une vengeance & d'une rage dont on ne pouvoit pas soupçonner l'Accusé. Hé quoi ! dit l'Abbé Poulard avec précipitation, voulez-vous accuser ses enfans ? Je n'accuse personne, reprit le

Religieux, & ſeulement je prie Dieu qu'il lui plaiſe d'éclairer les Juges.

Ce même Abbé Poulard, avec tous ſes emportemens, a encore une autre qualité, qui peut être d'une grande conſidération dans l'affaire. Il eſt frere d'une perſonne qui eſt aimée du ſieur de Lignere, ſecond fils de la Dame Mazel. C'eſt la Veuve d'un Conſeiller au Préſidial du Mans. On la nomme Madame Chapelain. Son amant n'épargne rien pour lui témoigner ſa paſſion; & il n'y a pas plus de ſix mois qu'il lui envoya encore un habit de brocard d'or & d'argent, avec tout l'aſſortiment, les bas de ſoie, les ſouliers brodés, & les plus riches coëffures. Les étoffes furent achetées par la femme de l'Accuſé, & les coëffures furent faites par ſes filles, qui ſont en cet art les plus adroites de Paris.

On dit que la Dame bien conſeillée, a toujours eu la complaiſance de recevoir, & la prudence de ne rien donner; ce qui a obligé ſon Amant à joindre encore l'eſtime à l'amour, & à lui promettre de l'eſ-

pérer. Ce mariage n'étoit pas moins avantageux à l'Abbé Poulard qu'à sa sœur : les deux parties le souhaitoient également, & il n'y avoit plus qu'un seul obstacle, qui étoit la Dame Mazel.

C'est tout ce qu'on dira ici de ce fait : mais il est de la prudence & de la justice des Juges de l'examiner à fond, avec tous les autres qui ont été rapportés, & de considérer qu'enfin il est temps de rendre justice à un innocent accusé, contre lequel il n'y a ni présomption ni *indice*, & pour lequel au contraire, toutes choses parlent publiquement. Le sang même de la Dame Mazel crie, que l'Accusé est innocent, ce sang répandu sur le bonnet & sur la chemise, que le meurtrier a laissés, & qu'on a reconnu ne pouvoir être à l'Accusé. A quoi il faut ajouter la vie réglée & sans reproche qu'il a toujours menée, la fidélité avec laquelle il a servi sa Maîtresse pendant vingt-neuf ans, la protection qu'il en a reçue, la récompense qu'il en attendoit, & en dernier lieu le respect qu'il a en-

core

core pour elle après sa mort, n'ayant pas voulu dire des choses qui pouvoient servir à le justifier, de peur de donner le moindre sujet de former contre elle des pensées qui pourroient faire quelque tort à sa mémoire.

C'est pourquoi tout le public plaint le malheur de l'Accusé, & s'étonne de l'affectation odieuse que l'on a de ne s'attacher qu'à lui seul dans cette procédure extraordinaire.

Il n'y a point de maison dans Paris où l'on n'ait dit cent fois : Mais pourquoi n'avoir pas essayé ce bonnet & cette chemise à tous les autres domestiques ? Mais pourquoi en épargner un, dont le désordre est connu de tout le monde ? Mais pourquoi ne pas interroger les ennemis déclarés de cette Dame assassinée ? Mais pourquoi ne pas poursuivre ce laquais qui la vola il y a dix mois, & qui est de la taille marquée par le bonnet & par la chemise du meurtrier ? Il semble que bien-loin de chercher sincerement le criminel, on craigne au contraire de le découvrir. On diroit qu'on ne songe qu'à amuser le pu-

blic, qui demande la vengeance d'un meurtre si horrible, & que pour appaiser le monde, on s'attache à faire contre un innocent la procédure la plus severe, afin de pouvoir dire que l'on ne trouve rien ; & c'est dans la vérité, parce que l'on ne cherche pas.

Mais il faut espérer que les Juges suppléeront à cette négligence des Parties, & pour s'acquitter de ce qu'ils doivent à Dieu, qui leur défend si séverement de faire acception des personnes ; & pour s'acquitter de ce qu'ils doivent au Roi, qui est (graces au Ciel) de tous les Princes, le plus ennemi du crime.

Depuis le Factum imprimé, on a appris que le nommé Berry, qui avoit été laquais de la Dame Mazel, & qui la volée (comme on a dit) *a été vu dans Paris, quelques jours après qu'elle a été assassinée ; & qu'une personne qui le rencontra dans le Cloître de saint André, en avertit M. de Savonniere. Que d'ailleurs ce laquais voleur est de Bourges, où il retourna après son vol, & que c'est à Bourges où la Dame de Savonniere étoit renfermée en vertu d'une Lettre de cachet obtenue par la Dame Mazel sa belle-mere.*

II. FACTUM

POUR JACQUES LE BRUN, Priſonnier dans les Priſons de la Conciergerie du Palais, Accuſé & Appellant.

CONTRE Monſieur de Savonniere, Conſeiller de la Cour, Accuſateur & Intimé.

QUelque horrible que ſoit le meurtre commis en la perſonne de la Dame Mazel, le jugement rendu ſur ce meurtre avec la procédure faite au Châtelet de Paris, eſt encore plus horrible : Et ſi la mort d'une femme de qualité aſſaſſinée dans ſon lit, de cinquante coups de couteau, fait trembler tous les chefs de famille au milieu de leurs domeſtiques, la condamnation d'un homme innocent à la mort la plus cruelle & la plus infame, ſans qu'il y ait contre lui ni preuve, ni témoin, épouvante, & fait frémir tous les hommes.

Car qui peut s'aſſurer de ne point tomber dans un pareil malheur, puiſque pour l'éviter il ne ſuffit pas d'avoir pour ſoi toute la ſuite d'une vie innocente, & de n'avoir contre ſoi ni témoins ni preuve? Le Brun accuſé & appellant, a encore aujourd'hui tous ces avantages; & cependant le voilà condamné par un premier jugement à expirer ſur la roue: c'eſt ce qui jette le trouble & la terreur dans les conſciences les plus aſſurées & les plus ſaintes.

Une ſeule choſe peut diminuer en quelque ſorte l'injuſtice & l'atrocité d'un jugement ſi étrange; c'eſt la déclaration qu'on dit avoir été faite par ceux des Juges qui ont formé la Sentence. On aſſure qu'ils ont dit, qu'ayant conſidéré que leur jugement, tel qu'il pût être, ſeroit ſoumis à un autre Tribunal, ils ſe ſont réſolus à juger contre toutes les regles, dans l'intention ſeulement d'effrayer l'Accuſé, croyant par-là lui faire avouer le crime dont on l'accuſe. De ſorte que cette condamnation ſi énorme n'a été dans leur eſprit qu'un ſtra-

tagême fait en faveur de la vérité, & pour tâcher de la découvrir.

Il est sûr au moins que pas un des Juges ne croit dans son cœur que l'Accusé soit convaincu; car il n'y en a pas un qui puisse ignorer que pour la conviction d'un crime capital, il faut, comme dit la Loi, que les preuves soient indubitables & plus claires que la lumiere du jour. Mais la seule diversité qui s'est trouvée dans les avis en jugeant, fait assez voir d'abord, sans autre réflexion, que les preuves n'ont point eu cette clarté que les loix demandent; puisque s'agissant d'un crime horrible & détestable, il est sans doute, que si les preuves en avoient été, comme elles devoient l'être, aussi claires que le jour, toutes les voix n'auroient fait qu'un seul avis pour le condamner; au lieu qu'il y a eu des avis si opposés, que de onze des Juges, trois ont conclu à un plus amplement informé, deux à la question, & six à la mort, en passant seulement d'une voix les deux autres avis; ce qui devoit naturellement les obliger de re-

L. 25. c. de Probat.

venir à l'avis le plus doux, en suivant l'esprit de l'Ordonnance, qui le souhaite ainsi, & qui même l'ordonne absolument dans le cas d'un jugement sans appel : en quoi elle fait assez connoître ce qu'elle voudroit qu'on fît dans les autres cas.

De tout cela il s'ensuit qu'une partie des Juges ayant conclu à un plus amplement informé, comme n'ayant point de preuves, il ne se peut pas que les autres aient conclu à la mort comme ayant des preuves évidentes. Et c'est peut-être ce qui a fait dire dans le public, que plusieurs Juges ont déclaré n'avoir condamné l'Accusé comme ils ont fait, que pour tâcher, en le jettant dans un trouble extrême, de reconnoître s'il étoit véritablement coupable.

Mais enfin, tout ce que les Juges pourroient dire de leurs bonnes intentions, ne sçauroit empêcher que la Sentence considérée en elle-même ne soit une condamnation très-injuste, rendue sans aucune preuve, contre toutes les loix, & en conséquence d'une procédure la plus nulle qui fût jamais.

Pour le prouver avec ordre, il est à propos de faire d'abord quelques reflexions sur les termes de la Sentence, & sur les conclusions civiles qui l'ont précédé. Conclusions civiles de l'Accusateur.

Les conclusions sont à ce que *l'Accusé soit déclaré atteint & convaincu d'avoir tué ladite défunte Dame Mazel sa Maîtresse, de lui avoir volé tout l'or qu'elle avoit dans son coffre fort, à ce qu'il soit déclaré indigne & déchu des legs que ladite défunte Dame lui avoit fait par son testament. Sauf à Monsieur le Procureur du Roi, &c.*

Ce legs qui est de deux mille écus, mérite une remarque particuliere, & l'on peut dire que c'est tout le crime de l'Accusé. Ses ennemis qui le sçavoient, n'ont point eu d'autre raison de l'accuser lui seul plutôt que tous les autres domestiques, d'avoir tué & volé leur commune Maîtresse; puisque d'ailleurs il n'y a pas la moindre apparence qu'il ait fait ni l'un ni l'autre; & que même il n'y a pas eu de vol, comme il paroît par la Sentence de condamnation; ce qu'il est très-important de remarquer. Car en-

fin n'y ayant point de vol dans ce meurtre, c'eſt une preuve bien naturelle qu'il n'eſt pas de la main d'un ſimple domeſtique, qui ne tue que pour voler : mais de la main d'un ennemi, d'une main pouſſée par la rage & par la vengeance.

Une autre choſe qui eſt encore plus importante à remarquer dans la Sentence, c'eſt qu'elle condamne l'Accuſé, non comme auteur de l'aſſaſſinat, mais ſeulement *comme y ayant part ;* ce ſont les termes mêmes de la Sentence, par laquelle on voit que le prétendu complice d'un crime eſt condamné à mort, lorſque le principal auteur n'eſt pas ſeulement décrété. C'eſt ce qu'on n'avoit pas encore vu, & qui ſera examiné en ſon lieu.

L'Accuſé condamné ſeulement comme complice.

Il ſuffit préſentement d'obſerver que l'Accuſé n'eſt condamné que comme complice. Il n'y a pas eu moyen de former le moindre ſoupçon qu'il eût commis le crime ; tous les ſignes, tous les indices, toutes les circonſtances y ſont viſiblement contraires, comme il a été dit dans le

le prémier Factum, & il ne s'agit plus que de le justifier d'une prétendue complicité. Or il est certain que cette complicité prétendue n'ayant ni preuve, ni témoins, ni aveu, soit du prétendu complice, soit de l'assassin même qu'on ne tient pas, & qu'on a même affecté de ne pas chercher; elle ne sçauroit par conséquent être fondée que sur quelque présomption qui ne mériteroit pas qu'on y fît de réponse; puisqu'une des premieres regles de Droit, c'est de ne point condamner sur des présomptions en matiere criminelle, & d'aller toujours à la décharge de l'accusé quand les preuves ne sont pas claires. *Semper in obscuris quod minimum est sequimur.*

L. 9. de ff. de diverf. regul. juris.

On ne doit point (dit une autre Loi) *condamner personne sur des présomptions ; car il vaut mieux que le coupable demeure impuni, que si l'innocent étoit condamné.*

Sed nec de suspicionibus aliquem damnari debere. Livus Trajanus rescripsit. Satius quippe est impunitum relinqui facinus, nocens, quàm innocentem damnari. L. 5. dot. de ff. pœnis.

Cette Loi que l'équité naturelle a dictée à l'Empereur Trajan, qui étoit un Empereur Payen, doit faire encore plus d'impression sur l'esprit

& sur le cœur des Juges qui sont Chrétiens, puisque la Religion Chrétienne consiste principalement dans l'adoration d'un Dieu fait homme, & injustement condamné par les hommes. Mais d'ailleurs qui peut ignorer que pour une condamnation où il y va de la vie, de l'honneur, de tout, il faut de nécessité une preuve entiere, & à laquelle il ne manque rien? Cela étant donc ainsi, on sera étonné d'apprendre la vaine & la fausse présomption sur laquelle est fondée cette prétendue complicité, dont l'Accusé a été si légerement & si cruellement condamné par la Sentence du Châtelet.

Mais avant que de rapporter cette présomption telle qu'elle est, il faut encore, suivant les regles du droit & du bon sens, considérer avec attention quel est le crime qu'on présume, & quelle est la personne de qui on le présume. Car il est sans doute que la présomption est plus ou moins recevable, selon la qualité des choses, & l'état des personnes.

On présume aisément, dit la Loi, qu'un méchant homme a fait une méchante action. Mais on ne présume pas au contraire qu'un homme de bien ait commis un crime horrible.

Or il a déjà été dit dans le premier Factum, & il est vrai que l'Accusé a toujours vécu en homme de bien. Il est estimé tel par toutes les personnes qui le connoissent. Son malheur a fait une désolation publique dans son quartier, & n'a point encore diminué sa bonne réputation. On sçait que sa famille étoit réglée, on y vivoit chrétiennement, on y faisoit en commun la priere tous les soirs, on n'y manquoit point aux devoirs de Paroisse tous les Dimanches & Fêtes de l'année, c'est de quoi tout le Clergé de S. Hilaire a été perpétuellement témoin. On ne peut pas dire d'ailleurs que l'Accusé ait jamais donné le moindre sujet de plainte à sa femme; il prenoit un grand soin de bien élever ses enfans, qui sont un fils & quatre filles, aimant mieux payer un logement particulier pour y mettre leur innocence en sûreté,

L'Accusé irreprochable dans ses mœurs.

que de les loger avec lui dans la maison de la Dame Mazel, qui étoit presque vuide, mais qui étoit deux fois la semaine ouverte le jour & la nuit à une infinité de joueurs & à toute leur suite.

On voit assez par-là qu'il n'étoit pas attaché à son intérêt; & aussi tous les Marchands, tous les Ouvriers qui fournissoient la maison de la Dame Mazel, rendent un témoignage public de sa fidélité & de son désintéressement. Ils disent tous qu'ils ne trouvoient point de Maître-d'Hôtel qui les payât avec plus d'exactitude & d'honnêteté. Il en est de même des personnes qui alloient jouer chez cette Dame. Ils avoient tous pour lui de l'affection & de l'estime; & on doit trouver dans le procès la déposition d'une Dame qui dit qu'il lui a rendu de l'argent qu'elle ne sçavoit pas qui fût à elle, & qu'il pouvoit garder sans aucun soupçon. Qu'on examine enfin toute sa vie, & on n'y trouvera rien qui ne marque un homme de probité, un bon mari, un bon pere, un bon ser-

viteur, comme il paroît assez par vingt-neuf années de services continuels, & par le legs que la Dame sa Maîtresse lui a laissé dans son testament.

En vérité ce n'est point là le caractere ni les mœurs d'un homme dont on puisse présumer une complicité aussi horrible que celle dont il s'agit. A peine au contraire pourroit-on l'en croire coupable quand même on verroit qu'il en seroit convaincu ; & on se demanderoit encore : est-il possible ! & Dieu l'auroit-il abandonné tout d'un coup à une si grande extrêmité? ce qui n'arrive presque jamais.

Que si d'ailleurs on considere cette prétendue complicité en elle-même & dans toutes ses circonstances, on verra encore plus clairement qu'il est impossible à la saine raison de présumer seulement que l'Accusé y ait eu la moindre part.

La prétendue complicité de l'Accusé ne peut être présumée.

Et premierement, comme il a été dit dans le premier Factum, pourquoi l'Accusé n'ayant aucun sujet de former lui-même le dessein de tuer sa Maîtresse, & sa Bienfaitrice,

auroit il voulu entrer dans ce détestable dessein formé par un autre? cela se peut-il présumer? & chacun ne sent-il pas dans soi même, qu'il est bien plus difficile de suivre une passion étrangere, que de se laisser aller à sa propre passion? Peut-on ne pas voir que pour la complicité dont il s'agit, il faut un cœur encore plus méchant que pour l'action même; puisque l'action peut venir de la vengeance & de la colere d'une personne offensée; au lieu que la complicité ne sçauroit être que le dessein d'une ame nourrie dans le crime, & vendue à l'iniquité.

Qui ne voit enfin que l'intérêt qui pourroit être la seule cause d'une telle complicité, ne se trouve point ici; & que par conséquent c'est une absurdité toute visible de présumer un effet qui n'a point de cause.

L'Accusateur a bien vu cette contradiction, & n'a pas voulu y tomber; c'est pourquoi il a joint l'accusation du vol à celle de l'assassinat, sçachant bien que nul homme raisonnable ne s'imagineroit qu'un domesti-

que eût tué sa Maîtresse gratuitement & sans intérêt. Or il est certain qu'il n'y a pas eu de vol, & la Sentence même ne le dit pas. Rien de forcé, rien d'ouvert dans sa chambre ni dans sa garde-robe. Dix-huit pistoles en or dans la poche de la Dame avec la clef de son cabinet, dans lequel on a trouvé deux cens soixante livres aussi en or, & pour plus de quinze mille livres de pierreries.

On dit plus. Il n'y a pas eu même de dessein de voler. Et si l'Accusé avoit été capable de former un dessein si malheureux & si contraire à toute sa conduite, il avoit tous les jours des occasions de l'exécuter impunément, & d'en faire tomber le soupçon sur le nommé Berry, que l'impunité affectée d'un premier vol auroit rendu suspect de tout autre. On voit donc que dans cette complicité prétendue il n'y a ni vol, ni dessein de vol, ni aucune pensée d'intérêt qui puisse en avoir été la cause; & par conséquent c'est un effet sans cause, c'est une action sans motif, qui n'a jamais été, & qu'on ne sçauroit présumer.

Il faut dire encore davantage. Cette prétendue complicité auroit été toute contraire à l'intérêt de l'Accusé ; puisque par elle il auroit perdu infailliblement les deux mille écus de legs qu'il sçavoit que la Dame sa Maîtresse lui donnoit par son testament, & qui sont la récompense de vingt-neuf années de services. Comment donc peut-on présumer qu'il ait voulu se rendre complice d'un assassinat dans lequel, au lieu de trouver du gain, qui est toujours le funeste appas de ces sortes de crimes, il ne voyoit au contraire qu'une perte certaine de deux mille écus, sans parler de la perte de la vie, parce que sa fuite auroit pu le sauver?

On sçait bien qu'il y a eu quelquefois de méchans domestiques, qui pour profiter plutôt du testament de leurs Maîtres, ont eu l'inhumanité de les faire mourir. Mais ç'a été toujours par des morts dont la violence étoit cachée, & qui paroissant naturelles, n'étoient point sujettes aux informations de la Justice. Ce n'a jamais été comme ici par des meur-

tres sanglans qui excitent toujours la vengeance publique ; qui jettent les domestiques dans des procédures criminelles, & qui leur font perdre tout le profit qu'ils s'étoient proposé de retirer de leur crime. Il est donc impossible au bon sens & à la droite raison, de présumer contre l'Accusé la complicité dont il s'agit ; puisqu'il n'auroit pu y être engagé que par l'intérêt, & que l'intérêt au contraire l'obligeoit de n'y prendre aucune part.

On n'ajoutera plus à tant de raisons que l'état de tranquillité & de paix, où l'Accusé a été vu devant & après l'assassinat : ce qui est encore pour lui une preuve si justifiante, qu'on ne peut pas naturellement s'imaginer qu'elle puisse être fausse. Car il n'est point naturel qu'un homme qui a dans l'esprit l'image affreuse d'un crime déteſtable qu'il va faire, ou qu'il vient de faire, puisse demeurer sans trouble & sans émotion. Il peut bien dans cet état être encore maître de sa parole, & ne dire que ce qu'il veut ; mais il n'est

Ce que l'Accusé a fait devant & après l'assassinat.

point maître des mouvemens de son sang qui se trouble en lui, malgré lui, & qui le fait paroître tout changé.

Or on sçait d'une infinité de personnes, que l'Accusé avant & après l'assassinat, a paru à son ordinaire comme un homme à qui il n'étoit rien arrivé de nouveau. La nuit même que la Dame fut assassinée, *il* étoit encore dans sa chambre à dix heures & demie; il en sortit avec les deux filles qui la servoient, & qui s'entretinrent quelque temps avec lui du bon accueil que leur Maîtresse avoit fait à ses Filles, qui étoient venues ce jour-là lui rendre leurs respects.

Le Lundi matin quelques heures seulement après l'assassinat, il alla à la boucherie & à la vallée, ne s'imaginant pas qu'il fût arrivé un si terrible changement. Il fut rencontré en y allant par un Libraire de sa connoissance, fort honnête homme, & fort connu dans la Librairie, qui lui parla quelque temps, & qui assure lui avoir trouvé l'esprit aussi libre & aussi gai qu'il l'avoit ordinairement.

Le Boucher, qui eſt celui qui fourniſſoit la maiſon, a dit par-tout que l'Accuſé l'avoit prié d'envoyer promptement la viande au logis pour faire le bouillon de Madame, parce qu'il étoit obligé d'aller à la vallée.

Il fut auſſi rencontré au retour du marché par trois autres de ſes amis, qui l'acompagnerent juſques dans la maiſon, où s'étant défait de ſon manteau, l'un d'eux en ſe jouant ſe le mit ſur les épaules; & lui qui étoit auſſi en humeur de rire, prit une éclanche de mouton, & en frappoit ſur le dos de ſon ami en diſant : Il m'eſt permis de battre mon manteau tant que je voudrai.

Ce ſont-là de petites choſes; mais plus elles ſont petites, plus il eſt important d'y faire une ſérieuſe attention; car c'eſt dans ces petites choſes qui ſe font ſur le champ, & qu'on ne prépare point, où la nature & la vérité paroiſſent davantage. Et en effet, il n'y a perſonne qui en regardant ce jeu & ce badinage, n'y reconnoiſſe un homme innocent, qui ne ſe doutoit de rien moins que de cet

horrible aſſaſſinat qui venoit d'être fait, & qui alloit incontinent le jetter dans un état ſi funeſte.

Il eſt temps préſentement après tout ce qui a été dit, d'examiner la prétendue preuve, ſur laquelle ſans témoin & ſans aveu, on a bien voulu au Châtelet condamner à mort un homme irreprochable dans ſes mœurs, par une complicité prétendue, & à laquelle on ne peut pas même trouver de cauſe ni de motif, tant elle eſt éloignée de la vérité & de la vraiſemblance.

Voici donc ce que c'eſt, voici ce que les ennemis de l'Accuſé font publier par-tout contre lui, comme la juſte cauſe de ſa condamnation.

Réponſe à la prétendue preuve tirée d'une clef.

On lui a trouvé, dit-on, une clef qui ouvre quatre portes; ſçavoir, dans la cour du logis la porte de la rue, & dans l'appartement de la Dame aſſaſſinée la porte de ſon antichambre, & les deux portes de ſa chambre.

Sur cela on a jugé que l'Accuſé avoit introduit l'aſſaſſin, & on l'a condamné à mort, tout de même que

ſi on lui avoit vu ouvrir la porte, ou qu'il l'eût avoué dans ſes interrogatoires, ou que l'aſſaſſin qu'on ne tient pas, & qu'on n'a point voulu chercher, lui eût ſoutenu à la confrontation, ou enfin comme s'il étoit abſolument impoſſible que l'aſſaſſin eût été introduit par un autre domeſtique, ou qu'il fût entré de lui-même dans une maiſon de jeu, ouverte à toutes heures du jour & de la nuit, & dans laquelle il y avoit toujours des appartemens vuides, & des greniers qui ne fermoient point.

Il faut bien que les premiers Juges, pour avoir jugé comme ils ont fait, n'aient eu aucune attention à tant de moyens, dont les aſſaſſins & les voleurs ſe ſervent tous les jours pour entrer dans les maiſons, & qu'ils n'aient conſidéré que le ſeul moyen qui pouvoit charger l'Accuſé. Or on peut dire que cette inattention eſt le plus grand défaut dans lequel des Juges puiſſent tomber, & le plus contraire à leur premier devoir, qui eſt d'examiner également le pour & le contre, & toujours en

les conférant l'un avec l'autre. C'est pour marquer ce devoir des Juges, que toutes les nations du monde, en représentant la Justice, lui ont mis une balance dans la main, parce que tout l'usage de la balance est de faire connoître le poids d'une chose par comparaison à une autre chose. Et comme le moindre poids étant mis dans un des plats de la balance la feroit aussi-tôt pencher, si l'on ne mettoit un contrepoids dans l'autre : de même le soupçon le plus léger pourroit faire de l'impression sur l'esprit, si ce soupçon étoit considéré séparément, sans nul rapport à tout ce qui lui est contraire. Et il est certain que ce défaut de ne pas examiner les raisons opposées par comparaison des unes avec les autres, est la source la plus commune des erreurs & des injustices qui se trouvent dans les jugemens des hommes.

Que si par exemple les Juges du Châtelet avoient examiné l'indice qu'ils tirent de la clef, en le comparant avec tant de raisons qui le détruisent, n'auroient-ils pas vu clai-

rement que ce prétendu indice, ſur lequel ſeul ils ont fondé une condamnation de mort, ne mérite pas d'être appellé une préſomption raiſonnable; que ce n'eſt qu'une ſimple poſſibilité dans laquelle on voit ſeulement qu'il n'eſt pas impoſſible que l'Accuſé ait ouvert à l'aſſaſſin? Sur quoi ces Juges, ſans avoir aucune preuve d'ailleurs, ont conclu qu'il lui a effectivement ouvert. Il l'a pu faire; donc il l'a fait.

En vérité juger ainſi, & juger à la mort, c'eſt ſe jouer de la vie des hommes, & de l'honneur des familles. On le dit avec répugnance & avec douleur; mais il n'y a pas un jeu de hazard moins judicieux, ni plus téméraire qu'un ſi étrange jugement: car encore dans les jeux de hazard la poſſibilité eſt également probable de part & d'autre; mais ici dans la poſſibilité d'avoir ouvert, ou de n'avoir pas ouvert à l'aſſaſſin, toutes les raiſons ſont pour la négative, & pas une ſeule pour l'affirmative: c'eſt ce qu'on va faire voir le plus briévement qu'il ſera poſſible.

En premier lieu, il eſt certain par le procès-verbal du 28 Novembre, que la clef en queſtion n'ouvroit que le demi-tour de la principale porte de la chambre, & encore avec bien de la peine ; de quoi on ne fit alors aucun état, & avec raiſon, comme on verra tout à l'heure.

Mais (dit-on préſentement) il ſuffiſoit que cette clef ouvrît le demi-tour ſeulement de la porte de la chambre pour y pouvoir entrer à toutes les heures de la nuit, parce que la nuit la Dame Mazel étant couchée, ſa chambre ne fermoit qu'à un demi-tour. Tout cela eſt vrai, & bien plus encore, car il n'étoit pas néceſſaire pour entrer dans cette chambre d'avoir une clef, il ſuffiſoit d'un ſimple crochet ; & il y avoit même dans le bois de la porte un trou fait exprès, lequel trou n'étoit bouché que par une cheville que l'on ôtoit ſans peine pour ouvrir la porte par un crochet lorſque la Dame Mazel étoit indiſpoſée, & qu'elle ne vouloit pas ſe lever pour ouvrir elle-même, comme elle avoit accoutumé.

coutumé. Voilà pourquoi on ne considéra point d'abord la clef en question qui n'ouvroit qu'un demi-tour, & que dans la suite pour en pouvoir tirer quelque conséquence, il a fallu lui faire ouvrir le tour & demi.

Mais on va plus avant, & on suppose ce qui n'est pas, que la clef ouvroit d'abord à double tour; il est certain que de cette supposition même, on ne peut tirer aucune conséquence raisonnable contre l'Accusé. Car il a toujours dit que cette clef ne lui servoit qu'à ouvrir la petite serrure de la porte cochere, ne sçachant pas même qu'elle en ouvrît d'autres. C'est sa réponse perpétuelle & uniforme, que l'on ne peut accuser d'être fausse, à moins qu'il n'y eût des témoins qui eussent déposé le contraire, & il n'y en a pas un seul.

Cette clef d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire, ni de particulier qui puisse la rendre suspecte. C'est une clef faite comme une infinité d'autres qui sont dans les mains de tout le monde. De sorte que l'Accusé a pu

la garder innocemment, comme il a fait & sans se douter de rien. Que s'il étoit vrai que cette clef eût d'abord ouvert quatre portes, c'eût été un pur hazard, comme il est souvent arrivé, & comme on vient le dire de toutes parts en faveur de l'Accusé à ses pauvres filles, auxquelles on a montré depuis ce temps-là plus de cent clefs, qu'on croyoit n'ouvrir qu'une seule serrure, & qui en ouvroient plusieurs.

Les Serruriers nommés d'office pour examiner cette clef, ont tous reconnu que c'étoit une vieille clef, qui a peut-être plus de vingt ans. Ils ont dit qu'elle n'avoit point été faite pour les serrures des chambres qu'elle ouvroit; que d'ailleurs il leur paroissoit qu'on n'avoit point touché avec la lime à cette clef depuis un très-long temps, ce qui se reconnoissoit à la rouille, qui est une vieille rouille de plusieurs années.

A cela convient parfaitement la réponse de l'Accusé, qui a toujours dit, qu'il y a dix ou douze ans que cette clef lui fut donnée en l'état

qu'elle eſt par une fille qui étoit alors au ſervice de la Dame Mazel, qui en ſortit pour ſe marier, & qui eſt morte il y a environ deux ans.

On objecte que l'Accuſé ne devoit point avoir cette clef, pas même comme un paſſe-par-tout de la porte de devant, parce qu'il y avoit environ dix mois que la Dame Mazel avoit ôté le paſſe-par-tout à l'Accuſé & à la cuiſiniere, à cauſe qu'elle avoit été volée par le nommé Berry qui avoit été ſon laquais.

Mais quelle que ſoit cette aventure des paſſe-par-tout, on n'en peut rien induire contre l'Accuſé. Car que la Dame Mazel fâchée d'avoir été volée, n'ait plus voulu que ſes gens aient eu de paſſe-par-tout, c'étoit un mouvement de colere qui étoit aſſez naturel, quoiqu'il ne fût pas trop raiſonnable. Car que ſervoit à cette Dame d'ôter le paſſe-par tout de ſa porte à ſes domeſtiques, & de vouloir que cette porte demeurât ouverte jour & nuit à tous les étrangers qui voudroient venir jouer chez elle? Mais comme il eſt du devoir & de l'état

des domeſtiques de ſouffrir les caprices de leurs Maîtres, l'Accuſé remit ſon paſſe-par-tout entre les mains de la Dame Mazel, qui le donna à l'Abbé Poulard.

Quelque temps après cette Dame rendit le paſſe-par-tout à la cuiſiniere, & laiſſa à l'Abbé Poulard celui de l'Accuſé, qui en ayant un autre, s'en ſervoit pour ſa commodité au vu & ſçu de toute la maiſon ; lui étant très-difficile de s'en paſſer, parce qu'il étoit obligé de ſortir dès le matin pour aller à la proviſion, & à toutes les heures du jour pour d'autres affaires dont lui ſeul avoit ſoin.

Où eſt donc le crime, & l'ombre de crime dans tout ce qui regarde cette clef? Et n'y voit-on pas au contraire toute la bonne foi d'un homme innocent? Il dit qu'il y a dix ou douze ans que cette clef en l'état qu'elle eſt lui a été donnée par une fille qui ſervoit alors la Dame Mazel. Et n'auroit-il pas dit plutôt que c'étoit la Dame Mazel elle-même qui la lui avoit donnée, s'il y avoit entendu quelque fineſſe? Cette Dame

n'étoit plus alors en état de le démentir ; mais il a dit la chose comme elle est, & c'est ainsi que parle l'innocence.

Voici encore une preuve bien justifiante pour l'Accusé touchant cette même clef dont il s'agit, c'est l'échelle de corde que l'assassin a laissée dans la maison, & qu'il eût été inutile d'y apporter, si l'Accusé étoit convenu avec lui de lui ouvrir les portes.

On peut dire aussi que cette clef non seulement ne reproche rien à l'Accusé, mais qu'elle le justifie au contraire, & en cela même qu'elle a été trouvée sur lui; car on voit bien que s'il eût voulu en servir l'assassin, il la lui eût donnée sans doute, & n'en auroit pas été trouvé saisi.

Mais enfin de quelque maniere qu'on se puisse imaginer qu'il eût voulu abuser de cette clef, on ne sçauroit croire qu'il ne s'en fût pas défait après le coup. Ce n'étoit pas une chose à laquelle il pût ne pas penser, puisqu'en cas de complicité, c'eût été tout son crime ; & qu'il n'est aujourd'hui condamné à mort

que ſur cela. Auſſi quand on conſidere que depuis l'aſſaſſinat il eſt allé au marché & ailleurs, pouvant à chaque moment ſe défaire de cette clef, & que cependant il ne s'en eſt point défait; on eſt forcé, malgré qu'on en ait, de croire qu'il n'avoit aucun ſujet d'en rien appréhender, & qu'à cet égard il étoit ſans inquiétude, ſans ſoupçon, & dans cette entiere ſûreté que donne la bonne conſcience.

On trouve néanmoins de certains eſprits, qui avec peu de lumiere & beaucoup de prévention, s'imaginent répondre à tout, & convaincre pleinement un accuſé quand ils ont dit ſeulement en général que Dieu aveugle les criminels. Cette maxime eſt ſainte, elle eſt véritable, & on n'en peut pas diſconvenir. Mais rien ne ſeroit plus injuſte, ni plus dangereux que d'en faire une mauvaiſe application; ce ſeroit abuſer de la vérité, & la faire ſervir à opprimer l'innocence.

Ce n'eſt donc pas aſſez que de dire en général, Dieu aveugle les crimi-

nels ; mais quand on veut appliquer cette maxime à une perſonne particuliere, il faut de néceſſité ou que cette perſonne ſoit d'ailleurs convaincue, ou que la marque d'aveuglement qu'on dit être en elle, ſoit une preuve de ſon crime ſi convaincante, & ſi déterminée, qu'on ne puiſſe pas en douter. Or ni l'un ni l'autre ne ſe trouve dans le fait dont il s'agit. Car d'un côté l'Accuſé n'eſt point convaincu, n'étant pas même raiſonnablement ſuſpect : & d'autre côté la clef en queſtion n'eſt d'elle-même qu'un ſigne très-douteux, très-équivoque, & qui ne marque rien de poſitif.

Ainſi plus on y fera de réflexion, plus on verra que la prétendue conviction de l'Accuſé condamné à mort ſe réduit à une ſimple poſſibilité, par laquelle il a pu ouvrir la porte à l'aſſaſſin. Or s'il ſuffit, ſelon la Sentence du Châtelet, d'avoir pu commettre un crime pour être condamné de l'avoir commis, il faut faire le procès à toute la nature. Car enfin la nature étant auſſi foible, & auſſi

corrompue qu'elle eſt dans ſon origine, il eſt poſſible que les hommes les plus ſages, & les Juges mêmes, deviennent des méchans & des ſcélérats.

Il eſt poſſible que les Juges ſe laiſſent prévenir par le riche contre le pauvre. Il eſt poſſible qu'ils ſuivent la paſſion d'un puiſſant accuſateur, & qu'ils conſultent avec lui les moyens de tourner la procédure à ſon gré.

Il eſt poſſible qu'ils ne veuillent pas recevoir les dépoſitions qui vont à la décharge de l'Accuſé.

Il eſt poſſible qu'ils refuſent les lumieres qu'on leur donne, & qu'ils affectent de cacher le criminel.

Toutes ces poſſibilités ſont d'autant plus vraies, que c'eſt l'Ecriture Sainte qui les dit avec ce reproche terrible qu'elle fait aux mauvais Juges : Juſqu'à quand jugerez-vous injuſtement? juſqu'à quand favoriſerez-vous les méchans? *Uſquequo judicatis iniquitatem, & facies peccatorum ſumitis?*

Pſalm. 85.

Or comme il ſeroit injuſte de condamner

damner des Juges ſur les poſſibilités, bien qu'elles ſe trouvent exprimées dans l'Ecriture Sainte, il eſt injuſte auſſi que les Juges condamnent qui que ce ſoit ſur de ſemblables impoſſibilités; & on ne ſçauroit trop s'étonner que les Juges du Châtelet aient condamné à mort un homme juſqu'alors ſans reproche, ſur cela ſeulement qu'il a pu ouvrir la porte à un aſſaſſin, ſans que ces Juges ſçachent s'il l'a effectivement ouverte. Car encore une fois, ils ne peuvent le ſçavoir que par l'un de ces trois moyens, ou par la dépoſition des témoins, ou par l'aveu de l'Accuſé, ou par la déclaration de l'aſſaſſin. Les témoins ne le diſent pas, l'Accuſé le nie, l'aſſaſſin n'eſt pas pris, & n'eſt pas ſeulement décrété. Il eſt donc vrai que les Juges ont jugé ſans ſçavoir, & ſans faire attention à aucun des moyens que l'aſſaſſin a pu prendre pour entrer dans la maiſon.

Il a pu avoir une fauſſe clef, ou ſeulement un crochet, ce qui ſuffiſoit pour ouvrir la porte par le

moyen du petit trou dont il a été parlé.

Il a pu être entré ſans clef & ſans crochet en ſe gliſſant dans la chambre, & ſe cachant ſous le lit, comme il n'arrive que trop ſouvent.

Il a pu avoir été introduit par quelque autre domeſtique bien plus ſuſpect que l'Accuſé.

Il a pu avoir couché dans la maiſon, & même plus d'une nuit, puiſqu'il y a laiſſé un bonnet de nuit plein de ſang.

Fait important.

Il a pu auſſi être entré ſans le ſecours d'aucun domeſtique, & fort aiſément par le grenier, où il a laiſſé une chemiſe ſanglante ; car il y a dans ce grenier qui ne ferme point, une lucarne par laquelle on va ſans peine dans une gouttiere qui eſt entre deux toits, & qui continue le long de cinq ou ſix maiſons, par l'une deſquelles il a pu entrer & ſortir avec d'autant plus de facilité, que la plupart ſont des maiſons où l'on tient des penſionnaires. Ce fait, qui eſt d'une grande conſéquence, doit être dans le procès-verbal du ſieur Lieu-

tenant Criminel ; & s'il n'y eſt pas, la Cour en verra bien la raiſon.

D'où vient donc que parmi tant de moyens d'entrer dans une maiſon que le jeu tenoit ouverte jour & nuit, les Juges du Châtelet ſe ſont déterminés au ſeul moyen qui regarde l'Accuſé ? & qui eſt ſans comparaiſon le moins probable ; car, comme on a vu par tout ce qui a été dit ci-deſſus, c'eſt un fait ſi éloigné de toute vraiſemblance, qu'on ne ſçauroit lui donner ni cauſe, ni motif, ſoit d'intérêt, ſoit de quelque autre paſſion ; & plus on le conſidere, plus on voit que ce n'eſt qu'une ſimple poſſibilité.

Nullité dans la procédure. Procès-verbal fait après coup.

Mais voici qui eſt encore bien plus étrange, c'eſt que pour avoir cette poſſibilité ſi vague & ſi indéterminée, il a fallu faire une procédure inouie & ſans exemple ; il a fallu que plus de ſix ſemaines après le premier procès-verbal, on en ait refait un ſecond en vertu duquel la clef en queſtion s'eſt trouvée ouvrir entierement & à double tour la porte de l'antichambre, & les deux portes

de la chambre ; au lieu que dans le temps du premier procès-verbal, cette même clef n'ouvroit point ni la porte de l'antichambre, ni la petite porte de la chambre qui donne sur le petit escalier, mais seulement & avec beaucoup de peine le demi-tour de la principale porte de la chambre. Comment donc & pourquoi un changement si surprenant & si hors de temps ? C'est ce qu'on va faire voir dans la suite de cet écrit en examinant la procédure.

Le Lundi 28 Novembre dernier, après que l'heure où la Dame Mazel avoit accoutumé de s'éveiller fut passée, on fut à la porte de sa chambre heurter, appeller & crier sans qu'elle répondît. Son silence fit aussitôt présumer du malheur. On alla avertir au Palais Monsieur de Savonniere fils ainé de cette Dame ; le Commissaire du quartier fut mandé ; un Serrurier ouvrit la porte de la chambre ; on trouva la Dame assassinée dans son lit, & on commença à procéder en faisant & en ne faisant pas bien les choses dont il sera parlé

tout à l'heure. Mais pour ne rien confondre, il ne faut dire en cet endroit que ce qui regarde la clef en question.

Le Brun, ancien domestique & seul accusé, fut trouvé ayant deux clefs sur lui, il en rendit compte sur le champ, disant que l'une étoit d'une serrure qu'il indiqua, & que l'autre étoit une passe-par-tout de la porte de devant.

On fit l'essai de ces deux clefs à toutes les serrures des portes de l'appartement de la Dame assassinée. La premiere clef ne put ouvrir que la serrure pour laquelle elle a été faite, & il n'est plus question de cette clef. L'autre qui est un passe-partout de la porte de devant, se trouva ouvrir par hazard le demi-tour seulement de la serrure qui est à la principale porte de la chambre où couchoit la Dame Mazel; mais il fallut pour cela tant de peine & tant de façon, qu'on ne fit aucun état d'un indice si peu naturel. C'est tout ce que faisoit alors ce passe-par-tout, & ce n'étoit rien, comme il a été dit ci-

dessus. Il fit encore moins à l'autre porte de la chambre, il fut essayé pour voir s'il n'ouvriroit point celle-là plus facilement qu'il n'avoit ouvert le demi-tour de l'autre. Ce qui a été fait sur le champ comme il a dû l'être.

L'Ordonnance le veut ainsi au titre des Procès-verbaux, article premier: *Les Juges dresseront sur le champ, & sans déplacer, les procès-verbaux de l'état auquel se trouvent les personnes blessées, ou le corps mort, & ensemble de tout ce qui peut servir pour la décharge & conviction.*

On présume aussi (car la présomption est pour les Officiers), que le procès-verbal aura marqué le détail de tous les essais de ce passe-par-tout; mais cependant s'il se trouvoit que le procès-verbal n'en dît rien, alors la question seroit de sçavoir si c'est par oubli, ou à dessein; si c'est pour n'y avoir pas pensé, ou pour y avoir trop pensé. La Cour jugera cette question par sa prudence, & on ne fait ici que la proposer.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est

que par le premier procès-verbal, le ſeul qui ſoit juridique, la clef en queſtion n'ouvroit dans l'appartement de la Dame Mazel que le demi-tour ſeulement de la principale porte de la chambre où elle couchoit, & ne l'ouvroit que très-difficilement. Qu'eſt-il donc arrivé depuis ce temps-là? On a inſtruit le procès, on l'a mis ſur le Bureau; & comme on n'y a point trouvé de preuve contre l'Accuſé, on eſt retourné en chercher dans la maiſon de la Dame Mazel en faiſant un nouveau procès-verbal en conſéquence duquel ce paſſe-par-tout qui n'ouvroit qu'avec beaucoup de peine le demi-tour ſeulement d'une ſerrure, s'eſt trouvé ouvrir avec facilité toutes les portes de l'appartement fermées à double tour.

Voilà une eſpece d'enchantement, voilà un évenement tout extraordinaire; & on ne ſçauroit trop remarquer le temps auquel il eſt arrivé. C'eſt le 14 Janvier dernier, quarante-huit jours après le premier procès-verbal, dans un temps où tous les ſcellés étoient levés depuis plus de trois

ſemaines, dans un temps où les ennemis de l'accuſé étoient les maîtres de la maiſon, dans un temps où la clef dont il s'agit étoit depuis plus de ſix ſemaines au Greffe du Châtelet à la vue de tout le monde.

Or il n'y avoit rien de plus aiſé que de faire une empreinte de cette clef ſur quelque matiere, & d'ajuſter enſuite toutes les ſerrures à la clef. C'eſt auſſi ce que l'on a fait; & on n'en peut pas douter par quatre raiſons.

La premiere, parce que la clef de la chambre ne s'étant point trouvée, il a fallu en refaire une autre, ce qui ne ſe fait point ſans changer les gardes.

La ſeconde, parce qu'il ſeroit bien difficile qu'une clef qui n'a rien d'extraordinaire, ouvrît trois ſerrures dans un même appartement, à moins que l'on n'ait accommodé les ſerrures à la clef.

La troiſieme, parce qu'on ſçait par les Serruriers mêmes, qu'on a retouché aux ſerrures.

La quatrieme, parce qu'enfin le

changement qui eſt arrivé n'a pu ſe faire autrement.

Car de dire que le ſieur Lieutenant Criminel du Châtelet n'a pas fait eſſayer ſur le champ, comme il le devoit, cette clef à toutes les ſerrures qu'elle a depuis ouvertes, c'eſt ce qu'on ne préſumera pas d'un homme auſſi inſtruit que lui de ſon miniſtere. On ſçait bien que ſon habileté & ſon expérience ſont hors de tout ſoupçon, & il faut chercher une autre cauſe à un évenement ſi peu attendu.

Que ſi néanmoins (car tout eſt poſſible) le ſieur Lieutenant Criminel n'y avoit pas penſé, & ſi lui-même le déclare, au préjudice de la réputation d'habileté qu'il s'eſt acquiſe; on n'entreprendra pas de lui ſoutenir le contraire, parce qu'on n'a nulle intention de l'offenſer; mais on dira ſeulement en général, qu'un Juge qui aura pu faire un premier procès-verbal d'une ſi extrême conſéquence, ſans y bien penſer, pourra bien auſſi avoir condamné un accuſé à la mort, ſans y bien penſer.

Mais enfin qu'on ait penſé, ou qu'on n'ait point penſé à ce qui a dû être fait par un premier procès-verbal, le ſeul qui ſoit légitime; il n'en ſera pas moins vrai qu'on a retouché aux ſerrures, & que la prétendue preuve tirée de cette clef qui ouvre préſentement tant de portes, eſt une preuve faite après coup, une preuve pour ainſi dire, faite à la lime & au marteau, & dans laquelle on voit, malgré ceux qui l'ont forgée, l'innocence de l'Accuſé, & l'effet inutile du crédit & de la faveur de ſes ennemis.

Oui, ce ſecond procès-verbal, ſi viſiblement accordé à la qualité de l'Accuſateur, ne ſert qu'à faire connoître que le premier ne diſoit rien contre l'Accuſé, & qu'il n'y avoit nulle preuve contre lui; puiſque pour avoir ſeulement un indice, qui n'eſt rien, comme il a été prouvé ſi clairement, on a été obligé de fabriquer cet indice avec ce nouveau procès-verbal, qui ne peut jamais nuire à l'Accuſé, & qui doit faire caſſer toute la procédure.

Car en effet si des procédures sont cassées & déclarées nulles, ou parce que le Juge aura mangé avec la partie, ou parce qu'il y a des interlignes dans des interrogatoires, ou parce que toutes les pages d'une information ne sont pas signées ; comment pourroit subsister la procédure dont il s'agit, dans laquelle tout un procès-verbal a été fait, contre l'Ordonnance, en considération de l'Accusateur? ce qui marque bien davantage l'affectation & la prévention d'un Juge, que d'avoir mangé avec une partie, ou de n'avoir pas signé toutes les pages d'une information. Car encore dans ces sortes de défauts, le Juge qui est présent à tout, peut répondre en sa conscience, que s'il s'est fait quelque chose contre la Loi, il ne s'est rien fait au moins contre la vérité ; mais dans la nullité dont il s'agit, qui est un second procès-verbal de l'état des choses, contraire & postérieur à un autre qui avoit été fait plus de six semaines auparavant, jamais un Juge, si juste & si éclairé qu'il puisse être, ne sçauroit répon-

dre de ce qu'une partie pendant six semaines aura pu faire sur les lieux pour changer l'état des choses. De sorte qu'à parler seulement en général & sans application à personne, il est certain que de faire ainsi, après coup, ces procès-verbaux, que l'Ordonnance veut être faits sur le champ, c'est se mettre en danger d'autoriser le dol & la fraude avec le sceau même de la Justice; c'est exposer l'innocence à tous les artifices des Calomniateurs; & il n'y a rien qu'on ne puisse dire sans exagération contre une telle procédure; mais la prudence de la Cour en verra plus encore que l'on n'en peut dire.

Autre nullité dans la procédure. Domestiques non interrogés.

Une autre nullité qui n'est pas moins importante, & qui rend nulle la procédure, c'est que tous les domestiques n'ont pas été interrogés. L'Accusateur en demeure d'accord dans ses conclusions civiles du 16 Janvier, en ces termes, qui s'adressent au sieur Lieutenant Criminel: *Pendant dix heures de suite vous travaillâtes, Monsieur, avec une application incroyable, à interroger* partie

des domeſtiques, *& autres perſonnes qui furent amenées de dehors.*

On ne ſçait point préciſément quel nombre contient cette autre partie de domeſtiques qui n'ont pas été interrogés ; mais quand elle ſe réduiroit au ſeul Abbé Poulard, ce ſeroit encore une grande partie ; & on peut dire que lui ſeul pour le fait dont il s'agit, vaut mieux que tous les autres domeſtiques enſemble. Il n'eſt point permis d'ailleurs d'en omettre un ſeul, quel qu'il ſoit, puiſque le ſeul qu'on n'auroit pas interrogé pourroit être l'auteur du crime que l'on recherche.

C'eſt ce qui eſt cauſe qu'on ne pourra pas ſe diſpenſer de parler encore de cet Abbé Poulard, qui a dû être interrogé comme domeſtique de la Dame Mazel. Et on voudroit bien ne point trouver en lui de ces choſes qui laiſſent toujours plus à penſer qu'on ne dit & qu'on ne veut dire : car on n'a point d'autre deſſein que de défendre l'innocence opprimée, ſans nulle envie de médire ni des vivans, ni des morts. Ce n'eſt point là

l'esprit de cette pauvre famille, dont on prend ici la défense; & il ne se trouvera pas que l'Accusé, qui en est le chef, & qui a tant souffert à l'occasion de la Dame Mazel, ait dit dans tout le procès un seul mot contre le respect qu'il a toujours eu pour elle. Il en est de même de sa femme & de ses enfans; ils pleurent tous le malheur de cette Dame, comme leur propre malheur, ne manquant point chaque jour de prier Dieu pour elle. Et il est vrai aussi que son sort est si déplorable, que pour peu qu'on ait d'humanité, il est impossible de ne la pas plaindre.

Quant à l'Abbé Poulard, il n'y a plus personne à Paris qui ignore que ce prétendu Abbé, ci-devant Jacobin, sortant de son Ordre après plus de vingt ans de profession, est entré chez la Dame Mazel, & que depuis ce jour-là jusqu'à la mort de cette Dame, il a toujours eu son logement & sa nourriture. La chambre qu'il y a perpétuellement occupé, ne se nommoit point autrement que la chambre de Monsieur l'Abbé Pou-

lard : & c'eſt la ſeule qu'il a eue à Paris depuis ſa ſortie des Jacobins pendant plus de ſix années. Il eſt vrai que dans la ſuite il trouva à propos d'en avoir encore une autre dans le voiſinage, mais en gardant toujours celle du logis; & lorſqu'il n'y couchoit pas, il y revenoit le matin, & rentroit ſans heurter, parce qu'il avoit le paſſe-par-tout. Le lit de cette chambre étoit d'un velour bleu à ramages, doublé d'un ſatin couleur de ceriſe, & le reſte de l'ameublement à proportion. Cette chambre, comme il a été dit dans le premier Factum, étoit au deſſus de la garde-robe de la Dame Mazel, & communiquoit à ſa chambre par un petit eſcalier, ſur lequel étoit une porte qui donnoit dans ſa ruelle, & qu'elle pouvoit ouvrir de ſon lit; ce qui eſt d'autant plus remarquable, que perſonne ne couchoit dans ſa chambre, ni dans ſa garde-robe, ni dans tout ſon appartement, ni même dans l'appartement au deſſus & au deſſous. Elle étoit ſeule dans ce grand vuide; & c'eſt ce qui a été

malheureusement la premiere cause de sa mort. Toutes ces choses sont de notoriété publique; car comme la Dame Mazel n'y pensoit point de mal, elle ne s'en cachoit pas, & on ne les rapporte aussi que pour montrer que l'Abbé Poulard étoit de tous les domestiques celui en qui elle avoit plus de confiance, & qui par cette raison étoit le plus capable d'expliquer tout ce qu'il y a d'obscur dans tout le crime dont il s'agit.

Voilà comme il étoit logé chez la Dame Mazel, & voici comme il y étoit nourri. On l'a pris souvent pour le maître de la table, tant il se donnoit la liberté d'y critiquer selon son goût, en abusant de la bonté & de la charité que la Dame Mazel avoit pour lui. Mais cependant malgré toute sa délicatesse, il ne mangeoit que le pain d'autrui, n'ayant point eu d'autre table depuis qu'il eût quitté le Réfectoire des Jacobins, que celle de la Dame Mazel. Et ce qui est bien à remarquer, c'est qu'il mangeoit toujours gras les Vendredis, les Samedis, les Quatre-

temps

temps & le Carême. C'eſt l'obſervance à laquelle il a paſſé en quittant la Regle de S. Dominique : ce qui eſt encore une preuve indubitable qu'il étoit domeſtique, puiſque s'il n'avoit pas été dans cette maiſon, lui qui n'avoit ni bien de famille, ni bénéfice, il ne ſe feroit pas tant délicaté; & au lieu de faire gras les jours maigres, il auroit été ſouvent obligé de faire maigre les jours gras.

On ne rapportera plus pour derniere preuve que le teſtament de la Dame Mazel du 19 Février 1685, dans lequel l'Abbé Poulard eſt nommé *le Pere Poulard, ci-divant Religieux Jacobin*, & par lequel M. de Savonniere eſt fait légataire univerſel, *à la charge de loger & nourrir ledit ſieur Poulard*. Ce ſont les termes mêmes du teſtament, par leſquels on voit que la Teſtatrice a voulu que ſon héritier fît pour l'Abbé Poulard, ce qu'elle avoit fait elle-même depuis plus de quinze ans ; & qu'il fût domeſtiquement chez lui, comme il avoit été chez elle, au vu & ſçu de tout le monde.

Il étoit donc son domestique, & on n'en peut pas douter, quoique par bonne raison il ne dût pas l'être, & qu'il appartînt à deux autres Maisons ; à celle des Jacobins d'où il étoit sorti, & à celle de Cluny où il n'est jamais entré. La seule maison qui lui a plu, est celle de la Dame Mazel ; & plutôt que de la quitter, il s'est laissé excommunier, n'ayant point eu d'égard à l'excommunication fulminée le premier jour de Juin 1673, par le Grand Prieur de l'Ordre de Cluny, & encourue *ipso facto* par tous ceux de cet Ordre, qui étant à Paris ne se retireront pas dans l'une des trois Maisons qu'il a dans cette Ville.

Il n'y eut donc jamais un domestique plus domestique que celui-ci, ni plus propre par toutes ses qualités à être interrogé sur le fait dont il s'agit. Mais que sçait-on ? c'est peut-être pour cela même qu'il n'a pas été interrogé. Car enfin que peut-on penser, ou ne penser pas d'une procédure dans laquelle il paroît tant d'affectation, tant de prévention,

tant d'acception de perſonnes ? Il faut plutôt ſe réduire au ſeul fait, ſans en vouloir pénétrer la cauſe, & dire ſeulement que l'Abbé Poulard n'a point été interrogé, que certainement il a dû l'être; & qu'une telle omiſſion, par quelque raiſon qu'elle ait été faite, doit faire ceſſer toute la procédure. C'eſt ce que tout le public demande, & qu'il attend de la juſtice de la Cour.

Autre nullité dans la procédure.

Tous les domeſtiques non arrêtés & plus ſuſpects que l'Accuſé.

Une troiſieme nullité dans la procédure, c'eſt de n'avoir pas mis en priſon tous les domeſtiques, comme il ſe fait toujours dans des procédures de cette qualité; & de n'y avoir mis au contraire que celui qui étoit naturellement le moins ſuſpect, & qui fut ſur le champ juſtifié du meurtre par les indices dont ce meurtre étoit accompagné.

Car la Dame Mazel ayant été aſſaſſinée dans ſon lit, on reconnut qu'elle avoit été frappée de cinquante coups de couteau dont pas un n'étoit mortel, ſelon le rapport des Chirurgiens, qui jugerent qu'elle n'étoit morte que de la perte de ſon ſang. Il

fut trouvé ſur le lit près d'elle une ſerviette en bonnet de nuit tout enſanglantée, & encore une cravatte de point de Malines, qui étoit de même toute pleine de ſang.

Ce furent ces trois choſes qui frapperent d'abord la vue, & qui d'abord auſſi firent connoître l'innocence de l'Accuſé.

Ce grand nombre de coups de couteau ſi peu enfoncés marquoit évidemment la foibleſſe de la main qui les avoit donnés ; & que ce ne pouvoit pas être l'Accuſé, qui eſt un homme des plus forts & des plus robuſtes.

Le bonnet de nuit fait d'une ſerviette lui fut eſſayé, & ne put lui entrer dans la tête ; ce qui fut pour lui la preuve lá plus juſtifiante & la plus heureuſe qu'on puiſſe avoir dans une accuſation de cette nature.

La cravatte de point fut auſſi reconnue pour n'être pas à lui, qui ne portoit que des cravattes de mouſſeline ; & pour être au nommé Berry qui avoit été laquais de la Dame Mazel, & dont il ſera parlé dans la ſuite.

Ainsi l'Accusé fut justifié d'abord par ces trois indices, qui firent voir clairement qu'il n'avoit point fait le meurtre. Et ce qui est extrêmement à remarquer, c'est que de tous les domestiques de la Dame Mazel, il est le seul pour qui ces trois indices déposent & réclament tous trois ensemble en le justifiant de l'assassinat. De sorte qu'à prendre les choses dans l'extrême rigueur, il ne pouvoit plus être suspect que de complicité, tandis que les autres domestiques demeuroient toujours suspects & de la complicité, & du meurtre même.

C'est pourquoi on ne peut trop s'étonner de voir que parmi tous les domestiques, celui dont l'innocence paroissoit davantage, ait été le seul qu'on ait mis en prison. Car pour le dire encore une fois, il n'y en a pas un seul sans exception qui ne fût plus suspect que lui, puisqu'il a été assez heureux dans son malheur d'avoir des preuves justifiantes que tous les autres n'ont point, & n'auront jamais. Non jamais on ne pourra dire d'aucun d'eux, que le bonnet du

meurtrier ne lui convenoit point; puiſqu'on ne le leur a pas eſſayé, & qu'on ne peut plus le faire. C'eſt cela dont le public ſe plaint & demande raiſon. Pourquoi n'avoir pas eſſayé ce bonnet du meurtrier à tous les autres domeſtiques? Et pourquoi au contraire, perſécuter le ſeul domeſtique à qui on a vu que ce bonnet n'étoit pas propre, ſans avoir voulu en faire l'eſſai ſur les autres? Il ſemble que dans cette étrange procédure ont ait eu peur de trouver le criminel; & que pour ne s'y pas tromper, on a pris entre tous les domeſtiques, celui qui paroiſſoit le plus innocent, en laiſſant là tous les autres.

On a laiſſé le Cocher, qui n'avoit point de raiſon pour être excepté, & qui devoit avoir le plus de ſoin de la porte cochere.

Fait important touchant la cuiſiniere.

On a laiſſé la Cuiſiniere, qui s'étoit rendue ſi ſuſpecte, ayant découché de la cuiſine huit jours avant le meurtre pour coucher dans le bûcher, qui a ſur la rue des fenêtres baſſes, par où elle pouvoit parler à

des gens du dehors, leur donner son passe-par-tout à toutes les heures de la nuit, les faire entrer secretement, & les cacher ensuite dans son bûcher.

On a laissé les deux laquais âgés de dix-sept à dix-huit ans, auxquels convenoit la foiblesse de la main meurtriere, & auxquels aussi on ne peut pas dire que le bonnet du meurtrier ne convînt pas, puisqu'on affecta de n'en pas faire l'essai sur eux.

On a laissé l'Abbé Poulard, le plus suspect de tous par le désordre de sa vie, & qui non seulement avoit le passe-par-tout de la porte de devant & d'autres clefs encore, mais qui connoît mieux que personne tous les secrets de la famille, & ce qui peut avoir été le motif & la cause d'un meurtre si horrible & si extraordinaire.

On a enfin laissé tous les domestiques généralement dans une procédure où l'on ne trouvoit point l'auteur du crime, & on ne s'est attaché qu'à un seul qui en fut justifié sur le champ par les trois indices qui parurent d'abord, comme il a été dit, &

encore quelques jours après par la chemise sanglante du meurtrier, qui fut trouvée dans le grenier, & qui ne convient point à l'Accusé, étant toute différente des siennes en longueur, en largeur, en toile, en couture, & paroissant visiblement par la crasse & par la vermine avoir été plus d'un mois sur le dos de quelque misérable.

Pourquoi donc encore un coup ne pas retenir, ne pas renfermer tous les domestiques, pour tâcher de découvrir l'auteur d'un meurtre que l'on disoit alors n'avoir pu être fait que par un domestique ? Et pourquoi au contraire ne s'attacher qu'à celui qu'on sçavoit déjà ne l'avoir point fait ? Il seroit aisé de répondre précisément à ces questions ; mais il suffira de dire seulement en général que cette omission, soit volontaire, soit involontaire, rend toute la procédure entierement suspecte, & absolument nulle.

Autre nullité dans la procédure. L'Auteur du

Une autre nullité dans la procédure, & qui fait voir avec quel esprit de prévention & de précipitation

tion elle a été faite, c'eſt de n'avoir pas ſeulement décrété pour tâcher de prendre l'auteur du crime, & d'avoir cependant condamné à la mort ſon prétendu complice ſans preuve, ſans témoins, & ſans aveu. Dieu ſçait de quelle maniere on inſtruit, quand on juge de la ſorte! Tout ce qu'il y a d'hommes raiſonnables ſont étonnés d'une procédure ſi extraordinaire. Et on ne comprend point comment des Juges qui d'un côté condamnent ſi légerement à la mort, n'aient pu d'autre côté ſe réſoudre à décerner ſeulement quelques priſes de corps.

meurtre non décrété, ni autre perſonne pour tâcher de le découvrir.

C'eſt ce qui oblige de rapporter ici des faits importans & publics, qui ont déjà été écrits dans le premier Factum, & d'autres encore qui avoient été dits au ſieur Lieutenant Criminel, & au ſieur Procureur du Roi, ſur leſquels la Cour verra qu'il y avoit tout lieu de décréter, & que c'étoit la moindre choſe qu'on pût faire en faveur de la vérité pour la tirer des ténebres où elle eſt plongée dans le fond de cette affaire.

On ne laiſſe pas néanmoins de voir

à travers cette funeste obscurité deux choses dont on ne sçauroit douter.

La premiere, que le meurtre en question, dans lequel il n'y a ni vol, ni dessein de vol, ne peut être qu'un effet de haine & de vengeance.

La seconde, qu'on a voulu en faisant ce meurtre, le faire imputer à un domestique. Ce qui paroît par quatre circonstances.

Par le bonnet de nuit plein de sang que le meurtrier a laissé sur le lit de la Dame assassinée, & qui est fait d'une serviette de la maison, pour montrer que le meurtrier en étoit, & qu'il y avoit couché.

Par la chemise qu'il a laissée dans un grenier, & qui est si pleine de sang, qu'on diroit que c'est quelque domestique qui s'est levé en chemise pour faire ce coup.

Par la clef de la chambre qui étoit en dedans, & que le meurtrier a emportée avec lui pour faire juger que c'étoit un domestique qui l'avoit prise au coucher de la Dame.

Par le couteau qui étoit un couteau de poche, & peu propre à un assassi-

nat', pour faire penser encore que c'étoit le couteau d'un domestique.

On voit bien que ces précautions & ces affectations sont toutes à dessein de rendre un domestique suspect de ce meurtre; mais quand on les regarde avec un peu d'attention, elles font voir au contraire qu'un domestique ne la point fait, parce que l'intérêt & la sûreté d'un domestique l'auroient obligé d'agir tout autrement pour faire tomber le soupçon sur un étranger. Et enfin quand on revient à considérer que ce meurtre est sans vol, & sans dessein de vol, on est convaincu que c'est un ennemi qui l'a fait; & la difficulté n'est plus que de sçavoir qui est cet ennemi, & qui sont ses adhérens & ses complices.

Sur cela on ne fera point ici de jugement positif, & on ne condamnera personne, mais on rapportera seulement pour servir à l'innocence & à la vérité les faits considérables que l'on sçait, en les exposant avec leurs circonstances naturelles, & laissant au public & à la Cour le soin d'en tirer les conséquences.

Faits importans pour la découverte du meurtrier.

On sçait que la Dame Mazel avoit une mortelle ennemie, & mortellement offensée, qui est la Dame de Savonniere sa belle-fille, qu'elle retenoit depuis plus de quinze ans comme une femme débauchée dans une maison de correction, par un ordre obtenu du Roi.

On sçait que la Dame de Savonniere étoit secretement à Paris au mois de Mars de l'année derniere, dans le temps que le nommé Berry, dont il sera parlé ci-après, vola la Dame Mazel : qu'elle demeura quelques jours dans l'Abbaye de Notre-Dame des Prés, où on ne voulut pas la garder plus long-temps : qu'elle revint une seconde fois à Paris, y étant cachée trois mois avant le meurtre de la Dame Mazel au Faux-bourg S. Germain dans une maison rüe du Colombier, & qu'elle dit à une personne, qu'elle rentreroit avec son mari dans trois mois, qui est le temps fatal de l'assassinat commis en la personne de la Dame Mazel.

On sçait que le nommé Berry ci-devant laquais de la Dame Mazel,

lui vola quinze cens livres au mois de Mars de l'année derniere : que la Dame Mazel envoya querir le Commissaire Tierce pour en faire sa plainte ; mais que M. de Savonniere son fils avec l'Abbé Poulard l'en empêcherent ; & que la plainte ne fut point faite.

On sçait que la cravate du meurtrier a été reconnue pour être à ce même Berry par les deux filles qui servoient la Dame Mazel, & qui l'ont dit au Commissaire Tierce, au sieur Lieutenant Criminel, & à une infinité de personnes.

On sçait qu'il n'y avoit pas d'homme plus propre à faire un meurtre que celui à qui on auroit pardonné un vol à cette condition ; & qu'il entreprendroit avec joie l'exécution d'un crime qui le sauveroit de la mort qu'il a méritée par un autre crime.

On sçait que ce même Berry a été vu à Paris dans le temps du meurtre ; que quelques jours après il fut rencontré par une personne dans le Cloître de S. André ; & que M. de

Savonniere, à qui cette personne le dit, n'en fit nul état.

On sçait que la Dame Mazel avoit déclaré qu'elle vouloit refaire son Testament, & que n'y ayant nul sujet d'appréhender pour ceux à qui elle y faisoit justice, il y avoit beaucoup à craindre pour ceux à qui elle donnoit au-delà de la justice, & surtout pour l'Abbé Poulard, à qui une seule réflexion chrétienne dans l'esprit de la Testatrice, auroit fait perdre son legs, parce qu'il ne convient point à l'état de Religieux, dans lequel il doit vivre.

On sçait que cet Abbé Poulard ambitionnoit extrêmement le mariage de sa sœur avec le sieur de Ligniere second fils de la Dame Mazel, qui lui avoit promis de l'épouser, & que cette Dame regardoit cette folie avec indignation, & n'en vouloit pas entendre parler.

On sçait que ce même Abbé Poulard, ci-devant Jacobin, & prétendu transféré dans l'Ordre de Cluny, est un homme sans regle, sans discipline, & sans pudeur; le scandale

public de deux Ordres Religieux, étant ſorti ſubrepticement de l'un dont il a quitté l'habit après l'avoir porté vingt ans, & s'étant de même introduit dans l'autre, dont il n'a jamais fait aucun exercice, ni porté aucune marque; un transfuge, & un déſerteur de l'état Monaſtique, contre lequel M. l'Avocat Général au Grand Conſeil a conclu en pleine Audience à ce qu'il ſoit renfermé dans les Jacobins, conformément à une Requête du Procureur Général de l'Ordre de Cluny du . . . . . . 1689, par laquelle il ſoutient que ledit Poulard n'eſt point de cet Ordre, qu'on ne l'y connoît point, & qu'on ne l'y a jamais vu.

On ſçait que la nuit même dans laquelle la Dame Mazel fut aſſaſſinée, l'Abbé Poulard fit pluſieurs mouvemens extraordinaires, & qu'étant ſorti de la maiſon à dix heures & demie, après en avoir averti pluſieurs fois, ce qu'il n'avoit point accoutumé de faire, il y rentra à minuit avec ce paſſe-par-tout qu'il a toujours eu.

On ſçait que le jour d'après le

meurtre, lui Abbé Poulard alla au Grand-Conseil, & que là entendant parler de ce meurtre il tomba dans une défaillance, où l'on fut obligé de lui donner du vin à diverses reprises pour le faire revenir. C'est un fait qui a cent témoins.

On sçait que ce même Abbé Poulard, témoin contre l'Accusé, & incapable de l'être après le violement public de ses vœux, & le désordre de sa vie, alla, incontinent après le meurtre, publier dans toutes les Jurisdictions, & dans tous les Bureaux de Paris, non pas seulement que l'Accusé étoit complice de ce meurtre, mais qu'il en étoit le seul Auteur, & qu'il l'avoit fait de sa propre main. Ce qui étant une fausseté évidente, & reconnue même par la Sentence, qui le condamne comme complice sur un simple soupçon, fait bien connoître que l'Abbé Poulard s'est conduit en cela comme auroit fait un homme qui craindroit extrêmement qu'on ne vînt à sonder le fond de ce crime, voulant & disant sans raison, que c'est le crime d'un seul, par la

crainte ſeulement que d'autres n'en fuſſent recherchés.

On ſçait enfin que c'eſt encore l'Abbé Poulard, & les autres ennemis de l'Accuſé, qui ont pris ſoin d'accréditer dans le monde le ridicule roman qu'on fait des aventures du nommé Berry, contre l'honneur & la mémoire de la Dame Mazel; car on dit par-tout que ce garçon qui l'a volée, & qui a été ſon laquais cinq ou ſix mois, eſt ſon propre fils, qu'elle a eu d'un grand Seigneur, qui avoit laiſſé pour lui à ſa mere une grande ſomme d'argent. Que c'eſt le Brun accuſé qui lui a dit le ſecret de ſa naiſſance & de ſon état, à condition qu'il deviendroit ſon gendre. Que c'eſt par le Brun qu'il fut introduit la nuit dans la chambre de la Dame Mazel, pour la prier de vouloir lui rendre juſtice, mais que cette cruelle mere l'ayant pris à la gorge & le voulant étrangler, il fut contraint malgré lui de ſe défendre avec ſon couteau, ne la frappant ſeulement que pour ſe tirer de ſes mains, & n'ayant eu aucun deſſein de la tuer.

Cependant l'Abbé Poulard & les autres ennemis de l'Accusé qui prennent tant de plaisir à cette fable, en sçavent mieux que personne la ridicule fausseté. Berry est né à Bourges, où il a son pere & sa mere. Le premier maître qu'il a eu est un Chanoine de Bourges, qu'on nomme l'Abbé Guenois : il a depuis été laquais chez M. Benard de Resé, ensuite chez la Dame Mazel qu'il vola, & on aura dans peu de jours son extrait baptistaire & toute sa généalogie.

Mais quand on aime, comme les ennemis de l'Accusé, à voir entretenir le public d'une histoire si fausse, on donne bien à penser qu'on a grande peur qu'il ne vienne à sçavoir l'histoire véritable.

On n'ajoutera point de raisonnemens à tous ces faits qu'on vient de rapporter; ils font assez voir par eux-mêmes qu'il y avoit lieu de décréter contre plus d'une personne; & plus on y fera de réflexion, plus on sera étonné de ne point voir de décrets dans une si longue procédure, & d'y

voir tant de faits importans qui en demandoient.

Mais on apprend par la voix publique, que tous ces faits ont été omis dans l'instruction du procès. On apprend que Berry même, le fameux Berry n'y est pas seulement nommé dans aucun interrogatoire, lui qui à l'occasion du meurtre dont il s'agit, est devenu l'entretien de tout le public; lui à qui il a été reconnu que la cruauté du meurtrier appartenoit, lui qui, dix mois avant l'assassinat de la Dame Mazel, avoit volé à cette Dame une somme de quinze cens livres, lui qui sembloit avoit été destiné à un nouveau crime par l'impunité du premier. Seroit-il possible que dans tout le procès il ne fût point parlé de cet homme, qui en devroit être le principal sujet? Est-ce donc qu'on a eu dessein de rassembler dans la procédure toutes les sortes de défauts d'omissions, de préventions, d'affectations, & de faux égards? des procès-verbaux faits après coup, d'autres imparfaits & remplis de suppressions importantes,

une partie des domestiques non interrogés, pas un d'eux arrêtés & menés en prison ; le meurtrier non décreté, avec cela un injuste & faux préjugé du sieur Lieutenant Criminel, qui ayant eu dès le premier jour l'indiscrétion d'assurer publiquement que l'accusé étoit coupable, a rendu par-là toute sa procédure suspecte ; & en conséquence d'une procédure si étrange & si défectueuse, une Sentence définitive qui condamne à mort un prétendu complice, sans preuve, sans aveu, & sans témoins ? C'est ce qui fait réclamer tout le monde. C'est ce qui a rendu la cause de l'Accusé une cause commune, où chacun croit avoir intérêt. C'est tout le public qui appelle d'un jugement si énorme. C'est le public qui crie: O temps ! ô mœurs ! ô Louis le Grand, le Juste, l'Invincible ! sera-t-il dit que sous votre regne, on souffre une si horrible procédure par laquelle il n'y a point d'innocent qu'on ne puisse perdre ? Non, cela ne sera pas. Dieu qui permet que ce grand Prince ait les plus grands en-

nemis à combattre, permet aussi qu'il ait les plus grands crimes à découvrir, afin de faire connoître également sa puissance & sa justice. La Cour à qui Sa Majesté a donné tant de part dans le ministere de cette justice souveraine, se servira de toutes ses lumieres pour découvrir le fond d'un crime qui est si obscur de lui-même, qu'on a encore affecté d'obscurcir davantage par une procédure toute défectueuse. Il est de sa prudence & de son équité de réparer tous les défauts de cette procédure; de revoir les lieux où le crime a été commis; d'entendre d'office les personnes qu'on a affecté de ne pas ouir; de mander le Commissaire Tierce, & les Syndics de la Chambre des Commissaires, où la force de la vérité lui a fait dire des choses importantes & décisives; d'aider enfin par son autorité la foiblesse d'un accusé qui est sans appui, sans crédit, sans secours, & qui n'a pour lui que son innocence contre un puissant Accusateur qui est homme de qualité, qui a de grands biens, de grandes al-

liances, & qui a l'honneur d'être de l'Ordre même des Juges. Mais cette extrême différence entre les qualités des parties, qui a déjà fait tant de tort à l'Accusé, ne lui en fera plus maintenant qu'il est devant des Juges supérieurs, qui sont élevés par la dignité de leur Charge & par le caractere de leur esprit au dessus de toutes ces foibles considérations, & qui feront gloire de juger cette affaire, en disant avec l'Apôtre : Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais tout pour la vérité : *Non possumus aliquid adversùs veritatem, sed pro veritate.*

II. Cor. 13. 8.

FIN.



408

c.70

- 86



